



HAL
open science

Maghreb. Une francophonie sur la brèche, une interface en Méditerranée.

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Maghreb. Une francophonie sur la brèche, une interface en Méditerranée.. Francis Manzano. Université Lyon 3 Jean Moulin, Nouvelle série 2011-2, 2011, Publications du Centre d'Etudes Linguistiques, Francis Manzano, 978-2-36442-015-1. hal-03146194

HAL Id: hal-03146194

<https://hal.science/hal-03146194>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAGHREB

UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE



Francis MANZANO

Publications du Centre d'Etudes Linguistiques
[Linguistique, dialectologie]

Nouvelle série 2011-2

MAGHREB

Une francophonie sur la brèche
Une interface en Méditerranée

ISBN : 978-2-36442-015-1

Ouvrage produit par le Service Edition de l'Université Lyon 3
(Jean Moulin)

[La table des matières est en page 5]

© *Francis Manzano*

Les données et positions intellectuelles des chercheurs appartiennent à ces chercheurs comme au terrain dont proviennent ces données. Vous pouvez utiliser et citer librement ce document mais en ayant la courtoisie d'en citer les sources exactes.

francis.manzano@univ-lyon3.fr

MAGHREB

Une francophonie sur la brèche
Une interface en Méditerranée

Pour Jean, Krystel et Alaric...

Mon bilinguisme qui est un multilinguisme, et mon biculturalisme qui est un multiculturalisme, forment une bâtisse au milieu du monde. J'y ai deux terrasses en arc de cercle, l'une ouvrant sur le nord et l'autre sur le sud et je vais à ma guise de l'une à l'autre pour regarder l'univers.

Samir Marzouki,
Linguiste et écrivain tunisien
(2007)

À quelques encablures de l'Europe, le Maghreb est un partenaire permanent de la France. Ce qui s'y passe de longue date et ce qui pourrait s'y passer bientôt intéresse au plus haut point historiens, anthropologues, linguistes et politiques.

Quels mécanismes spécifiques de production des identités sociales, culturelles et langagières peut-on y déceler ? Comment cette région du monde s'est-elle installée dans une francophonie hautement passionnelle, tantôt structurante et vécue positivement, tantôt vécue comme déstructurante et donc repoussée ? Par ce système ancien de contacts tripolaires qui le caractérise, le Maghreb n'est-il pas finalement l'un des laboratoires exemplaires de la francophonie ? Ou, plus fondamentalement encore, un révélateur du contact, de la rencontre et de la genèse identitaire qui attendent probablement le reste du monde en ce début de XXI^e siècle ?

Autant de questions soulevées dans cet ouvrage, qui ne se veut pas une approche fermée, technique, de la francophonie, du paysage linguistique et identitaire du Maghreb. Un ouvrage qui n'entend pas donner de réponses péremptoires mais bien plutôt suggérer quelques pistes heuristiques pour l'intelligibilité et l'avenir de cette région du monde.

*

Les chapitres de cet ouvrage reprennent différentes publications ou inédits réalisés à partir de l'Université Rennes 2 (1991-2007) puis à l'université Lyon 3 (2007-2011) où l'auteur, Professeur de cultures et langues régionales, dirige le *Centre d'Etudes Linguistiques* (EA 1663), centre de recherches en dialectologie et sociolinguistique.

MAGHREB :
UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE
UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

(Publications du CEL, nouvelle série 2011-2)

Table des matières

Présentation	[7 à 10]
Chapitre 1 <i>Une francophonie sur la brèche : le paysage linguistique du Maghreb à la fin du XX^e siècle, jugements et prospectives</i>	[11 à 53]
Chapitre 2 <i>La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité</i>	[55 à 83]
Chapitre 3 <i>Genèse du système tripolaire</i>	[85 à 99]
Chapitre 4 <i>Principes fonctionnels et dynamiques du système tripolaire</i>	[101 à 128]
Chapitre 5 <i>Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ?</i>	[129 à 149]
Chapitre 6 <i>Sur l'implantation du français au Maghreb : systémique et fractures identitaires au tournant des XIX^e et XX^e siècles</i>	[151 à 199]
Chapitre 7 <i>Une interface en Méditerranée : anthropologie méditerranéenne, lingua franca, sabirs, français parlés, maltais, alternances ...</i>	[201 à 284]
Bibliographie générale	[285 à 302]

Page de couverture :

François Ollive, *La Méditerranée* (Marseille, 1662)
(Bibliothèque Nationale de France, Cartes et plans, SH Arch 43)

Maghreb : Une francophonie sur la brèche, Une interface en Méditerranée

Présentation

Francis Manzano a travaillé initialement sur les zones de transition entre le catalan et l'occitan, dans les départements français de l'Aude, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales. Ses travaux, de 1974 à 1986, ont porté principalement sur l'analyse des systèmes toponymiques et sur la variation linguistique dialectale et diachronique des Pyrénées méditerranéennes françaises. Sur ces thèmes il a soutenu deux thèses, l'une de 3^{ème} cycle sur la microtoponymie cadastrale du Capcir, Pyrénées-Orientales (1976) et l'autre de Doctorat d'État en Etudes romanes (Manzano 1987 : *Etude typologique de toponymie méditerranéenne. Contribution aux études du mouvement spatial dans les Pyrénées méditerranéennes*), travaux de recherche fondamentale menés à l'Université de Toulouse-2 au sein de l'équipe associée au CNRS (ERA 352 CNRS) que dirigeait alors Jean-Louis Fossat, Professeur de dialectologie romane, dans la prolongation des chantiers créés à Toulouse par le regretté Jean Séguy.

Pour la même zone géographique et ethnolinguistique de référence, il a produit différents articles de synthèse et de prospective ces dernières années (revues : *Marges linguistiques*, *Glottopol*, *La France Latine*, *Les Cahiers de Sociolinguistique*, *The International Journal of the Sociology of Language* etc.)

Ses fonctions de Maître-Assistant et de Maître de Conférences en coopération (de 1977 à 1991) l'ont également amené à développer plusieurs actions en sociolinguistique du contact des langues en Afrique, notamment au Maghreb (Maroc et Tunisie), au sujet duquel il développe depuis plusieurs années l'idée d'une structuration sociolinguistique tripolaire relativement stable du paysage linguistique et des pratiques langagières (revues : *Cahiers de Linguistique Sociale*, *Langage et Société*, *Le Français aujourd'hui*, *Les Cahiers de Sociolinguistique*, *International Journal of the Sociology of Language* etc.).

Il a enseigné la linguistique française, la linguistique générale et la sociolinguistique dans différents établissements universitaires

marocains et tunisiens, au titre de la coopération culturelle : Université de Fès [1977-1980], Ecole Normale Supérieure de Meknès [1984-1987], Ecole Normale Supérieure de Sousse [1987-1990].

De 1990 à 2006, à l'Université Rennes-2, il a animé différentes structures de recherche en fondant dès 1994 (avec la collaboration de Philippe Blanchet) la revue *Les Cahiers de Sociolinguistique*. Il en a notamment dirigé le n°1 (*Langues et parlers de l'Ouest*, 1995-1996), le n°2-3 (*Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone*, 1997), le n° 4 (*Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen*, 1999), le n°7 (*Langues en contact : Canada, Bretagne*, 2002), le n°11 (*Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques*, 2006), le n° 12 (*Autour du gallo : état des lieux, analyses et perspectives*, 2008).

À partir de 2007, il a dirigé le *Centre d'Etudes Linguistiques* de l'Université Lyon 3 Jean Moulin, CEL [Linguistique – dialectologie], composante de l'université de Lyon. Cette structure est le cadre d'appui d'un master spécifique en *Linguistique et dialectologie*, préparatoire à la formation de jeunes chercheurs et doctorants en sociolinguistique, dialectologie romane et linguistique générale. Depuis sa retraite en octobre 2015, il est Professeur émérite et directeur honoraire du CEL.

*

De 1994 à 2011, l'auteur est revenu à plusieurs occasions sur le paysage linguistique du Maghreb¹, ses conditions de constitution historique, ses fonctionnements avant et pendant la colonisation française, ses fonctionnements depuis les indépendances respectives des trois pays les plus connus du Maghreb².

¹ L'ouvrage qui suit est basé sur plusieurs articles publiés entre 1993 et 2007 (voir dans la bibliographie : Manzano 1993, 1995, 1996, 2005, 2007). Le dernier chapitre, entièrement inédit, a été rédigé en 2011.

² C'est cette définition du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) qui est adoptée ici, non sans quelques ouvertures géo-diachroniques vers ce qui suit.

Le Maghreb, en effet, peut sans doute recevoir une définition plus large, en intégrant des pays majoritairement ou en bonne partie arabophones comme la Libye et la Mauritanie. Ceci éloigne déjà de la définition française la plus courante.

Une autre définition, moins courante encore, mais qui serait peut-être anthropologiquement appropriée, consisterait à considérer comme constituant une mouvance maghrébine et arabomusulmane l'ensemble des zones où la langue berbère a constitué un substrat commun fondamental, ou continue de jouer un rôle important, fondant ainsi des personnalités collectives propres à cette région du monde, entre Europe, Afrique subsaharienne et Moyen Orient. Ceci vaut évidemment pour les trois pays de l'Afrique du Nord un temps sous contrôle français mais aussi pour la Libye, la Mauritanie, l'Égypte occidentale également où l'oasis berbère de Siwa marque traditionnellement l'entrée la plus orientale de cette immense étendue. Mais les Berbères et la langue berbère sont également présents au Mali, au Niger, plus globalement dans ce que l'on appelle la « boucle du Niger ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les dynasties et impérialismes maghrébins, marocains notamment, ont atteint régulièrement cet optimum méridional.

L'un des problèmes quand on observe les langues en contact au Maghreb, maintes fois souligné par l'auteur, est que l'on privilégie une lecture plutôt synchronique et disciplinaire des faits. Il y a généralement pour cela deux explications et cela pèse constamment.

D'une part, il est vrai, la documentation diachronique fait généralement défaut pour les langues ordinairement parlées au Maghreb, berbère et variétés romanes en premier lieu³, arabe également dans la mesure où l'arabe et la culture arabe font eux-mêmes régulièrement l'impasse (et de longue date) sur les arabes parlés du Maghreb. De ces derniers on connaît donc la charpente générale (Marçais 1977), mais sur fond de géolinguistique synchronique principalement⁴. La même remarque vaut pour le berbère, et l'on voit bien que certains spécialistes du champ tentent de fonder une linguistique diachronique du libyque ou du berbère qui, à terme, permettrait seule d'avoir une vue cohérente de la dispersion de cette langue (Chaker 1991, 1995). De telles limitations s'accompagnent en outre d'une tendance au repli disciplinaire qui tend à séparer romanistes intéressés par le Maghreb, berbérissants et arabisants, en dépit d'efforts notables de certains. Ces champs gardent leur étanchéité sauf quand on envisage les phénomènes d'interférence et d'alternance. Mais comme cela est souligné plus loin, c'est presque un rituel peu gênant, anecdotique et amusant, car il est principalement fondé sur l'idée que les « vraies » langues sont ailleurs : français, arabe, berbère, vraies par leurs contours, par leur identité, leur histoire, et non « mélangeables »⁵.

On ajoutera que deux secteurs de ce vaste ensemble ont été partiellement retirés par l'histoire : les îles Canaries, au passé guanche (berbère), totalement intégrées dans la Romania depuis. Les îles de Malte enfin, fêtu de paille face à l'immense ensemble esquissé, mais constituant un nœud anthropologique d'exception, véritable miroir du Maghreb mais non pas Maghreb, Malte par laquelle cet ouvrage fait un détour.

³ Si l'on a de bonnes attestations écrites (parfois anciennes) des grandes langues romanes (français, espagnol, italien), on est mal renseigné sur les langues romanes « ordinaires » qui ont pu être parlées à des époques diverses au Maghreb, sur les côtes, dans les fondouks etc. Une bonne partie de témoignages relatifs à des langues romanes de diffusion secondaire (génois, vénitien, catalan) dort vraisemblablement dans différentes archives maghrébines et européennes.

⁴ Les linguistes tunisiens, à défaut de pouvoir construire une réelle linguistique diachronique, travaillent depuis plusieurs années à l'élaboration et à l'interprétation d'un *Atlas linguistique de Tunisie* (Baccouche & Mejri 2004, Mejri 2011).

⁵ On verra au chapitre 7 notamment que la rencontre des langues est bien documentée, depuis la *lingua franca* jusqu'aux sabirs, pseudo-sabirs et alternances de langues. Tout se passe donc comme si la rencontre des langues était en réalité, de longue date, la grande caractéristique du Maghreb, le fait prégnant. Mais une telle caractérisation se heurte en même temps aux paradigmes de la pureté et de l'intégrité (en langues comme en identité), ce qui tourmente en permanence le Maghreb. C'est la question fondamentale, le noyau au fond intemporel du Maghreb, toujours happé par le mélange, mais qui ne s'y reconnaît jamais.

D'autre part et surtout, les chercheurs travaillant sur le Maghreb sont pris dans une série de relations traumatiques, étroitement liées aux cadres identitaire et politique du Maghreb contemporain. L'une et non des moindres, a consisté à considérer le Maghreb francophone comme délié de son passé francophone et romanophone, dévalorisé et acculturé par les puissances coloniales européennes, Espagne et France surtout.

Malheureusement, en focalisant sur de telles thématiques coloniales, on produit une amputation qui n'est pas scientifiquement acceptable et qui empêche finalement de comprendre que le Maghreb et le sud de l'Europe fonctionnent ensemble, sont condamnés à s'entendre, à se compléter, à échanger, comme ils l'ont fait depuis des siècles, tantôt dans l'osmose, tantôt dans la tension.

Une partie de l'ouvrage qui suit revient donc régulièrement sur cette nécessité d'éclairer autrement les rapports entre Maghreb et Europe, notamment par une approche principale que l'on peut qualifier de diachronique ou, peut-être, de panchronique. L'interprétation sociolinguistique de faits réputés « synchroniques » n'est jamais aussi bonne que quand elle peut s'appuyer sur une diachronie préalable du paysage linguistique, sur des faits de langue reculés, des lois de production etc. En gros, le travail reste à faire et cet ouvrage propose quelques pistes.

On peut espérer qu'un jour prochain le Maghreb envisagera de manière détendue son passé, son legs romans et toutes les implications langagières, identitaires d'un tel « savoir-faire » et « savoir-être » dans la Méditerranée occidentale, gage de force et non de faiblesse pour le XXI^e siècle. Il faudra qu'il envisage aussi son passé comme son actualité berbères de manière entièrement positive, et non dans une perspective d'impureté, d'irrégularité, de rejet. Si le berbère, notamment, ne trouve pas un emplacement culturel et fonctionnel sûr, les problèmes culturels et économiques dérivés continueront de s'accumuler. Il pourra enfin, dans ces conditions, mais probablement à ces seules conditions, assumer correctement ce qui est devenu l'une de ses caractéristiques majeures, celle de son arabité, mais une arabité prête à s'intégrer plus encore dans le monde contemporain, détendue, originale, tant face à l'orient qui n'est pas la seule norme disponible, que face à l'Europe, cet autre partenaire constant.

C'est en cela que le Maghreb sera longtemps un laboratoire essentiel des identités méditerranéennes.

Chapitre 1

Une francophonie sur la brèche : le paysage linguistique du Maghreb à la fin du XX^e siècle, jugements et prospectives

1. Justification

Les jugements qui suivent émanent de locuteurs principalement bilingues possédant un passé scolaire à des degrés divers ; ayant donc de manière également variable, intégré les rouages du bilinguisme institutionnel maghrébin dont l'École est un vecteur important. Ce sont aussi des citadins, principalement. Ainsi les sujets ont-ils informations et pratiques quant aux diverses composantes du marché linguistique, ce qui conditionne nécessairement leurs évaluations.

Mais il faut observer qu'un échantillon aléatoire de ce genre ne nous renseigne que sur une partie seulement de l'opinion publique maghrébine. À cet égard, on sait peu de choses sur les opinions des ruraux et analphabètes en la matière. On se doute pourtant que de telles informations pourraient fournir un éclairage bien différent.

Bien qu'il s'agisse à proprement parler d'un sondage, cette enquête fournit quelques pistes couramment confirmées par d'autres travaux sociolinguistiques. À ces quelques réserves près, la manière dont de jeunes lettrés maghrébins parl(ai)ent des langues en présence à la fin du XX^e siècle peut nous livrer quelques clefs fiables d'interprétation du paysage linguistique de l'Afrique du Nord.

2. Cadre géographique et thématique de l'enquête

Les données proviennent d'une enquête collective sur les jugements des langues et usages menée en 1986-87 avec des étudiants de l'ENS de Meknès, puis en 1990-91 avec d'autres étudiants de l'ENS de Sousse.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

Dans les deux cas, ces enquêtes faisaient partie d'une série de travaux d'application en sociolinguistique programmés dans le cadre de la formation universitaire et professionnelle des élèves-professeurs. Elles s'inscrivaient dans un ensemble plus complet puisque les étudiants utilisaient également un questionnaire de jugement des programmes de télévision ainsi qu'un questionnaire d'enquête lexicale.

Il est important de souligner aujourd'hui que dans bon nombre de cas, les enquêteurs n'ont pas eu à se servir de la totalité du questionnaire, car l'informateur traitait d'office et de lui-même la plupart des alinéas, ce qui démontrait à quel point ces thématiques des langues et identités étaient et sont toujours importantes pour les locuteurs maghrébins pris dans un faisceau pluriglossique qui les interpelle en permanence, que ce soit de manière positive ou négative.

3. Les sujets ou informateurs

On a retenu 15 informateurs, pour des raisons d'intégrité et de lisibilité des résultats, non par choix idéologique.

Il est intéressant d'observer que l'ensemble est jeune, ce qui est relativement normal au Maghreb. La moyenne d'âge est en effet de 20-21 ans au Maroc, plus élevée en Tunisie (34-35 ans), où la dispersion est par ailleurs plus forte (de 19 à 50 ans).

A part I-9 qui refuse de renseigner sur sa profession et ses origines, les informateurs sont lycéens, étudiants ou cadres, ce qui vient confirmer les propos liminaires.

En ce qui concerne l'origine sociale, on perd certainement en homogénéité, de même que pour le sexe. Néanmoins, ces facteurs doivent assurément conditionner certains propos récurrents des informateurs, de valorisation, dévalorisation ou même de survalorisation. Le corpus étant réduit, on a toutefois intérêt à neutraliser ce genre de considérations.

De ce type d'approche, qu'il faudrait sans doute mener sur des corpus maghrébins plus étendus, peut relever le fait que les femmes semblent généralement plus tolérantes que les hommes, ce qui n'est pas très surprenant en sociolinguistique générale. Quant à l'origine sociale, elle pourrait par exemple justifier chez I-6 et I-10 des positions relativement plus favorables qu'ailleurs au bilinguisme et au français (origine sociale supérieure).

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

Informateurs Maroc¹

	Sexe	Age	Origine géographique	Profession de l'informateur	Parents de l'informateur
1	F	16	Immouzer Du Kandar ²	lycéenne	commerçants
2	F	21	Fès	lycéenne	courtiers
3	F	30	Oujda/Nador	Prof. 1 ^{er} cycle	commerçants
4	M	23	Taza	lycéen	agriculteurs
5	F	16	Meknès	lycéenne	enseignants
6	F	19	Kénitra	lycéenne	cadres supérieurs
7	M	20	Azrou	lycéen	agriculteurs

Informateurs Tunisie

	Sexe	Age	Origine géographique	Profession de l'informateur	Parents de l'informateur
8	M	35	Sfax	éducateur	pas de réponse
9	M		refus	de	réponses ³
10	F	19	Sfax	étudiante	
11	M	36	Sahel ⁴	Professeur d'arabe	agriculteurs
12	M	50	Sfax	ingénieur	agriculteurs
13	F	23	Madhia	étudiante	enseignants
14	M	57	Mahdia	Directeur d'établissement public	pas de réponse
15	F	24	Menzel Jemil	étudiante	père : retraité

¹ Par la suite on se référera aux informateurs par des mentions du type I-1, I-2 etc.

² Les toponymes sont présentés dans des graphies francophones conventionnelles relativement courantes.

³ Il s'agirait, par approximation, d'un homme d'une quarantaine d'années, originaire de Sfax.

⁴ Le Sahel est une région côtière de Tunisie. C'est encore l'informateur qui neutralise de cette manière.

4. Lignes d'exploitation

Nous ne présenterons par la suite que quelques axes d'interprétation du discours tenu sur la situation linguistique maghrébine, en évitant des appréciations trop personnelles. Le principe général est l'écoute des informateurs et donc la citation la plus réduite certes mais aussi la plus fidèle des propos de ces derniers.

5. Langues et variétés constitutives du paysage linguistique

[Dans cette section, on demandait aux informateurs d'énumérer les langues utilisées dans leur pays, voire dans l'ensemble du Maghreb]

5-1. La minoration du berbère

Une ligne de rupture entre Maroc et Tunisie est celle de la perception du berbère dans le paysage linguistique maghrébin. Les informateurs étant relativement libres dans cette section, il est évident que les Tunisiens ignorent totalement le cas du berbère, qu'ils ne prévoient pas dans leur énumération. C'est compréhensible car le berbère est confiné dans ce pays ; mais on remarquera que les mêmes ne pensent pas davantage au berbère au sujet du Maroc ou de l'Algérie, à une époque où les incidents et manifestations sont pourtant nombreux chez les Berbères.

Ainsi, la position des Tunisiens semble d'emblée plus réductrice que celle des Marocains. Tous vont très rapidement à l'arabe et au français, ce qui peut être révélateur d'une situation linguistique relativement simple et homogénéisée, par contraste avec l'Algérie ou le Maroc.

Cette rubrique (qui était plus directive) apporte sur ce point des précisions intéressantes sur les points de vue. Pour I-13 « le berbère est peu parlé, c'est la langue d'une minorité ». I-14 ajoute : « quant au berbère, c'est presque une langue morte » et I-15 : « quant au berbère, il peut exister en tant que langue folklorique ».

A cet égard, bien que les informateurs marocains ici retenus soient principalement arabophones⁵, leurs réponses tiennent toujours compte

⁵ Seuls I-1 et I-4 déclarent parler berbère.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

du berbère. Une seule exception, celle de I-2, qui, même à la campagne, n'évoque que l'arabe dialectal, point de vue confirmé par sa réponse dans la rubrique (berbère placé en dernière position dans son classement, l'informateur précisant par ailleurs qu'il ignore cette langue).

Pour la majorité des Marocains, le berbère, quand on le mentionne, reste toutefois marginal. Soit qu'on le classe en 5^{ème} position en ville (I-1), soit qu'il apparaisse comme langue typique de la campagne, de la famille, de la rue.

La plupart des formulations reflètent cette marginalisation consensuelle. Ainsi, pour I-7, au Maroc on parle « en général l'arabe ; mais il y a aussi l'usage du français et du berbère ».

Les formulations neutres ou valorisantes font exception. Pour I-5, on parle « arabe ou berbère comme première langue, français ou espagnol comme deuxième langue »⁶. I-3 est d'autre part le seul à mentionner le berbère comme langue d'usage possible au travail.

Enfin, I-1 place spontanément le berbère en première position devant l'arabe. C'est le seul cas de ce genre.

5-2. L'usage des langues et variétés

[On demandait ici aux informateurs de juger des réalités et taux approximatifs des pratiques]

5-2-a. Au Maroc

5-2-a-i. Arabe et français

Tous les Marocains, à travers des formules diverses, reconnaissent au moins deux langues en usage réputé courant dans le pays. Il s'agit bien entendu du tandem arabe/français.

L'éventail le plus large est proposé par I-1 qui déclare qu'on peut parler dans cinq langues : arabe, français, espagnol, anglais et berbère.

Le noyau de référence arabe/français est éclairé par divers commentaires.

I-6 déclare ainsi qu'on parle au Maroc « à la fois arabe et français », le reste de ses réponses confirmant une tendance à avantager statutairement le français bien souvent⁷. I-4 est le seul à introduire

⁶ Ce qui revient à authentifier le berbère d'une part comme langue et d'autre part comme langue maternelle « possible » du pays.

⁷ Par exemple, pour les pratiques : « Je parle plus souvent arabe que français », mais pour les représentations : « le français occupe la première place, l'arabe le suit ».

clairement la subdivision *arabe dialectal* vs. *arabe classique* pour préciser que le premier l'emporte le plus souvent, « sauf à la télévision et dans les journaux ».

Globalement, le français est donné en seconde position quant à la visibilité et au volume des pratiques.

5-2-a-ii. Variété des pratiques

En ce qui concerne la télévision, la perception est en gros conforme aux volumes respectifs des chaînes et programmes. On estime généralement que l'arabe domine, mais certains informateurs (I-5 et I-6) jugent que c'est plutôt le français qui domine « comme dans la presse écrite »⁸. I-4 déclare quant à lui que « la télévision fonctionne en arabe dialectal et en français »⁹.

Au travail, l'ordre arabe/français peut être inversé (selon I-2 et I-5), inversion également possible à propos de la presse écrite, ce que I-6 formule comme suit : « la plupart des journaux sont écrits en français ».

Un seul informateur (I-1) se réfère nettement au « mélange d'arabe et de français au travail ». Ce propos mérite d'être souligné. En effet, bien que très fréquents dans la pratique, les phénomènes d'alternance ou de mixage ne jouissent pas d'un statut respectable aux yeux des informateurs. Cette zone interférentielle est vécue négativement ; une opinion très fréquente à ce sujet est que l'on « switche » car on parle aussi mal l'arabe que le français.

Pour presque tous, le lycée est un lieu d'ouverture linguistique et l'on mentionne comme langues vivantes étrangères, outre l'anglais, l'allemand et l'espagnol, dont on reparle ci-après.

Pour I-4, l'arabe dialectal prime ici sur le classique et sur le français. I-6 déclare à nouveau : « surtout le français et un peu l'anglais ; l'arabe s'estompe, d'après ce que j'ai remarqué ».

⁸ Ces jugements « à chaud » sont très relatifs et mériteraient d'être analysés plus en détail. Dans les faits, au Maroc en particulier, la principale chaîne nationale publique en arabe diffuse à l'époque des pans entiers en français (par exemple les films et téléfilms étrangers non traduits ou sous-titrés, en version purement française). Cette seule donnée souligne l'enracinement économique et culturel du français dans des cellules qui lui sont a priori défavorables. Voir l'illustration n°3.

⁹ On cite aussi, ponctuellement, l'anglais et l'espagnol, qui occupent toutefois des plages horaires plus limitées encore.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

RECOMMANDATION A L'USAGE DES CENTRES OU SOUS-CENTRES IMMATRICULATEURS	توصيات المراكز للتسجيل
Cet imprimé modèle VII doit accompagner tout dossier d'immatriculation d'un véhicule automobile ou remorque.	يجب ان تصحب هذه الورقة المطبوعة من النموذج VII
Il doit être établi par le déclarant et vérifié par le Centre Immatriculateur.	ماتة تسجيل كل عربة ذات محرك او مقشورة
Il doit être libellé très lisiblement et le nom patronymique doit être écrit en lettres capitales	ويجب ان يحررها المرحح وان يخلقها مركز التسجيل
Toute déclaration illisible ou incomplète doit être rejetée et le dossier qui l'accompagne doit subir le même sort.	ولا بد ان تكون مكتوبة بخط واضح تسهل قراءته وان يكون الاسم العائلي مكتوبا بحروفه بارزة
La nature du véhicule doit être définie avec précision.	ويلقى كل تصريح ناقص او تتعثر قراءته ويلقى نفس المصير البلد الذي يسجبه
Par nature il faut classer suivant les rubriques suivantes :	ويجب ان يحدد بالتفريق نوع العربة والمفهوم من النوع هو ان تراب العربات حسب المتولين الآتية :
<ul style="list-style-type: none"> a) Motocyclettes b) Voitures de tourisme c) Véhicules utilitaires d) Engine spéciaux e) Remorques. 	<ul style="list-style-type: none"> أ - العاريجة التازية ب - سيارة السياحة ج - العربات الترفيهية د - الآلات الخاصة هـ - المقشورات
Par genre il faut entendre ce qui définit ou caractérise la carrosserie : ils sont les suivants :	والمفهوم من التسجيل هو ما بين او يميز الهيكل
<ul style="list-style-type: none"> a) Conduite intérieure b) Station Wagon c) Pick-up d) Camion plateau e) Camion benne f) Camion citerne g) Camion atelier etc., etc.. 	<ul style="list-style-type: none"> أ - سيارة مغلقة ب - سيارة لتقل الركاب والبضائع معا ج - عربة شحن صغيرة مغلقة د - عربة شحن ذات سطح هـ - عربة شحن ذات صندوق و - عربة شحن ذات صهريج ز - عربة مصنع الخ .. الخ
Dès la vérification et le dépôt du dossier le Centre Immatriculateur doit apposer son timbre et la date de dépôt sur les deux parties de ce modèle VII.	ويجدر ما يتبع التفتيش وايداع الملف بضع مركز التسجيل طلبه وتاريخ الإيداع على جزئي هذه الورقة من النموذج VII
Chaque semaine tous les modèles VII déposés dans un Centre doivent être rassemblés, puis classés dans l'ordre croissant des numéros et envoyés sans retard à :	وتجميع في كل اسبوع الاوراق من النموذج VII الموضوعة في المركز ثم ترتيب حسب الرقم المتصاعدة وترسل بدون تأخير الى :
Service de Transports Routiers. Fichier Central des Automobiles F oite Postale	مصلحة النقل على الطرقات الخزانة المركزية لبطائق السيارات
RABAT - CHELLAH.	الرباط - شلالة
	استراسبورغ

Illustration n° 1. Du bilinguisme institutionnel : document marocain contemporain des enquêtes.

Ce document représente une forme équilibrée du bilinguisme administratif, dans une période où l'on a systématiquement traduit en arabe une documentation administrative au départ principalement française ou étroitement calquée sur ce modèle. Ce poids du français dans les administrations est perçu, souligné par tous, qu'ils y soient favorables ou non.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

Est régulièrement mentionné l'usage partiel de l'anglais, mais cette langue est dite fort mal pratiquée, utilisée essentiellement par fantaisie ou snobisme plus que par nécessité.

Enfin, si le français et d'autres langues peuvent s'infiltrer en ville et dans les canaux qui viennent d'être abordés, leur rôle à la campagne est réputé très faible.

5-2-a-iii. Exclusion de l'espagnol

Hors lycée, seuls I-1, I-3 et I-5 mentionnent spontanément l'espagnol dans le paysage linguistique marocain. I-1 ne précise pas où. I-5, on l'a déjà noté, le donne comme deuxième langue possible des Marocains. I-3 est plus précis, son origine géographique expliquant cela : « au nord on parle espagnol, ailleurs c'est le français qui est de mise »¹⁰.

Voici donc un autre minoré dans le paysage sociolinguistique marocain.

Pourtant, l'espagnol, parfois accompagné du catalan ou en interférence avec ce dernier (variétés valencienne, alicantine, elles-mêmes minorées) a pu être langue d'usage relativement fréquente jusqu'aux années soixante dans le nord-ouest du Maghreb, de l'Oranie algérienne au Gharb marocain. Il s'est agi de plus d'une langue officielle dans le cas du Maroc septentrional, colonisé par l'Espagne. Depuis, ses positions ont beaucoup régressé, principalement du fait de l'option francophonique de l'administration et de l'enseignement marocain unifiés.

Si aujourd'hui encore d'assez nombreux Marocains du Nord s'expriment relativement bien dans cette langue ils le doivent le plus souvent à leur âge lorsqu'ils ont connu le protectorat espagnol, ou aux relations frontalières, commerciales et culturelles, avec les territoires espagnols proches. La majorité des jeunes, même lorsqu'ils proviennent des villes du Nord (Tétouan, Nador, Tanger etc.), semblent généralement ne posséder que quelques bribes de cette langue, sauf bien entendu ceux qui traitent directement avec les villes de Ceuta et Melilla (Espagne).

¹⁰ Cet informateur enseigne à Nador, ville marocaine voisine de la ville espagnole de Melilla.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

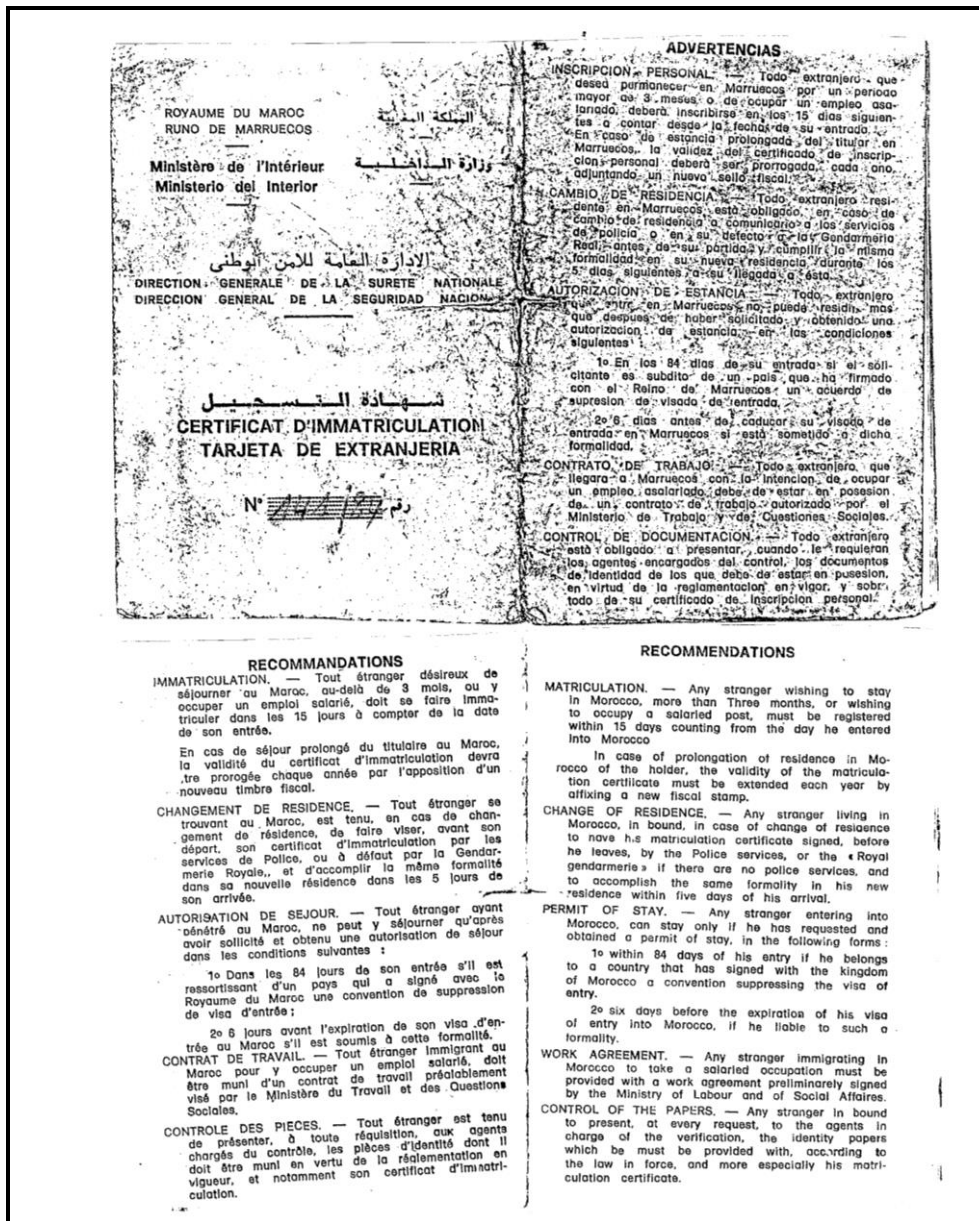


Illustration n° 2. Du plurilinguisme officiel marocain :
Une carte de séjour (carte « verte ») faisant apparaître l'espagnol et
l'anglais au côté du français (décennie 1980-1990).

Sur fond de plurilinguisme administratif (1^{ère} de couverture) se glissent trois langues européennes. L'anglais fait office de langue étrangère internationale. Pour le français et l'espagnol, l'ambiguïté est réelle. Les deux langues ont été forcément privilégiées par la décolonisation, mais elles sont aussi, logiquement, des langues de contact géographique direct avec l'Europe ou le reste du Maghreb.

5-2-b. En Tunisie

5-2-b-1. Arabe et français

Le champ est immédiatement plus restreint, et la place de l'arabe clairement soulignée.

Aussi n'est-il sans doute pas indifférent que I-8 qualifie l'arabe de « langue nationale » et le français de « langue secondaire », voire de langue du colonisateur. I-9 oppose pour sa part « langue maternelle » et « langue étrangère ». I-15 précise qu'en Tunisie particulièrement « on parle l'arabe qui est une langue maternelle, et beaucoup moins le français comme langue étrangère ».

Pour tous en effet, l'arabe est la réalité langagière première. On précise qu'il s'agit de l'arabe dialectal (I-10) ou parlé (I-11).

I-13 ajoute à ce sujet qu'il s'agit du « dialecte tunisien ». Ces variétés orales familières paraissent être utilisées à peu près partout : en ville, au travail, dans la rue, au souk¹¹ etc.

La place de l'arabe littéraire est relativement confinée. On observe sa présence au lycée, dans les journaux et à la télévision, mais dominé ici par le dialecte (I-13).

5-2-b-ii. Variété des pratiques

Comme au Maroc, le couple arabe/français (avec inversions possibles) est reformulé :

- au travail, le français pouvant dominer (I-12, I-14).
- au lycée (avec participation de l'anglais). On précise qu'est étudiée au lycée une variété écrite de l'arabe (I-10)¹².
- dans la presse écrite (I-10, I-11), mais avec domination généralement accordée au français.
- à la télévision ; dans ce secteur, la diffusion d'Antenne 2¹³ semble avoir eu pour effet de canaliser le conflit linguistique : « à la RTT, arabe parlé, mêlé à l'arabe soutenu, sur A2 le français » (I-12).

¹¹ Désignation courante du marché (< ar. *sōq*, avec voyelle intermédiaire entre [o] et [u]).

¹² On cite aussi italien et espagnol, mais plus ponctuellement.

¹³ Chaîne publique française, actuellement France 2, diffusée directement sur le territoire tunisien dans les années 90.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

1 CHAÎNE

MARDI 16 OCTOBRE 1990

<p>17.45 Coran + Météo</p> <p>18.00 Enfantsines : « Sésame, ouvre-toi »</p> <p>18.45 Bulletin régional</p> <p>19.00 Rempart</p> <p>20.00 Les informations + Météo</p> <p>20.30 Feuilleton : « Safinat el-mahaba » (dessins animés)</p>	<p>21.30 Economie</p> <p>22.15 Chansons de films, avec Tahar Melligi</p> <p>23.00 Dernières informations</p> <p>23.15 Journée mondiale alimentaire</p> <p>23.30 Invocations religieuses + Coran</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2

<p>13.40 Série : « Falcon Crest »</p> <p>14.35 Téléfilm : « La face de l'ogre »</p> <p>16.05 Feuilleton : « Des grives aux loups »</p> <p>17.00 Giga</p> <p>17.35 Des chiffres et des lettres</p> <p>18.00 Eve raconte Gabrielle Chanel</p> <p>18.15 Série : « Quoi de neuf docteur ? »</p> <p>18.45 Les Drôles de têtes, proposé par Philippe Bouvard</p> <p>19.05 Série : « Mac Gyver »</p> <p>20.00 Téléjournal (RTT)</p> <p>20.40 Les dossiers de l'écran - Film : « Virus » de Kinji Fukasaku, avec Sonny Chiba, Stuart Gillard</p> <p>Débat : « L'arsenal de la 3^{ème} Guerre mondiale »</p> <p>00.05 Edition de la nuit + Météo</p> <p>00.25 Sans frontières : L'autre musique</p>	<div style="text-align: center; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 10px;"> <h3>TV ITALIENNE</h3> </div> <p>6.55 Uno Mattina (Act.)</p> <p>10.15 Série : « Santa Barbara »</p> <p>11.00 TGI</p> <p>11.05 Film (comédie G.B 1972) : « Détective privé... même trop » de Carol Reed. Avec Mia Farrow, Topol.</p> <p>13.00 Fantastico (Bis)</p> <p>13.30 Téléjournal</p> <p>13.55 3 minutes de...</p> <p>14.00 Quark</p> <p>14.45 Dessins animés</p> <p>15.00 Chroniques italiennes</p> <p>15.30 Cinéma des jeunes</p> <p>16.00 Big !</p> <p>17.55 Aujourd'hui au Parlement (Act.)</p> <p>18.00 TGI</p> <p>18.05 Série : « Choses de l'autre monde »</p> <p>18.45 Série : « Santa Barbara »</p> <p>20.00 Téléjournal</p> <p>20.40 Série : « La Dame en jaune » avec Angela Lansbury</p> <p>21.30 Film drame : « Hôtel Colonial » avec Robert Duvall, John Savage</p> <p>23.45 Documentaire</p> <p>00.00 TGI</p> <p>00.25 Actualités.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHAÎNE MAGHREBINE

<p>20.45 Coran</p> <p>20.50 Enfantsines</p> <p>21.20 Chansons</p> <p>21.30 Téléjournal</p> <p>21.50 Météo</p> <p>21.55 De la poésie maghrébine</p> <p>22.00 Documentaire</p> <p>22.15 Chansons mauritaniennes</p> <p>22.40 Feuilleton : « Les obstacles » (Libye)</p> <p>23.35 Coran</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Illustration n° 3. Programmes de télévision en Tunisie (1990)

4 chaînes apparaissent : 2 arabophones (mais qui relaient aussi des programmes euro-américains), et 2 étrangères (RAI, Antenne 2). La RAI Uno est alors captée directement dans le nord du pays. En revanche l'installation d'Antenne 2 résulte d'une opération politique francophonique durant les années précédentes.

Si, comme on vient de l'observer, le paysage linguistique tunisien, tout en paraissant moins complexe que celui du Maroc, présente quelques points communs avec ce dernier, il offre également une particularité sociolinguistique observée par tous les informateurs avec spontanéité. C'est celle « du tourisme et des hôtels »¹⁴. On remarque alors que de nombreuses langues sont d'usage dans ce domaine, « mais c'est généralement le français, l'italien et l'allemand qui dominant (I-11).

5-2-b-iii. Exclusion de l'italien

Les cas ne sont pas totalement comparables, mais l'italien tient en Tunisie le rôle de langue romane de proximité, un peu comme l'espagnol à l'ouest. La différence fondamentale reste qu'il n'y a jamais eu colonisation italienne à proprement parler, accompagnée d'une quelconque promotion sociolinguistique de l'italien. Plus simplement, de nombreuses communautés en provenance de Sicile et d'Italie méridionale se sont installées sans pouvoir rayonner sociolinguistiquement, elles-mêmes étant très vite travaillées par la dynamique du français, langue du protectorat.

Par ailleurs, le fait que de nombreux Tunisiens soient aujourd'hui en contact avec différentes variétés italo-romanes pour des raisons professionnelles (pêche, commerce, industrie, tourisme, culture¹⁵), pour des motifs de déplacement (accès à l'Europe) ou tout simplement en raison de la réception de la RAI en Tunisie, ne semble pas modifier fondamentalement cette position. L'italien est une langue mineure aux yeux de la plupart des Tunisiens.

En effet, aucun informateur ne cite spontanément cette langue comme variété constitutive du paysage. D'autre part, chaque fois que l'occasion leur en est fournie, les informateurs se montrent relativement peu intéressés par cette langue qu'ils avouent par ailleurs très mal pratiquer.

¹⁴ Durant la période de référence, la Tunisie constitue l'une des toutes premières directions du tourisme européen organisé, comme le montre indirectement l'illustration n° 4.

¹⁵ Par exemple, durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'industrie cinématographique italienne a beaucoup investi en Tunisie. De nombreux films italiens (notamment historiques) ont été tournés en extérieurs et en studios tunisiens.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

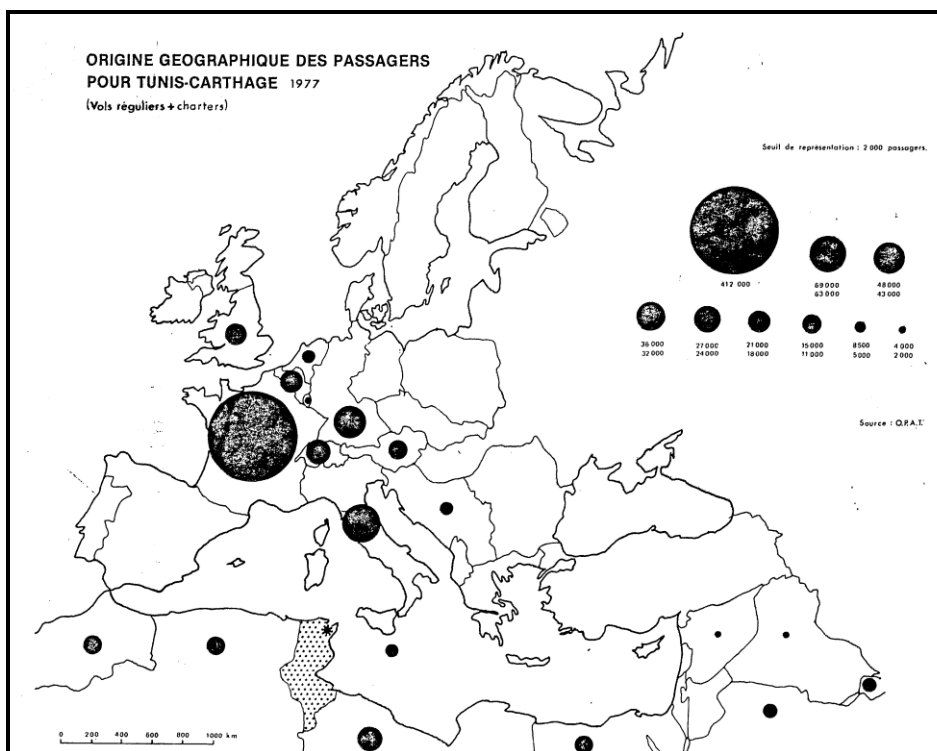


Illustration n° 4. Origine des flux, aéroport de Tunis (1977)

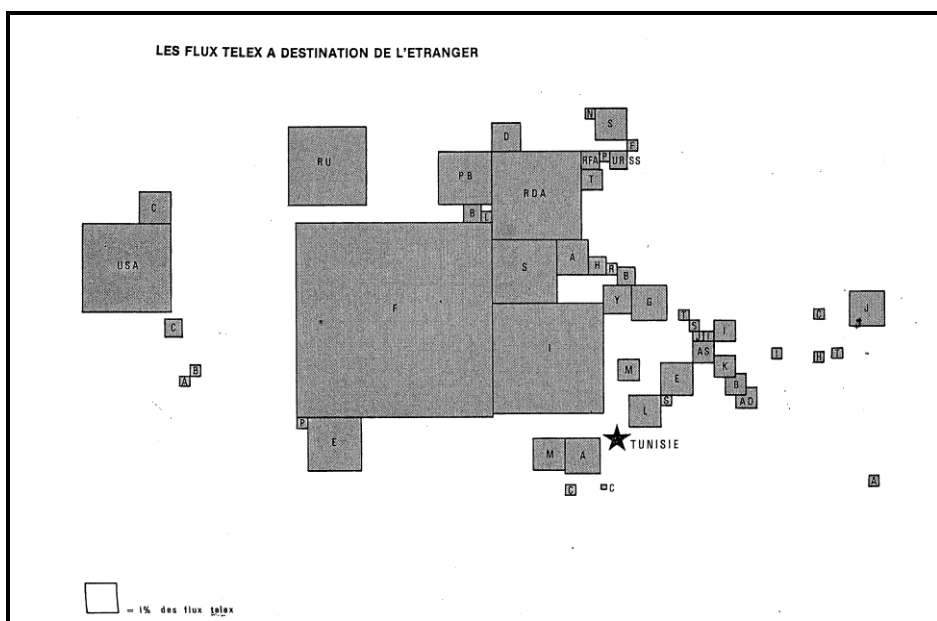


Illustration n° 4b. Flux des télex à partir de la Tunisie (même période)

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

[Illustrations de la page précédente]

Illustration n° 4

Durant la dernière partie du XX^e siècle, la Tunisie devient une destination privilégiée du tourisme européen, en plus des relations politiques avec l'ancienne puissance coloniale. La part principale des flux revient à l'Europe, avec prééminence de la France, suivie de l'Italie et de l'Allemagne. Manifestement, la France capte l'essentiel des flux à cette époque. Avec l'ouverture d'aéroports plus méridionaux et le développement des charters (Ile de Djerba par exemple), cette pression du tourisme organisé s'est accentuée par la suite et a conduit différentes langues du nord de l'Europe (comme les langues germaniques) à progresser un peu plus au sein de la population tunisienne touchée par ce contact (guides, artisans, professions hôtelières etc.), ce qui revient bien dans les enquêtes.

On remarquera également la relative faiblesse des liaisons avec le monde arabe, qui n'est pas sans incidences négatives sur l'arabophonie durant cette période. Comment pousser valablement l'arabisation quand le système économique révèle une telle polarisation européenne ?

De tels échanges, favorables à la France et à l'Europe, traduisaient en fait des relations inter-sociétales favorables à l'influence politique et sociolinguistique de la France et à un relativement bon maintien de la francophonie. Tout cela est aussi conforme au positionnement de la Tunisie bourguibienne (sur ce point, voir le chapitre 6).

Illustration n° 4b

Le volume relatif des télex confirme les observations précédentes.

Les relations commerciales de la Tunisie avec les pays magrébins ou arabo-musulmans sont relativement ténues. Elles sont en revanche plus fortes avec l'Europe où la RDA (puissance commerciale montante) et l'Italie (partenaire de proximité) se positionnent bien, de même que le Royaume Uni. Mais c'est encore la France qui s'impose dans cette manifestation des échanges commerciaux, tandis que peu de choses passent vers les voisins (pas de communication maghrébine transversale).

La place modeste des États-Unis souligne encore cette polarisation européenne, un déséquilibre issu du protectorat et que beaucoup voyaient alors comme significatif d'un néo-colonialisme français.

6. Pratique des variétés

[Dans cette section on demandait aux informateurs d'apprécier la qualité de leur pratique éventuelle des langues en présence]

6-1. Qualité des pratiques

Tous les informateurs pensent parler arabe plutôt « bien ». Certains apportent quelques précisions quant aux parlures. I-4 : « bien pour le dialectal, assez bien pour le classique », ce qui rejoint le propos de I-13 qui déclare « parler bien le dialectal et mal l'arabe littéraire, peu étudié ».

I-2 précise qu'il parle l'arabe « toujours et partout » tandis que I-4 précise qu'il parle « arabe dialectal ou berbère en famille et dans la rue ». I-9 déclare parler l'arabe « dans la majorité des cas, sauf quand je ne trouve pas le vocabulaire correspondant ; dans ce cas je suis obligé de parler français ». Le même ajoute immédiatement : « pourtant je suis arabe et je devrais utiliser au maximum ma langue ».

En contrepoint vient le propos de I-6 « pour l'arabe, je le parle, mais au cours des leçons, je ne sais pas m'exprimer ; je reste silencieuse durant toute l'heure ».

De fait, cette remarque exprime la diglossie interne de l'arabe, toujours vive, que I-13 formule ainsi : « je parle le tunisien à la maison, dans la rue, et le littéraire dans mes études ».

Généralement, les informateurs pensent pratiquer moins bien le français que l'arabe. Mais il faut souligner qu'aucun d'entre eux ne pense le parler mal. On dit au moins le parler « assez bien » (8 cas sur 15) ou « bien » (7 cas sur 15).

Les informateurs ont le sentiment de se servir régulièrement du français, à plusieurs occasions. I-1 déclare le parler « un peu partout », I-2 « en cours et partout ». Quant à I-11, au demeurant professeur d'arabe, il déclare pour sa part « parler arabe et français » au travail.

Sur le terrain des pratiques, berbère, espagnol et italien sont distancés. Évidemment, seuls les deux informateurs berbérophones déclarent parler le berbère « assez bien » (I-1) ou « bien » (I-4).

Quand l'espagnol et l'italien sont mentionnés, l'informateur fait état de difficultés. Ainsi I-1 déclare parler espagnol « très mal » et I-13 estime ne pas parler italien en dépit d'un stage de trois mois dans cette langue. I-10 déclare également maîtriser avec difficultés l'italien et

s'en servir pour certaines lectures ou encore pour suivre les émissions télévisées.

6-2. Langues non parlées

Il est rare que des langues soient non désirées, rejetées, ou qu'on y soit tout simplement indifférent. À cet égard, la plupart des informateurs convergent généralement en déclarant ne pas parler ou utiliser certaines langues surtout par défaut d'études appropriées. À peu près tous estiment que parler plusieurs langues est une source d'enrichissement.

Les langues servent à « communiquer », « dialoguer » (tous), à « enrichir l'esprit » (I-6). Elles fournissent des « instruments pour lire et comprendre ce qui se passe » (I-7). Elles permettent d'étudier, de correspondre, de travailler, de voyager. Ce sont aussi des éléments d'ouverture à l'étranger (différents informateurs). Les rares exceptions à ce véritable « goût pour les langues » affectent, il convient de le souligner, des langues purement étrangères (anglais, allemand) ou minorées/ exclues dans le paysage linguistique (berbère, espagnol, italien) ; jamais le noyau arabe/français.

Ainsi I-3 ne parle ni anglais ni berbère par indifférence, et il ajoute plus loin : « je ne parle pas berbère, je n'en ai aucune envie ». De même I-12 ne parle ni italien, ni espagnol, ni allemand, parce qu'il n'a pas étudié ces langues mais aussi parce qu'elles lui sont indifférentes.

7. Hiérarchie des langues au Maghreb et variation de l'arabe

[Dans cette section on demandait aux informateurs de comparer les langues présentes traditionnellement au Maghreb en reprenant librement différents critères dont l'utilité, la séduction, la valeur historique etc. Ces critères étaient évoqués au cours de l'entretien]

7-1. Comparaison des langues

Lorsqu'on demande aux informateurs de comparer, ils procèdent toujours et spontanément à un classement, sauf I-9, qui est donc absent du tableau.

Le tableau suivant résume ces classements :

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

	I-1	I-2	I-3	I-4	I-5	I-6	I-7	I-8	I-10	I-11	I-12	I-13	I-14	I-15
arabe	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
berbère	1	4	2	2	2	4	2	2	4	4	4	3	4	4
français	3	2	3	3	4	1	3	3	2	2	2	2	2	2
espagnol	-	3	4	4	3	3	4							
italien								3	3	3	3	3	3	3

Le critère repris par tous les informateurs est celui de « l'utilité ». D'autres critères comme « séduction » et « valeur historique » pourraient nuancer le tableau par endroits. Mais leur utilisation est très inégale et plutôt anecdotique au cours de l'entretien.

Dans l'ensemble, cette section de l'enquête montre à quel point le raisonnement sur les pratiques langagières est en réalité un raisonnement portant pour beaucoup sur ce que les langues apportent en matière de développement, de promotion sociale etc. soit à travers des observations concrètes, soit à travers des représentations¹⁶.

I-1 ne place pas l'espagnol dans son classement. Il y substitue l'anglais, classé 4. I-9 refuse et de comparer, et de classer. I-13 classe ex aequo le berbère et l'italien en dernière position ; et I-8 le français et l'italien. I-10 et I-11 introduisent différents critères de classement.

Le classement au sein du tableau correspond donc principalement au critère « utilité ». Mais, par exemple, I-10 juge l'italien plus séduisant que le français et que l'arabe, ce qui ne l'empêche pas de le déclarer moins utile. Pour le même, la valeur historique replace le berbère en 2. À ce sujet, I-10 et I-11 adoptent le même classement : 1-arabe, 2-berbère, 3-français, 4-italien, cette séquence opposant nettement pôle national (arabo-berbère) et pôle roman.

Enfin, I-11 (suivant l'argument de la « séduction ») classe : 1-français, 2-italien, 3-arabe, 4-berbère.

On voit bien que l'arabe occupe généralement la première place et cela n'a rien d'étonnant. Quand cette place lui est ravie (ce qui est rare), c'est soit par le berbère, soit par le français. Ce dernier, quoiqu'on fasse et quoi qu'on dise, colle donc constamment et

¹⁶ Manifestement, un informateur qui ne veut pas classer l'espagnol et le remplace par l'anglais, exprime la montée du sentiment maghrébin qu'à terme l'anglais devra/devrait jouer un rôle plus important au Maghreb. De telles représentations positives ou négatives doivent s'infiltrer dans le classement du tandem arabe/français (en la matière il y a ce que l'on observe ou que l'on croit pouvoir observer, mais aussi ce que l'on souhaite).

fonctionnellement à l'arabe dans les perceptions et représentations, le couple s'impose comme une donnée normale du terrain. Il faut le souligner à une époque où les pouvoirs publics tentaient de convertir le français en pure langue étrangère.

Ce secteur de l'enquête confirme en outre la minoration presque unanime du berbère. Mais le berbère est effectivement moins mal jugé au Maroc qu'en Tunisie. En Tunisie toujours, le noyau arabe/français est plus nettement posé comme véritable « moteur » du paysage linguistique.

On peut à ce stade émettre l'hypothèse que le paysage linguistique tunisien représente, durant cette période, une position avancée du paysage linguistique maghrébin, en particulier marquée par l'élimination « fonctionnelle » du berbère, par une définition exacerbée du bilinguisme arabo-français et par une grande homogénéité des jugements de valeur, correspondant elle-même à une relative simplicité du marché linguistique dans cette partie orientale de l'Afrique du Nord.

7-2. Variation de l'arabe

Dans leurs propos les informateurs répercutent bien la diglossie « interne » de l'arabe en identifiant généralement les deux pôles :

- de l'arabe « littéraire » (ou « classique », ou « scolaire »)
- de l'arabe « dialectal » (ou « maternel »).

Ils paraissent également conscients des phénomènes de variation géographique de l'arabe. Mais l'échelle d'observation peut varier. Ainsi I-8 déclare que « les Maghrébins ne parlent pas tous le même arabe, mais les Tunisiens oui », propos par ailleurs contredit.

Ceci revient à définir des macro-cadres de la variation de l'arabe maghrébin : Maroc vs. Algérie vs. Tunisie.

Le plus souvent pourtant, les informateurs reconnaissent une variation de l'arabe dialectal dans chacun des pays.

Ainsi voit-on un informateur marocain opposer la manière de parler des gens de Tanger à celle des Fassi(s) « ou même des Meknassi(s)¹⁷ ». En Tunisie, c'est l'opposition Nord/Sud qui semble

¹⁷ Habitants de Fès et Meknès.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

tout d'abord frapper (I-10), éventuellement combinée à une subdivision (moins nette) Est/Ouest ; on juge alors quelque peu divergente une bande frontalière à proximité de l'Algérie (I-13). Cet informateur ajoute une remarque intéressante : « souvent, les dialectes différents des parlers du nord sont raillés », ce qui revient à poser la prépondérance et la pression sociolinguistiques du tunisois, relativement normale dans un pays extrêmement centralisé.

À propos de l'arabe dialectal, on précise ce qui suit :

a- les divergences sont des divergences « d'accent » (I-7), ou encore de « prononciation » (I-2). Les Tunisiens en particulier prennent volontiers le dialectal marocain comme repère : un Marocain se reconnaît assez facilement...

b- peuvent s'y ajouter des différences de « vocabulaire » (I-3), ou même de « signification » (I-11, I-12).

c- pour certains, les divergences d'accent l'emportent sur les divergences lexicales, jugées « rares » (I-8).

d- il y aurait également des différences de « construction », sans qu'on précise lesquelles (I-10).

Les informateurs paraissent donc unanimes quant au niveau principal de la variation, d'ordre phonétique et prosodique. On ajoute que les différences de mots ne font pas barrage. Tout au plus, combinées aux précédentes, permettent-elles de repérer la provenance d'un locuteur maghrébin.

A part I-10 (qui par ailleurs cite des cas de variation lexicale mais pas de variation de construction), on semble peu sensible à une variation syntaxique de l'arabe maghrébin.

Enfin, et c'est sans doute le plus important, on estime que la combinaison de ces différents principes de variation ne parvient pas à altérer l'intercompréhension fondamentale.

8. Langues extérieures

[Les langues qui précèdent sont des langues qui, à des degrés divers et avec des conditionnements géographiques et historiques divers, sont fonctionnelles ou l'ont été il y a peu (espagnol et surtout italien). Dans la section qui vient, on teste toute une série de langues vraiment « étrangères » au Maghreb. On a dans la liste soumise aux informateurs des langues aussi diverses que l'anglais, le russe, l'hindi, le japonais etc., outre les langues européennes déjà présentes au Maghreb]

La rubrique vise principalement à apporter quelques compléments concernant le français, les langues européennes et, plus généralement, les langues réputées « extérieures » au Maghreb. C'est pourquoi on a ainsi proposé une variété « égyptienne » de l'arabe, bien diffusée par le cinéma et la télévision. Au Maroc, outre diverses langues d'Europe et d'Asie, l'hébreu était proposé aux informateurs.

En ce qui concerne les alinéas a, b, c, d (ci-après) des recoupements sont possibles, mais il n'y a pas superposition pure et simple. On peut en effet aboutir à des observations ou des classements différents dans chaque cas.

8-1. Importance des langues

Le phénomène le plus notable est certainement la progression de l'anglais dans la représentation de l'avenir du pays¹⁸.

Sur 15 informateurs, deux affirment que seul importe l'arabe pour le pays. Sur les treize autres qui acceptent d'évoquer ces différentes langues, neuf déclarent fondamental l'anglais, seul (6 cas) ou accompagné (3 cas).

Ce jugement est souvent accompagné d'un raisonnement global (« langue internationale », « numériquement la mieux représentée », « économiquement la plus utile ») ou, plus rarement, d'une limitation thématique. Ainsi, pour I-14, « c'est l'anglais, surtout en technologie ». Parmi d'autres propos, on peut sélectionner sur ce point celui de I-3 : « langue vivante, universelle, utilisée dans les pays les plus développés. On peut en tirer plusieurs profits : scientifiques, politiques, industriels. Si d'autre part, j'apprends correctement

¹⁸ La possibilité étant offerte, quelques informateurs distinguent intérêt collectif et intérêt personnel. Ainsi, I-13, I-14 et I-15 déclarent tous que le français est important pour leur avenir professionnel, tout en proposant l'anglais pour le pays.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

l'anglais en connaissant déjà le français, je n'aurai jamais de difficultés où que je sois... ».

Anglais : 9 cas ...

dont -6 cas exclusif : 1 au Maroc (I-3)

5 en Tunisie (I-9,11,13,14,15)

-3 cas combiné, avec français et espagnol (I-2)

avec français et russe (I-4)

avec français (I-10)

Français : 6 cas...

dont -3 cas exclusif : les 3 au Maroc (I-1,6,7)

-3 cas combiné, avec anglais et espagnol (I-2)

avec anglais et russe (I-4)

avec anglais (I-10)

Espagnol : 2 cas...

dont -1 cas exclusif, au Maroc (I-5)

-1 cas combiné, avec anglais et français (I-2)

Russe : 1 cas, combiné avec anglais et français (I-4)

Citations des langues étrangères

Le français est spontanément cité six fois, trois fois seul et trois fois accompagné.

On peut voir qu'en dehors du couple anglais-français, peu de langues s'infiltrent ici. L'espagnol réussit toutefois à être jugé « langue étrangère » la plus importante pour le pays (I-5), essentiellement du fait que l'Espagne est le partenaire européen le plus proche. De même, I-2 le situe dans un noyau d'importance, au côté de l'anglais et du français.

Un seul informateur (I-4) cite le russe, en combinaison.

En cas de combinaison, l'ordre général est repris. Ainsi, sur 3 cas d'association, l'anglais est cité en premier deux fois. Cet ensemble anglais + français précède lui-même l'espagnol, qui précède enfin le russe.

Le synopsis semble confirmer le clivage Maroc-Tunisie déjà observé.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

En premier lieu, l'éventail des langues étrangères proposées reste plus large au Maroc (4 langues), et le français s'y maintiendrait mieux (cf. les 3 cas d'exclusivité observés). En Tunisie, en revanche, seul est mentionné le groupe anglais + français ; en particulier, l'italien n'est jamais cité. L'échantillon tunisien apparaît donc immédiatement plus « réducteur ».

Ces éléments plaideraient pour l'hypothèse d'un « avancement » du paysage linguistique tunisien. Il semblerait en effet que la situation linguistique tunisienne, suffisamment simple et nette, soit pour cette raison et pour d'autres qu'il faudrait ultérieurement préciser¹⁹, en mesure de céder à la pression économique, culturelle et linguistique de l'anglophonie.

Au fond cinq informateurs sur huit « souhaitent » ou « voient » l'anglais dans un avenir proche. Si l'on observe d'autre part que deux informateurs (I-8 et I-12) insistent sur le caractère irréversible de l'arabisation, on peut conclure que le français, « à demi-défendu » par I-10, pourrait être en voie de minoration voire d'exclusion à plus ou moins long terme.

8-2. Séduction

On ne présentera ici que quelques discordances.

I-2, qui déclare importantes pour le pays trois langues européennes (anglais, français, espagnol), avoue par ailleurs « adorer l'égyptien, à titre personnel ». Dans le même ordre d'idée, I-4 juge « la musicalité de l'arabe supérieure à celles des autres langues »²⁰.

En Tunisie, I-10 se dit « attiré par italien et par l'anglais » mais ne juge important que l'anglais.

Le français, minoré dans l'alinéa précédent, occupe ici une position relativement solide. Il est jugé « agréable et facile » dans 8 cas sur 15 (contre 5 cas pour l'anglais, 1 cas pour l'espagnol et 1 pour l'italien).

Ce sont plutôt cette fois les Tunisiens qui émettent ce type de jugement. L'association fréquente des qualificatifs « agréable » et « facile » est intéressante. Elle semble indiquer que pour une majorité de Maghrébins, en pleine conscience (mais aussi à leur insu pour

¹⁹ Voir plus bas : *Éléments d'interprétation*.

²⁰ On verra dans le tableau de classement qui achève cette rubrique, que 3 informateurs (dont I-4) sont gênés par le fait de devoir exclure l'arabe. D'où une affirmation verbale de la primauté de l'arabe, en quelque sorte liminaire.

certaines) le français est reçu comme familier, allant presque de soi. Ceci paraît bien résumé par I-9²¹, qui répond ici : « le français, c'est inné ». C'est dire qu'au-delà de propos volontiers tendus (français langue étrangère, langue coloniale etc.), les Maghrébins n'accordent pas dans les faits à cette langue un statut de langue étrangère, sans néanmoins lui accorder (pour des raisons historiques, morales et religieuses) le statut de langue nationale.

8-3. Classement des langues extérieures

On peut observer qu'en règle générale les langues extérieures sont rejetées à travers quatre catégories principales.

8-3-a

Les langues d'Asie, ou langues géographiquement excentrées (plusieurs rejets du chinois, du japonais, de l'hindi). On ajoute généralement que ces langues sont d'intérêt négligeable géopolitiquement, ou bien qu'elles sont jugées « difficiles »²².

8-3-b.

Les langues des pays de l'est. On reproche au russe d'être difficile et de ne servir à rien aujourd'hui.

8-3-c.

Certaines langues ou variétés de langue sémitiques.

L'hébreu est relégué en fin de classement. Outre son caractère local, on peut présumer que des facteurs idéologiques et politiques bloquants entrent dans ce jugement à cette époque. On remarque d'ailleurs que l'un des informateurs ne le maintient pas dans le classement.

L'égyptien est également rejeté, moins que le précédent toutefois. On peut ainsi reconnaître la ligne de faille Maghreb-Machrek, les variétés orientales de l'arabe s'avérant fort peu prises en compte, parfois stigmatisées.

²¹ Voir en 6-1 les propos complémentaires de cet informateur.

²² On pourrait penser que les films hindous et égyptiens, abondamment diffusés en Afrique du Nord, favorisent l'admission de la langue ainsi véhiculée. Ce n'est pas le cas semble-t-il. Le public maghrébin consomme ainsi largement des produits culturels qui sont parallèlement stigmatisés ou du moins minimisés. Le jugement sur les langues associées à ces produits va de pair.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

8-3-d.

Les langues d'Europe occidentale sont globalement « proches » des témoins. On peut certes rejeter allemand, espagnol, italien, à un degré moindre que les langues ou variétés des groupes précédents. Des trois, c'est tout de même l'allemand qui est jugé le plus négativement (3 citations contre 2 pour l'espagnol et 1 pour l'italien).

Voici quelques repères chiffrés concernant 4 langues « extérieures ».

Le japonais est rejeté 10 fois, le russe 9, l'hindi 6, l'égyptien 4.

Ces rejets ne peuvent guère être considérés comme aléatoires, à une époque où les systèmes politiques et sociaux correspondant à certaines de ces langues jouissaient d'une bonne cote pour une partie au moins des opinions publiques marocaine ou tunisienne. Que le Japon soit alors vu comme une puissance d'avenir incontournable par beaucoup et l'URSS comme une norme essentielle par certains, ne rendait pas les langues de ces deux ensembles attractives pour autant²³.

8-3-e. Tableau de classement

Le tableau suivant rapporte les différents classements proposés.

Observations :

L'hébreu n'était proposé qu'au Maroc (dans une période tendue), l'italien en Tunisie. Le chinois n'était pas proposé du tout ; sa mention résulte donc de la volonté des informateurs et donc, probablement, de l'intérêt possible de certains informateurs pour cette civilisation et cette langue²⁴.

Hormis les trous que cela implique dans le tableau, les informateurs peuvent effectuer un choix dans l'éventail proposé. On peut alors présumer qu'ils éliminent d'eux-mêmes des variétés qu'ils ne jugent pas indispensables, et pour des motifs qu'ils ne précisent pas nécessairement. Ils peuvent aussi tout simplement oublier de reprendre une proposition de l'enquêteur.

²³ À la fin des années 80, un stéréotype de l'information nationale et internationale concerne le « miracle [économique] japonais ». Par ailleurs, de nombreux militants politiques, étudiants notamment, sont aussi très proches de positions pro-soviétiques, au Maroc notamment. On pouvait donc prévoir raisonnablement certaines formes d'attrance ou d'intérêt géopolitique dans ces directions, qui ne se manifestent donc pas.

²⁴ Cette propension n'a fait que se préciser par la suite, mais elle paraît donc à peine amorcée et fragmentaire à l'époque.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

	I-1	I-2	I-3	I-4	I-5	I-6	I-7	I-8	I-10	I-11	I-12	I-13	I-14	I-15
Anglais	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	4	1
Français	1	2	2	2	3	1	2	2	2	2	1	2	1	4
Espagnol	3	3	3	-	2	3	3	4	5	5	4	4	3	8
Italien	-	-	-	-	-	-	-	3	4	4	3	7	2	2
Allemand	6	4	4	4	4	4	4	-	3	3	5	3	-	3
Russe	4	5	5	3	6	5	6	5	6	6	6	5	6	5
Hébreu	9	9	8	-	7	8	5	-	-	-	-	-	-	-
Egyptien	5	6	-	-	-	-	-	7	-	7	9	8	7	7
Hindou	-	-	7	-	8	7	-	8	8	9	8	9	8	9
Chinois	7	7	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-
Japonais	8	8	6	5	5	6	7	6	7	8	7	6	5	6

I-9, fidèle à sa logique propre ne veut pas classer. D'autre part, trois informateurs répugnent à exclure l'arabe de l'ensemble testé, et le font précéder (I-1, 2, 8).

À cette réserve près, le tableau confirme les principales observations faites dans cette section.

Tout d'abord l'existence d'un eurocentrisme marqué : les langues d'Europe occidentale dominent nettement et font partie de l'environnement immédiat du Maghreb. Ensuite, dans ce lot prioritaire, on repère bien entendu la mise en place d'une concurrence anglais-français qui pourrait à terme tourner en faveur du premier. On remarquera sur ce point que le français talonne l'anglais dans ce tableau. L'explication principale est que dans cette rubrique les informateurs étaient libres de panacher les critères : les aspects « séduction », « utilité actuelle » etc. sont donc probablement venus au secours du français, même si on l'a vu plus haut nettement bousculé pour ce qui concerne l'« importance » globale accordée aux langues.

9. Domaines d'emploi

[Cette section visait à faire dire aux informateurs quelles étaient les langues observées ou requises dans un certain nombre de champs technologiques, sociaux et culturels, champs indiqués dans les différents alinéas]

Dans les domaines proposés, l'arabe et le français se retrouvent de manière presque exclusive. Seul l'anglais parvient à s'introduire en « sciences et technologie », avec 8 citations. Cela confirme les observations faites plus haut en 8-1. Par ailleurs, et dans les mêmes

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

domaines I-4 cite le russe, mais le cas est vraiment isolé²⁵.

On notera enfin que le berbère, soumis aux informateurs, n'est cité dans aucun des domaines observés. Tout caractère officiel ou culturel lui est donc dénié.

9-1. Sciences et technologie

L'arabe est à peu près absent (aucune citation). Du moins seul. Car un informateur (I-1) cite ensemble « l'arabe et le français pour les sciences et la technologie ».

Il y a donc ici 14 citations pour le français, 8 pour l'anglais et une pour le russe, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut.

9-2. Religion

Comme on pouvait s'y attendre l'arabe est exclusif dans cette rubrique (15 citations au total).

9-3. Lettres

L'anglais fait une apparition timide avec une citation (I-10).

Dans ce domaine c'est l'arabe qui domine globalement, avec 6 citations pour l'arabe seul, contre 2 pour le français seul.

Le combiné « arabe et français » est cité 5 fois. On reconnaît donc l'existence d'un certain bilinguisme littéraire largement fondé par les schémas éducatifs du Maghreb.

9-4. Arts

Situation très voisine de l'alinéa précédent. 5 citations pour l'arabe seul, 2 pour le français seul, 4 pour « arabe et français ». Une citation isolée de l'anglais.

9-5. Philosophie

Ce domaine scolaire et universitaire est anciennement arabisé.

C'est pour cette raison sans doute que l'on a 7 citations de l'arabe seul, contre 1 pour le français seul et 3 pour « arabe et français ».

9-6. Administration

Isolé, le français domine très légèrement : 6 citations contre 5 pour l'arabe. D'autre part « arabe et français » sont cités 3 fois ensemble. Marocains et Tunisiens perçoivent donc, à l'époque, l'administration

²⁵ Ce qui rejoint les remarques faites plus haut à propos du russe (8-3-b).

nationale comme bilingue²⁶.

9-7. Armée

Dans ce domaine, l'influence du français est réputée importante. Les informateurs le confirment, avec 6 citations contre 3 pour l'arabe. On cite d'autre part 2 fois « arabe et français ». Un seul informateur se réfère clairement au « mélange français-arabe » (I- 1). I-14 enfin ajoute une citation pour l'anglais²⁷.

9-8. Bilan

Cette rubrique, dans l'ensemble, n'apporte pas de points de vue vraiment nouveaux par rapport aux représentations les plus communes au sein du paysage linguistique maghrébin durant cette période. Mais elle est en cela particulièrement intéressante.

À l'époque des enquêtes, en effet, l'arabe n'est pas jugé en mesure de concurrencer fondamentalement les langues européennes (français en premier lieu) en ce qui concerne notamment la technologie et les sciences pures.

D'autre part, l'arabisation « réelle » de l'administration et de l'appareil d'État reste très partielle, le français s'y maintenant relativement bien dans les faits.

Dans le domaine général des lettres et des arts enfin, la position de l'arabe semble meilleure, bien que les informateurs paraissent admettre qu'il existe réellement un bilinguisme.

Enfin, l'exclusivité de l'arabe en matière religieuse se conçoit parfaitement (avec exclusion du berbère), ce que I-2 formulait ainsi dans la rubrique précédente : « L'arabe passe avant les autres, car c'est la langue du Coran ».

²⁶ Il faut sans doute distinguer juridiction linguistique et bilinguisme de fait dans la plupart des cas. Dans le détail, les situations peuvent en effet être très différentes : l'arabisation semble ainsi moins avancée dans certains ministères (par exemple PTT) que dans d'autres (par exemple Ministère de l'Intérieur). Mais les informateurs portent semble-t-il un jugement d'ensemble qui reconnaît une véhicularité indiscutable du français.

²⁷ Les armées nationales sont originellement, historiquement, liées à l'armée française. Cette origine fut ensuite entretenue par une importante coopération, notamment visible au Maroc. Il en résulte que les fondements terminologiques et techniques donnent une place importante à la langue française, non sans incorporation progressive de l'anglais (nouvelles formes de coopération [avec les États-Unis], nouveaux matériels etc.).

10. La « normalité » du paysage linguistique

[Cette section visait à faire dire aux informateurs s'ils considéraient le paysage linguistique et les alternances langagières constatées comme normaux ou non. Le fait notamment que deux langues se partagent l'officialité mais aussi les pratiques quotidiennes leur paraît-il acceptable, respectable, utile, anachronique etc. ?]

10-1. Normalité du paysage

À cette première grande question, les informateurs répondent massivement que la situation est normale (12 informateurs sur 15). On précise généralement : « pour des raisons historiques », « à cause de la colonisation » (I-4, 10, 12). Une justification fréquente est, tant pour le Maroc que pour la Tunisie, le fait qu'il s'agit d'un « carrefour des civilisations », d'un « point de rencontre des cultures » etc. En Tunisie en particulier, on insiste sur « la proximité de l'Europe et l'importance du tourisme pour l'économie nationale » (I-13).

Sur les trois informateurs qui jugent la situation « anormale », un seul s'explique, en déclarant : « on doit avoir une langue officielle originale contre [sic] le bilinguisme » (I-1).

Mais cette réserve se retrouve aussi, plus nuancée, chez les partisans de la « normalité ». Ainsi, I-15 qui précise : « mais il est un peu choquant, dans un pays arabophone, de voir l'arabe réservé à des domaines restreints et de promouvoir des langues étrangères dans l'administration et la gestion par exemple ». Plus simplement, I-7 répond : « oui, mais tout le monde aime l'arabe, car c'est la langue du Coran ». C'est sans doute I-3 qui donne la version la plus chaleureuse de la « normalité » en concluant : « si le plurilinguisme n'existait pas, il faudrait le créer ».

Enfin, la rubrique permet à I-10 d'élargir en prenant l'exemple de l'Algérie « où on parle le français plus que l'arabe, à cause de la colonisation. Ceci explique le projet tendant à imposer la langue arabe dans tous les domaines : études, affichages, colloques etc. »

Cette rubrique laisse à penser que l'on accepte généralement la complexité relative du paysage linguistique du Maghreb. Le rejet pur et simple est rare, qu'il soit fondé sur l'idéologie ou l'agacement. En revanche un sentiment de frustration ressort assez régulièrement à l'idée que l'arabe puisse être minoré d'une manière ou d'une autre

alors qu'il est par ailleurs identifié comme langue d'État.

10-2. Suppressions et promotions

[Peut-on/faut-il trancher ? supprimer des langues à terme ? Doit-on intervenir et normaliser le paysage dans une direction de simplification qui pourrait être utile à tous ? Autant de questions évoquées avec les informateurs dans cette section.]

L'échantillon est plus homogène encore. Dès lors que dans la rubrique précédente les informateurs jugent la diversité normale au Maghreb, de manière assez cohérente ils disent qu'il faut l'accepter sans chercher à modifier fondamentalement l'offre, mais en redonnant toutefois sa légitimité à l'arabe. Que l'on juge la situation normale ou non, tous sont d'accord pour déclarer qu'il ne faut rien retrancher.

Certains ajoutent même qu'il faut penser à promouvoir d'autres langues, ce qui ne manque pas d'interloquer et souligne, à cette époque du moins, une forme d'appétit pour les langues au Maghreb. Ainsi, I-9, par ailleurs peu suspect de francophilie au vu de l'ensemble de ses positions, déclare : « il n'y a pas de limites pour apprendre » et tient à citer sur ce point un « hadith du prophète » suivant lequel « il faut parler aux autres avec leurs langues ».

On déclare en général que « toutes les langues sont instructives, enrichissantes » qu'elles rendent aisée la communication internationale des Maghrébins et que « c'est par la communication que l'on peut évoluer » (I-14).

Le thème de la promotion des langues étrangères s'accompagne en même temps d'une inquiétude déjà mentionnée en ce qui concerne l'arabe.

I-10 déclare ainsi : « il ne faut pas éliminer les langues étrangères, au contraire il faut les promouvoir, bien sûr sans négliger l'arabe qui est la langue officielle ». Et I-7: « il faut définir l'arabe et le français comme deux langues fondamentales (ou l'arabe et l'anglais). L'arabe c'est notre langue, c'est notre religion. Le français (ou l'anglais) est une langue qui permet de s'ouvrir à l'extérieur »²⁸.

En accord avec certaines options de la politique scolaire, les dépassant parfois, certains informateurs reprennent le cadre binaire langue maternelle/nationale vs. langue étrangère, ce que I-5 formule ainsi : « il faut enseigner aux élèves l'arabe comme première langue, et les autres comme secondaires ».

²⁸ Réapparaît ici la problématique abordée en 8, celle de l'avancée relative de l'anglais durant cette période.

Aucun informateur ne semble souhaiter une arabisation totale. Le seul « non » franc dans l'alinéa précédent (I-1) est par exemple complété par un refus de toute élimination. En réalité, un propos porte sur l'arabisation, mais de manière négative. C'est celui de I-13, qui, à maints égards, résume les autres : « certains préconisent l'arabisation totale de l'enseignement. Je ne pense pas qu'un enseignement exclusif en langue arabe apporte une solution à nos problèmes. Il faut chercher les causes ailleurs, et les solutions aussi ».

11. Éléments d'interprétation

L'étude ici présentée s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la nature et les mécanismes du « paysage linguistique ». Ce terme, relativement peu employé en linguistique, n'est pas le strict équivalent des termes concurrents de « situation linguistique » et de « marché linguistique », employés ici-même. De ces deux derniers, c'est le deuxième qui paraît le plus satisfaisant dans la mesure où il introduit échange et hiérarchie économique des usages linguistiques dans un système de fonctionnalité et de cotation relative.

Le premier, en revanche, représente plutôt un compromis entre linguistique dominante des années soixante et sociolinguistique émergeant à cette époque. Ce qui est fâcheux, c'est que la nature même du regard porté dans l'option « situation linguistique » est généralement réductrice, l'objectif essentiel étant de livrer un instantané représentatif des répartitions d'usages à une époque donnée (primat de la synchronie) et dans un lieu donné (absence de vision géographique systémique), sans tenir compte des antécédents et des potentialités (à venir du système), sans tenir compte davantage des opinions des partenaires réels (les individus), engagés dans cette « situation ». Ceux-ci sont essentiellement traités comme passifs, et l'on retire l'impression que chacun subit sans pouvoir contrôler d'une manière ou d'une autre le changement.

En réalité le concept de « situation linguistique » n'est pas adapté à la dynamique des langues et aux contacts, par définition mobiles et transitoires. Le cas du Maghreb, où précisément les composantes sont relativement complexes, voire fugaces et volatiles, où les interactions sont fondamentalement différentes en fonction des groupes sociaux ou des thématiques (voir la rubrique précédente), souligne bien cette

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

inadaptation. Face à ce genre de données, la « situation linguistique » ne conduit en fin de compte qu'à une simplification et plus justement encore à une vitrification des réalités.

La qualification de « paysage linguistique » (ou sociolinguistique) implique quant à elle mouvement et participation. Certes le paysage linguistique, comme le paysage physique, n'est jamais qu'une tranche visible d'un seul coup d'œil et d'un point de vue donné, mais on ne saurait se satisfaire de cette contrainte.

Dans le paysage linguistique la position des éléments les uns par rapport aux autres ne s'explique que par référence aux fonctionnements du paysage passé et aux opinions intégrées par les partenaires. D'autre part, en changeant de point de vue, il est probable que le paysage apparaîtra différemment, ce que savent très bien les géographes mais aussi les ethnométhodologues²⁹. C'est pourquoi il est très important d'être attentif aux propos tenus sur les langues et variétés des langues en présence, tout particulièrement dans des zones de turbulence linguistique comme le Maghreb.

À terme, ce thème du paysage linguistique, sur lequel nous reviendrons à d'autres occasions, conduit à une linguistique de réunification. Il revient (pour les dépasser) sur les dichotomies usuelles : *synchronie* vs. *diachronie*, *interne* vs. *externe*, *collectivité* (= langue) vs. *individu* (= parole).

La dernière de ces trois jonctions, notamment, autorise dans son principe le point de vue prospectif que nous suivons. Le travail, basé sur un sondage ne révèle certes que des « tendances », l'échantillon étant réduit. Mais ce que dit un individu renvoie immédiatement à la genèse du groupe social dans lequel il figure, aux conditionnements historiques et politiques, révèle également sa volonté d'agir sur le système, pour ténue qu'elle puisse paraître d'un point de vue global.

²⁹ Sans développer davantage, le texte et l'approche ne sont pas étrangers aux travaux d'onomastique pyrénéenne que l'auteur menait depuis plusieurs années (Manzano 1987), en relation avec différents chercheurs en géosystème, qui renouvelaient à ce moment l'interprétation du paysage physique. Par ailleurs, le lien avec l'ethnométhodologie est puissant (variation des perceptions et des discours en fonction des points de vue). On voit bien ici que chacun perçoit et segmente le paysage d'ensemble à sa manière, révélant ce qu'il est, comment il voit les faits, et comment il envisage éventuellement leur inflexion.

Plurilinguisme en Tunisie par Hédi BALEGH

A bien réfléchir (et il faut réfléchir quand on aborde cette question importantissime), nous sommes riches en langues, comme on dit riches en terres ou en puits de pétrole. Riches comme Crésus ! Mais théoriquement. Car en pratique, nous sommes plus démunis que Job : maigres résultats scolaires, production culturelle qui bat de l'aile, langue de bois, ou idiome francarabé.

C'est de notre faute. Nous ne savons pas gérer notre patrimoine linguistique. En flagrant déficit de mauvaise gestion d'un autre patrimoine, mais le plus précieux, celui de la langue.

En fait, nous avons aujourd'hui trois patrimoines : celui de l'arabe parlé, de l'arabe classique et du français.

ture très laborieuse, enseignement extrêmement coûteux et résultats inversement proportionnels à ces dépenses et à ces efforts.

Quelles sont ces richesses ? Et comment faudrait-il les gérer ?

D'abord, l'arabe parlé, la langue charnelle du pays. C'est notre patrie dont chaque mot est pour moi, et pour tous mes compatriotes conscients ou inconscients, comme un empan (chber) de la terre de Tunisie proprement dite. On ne peut pas encore faire fi de cette patrie des mots-là, de la langue réellement maternelle. Dénaturés, nous serons.

Il y a aussi l'arabe classique, mon autre non moins chère patrie, politique aussi, intellectuelle et spirituelle

Prusse, Christine de Suède, etc. faisaient un pont d'or aux Français et à leurs grands écrivains. Diderot, Voltaire, Descartes pour qu'ils vissent chez eux leur apprendre la langue de la Cour de Versailles... Et chez nous, aujourd'hui n'importe quel petit Tunisien de nos villes ou de nos campagnes les plus reculées a la chance de l'apprendre et d'accéder ainsi à la sensibilité et à la technologie du XXème siècle. Jadis, les Français, colons, nous ont pris nos « henchirs... ». C'est des « henchirs » culturels, les meilleurs, que nous leur avons pris aujourd'hui (Molière, Hugo, les philosophes des Lumières, etc.) et que nous exploiterons si nous savons y faire... Mais voilà ! jusqu'à présent

Une richesse mal gérée

cais. Sans compter l'apport d'autres langues étrangères pour le Tunisien qui, par atavisme, en ce carrefour des civilisations, a toujours été réceptif aux langues des autres à tel point qu'il brade la sienne propre.

Aujourd'hui, il ne faut plus rien brader. Il faut faire feu de tout bois. Aucune langue, assurément, n'est de trop, à dédaigner ou à soupçonner. On a sacralisé. Car la langue en dehors des lieux de culte est essentiellement un phénomène humain, un lien entre les hommes, un outil de communication et de culture.

Faute d'avoir compris cela à temps, nous n'avons pas su exploiter nos richesses. Nous avons été punis par l'organe avec lequel nous avons péché : rapports faussés, cul-

aussi, d'un autre niveau très respectable, vénérable même, qui me lie à ma religion, à l'une des plus prestigieuses civilisations qui a le plus marqué mon pays, qui nous lie aussi, cette langue immortelle, à un passé lumineux, frappé pendant de longs siècles par la décadence (il faut en tenir compte !), et à tout le monde arabe si proche de nous. Un trésor, cette langue, le mot n'est pas de trop, à exploiter continuellement au maximum...

Et le français ? Là, je serai bref et allusif. Nous ne connaissons pas notre chance. C'est la langue que naguère, tenaient à apprendre les rois, les princes et les grands d'Europe et d'autres continents. La grande Catherine II de Russie, Frédéric II de

nous n'avons pas su y faire. Les rapports sont conflictuels entre les trois langues. Et il n'y a pire conflit que les conflits linguistiques. Il y a perte d'argent, d'énergie et surtout blocage.

Les rapports ne doivent plus être conflictuels mais complémentaires. Une coexistence pacifique entre les trois langues. Chacune anra sa juste place et sa fonction : locale, interarabe et internationale. Exactement comme pour l'argent : des dinars, des devises et les lourdes pièces d'or de l'arabe classique à monnayer. Est-elle à dilapider, cette fortune ? Non ! Et pourtant, c'est ce que nous sommes en train de faire. Lourde, très lourde sera alors bientôt la note.

H. B.

Illustration n° 5. Hédi Balegh (Ecrivain et universitaire tunisien)

Un défenseur de la francophonie et de l'arabe populaire, dont différents articles ont paru dans la Presse de Tunisie (comme ici), quotidien francophone. Ses idées, bien diffusées durant les années 90, recourent différents propos ordinaires des informateurs et rejoignent diverses préoccupations pan-maghrébines : emplacement et rôle culturel du français, reconnaissance statutaire de l'arabe parlé, valeur historique et spirituelle de l'arabe classique, recherche de complémentarité entre les usages etc.

11-1. Une diglossie « alternative »

Du concept de diglossie, partiellement fondé sur des paysages linguistiques romans (Occitanie, Catalogne, Corse etc.)³⁰, on peut retenir le thème du rapport de force entre usages, qui s'applique en partie au Maghreb, mais pas totalement.

C'est sous l'angle de l'affrontement entre français et arabe, d'une sorte de vulgate diglossique présente dans les médias et les études scientifiques, qu'est généralement vue la situation contemporaine du Maghreb. Est-ce bien vrai ? Les chapitres suivants montreront que cette focalisation n'est pas vraiment adaptée, et surtout improductive.

Le principe général d'un antagonisme arabe/français, certes, n'est pas totalement inapproprié, mais à condition que l'on se demande à chaque pas laquelle des deux langues domine l'autre. La rubrique 5 le montre assez bien. Visiblement, les Maghrébins ont appris en un siècle à alterner mentalement et sociolinguistiquement, ce qui ne va peut-être pas sans dégâts. D'où des propos relativement tendus à l'encontre du français, langue coloniale mais presque « pour la forme » ; d'où également des propos récurrents tendant à minimiser l'arabe ou l'arabisation (volontaires ou non, excessifs souvent), comme si l'on reprochait à l'arabe de ne pas parvenir à repousser valablement le français. Il y a là un traumatisme que l'on ressent aisément à l'écoute des Maghrébins quand on séjourne suffisamment dans l'un des pays de ce subcontinent.

Assurément, le paysage linguistique maghrébin n'a pas la simplicité (bien sûr relative) des rivages romans. Et la seule relation qui s'apparente à ce que l'on peut observer dans le sud de la France par exemple³¹, c'est la domination du berbère, qui, au moment où il tente de s'affirmer au Maroc et en Algérie (avec les difficultés que l'on connaît dans les années 80 à 90), est en même temps marginalisé ou exclu.

³⁰ L'une des références théoriques de l'article initial (paru en 1993) était l'ouvrage collectif dirigé par Jean-Baptiste Marcellesi (Marcellesi 1981). À l'époque des enquêtes évoquées, le terme de « diglossie » était devenu d'un usage fréquent, banal pourrait-on dire. Comme on le voit, tout en s'inscrivant clairement dans le champ de la sociolinguistique l'auteur prenait donc une distance par rapport à un concept qui révélait son étroitesse sur certains terrains dialectaux fréquentés dans le même temps (Occitanie, Catalogne) et au Maghreb tout particulièrement. La réflexion a été reprise par la suite (voir en particulier Manzano, 2003).

³¹ Le sud occitan est à l'époque un modèle pour la présentation diglossique du Maghreb et les phénomènes d'alternance. Se reporter à Lafont (1988) ou Kremnitz (1981), parmi de nombreux autres.

11-2. Une pluriglossie centrifuge

Si l'on tient à conserver un mot construit en « -glossie » on devrait parler plus justement de « pluriglossie ». Aux deux extrêmes du Maghreb, en effet, sont en présence quatre langues, plus ou moins concurrentielles, chacune pouvant à son tour éclater en variétés.

Mais en même temps cette pluriglossie possède un noyau dur ou couple des deux « forts », couple généralement bien dégagé, plus clairement par les Tunisiens d'ailleurs que par les Marocains. Ce noyau tend logiquement à expulser un couple de « faibles » du paysage linguistique. Il est intéressant de souligner cette réunion dans l'inclusion et dans l'exclusion de langues génétiquement différentes et historiquement décalées dans leurs implantations.

11-3. Un paysage linguistique peu stable

En gros, le pilier « diglossique » arabe/français tient relativement bien à la fin du vingtième siècle. Mais il semble rongé à sa base, on l'a noté plus haut (par exemple rubrique 8-1). Un raisonnement européen et planétaire semble se mettre en place chez les Maghrébins cultivés : le ou les pays ne trouveront pas pleinement leur voie dans l'arabité, l'Europe représentant un voisinage de moins en moins contournable³². Mais une idée semble gagner du terrain : cet adossement à l'Europe pourrait se faire par le biais de l'anglais, réputé première langue internationale, pour l'instant encore dominé par le couple arabe/français.

Ce changement de mentalité, inconcevable une trentaine d'années auparavant dans le cadre euphorisant de la francophonie, semble se produire dans les deux pays observés, mais plus particulièrement en Tunisie où, dans les années 80, certaines associations de parents d'élèves militent pour une extension de l'enseignement de l'anglais. Néanmoins, ce mouvement se produit généralement sans s'accompagner d'un rejet clairement exprimé du français.

L'hypothèse d'un remplacement pur et simple du français par l'anglais (hypothèse radicale) est sans doute la moins probable, car elle toucherait à un enracinement institutionnel du français trop profond, et

³² Le même constat peut éventuellement déclencher une appréhension négative et, dans une large mesure, certains mouvements d'arabisme linguistique ou d'intégrisme religieux durant la même période.

parce que les Tunisiens cultivés, pour quelques temps au moins paraissent fortement attachés au français. En revanche, l'hypothèse intermédiaire d'une concurrence accrue de l'anglais sur le terrain scolaire pourrait bien permettre la transition par le biais d'un trilinguisme qu'il est après tout impossible d'exclure.

Naturellement, le problème n'est pas ici de prophétiser, en l'occurrence de manière négative par rapport à la francophonie actuelle. C'est plus justement de montrer qu'une tendance existe à travers plusieurs décennies et qu'elle n'est pas le fruit d'attitudes seulement marginales ou fantaisistes, les informateurs non choisis semblant reprendre à leur compte des mouvements signalés ici ou là, dans la société tunisienne tout particulièrement.

D'ailleurs, il est vraisemblable que toutes les tendances ne conduiront pas nécessairement à des changements radicaux. Trop de paramètres interviennent ici pour que l'on puisse conclure.

11-4. Le paysage linguistique en prise sur les mouvements politiques et internationaux

Ceci nous conduit à aborder un dernier point. L'actualité peut-elle impressionner avec suffisamment de profondeur les jugements des informateurs en matière d'imagerie, d'imaginaire linguistique ? Ou bien la structuration d'un paysage sociolinguistique est-elle suffisamment stable pour révéler des tendances résistant solidement à des accidents politiques ?

On doit remarquer que les enquêtes en Tunisie ont eu lieu pendant ou juste après la guerre du Golfe. Si des rejets s'expriment, on ne voit pas pour autant qu'il y ait haine verbale dans les propos tenus sur le français et sur l'anglais. Les informateurs semblent en effet prendre de la distance bien que la guerre et ses diverses conséquences soient autour d'eux à ce moment³³. En revanche, le fait que les informateurs tunisiens tendent à « lâcher » le français à plusieurs reprises pourrait, il est vrai, rejoindre la déception affichée par l'ensemble des Tunisiens (individus et presse) lors de l'engagement direct des forces militaires (et politiques) françaises dans la coalition. La perspective de délaissement du français pourrait alors s'interpréter comme une forme

³³ Il convient de rappeler que la Tunisie fit partie des pays soutenant le plus clairement la position irakienne en dénonçant une manœuvre occidentale dans laquelle étaient plus ou moins clairement impliquées la France (dont les médias tunisien espéraient souvent qu'elle intercèderait favorablement) et la Grande-Bretagne, outre les USA bien évidemment.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

de sanction³⁴. Mais rien n'est moins sûr. Plus probablement, dans une phase d'interrogation ambiante (développée durant la décennie 80-90), face à la France et aux valeurs de la francophonie, on peut à rebours penser que les événements du Golfe servirent de révélateur et d'éléments de concrétisation de la crise morale antérieure.

Quoiqu'il en soit on arrive dans ces conditions à une sorte de conflit « intérieur », radical et assez typiquement maghrébin, caractérisé par un projet d'abandon des langues étrangères accompagné d'un plan d'arabisation rapide plus épidermique que réaliste, compte tenu des contraintes du paysage global.

De ce mouvement, on peut trouver trace dans le compte-rendu d'une réunion d'universitaires tunisiens tenue en janvier 1991 dans la semaine qui suivit le déclenchement des hostilités (Extrait du quotidien *Le Temps*, du 25-1).

« Le mot d'ordre qui est revenu le plus souvent sur les bouches a été celui de l'arabisation de l'enseignement en général et de l'enseignement supérieur en particulier. A vrai dire cette revendication est toujours présente dans le discours des universitaires tunisiens et des étudiants également, mais elle a revêtu au cours de ces réunions une insistance et une connotation particulières. Le conflit du Golfe est perçu en effet comme étant un conflit civilisationnel par les universitaires tunisiens présents et l'arabisation serait une certaine riposte à une domination civilisationnelle, de sorte que la revendication a perdu dans ce contexte ses motivations pédagogiques, à savoir réduire les difficultés d'assimilation liées au bilinguisme. »

Au-delà de la signification politique conjoncturelle d'évènements et de propos de ce genre, le problème essentiel reste que ce type de proposition est contradictoire du fait que les informateurs écoutés (et probablement la majorité des participants aux réunions évoquées) ne reconnaissent pas de véritable statut véhiculaire à l'arabe, langue certes diffusée dans plusieurs pays mais ne présentant pas à leurs yeux les caractéristiques et donc les garanties d'une vraie langue internationale. D'autre part, ce jugement assez constant du caractère non international, non véhiculaire de l'arabe se double d'un constat, plus rédhibitoire assurément, d'inaptitude dans les secteurs moteurs de l'économie de marché, toute hypothèse de changement de langue étant

³⁴ On retrouverait dans cette sanction même la trace de la relation toute particulière de proximité entre le Maghreb et la France. Il n'y a pas à « sanctionner » le monde anglo-saxon, vraiment extérieur au Maghreb, mais la France oui, dont on attendait à l'époque (à tort ou à raison) un tout autre comportement.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

alors fondamentalement bloquée sur ce point³⁵.

Dans ces conditions, au bout du raisonnement, se confirme un système économique et sociolinguistique où les Maghrébins se trouvent mécaniquement contraints de poursuivre dans la voie de leur bilinguisme si caractéristique, situation par certains jugée catastrophique, et par d'autres positivement. Ils peuvent sans doute en modifier quelques points et l'on voit très bien que des faciès locaux (Maroc, Tunisie) expriment en partie ces modifications régionales : plus grande tolérance de la variation au Maroc, plus grande simplicité fonctionnelle et position très avancée de la Tunisie.

Mais au-delà de tels faciès, le point central reste que les perspectives d'arabisation poussée sont loin d'être les plus cohérentes durant la période observée³⁶. En revanche, dans l'attente d'une arabisation des domaines porteurs (techniques, sciences, économie), on semble se diriger vers l'acceptation d'un arabe langue de culture au sens le plus large du terme (institutions, arts, littérature, culte) capable de contrebalancer l'utilisation d'une langue internationale véhiculaire, jugée indispensable par la majorité des partenaires.

*

Les observations qui sous-tendent ce chapitre ont été, rappelons-le, effectuées à partir de données de la deuxième partie de la décennie 1980-1990. À partir de là, quand on porte un regard plus précis, on peut voir que les choses commencent à changer. Une revendication assez ancienne (celle de faire du français une langue étrangère comme les autres), qui ne parvenait pas à s'inscrire valablement dans les déterminants sociolinguistiques du paysage, prend corps plus sérieusement. Pourquoi cela ?

À nouveau les explications sont multiples, mais le plus visible est évidemment, de ce point de vue et de ce côté de la Méditerranée, l'alignement de la France (ou ce que l'on estime être un alignement) sur la politique militaire des États-Unis au Moyen-Orient et tout

³⁵ Il y a, on l'a vu plus haut, un discours récurrent sur l'ouverture linguistique et l'internationalité s'appliquant au français et à l'anglais, non à l'arabe. On retire même l'impression générale d'une polarisation très forte : langues européennes = marché, modernisme, développement/ arabe = authenticité, valeurs propres (c'est à dire arabo-islamiques), sans solution de continuité.

³⁶ On ne peut manquer d'évoquer un engagement marqué de la Tunisie dans cette optique d'une arabisation d'État (Manzano 2011-a), sans préjuger des évolutions possibles du système sous nos yeux et dans un avenir proche.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

particulièrement en Irak (politique bientôt suivie de l'ouverture d'une nouvelle scène en Afghanistan, pays non arabe mais musulman). D'où cette idée assez diffuse (d'ailleurs critiquée [mais plutôt en sourdine] par un certain nombre de Maghrébins) que la France s'engageait servilement dans une vaste « croisade » contre le monde arabo-musulman³⁷. Nous avons déjà évoqué ce mécanisme un peu plus haut, et l'illustration n° 6 le confirmera.

Outre l'engagement qui vient d'être évoqué, on ne perdra pas de vue que les années 90 révèlent une nette maturation de la tension, autour de problèmes économiques et politiques. De fait, depuis plusieurs dizaines d'années reviennent cycliquement différentes émeutes de rue, souvent qualifiées d'émeutes « du pain » (notamment Maroc et Tunisie), et qui révèlent des difficultés, une paupérisation et une frustration réelles des peuples. Que l'on y ajoute, car c'est sur le fond le même dossier, l'absence de véritable évolution démocratique³⁸, et l'on comprendra aisément que les discours d'élites

³⁷ Il convient tout de même de rappeler que le régime marocain se rangea au côté de la coalition internationale, partiellement à rebours de l'opinion publique qui manifesta sa désapprobation de différentes manières (grèves, manifestations de rues notamment). À cette observation près, les opinions publiques furent donc généralement hostiles et l'ensemble engendra une forme de révision des positions traditionnelles relativement à la France.

³⁸ Les mouvements politiques officiels (ou tentatives : et de solution et de répression) seront nombreux durant la décennie 1990/2000, mais rejetés *de facto* par le plus grand nombre et accompagnés de violences diverses. Le tout souligne amplement la montée constante de pression à laquelle nous nous référons. En se basant sur divers auteurs (notamment Vermeren 2004) et différentes chronologies, on peut égrener ce qui suit. La liste (incomplète) est impressionnante.

Maroc : Projet de réforme constitutionnelle (1992), suivi d'élections législatives (1993), mais l'USFP et l'Istiqlal refusent la même année toute participation au gouvernement. Affrontements entre forces de l'ordre et étudiants, attentats islamistes, n-ième crise berbère ou « berbériste » avec arrestations (1994), intronisation de Mohamed VI (1999), Manifeste berbère (2000), attentats islamistes de Casablanca (2003) etc.

Algérie : centaines de morts lors des émeutes d'Alger (1988), légalisation du Front Islamique de Salut (1989), très bons scores du même FIS (1991), annulation des élections et crise constitutionnelle d'envergure, arrestations et condamnation de centaines d'islamistes (dont Abassi Madani et Ali Belhadj), assassinat du président Boudiaf (1992), multiplication d'assassinats d'intellectuels notamment francophones, développement d'un islamisme de combat [GIA, qui bientôt entendra entraver l'enseignement en Algérie], nouvelle fermeture des frontières avec le Maroc (1993-1994), détournement de l'avion d'Air France à Marseille (1994), élections présidentielles pluralistes (Liamine Zeroual élu en 1995) mais enlèvement des moines de Tibéhirine (1996), massacres de centaines de personnes à proximité d'Alger ou en grande banlieue (1997, 1998), assassinat du chanteur kabyle Lounès Matoub suivi d'émeutes à Tizi Ouzou (1998), auto-dissolution de l' AIS (branche armée, 2000), nouvelles émeutes et grève générale en Kabylie (2001) etc.

Tunisie : le parti En-Nahda (islamiste) n'est pas légalisé (1989), exil de Rached Ghannouchi et appel au soulèvement (1991), procès d'islamistes, dissolution de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH, 1992), arrestation de Moncef Marzouki (président de la LTDH, 1994), création d'un Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, 1998), approbation de la réforme de la constitution renforçant le pouvoir du président en exercice (2002), réélection du Président Ben Ali

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

étaient de plus en plus perçus dans les années 1990-2000 comme des discours creux, sans commune mesure avec les aspirations populaires. Cette appréciation négative portait aussi bien sur les décisions politiques (le plus souvent perçues comme des manœuvres) que sur les discours officiels dont les aspects « francophonie », « amitié franco-maghrébine », « complémentarités méditerranéennes » etc. étaient toujours relativisés tant par les élites régionales que par le peuple.

Enfin reviennent cycliquement les aspirations berbères. Celles-ci peuvent être construites, sous forme de manifestes mais sous très haute surveillance (par exemple manifeste berbère de 2000, sous la conduite de Mohamed Chafik), ou encore et toujours très épidermiques (émeutes courantes au Maroc et surtout en Kabylie), généralement à partir de problèmes économiques, de fermetures d'universités, de manœuvres policières, d'arrestations, d'assassinats. Mais au-delà de leurs formes, ces remontées sont constantes et correspondent à un mouvement de fond qu'il est en réalité impossible de traiter sans tenir compte du reste. Pour preuve de cette ambiguïté, il est facile de remarquer à quel point certains courants fondamentalistes ou islamistes sont aptes à capter la frustration berbère dans une direction qui n'est pas à première vue, authentiquement, celle de l'ethnogenèse berbère :

En Kabylie même, des contradictions émergent dans les années 2000. En 2001, une révolte kabyle (dite des Arouchs) remet à l'honneur la *tajmaat*³⁹. La jeunesse revendique des libertés politiques, au prix d'une violente confrontation avec l'État. Pourtant en fin de décennie, la région est un des derniers réduits djihadistes du pays⁴⁰. (Vermeren 2010 : 110)

(2004) etc.

³⁹ Assemblée démocratique de la tribu ou des fractions berbères traditionnelles. Si le mot est en fait une berbérisation de l'arabe *djemaa* [graphie courante], c'est là un point de résistance et d'identification de l'identité berbère toutes époques confondues (voir plus généralement Manzano 2006-a). Le fait que le mouvement kabyle s'en empare à nouveau ces dernières années est extrêmement significatif par rapport au pouvoir central.

⁴⁰ Si cette observation correspond à une réalité (les derniers « maquis » sont localisés en Kabylie), il faut rappeler que dans l'histoire du Maghreb plusieurs mouvements rigoristes de l'islam ont eu clairement une base berbère, que l'on aille des Almoravides (évoqués dans le dernier chapitre, fin XI^e/Début XII^e) jusqu'aux groupe berbères actuels de pratique rigoriste et égalitaire, ibadites en premier lieu (Djerba, Mzab etc.). On peut donc considérer cela non comme une forme de « récupération » (point de vue européen) mais comme une voie ancrée d'expression de la frustration et de la défiance (point de vue autochtone maghrébin).

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

Compte tenu de l'ensemble des observations qui précèdent, la voie de la normalisation/marginalisation du français⁴¹ se présente aujourd'hui comme l'intermédiaire entre l'ancienne francophonie (préférentielle, idéologiquement critiquable⁴²) et une arabisation extrême dont on ne semble pas vouloir davantage⁴³. En effet, convertir le français en langue *comme les autres* semble toujours présenter au début du XXI^e siècle l'avantage (apparent) de permettre de prendre des distances par rapport à l'ancienne francophonie d'Afrique du Nord, facilement taxable de néo-coloniale quand on a la dent dure, ou de pré carré de l'ancienne puissance, si l'on veut être plus réservé. Si d'une part cela semble répondre à des courants plus ou moins diffus dans l'opinion publique, c'est en même temps un moyen pour les différents États de lâcher du lest face aux remontées arabistes ou arabo-islamistes que l'on compte ainsi prévenir, déstabiliser, ce qui est visiblement loin d'être le cas en fin de compte. La petite chronologie plus haut évoquée le montre bien. Les risques sont pourtant aisés à identifier. L'arabisation à tout prix⁴⁴ fait courir le risque d'une formation réductrice des élites de plus en plus en rupture avec les contraintes économiques et politiques internationales. Assez

⁴¹ C'est bien une normalisation puisqu'on veut effectivement rendre « normale » l'étude du français dans une vision globale des langues réputées *non maghrébines* (elle était donc « anormale » précédemment), ce qui est évidemment contradictoire de l'histoire sociolinguistique et culturelle de l'Afrique du Nord. C'est du coup, pour la même raison, une tentative claire de marginalisation (ou d'expulsion) de l'un des partenaires réels du système tripolaire maghrébin.

⁴² Ce faisant on pense également couper court aux éventuelles remontées xénophobes à l'égard d'un pays et d'une langue qui auraient joué un rôle trop important par le passé. On souhaite ainsi instrumentaliser (*stricto sensu*) et dépouiller au maximum la relation de toute intersection culturelle et politique avec les États maghrébins. Néanmoins, personne ne perd de vue que le français est pour l'instant la langue qui permet encore au Maghreb de s'ouvrir sur le monde scientifique, mais aussi la principale langue faisant entrer au Maghreb des valeurs de diversité, de pluralisme, de démocratie, ce qui pose bien plus de problèmes.

⁴³ La grande masse des intellectuels, des économistes, ne peuvent donner dans ce projet, surtout dans une période dite de « mondialisation » où l'on sait bien qu'il faut de toute façon entretenir une langue des interactions avec l'ensemble euro-américain, quoi qu'il en coûte et au-delà même des réserves ou réticences que l'on peut légitimement avoir. Bien évidemment, ce raisonnement se fait aussi en tenant compte [constamment] du fait que l'arabe ne peut, pour l'instant du moins, concurrencer valablement des langues internationales comme l'anglais et le français (dans cette fonction « internationale » bien entendu). On retrouve en passant : - l'origine d'une volonté (bien affichée en Algérie et surtout en Tunisie durant les années 80) de « shunter » en faveur de l'anglais pour s'éloigner d'un terrain trop passionnel (Manzano 1996), - la hantise que fait peser sur l'ensemble du Maghreb l'hypothèse d'une installation institutionnelle d'un ou de plusieurs régime(s) islamiste(s), lesquels devraient rapidement confondre les fonctions « nationale » et « internationale » de l'arabe et isoler davantage les pays du Maghreb, alors même que ceux-ci ont besoin de s'arrimer au développement international.

⁴⁴ Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'apprécier l'origine de l'arabisation, sa légitimité ou les problèmes ethniques ou anthropologiques qu'elle soulève, mais bien ses effets potentiels.

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

logiquement, dans cette perspective, il faudrait régulièrement reformer des élites francophones (voire anglophones ou hispanophones) pour assurer le maintien du Maghreb à un bon niveau de communication internationale, économique, politique et langagière. Ce serait évidemment, en termes de coût et d'efficacité, une mauvaise opération, dont en revanche le Maghreb s'est passé jusqu'à présent du fait que bon nombre de Maghrébins s'intégraient plutôt bien dans l'espace occidental euro-africain tant collectivement qu'individuellement.

Car en effet, en avançant ainsi, on croit convertir le français en langue comme les autres, c'est-à-dire en langue qui va ou que l'on peut (s') enseigner comme les autres. On en arrive logiquement à la conversion du français en FLE ou quelque chose comme un « français fonctionnel », accompagné de réductions diverses dans les volumes et dans la portée socio-culturelle de la langue en question⁴⁵. Et pourquoi pas des formations en français ponctuelles, à la carte, comme cela se voit conjoncturellement pour différents pays non francophones pressés de rejoindre l'espace européen, voire notamment l'espace francophone. Nul doute qu'en progressant toujours plus sur cet axe le Maghreb perdrait son opportunité historique sans être assuré dans le même temps de mieux s'intégrer dans une éventuelle « anglophonie » mondialiste et sans pouvoir davantage s'appuyer sur une quelconque « arabophonie » internationale. Le Maghreb serait alors probablement entraîné dans des directions diverses, balloté demain entre toutes les « langues internationales » ou présumées telles, sans bénéficier des forces multilinguistiques qui fondaient une personnalité collective exemplaire dans le bassin méditerranéen.

⁴⁵ Le concept de FLE, par définition critiquable (en général), devient proprement intenable au Maghreb. Manque cruel de moyens techniques et financiers et d'encadrement (laboratoires, lourds effectifs scolaires et universitaires). Le plus grave est surtout, depuis les années 1980-1990, l'éloignement croissant par rapport aux valeurs littéraires, philosophiques, culturelles, historiquement associées à la langue française, qu'un enseignement plus traditionnel permettait de véhiculer au bénéfice d'une partie des élites. Mais il est vrai que dans le contexte ethno-politique plus haut balayé, la vocation politique de la langue française a souvent été jugée dangereuse tant par les pouvoirs en place que par les diverses tendances arabo-islamiques.

Francophonie : questions

FRANCOPHONES et francophiles, les Tunisiens ont vécu pendant la guerre du Golfe un malaise à aspects multiples liés à cette partie de leur être et aux choix qu'ils ont toujours défendus en tenant compte de cette dimension. Le premier aspect concerne la rupture de liens qu'on croyait inébranlables entre des Méditerranéens du Sud et des Méditerranéens du Nord qui ont décidé depuis des années de regarder dans la même direction et qui se sont trouvés contraints de se tourner le dos. Le second est relatif aux propos écrits et oraux animés par des sentiments d'inimitié et tenus par journaux et chaînes de télévision interposés à l'intention et au sujet de Maghrébins, qui décodent parfaitement bien le message transmis par la langue de Voltaire. Le troisième malaise a trait à la position inconfortable de tous ceux qui, parmi les Tunisiens, utilisent la langue française comme moyen d'expression (écrivains, journalistes, citoyens de catégories diverses) et comme moyen de communication (enseignants, cadres administratifs et autres).

Pour un pays comme le nôtre, le malaise ressenti ne se limite pas à la conjoncture actuelle, il s'inscrit dans une problématique culturelle fondamentale parce qu'il désarme subitement ceux qui avaient des arguments solides pour défendre certains idéaux et créer un terrain favorable à toutes les revendications passées et fantaisistes. Ainsi deux interrogations particulièrement importantes se sont posées : la France, a-t-elle littéralement basculé dans l'arabophobie ? La francophonie des Tunisiens est-elle à remettre en cause ?

La réponse à la première question est venue rapidement éclaircir une position. Celle de l'affirmation d'une relation d'amitié que rien ne devrait ternir et de la reconnaissance d'une erreur, celle d'avoir commis un lâchage des amis traditionnels dès que l'Europe de l'Est a connu les mutations que l'on connaît et dès que l'uniformisation universelle à l'américaine a commencé à s'installer.

Quant à la seconde interrogation, elle a donné lieu à des analyses de toute sorte. La francophonie, considérée par certains comme une façon de continuer la guerre par les mots, a été mise à l'index, assimilée à la France comme la France a été assimilée à Mitterrand (tout comme l'Irak a été assimilé par les Occidentaux à Saddam Hussein). Vue plutôt comme étant un ensemble de valeurs culturelles, elle a déçu par la distorsion qu'il y a désormais entre les mots qu'elle utilise et les valeurs qu'elle véhicule. Estimée comme étant une baie sur le monde, elle n'a pas offert de spectacle réconfortant : l'anglais a été la langue des faits alors que le français s'est contenté d'être la langue du commentaire, à distance. Ce que la langue que nous comprenons le mieux nous a permis de saisir se réduit à très peu de choses, sur le plan des données. Utilisée par les pédagogues, les journalistes et les auteurs des opinions libres, elle a plutôt fonctionné comme instrument didactique et d'information. Des propos tels que « le français est une discipline comme une autre, l'enseigner ou enseigner la physique, les mathématiques ou l'histoire, c'est exactement la même chose », « quand une langue me permet de m'exprimer clairement, je l'emploie sans complexe » ont été entendus plus d'une fois. Cela dit, la francophonie a été dans ce même contexte considérée soit comme composante importante dans ce qui nous lie à la France mais aussi à tous les autres pays francophones européens, américains et surtout africains, soit comme un atout qui, tout en nous permettant d'être nous-mêmes, nous donne la possibilité de saisir toute les nuances de la signification du discours de notre interlocuteur.

Bien connaître une langue, c'est certes l'aimer mais il s'est avéré aujourd'hui que la francophonie n'implique pas sa francophilie inconditionnelle et qu'un bilingue averti en vaut deux.

H. HMAIDI

Illustration n° 6. Hamdi Hmaidid [La Presse de Tunisie]

1. UNE FRANCOPHONIE SUR LA BRÈCHE

[Illustration de la page précédente]

Fissures et doutes émergent durant la (première) Guerre du Golfe. À l'époque se combinent dans l'esprit de nombreux observateurs quelques indices majeurs semblant prouver un éloignement de la France :

- intérêt pour les pays de l'Est (lesquels sont alors candidats à une intégration au sein de la communauté européenne). D'où cette idée très souvent exprimée (par écrit ou oralement dans la vie quotidienne) que la France ne s'intéresse plus au Maghreb, partenaire traditionnel, et qu'elle se tourne de plus en plus vers l'Europe de l'Est depuis la fin du « communisme ». On se fonde donc bien sur une approche de type quasi familial, passionnel, comme différents acteurs le montraient dans l'enquête fondant ce chapitre.*
- instauration d'une politique dure des visas dans les années 80, d'autant plus mal vécue au sud de la Méditerranée que la France constituait historiquement la première zone d'émigration maghrébine⁴⁶.*
- alignement politico-militaire sur les États-Unis. On rappellera que la Tunisie adopta durant le conflit une posture politique très clairement hostile à la coalition menée par les États-Unis, tout en respectant ses engagements internationaux (protection des ambassades, respect des personnes etc.).*

Sur cette base, une partie des élites tunisiennes (et maghrébines) entre alors dans une position de défiance. Ce que l'on voit écrit dans cet article se retrouve bien souvent dans les médias : des liens « qu'on croyait inébranlables », des partenaires contraints « de se tourner le dos » etc. Beaucoup d'éléments ici avancés sont partagés et répétés par une partie de l'opinion publique : fin de la relation d'amitié avec la France et « lâchage » du Maghreb, évocation d'une France « arabophobe » etc.

Sans avoir valeur de programme, il s'agit bien là d'un mouvement d'opinion qui est ainsi révélé, répercuté et étendu. Qu'il en soit la cause ou plus justement la condition, un tel mouvement allait grandement contribuer à une arabisation poussée de la Tunisie. Pays déjà pratiquement monolingue, celle-ci allait à nouveau jouer un rôle de pilote dans cette région de la Méditerranée. (Manzano 2011-a)

⁴⁶ Près de 4 musulmans sur 5 sont d'origine maghrébine en France (Vermeren 2010 : 102).

Chapitre 2

La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité

Pour le sociolinguiste, le paysage linguistique nord-africain constitue un terrain d'observation particulièrement riche. Riche parce que complexe, non qu'il y ait véritablement profusion d'usages linguistiques mais plutôt parce que les répartitions des usages recensés donnent toujours l'impression d'être en mouvement, en réfection. Ici, un peu plus qu'ailleurs, il paraît difficile de prévoir les évolutions ultérieures. Plus d'un pari sur les langues au Maghreb a été perdu depuis une cinquantaine d'années : la bonne santé du français à la fin du XX^e siècle, les échecs relatifs des plans d'arabisation, la renaissance ethnolinguistique du berbère n'étaient pas totalement prévisibles il y a trente ans seulement.

Il est vrai que la plupart des études relatives à la francophonie et aux rapports de langues au Maghreb durant la seconde moitié du XX^e siècle s'inscrivent dans un cadre assez typiquement synchronique, et trop rarement sociolinguistique. On a ainsi focalisé sur les années postérieures aux Indépendances, sans vraiment prendre le temps de passer au crible les jeux de fonctions, les statuts et rôles de chacune des langues dans le cadre des reconstructions politiques et économiques qui étaient en cours. De ce fait, expertises et thérapies linguistiques ont manqué de recul et n'ont porté le plus souvent que sur la surface des phénomènes.

Le rejet d'une perspective diachronique du paysage linguistique du Maghreb notamment, a semble-t-il masqué deux phénomènes importants.

Le premier est celui de la dimension romane intégrée à la personnalité collective maghrébine, phénomène « recouvert » par une

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

équation militante scientifiquement insuffisante : *français = héritage forcé de la colonisation*.

Le deuxième est celui de la dimension identitaire de l'arabe dialectal et du berbère. En particulier, la négation multiforme du berbère, à l'inverse du but recherché, a, semble-t-il, rejailli négativement sur le processus d'arabisation et positivement sur les positions du français. Quant à l'arabe, les choix d'orientation ont très régulièrement contribué à exaspérer l'opposition *classique vs dialectal* en développant un sentiment quasi-général de frustration, d'impuissance, et, comme le souligne Mohamed Benrabah dans ses différents travaux, de « haine de soi » (Benrabah 1993, 1999).

Pour comprendre ce qui s'est passé depuis quelques dizaines d'années au Maghreb, ce qui prend forme sous nos yeux, ce qui se prépare peut-être, il convient donc de porter un regard élargi et non passionnel sur la totalité du paysage linguistique nord-africain. D'une part, cela implique le contrôle des antécédents historiques (y compris profonds) du paysage contemporain. Ce qui s'est passé durant des dizaines de siècles n'est certainement pas délié de ce qui peut s'observer aujourd'hui.

D'autre part, il faut veiller à définir les fonctions sociologiques, culturelles et politiques des langues et usages en présence. Dans le domaine des faits de langue enfin, on doit distinguer ce qui relève des instances politiques (par exemple : l'arabe est langue nationale et officielle) et ce qui relève des usages concrets, la distinction de ces deux plans n'étant pas toujours commode.

En dernier lieu enfin, la représentation des usages et des langues par les usagers est de la plus haute importance : elle explique en grande partie les turbulences constatées, les refus et les échecs en matière de planification¹.

¹ Les études d'opinions comptent beaucoup dans un tel domaine. Déjà, en 1970, l'étude de M.-H. Ounali, « La langue des étudiants » (CERES, Tunis), révélait une véritable pluriglossie acceptée : « Aucune langue, aucun niveau de langue ne peut servir à communiquer toutes leurs expériences à tous leurs interlocuteurs, dans tous les milieux de la société tunisienne ». On pouvait faire le même type de constatation vingt ans plus tard, ce que l'on vient d'observer dans le chapitre précédent.

1. Le regard diachronique

Restreindre l'observation des développements du français aux quelques dizaines d'années qui nous précèdent a pour conséquence de nous faire perdre de vue la dynamique dialectique d'échange ininterrompu entre idiomes régionaux à des degrés divers (berbère, arabe, voire punique) et Romania.

On fait en général comme si la francophonie d'Afrique du Nord était une création coloniale de toutes pièces, détachée du passé de cette région du monde. Il y a dans cette attitude de restriction une faiblesse scientifique gênante, bien qu'elle se conçoive très facilement sur un plan strictement politique.

Dans le bref rappel qui suit, nous distinguerons trois périodes principales.

1-1. La Romania primitive

Correspondant à la présence à peu près continue de la puissance romaine (ou des épigones de la période byzantine) en Afrique, Numidie et Maurétanie, c'est une période qui commence avec la prise de Carthage (II^e av. JC) et s'achève historiquement avec l'arrivée des Arabes au Maghreb (fin du VII^e siècle).

Autant qu'on puisse en juger aujourd'hui, cette tranche est celle d'une romanisation relativement profonde, en priorité dans le circuit urbain et parmi les classes favorisées du moment. Punique dans les villes et ports, libyque/berbère² dans les campagnes sont les idiomes principaux du peuple, comme le montrent différentes études anciennes (Courtois 1045, 1950 ; Marçais 1938). Mais dès l'intervention destructurante des Vandales (V^e siècle), cet édifice est passablement miné, entraînant recul et appauvrissement systémique du latin.

² Le lien entre libyque ancien et berbère sous-tend la problématique historique et typologique des langues au Maghreb. Si la continuité entre les deux soulève parfois quelques problèmes, on constate aussi que le système d'écriture *tifinagh* ancien (selon toute vraisemblance, issu du phénicien), réactualisé depuis quelques décennies (Manzano 2011-b : 267-276), est issu de l'écriture libyque, elle-même connue depuis au moins le IV^e siècle av. J.-C. Un maximum d'arguments plaidant pour la filiation et la continuité dans le changement, on peut donc raisonnablement évoquer ici et par la suite un groupe libyco-berbère. Cela étant dit, comme le soulignait déjà Marçais (1938), il est également remarquable que les élites libyco-berbères de l'Antiquité ont plutôt écrit dans la langue des autres : punique, latin, grec. Sur la typologie propre du berbère, on pourra consulter la synthèse récente de Mohamed El Medlaoui (2011).

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE



Illustration n° 7. La domination romaine à son optimum (II^e siècle après. J.-C.), sources diverses.

À son apogée, le monde romanisé ou sous emprise politique romaine se trouve dans une situation de continuité géographique. Le Maghreb actuel, de la Cyrénaïque aux rivages atlantiques est notamment protégé par une ligne de fortifications (ou « limes ») qui tend à contenir les mouvements réguliers des nomades et semi-nomades. Il se trouve donc partagé entre des régions directement sous influence où la romanisation est relativement profonde (une bande littorale d'environ 200 à 300 kilomètres, surtout à l'est), et des régions steppiques et sahariennes difficilement contrôlables. Le cœur de cette Afrique romaine est bien l'Africa (grosso modo la Tunisie actuelle) prolongée par l'Africa Nova. Ces deux provinces, comme d'ailleurs la Cyrénaïque, ont rang de provinces sénatoriales au même titre que l'Italie, la Bétique ou la Narbonnaise. Plus à l'ouest la Maurétanie constitue un ensemble nettement plus fragile et fragmenté, plusieurs fois perdu et « reconquis » durant les siècles précédents. C'est d'ailleurs là que la continuité se rompra le plus souvent. Les régions fortement romanisées de l'est (Algérie orientale, Tunisie) seront aussi les plus profondément christianisées à cette époque et par la suite. Ce sont aussi ces mêmes régions que contrôleront avec difficultés les Byzantins, avant qu'elles ne cèdent à l'invasion arabe (2^{ème} moitié du VII^e siècle).

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Une caractéristique notable du paysage linguistique maghrébin s'installe, celle d'une opposition très tranchée entre villes et campagnes, villes et montagnes, dans laquelle toutes les langues seront prises à travers le temps. L'opposition existe certes ailleurs, mais elle a ici une prégnance remarquable : à la fin du XX^e siècle comme au début de l'ère chrétienne, des fractions de l'ensemble considéré ne sont pas ou presque pas touchés par les idiomes citadins. Cette distance « interne » est d'autant plus frappante qu'on se déplace d'est en ouest.

Langue locale, le berbère a échangé avec le latin. On est peu et mal renseigné sur les apports du berbère au latin. Le phénomène inverse est plus connu, le berbère ayant récupéré un contingent relativement important de lexies d'origine latine ; emprunts plus significatifs par leur portée que par leur nombre (quelques dizaines assurément, mais dans des secteurs comme l'agriculture, l'élevage ou l'habitat)³. Par ailleurs, ces emprunts ont en partie circulé dans l'ensemble berbère sans doute à partir de tribus romanisées ou bilingues, selon toute vraisemblance au-delà des zones directement contrôlées par Rome. Gabriel Camps (1983 : 8), dans le même ordre d'idée, rappelle que le système du *limes* ne fut jamais une barrière étanche mais bien un système de contrôle et de régulation favorable au commerce romain, à la diffusion des productions et partant du lexique ou des vraisemblables koinês à base latine liées à ces circulations :

Néanmoins Rome avait réussi, pendant quatre siècles, à contrôler les petits nomades des steppes ; grâce au système complexe du *limes*, elle contrôlait et filtrait leurs déplacements vers le Tell et les régions mises en valeur. C'était une organisation du terrain en profondeur, comprenant des fossés, des murailles qui barraient les cols, des tours de guet, des fermes fortifiées et des garnisons établies dans des *castella*. R. Rebuffat, qui fouille un de ces camps à Ngem (Tripolitaine), a retrouvé les modestes archives de ce poste. Ces archives sont des *ostraca*, simples tessons sur lesquels étaient mentionnés, en quelques mots, les moindres événements : l'envoi en mission d'un légionnaire chez les

³ Par exemple lat. CICER > berb. *ikiker* « pois-chiche », lat. PULLUS > berb. *afullus* « poulet, poussin », lat. SCAPHUS (issu du grec) > *skef* « plafond » (ensuite passé à l'arabe [sqəf]). On reviendra en d'autres occasions sur cette question, peu souvent évoquée depuis les travaux anciens de Schuchardt (1918), Laoust (1920) ou Wagner (1936), mais les emprunts de ce genre ont dû s'implanter dans la zone de romanisation ou à proximité de celle-ci, pour éventuellement essaimer ensuite dans l'ensemble berbère. Comme par ailleurs un certain nombre de pratiques culturelles anté-islamiques tenaces, ils semblent ainsi traduire un contact culturel et technique réel entre latinité et berbéricité autour des organisations sédentaires eu-méditerranéennes.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Garamantes, ou le passage de quelques Garamantes conduisant quatre bourricots (*Garamantes ducentes asinos IV...*).

Dès le II^e siècle, des produits romains, amphores, vases en verre, bijoux étaient importés par les Garamantes jusque dans leurs lointains ksour du Fezzan et des architectes romains construisaient des mausolées pour les familles princières de Garama (Djerma). Légionnaires et auxiliaires patrouillaient le long de pistes jalonnées de citernes et de postes militaires autour desquels s'organisaient de petits centres agricoles.

L'arabe lui-même est, dès son arrivée, soumis à une influence lexicale cohérente du latin/roman, soit directement par absorption du roman d'Afrique, dans les villes et sur les côtes notamment, soit indirectement au cours notamment du long processus de réduction du berbère commencé durant cette période⁴.

Un problème linguistique et anthropologique de taille est celui de la subsistance de communautés romanophones autochtones au-delà du VIII^e siècle. Le processus sociolinguistique majoritaire normal semble avoir été celui d'une arabisation urbaine relativement rapide des groupes romans et chrétiens, précédant vraisemblablement une islamisation de ces fractions. L'ensemble relèverait d'une logique de normalisation langagière sociale et culturelle liée aux représentations et à la distribution du pouvoir dans les nouvelles sociétés de type arabo-islamique qui s'installaient désormais en Afrique. Les classes hautes et cultivées conservèrent probablement le plus longtemps possible leurs caractéristiques religieuses, identitaires et langagières, tout en participant aux nouvelles structures d'administration et de pouvoir. Exercice difficile mais indispensable à toute élite visant à assurer sa propre pérennité.

⁴ Le latin/roman a laissé différentes traces. En voici quelques-unes, exprimées en graphies romanes courantes ou en transcription phonétique : lat. CASTELLARE > ar. *ksar*, lat. BURGU(M) > ar. *bordj*, lat. CAESAREA « marché urbain (de César) » > ar. [qīsārīya] « marché aux étoffes ». Comme pour le berbère, on doit remarquer que de tels emprunts au latin ou au roman s'inscrivent dans une logique très normale de déséquilibre entre langue emprunteuse et langue empruntée. La langue qui emprunte incorpore des réalités peu présentes ou inconnues dans son propre univers écologique et culturel. Comme on le comprend ici, le latin et le roman qui en est naturellement issu (principalement langues de sédentaires) n'ont pu que marquer l'arabe (principalement langue de nomades) pour des composantes principalement urbaines, territoriales et architecturales que les Arabes découvraient ou apprenaient à mieux connaître. Différentes reliques de la latinité sont en outre directement observables dans la toponymie nord-africaine (Schuchardt 1918, Manzano 1999-b, Haddadou 2003). Enfin, on rappellera que le calendrier complet des noms de mois toujours usuel en milieu rural maghrébin (à travers le berbère ou l'arabe) est issu du calendrier julien (type APRILE > *ibril*, MAIUS > *mayou* etc.), confirmant bien l'échange autour d'une juridiction de la terre et des rythmes agro-pastoraux conformes aux régulations écologiques méditerranéennes.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE



Illustration n° 8. Inscription de Kairouan, vue partielle (1064)

Etudiée par Amor Mahjoubi (1966), cette inscription funéraire latine donne une chronologie chrétienne (lignes 1 et 2) et rapporte aussi le décès à l'ère musulmane (ligne 3 : année lunaire 397 « des infidèles »⁵). Elle évoque enfin le défunt qui « a entendu la voix de Dieu et connaît la résurrection avec tous les saints » (lignes 4 à 6), suivant un rituel phrastique éprouvé dans l'Africa.

Cette inscription et d'autres révèlent des évolutions romanes typiques (comme VITA > bita, ligne 5) et une conservation, certes rituelle, du latin comme langue de culte. Une communauté chrétienne existait bien au XI^e, visiblement soumise à la pression sociolinguistique de l'arabe (A. M. évoque notamment la ressemblance entre ces lettres et l'écriture coufique, bien développée à Kairouan).

⁵ Cette date est d'ailleurs mise en doute techniquement, au vu d'arguments qui n'ont pas d'incidence directe sur notre sujet. On situerait plutôt cette inscription vers l'année 438 de l'Hégire (milieu du XI^e siècle).

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Au moment où prenait forme le roman d'Afrique du Nord, commença donc en même temps un processus de minoration, de « confidentialisation »⁶ de la Romania maghrébine, infériorisée par l'arabe, puis réduite⁷. Toutefois, écrivains et historiens arabes mentionnent assez régulièrement l'existence de groupements de ce genre, au moins jusqu'au XII^e siècle, parfois plus tard⁸.

Nous avons sans doute peu de chances de connaître un jour le profil exact de telles communautés chrétiennes et/ou romanophones sur le déclin, mais pour autant on peut espérer que des progrès notables seront accomplis dans cette voie.

On peut en revanche comprendre que la disparition de telles communautés, sans doute plus lente qu'on ne l'admet généralement, s'est faite en transmettant un ensemble de composantes identitaires et culturelles romanes plus ou moins nettes (coutumes, systèmes culinaires, toponymie, lexique etc.). Ce qui n'est probablement pas sans incidence sur notre sujet, ne serait-ce que par une familiarité certaine des Maghrébins en ce qui concerne la Romania et ses langues, maintenue et complétée par des événements postérieurs aussi divers que la mise en forme de l'Espagne andalouse (al-Andalus), les échanges commerciaux systématiques, les colonisations respectives, bref une multitude de faits qui montrent, au-delà de la rupture convenue *nord chrétien vs. sud musulman*, une étroite complémentarité des rivages méditerranéens.

⁶ Comme le révèle indirectement l'inscription étudiée par A. M., c'est bien de « confidentialisation » qu'il s'agit. L'usage du latin se présente comme lacunaire et s'étiole peu à peu, ce que confirment par ailleurs d'autres gisements archéologiques.

⁷ On rappellera ici que les premières manifestations écrites des langues romanes dans la future Romania, généralement sous forme de fragments incorporés au latin littéraire, sont assez courantes durant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Différentes traces de ce genre sont également repérables dans la littérature latine proprement dite d'auteurs africains, des débuts de la colonisation romaine à la période byzantine (ou, si l'on préfère, d'Apulée à Corippe). Les textes proprement « romans » (*Serments de Strasbourg* [842] et autres) sont postérieurs à ces indications relativement ponctuelles. Si par des historiens anciens de l'Afrique du Nord (comme Paul Monceaux 1901) l'on connaît quelques fragments d'évangiles populaires d'Africa, aucun texte roman ne nous est en revanche parvenu. Cette potentialité, on le comprend bien, fut radicalement étouffée dans l'œuf par le changement ethnolinguistique d'envergure que nous examinons ici. C'est pourquoi la source principale pour la connaissance de la Romania africaine se trouve dans les nombreux gisements d'inscriptions des premiers siècles de l'ère chrétienne, dans la toponymie également.

⁸ El Idrissi (ou Al Idrīsī) signale encore à son époque (XII^e siècle) le « latin d'Afrique » comme encore utilisé à Gafsa (Tunisie). Longtemps (mais de manière de plus en plus espacée et discutable), des communautés chrétiennes seront ainsi signalées.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

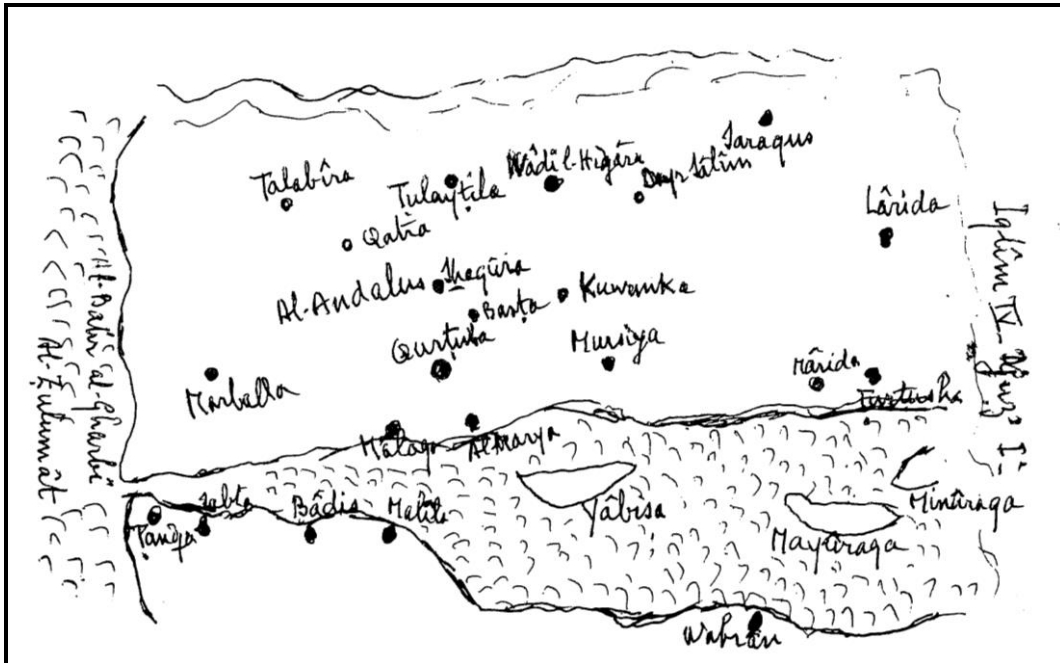


Illustration n° 9. Maghreb et Andalousie au XII^e siècle (Al Idrisi)
Adaptation de l'original (Al Idrisi/Hadj Sadok 1983)

Al Idrisi, savant d'origine marocaine (né semble-t-il dans la région de Tétouan/Sebta-Ceuta) est connu pour avoir réalisé son « *Nuzhat al-muštāq* » pour le compte du roi normand Roger II de Sicile (Al Idrisi aurait d'ailleurs fini sa vie en Sicile).

C'est une période de relative tolérance (le roi Roger -et d'autres souverains normands- encourage(nt) différents travaux d'arabisants et de traducteurs, le culte musulman est autorisé etc.), mais aussi de relations commerciales et guerrières (des opérations installent les Normands sur les côtes de Tunisie pour quelques dizaines d'années).

On peut dire enfin qu'à travers son itinéraire personnel, Al Idrisi incarne la continuité des deux rives. On remarquera que la plupart des villes côtières du Maghreb, les îles, ici rappelées par Hadj Sadok, sont celles qui intéresseront bientôt la Castille et la Catalogne.

On reconnaît une toponymie relativement stable, continuée autant sur la rive maghrébine (Tanger, Sebta, Melilla, Oran) que sur la rive espagnole ou dans l'espace maritime intermédiaire (Marbella, Malaga, Almeria, Murcia, Ibiza, Mallorca etc.), d'origine berbère (Melilla, Oran), d'origine arabe (Almeria) ou latine (Sebta).

1-2. Du Moyen Age au XIX^e siècle

Les occupations arabo-berbères d'Espagne⁹ et d'Italie (entre le VIII^e et le XV^e siècles) repoussent provisoirement le front romano/chamito-sémitique vers le nord. Nous reviendrons encore sur ces faits dans les chapitres 3 et 7.

C'est le temps pour la Romania primitive africaine de se fragmenter géographiquement pour finir par disparaître d'Afrique du Nord, alors que se précise déjà le mouvement de reflux inverse de groupements arabo-musulmans et juifs, formés directement au contact roman d'Espagne ou de Sicile.

Outre cette influence indirecte liée au renvoi de populations andalouses, les reconquêtes chrétiennes ont également pour effet de tendre à réintroduire directement quelques puissances romanes montantes sur les côtes du Maghreb, dans la suite directe de l'expulsion des Maures du Royaume de Grenade (fin XV^e). Plus ou moins durablement, Portugais et Espagnols occupent certaines positions littorales, bases militaires ou commerciales à l'origine de comptoirs ou « presidios », quelques-uns subsistant toujours au Maroc à la fin du XX^e siècle, on y reviendra. Le phénomène est notamment actif aux XV^e et XVI^e siècles.

L'Italie, la France, n'interviennent pas encore directement du moins en tant qu'États modernes ; en revanche, marins et commerçants du Golfe du Lion, Génois, Provençaux (Marseillais), Catalans, prennent pied sur les côtes du Maghreb par le biais des *fondouks* (ar. [funduq]) et pêcheries dont l'histoire est relativement bien connue dans la partie orientale de notre région d'observation. On dispose en effet de bonnes documentations sur ces établissements, lesquels ont certes connu des hauts et des bas, mais révèlent bien qu'au-delà d'affrontements culturels et spirituels tenaces¹⁰, les « nations »¹¹ romanes s'étaient montrées des partenaires indispensables dans le commerce de la

⁹ Terme générique ar. *al-Andalus*.

¹⁰ Jacques Revault (1984), est revenu en particulier sur les aléas du Fondouk des Français de Tunis, en particulier sur la carrière du père Le Vacher (1619-1683), consul de la « nation » et vicaire apostolique qui finira sa vie à Alger, lors de l'attaque de cette ville par la flotte de l'Amiral Duquesne. Outre les fonctions de veille commerciale (par exemple sur les établissements de pêche au corail, si importants durant cette période), les autorités des fondouks européens (quelles que soient les « nations ») consacraient une partie de leur activité au rachat des captifs chrétiens. Cette seule remarque nous ramène immédiatement aux tractations langagières et à la *lingua franca*.

¹¹ Jusqu'aux XVIII^e et XIX^e siècles, la qualification usuelle de « nation » ne doit pas s'entendre comme aujourd'hui. Comme on le voit, son périmètre est bien souvent d'ordre ethnique, identitaire et communautaire.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Méditerranée occidentale. Rien qu'à Tunis, Paul Sebag (1998 : 132) rappelle ainsi l'existence de 5 fondouks au XV^e siècle, « appartenant respectivement aux Catalans, aux Vénitiens, aux Génois, aux Pisans et aux Florentins ». Le profil, le contenu de ces fondouks sont prévus par des traités de paix et de commerce avec les sultans locaux ou le *diwan* (autorité turque). Ceux-ci définissent généralement une enceinte avec entrepôts, fours, église, cimetières en propre etc. à usage exclusif des commerçants chrétiens¹². Tout cela, à quelques nuances près, se retrouve sur l'ensemble des côtes nord-africaines où un long chapelet de comptoirs le plus souvent littoraux, parfois dans l'intérieur, trafiquent de nombreux produits, des épices aux esclaves¹³.

La pression française va par la suite se préciser, notamment dans la partie centrale et orientale du Maghreb. Ainsi, à titre d'exemple, voit-on les Provençaux obtenir dès 1520 le privilège de la pêche du corail de Bône (actuellement Annaba, Algérie) à Tabarka (Tunisie), privilège plusieurs fois renouvelé par la suite, jusqu'à l'époque coloniale¹⁴.

La course maghrébine posant en outre différents problèmes aux rivages septentrionaux (Courtinat 2003), le renforcement de l'État français conduira bientôt celui-ci à intervenir militairement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi, en action de représailles pour faits de piraterie, la flotte française bombarde-t-elle la côte tunisienne en 1770, à Bizerte, Porto-Farina (actuellement Ghar-el-Melh) et Monastir. Le cas est loin d'être isolé et les représailles françaises (ou plus généralement européennes) contre les « pirates » maghrébins (et leurs soutiens) se multiplieront de Salé (Maroc) à Djerba (Tunisie). Surtout se créeront ainsi les bases d'un discours collectif et d'une analyse politique française du fait nord-africain qui débouchera plus tard sur l'annexion.

On peut voir effectivement dans cette période l'annonce des tentatives prochaines d'intervention directe, de prise de contrôle et de colonisation des rivages maghrébins. Du point de vue qui est le nôtre,

¹² Un travail fondamental de rassemblement des données est, au XIX^e siècle, celui de Louis de Mas Latrie (1868, 1886), base de travaux ultérieurs de plus en plus fins.

¹³ Différents documents historiques rapportés par plusieurs auteurs établissent (surtout dans les périodes les plus anciennes de ces fondouks) le négoce d'esclaves, soit africains, soit européens. On rappellera que l'Est de l'Europe est longtemps une zone de prélèvement de **sclavons* > *esclaves* (origine de l'ethnique *slave*). Les Vénitiens en particulier semblent avoir bien participé à ce dernier type de commerce.

¹⁴ On rappellera ici le rapprochement politique connu du souverain François I^{er} avec l'empereur Soliman (dit le Magnifique). Ce mouvement favorisa l'implantation des Français sur les côtes contrôlées par les Ottomans (système des « Capitulations ») vers le milieu du XVI^e siècle.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

nous dirons qu'il s'agit plus justement de la confirmation de la manifestation d'une composante romane en partie constitutive de la genèse historique et culturelle du Maghreb dans le cadre d'une interface historique continue mais mobile entre langues et cultures chamito-sémitiques d'une part, et langues et cultures romanes de l'autre. D'un point de vue sociolinguistique donc, il est hautement vraisemblable que l'acculturation romane et française moderne du Maghreb trouve une grande partie de ses racines dans cette période.

Ainsi, aux XVII^e et XVIII^e siècles, différentes variétés romanes modernes, et à ce moment déjà bien identifiées (espagnol [ou castillan], italien, français, catalan, langue d'oc ou occitan etc.) à défaut d'être utilisées par un grand nombre de Maghrébins sont au moins probablement comprises, voire utilisées sous des formes sans doute économiques (le plus souvent minimalistes) par une partie de la population, celle-là même qui recevra ultérieurement le français¹⁵.

Un autre indice important de cette rencontre romano-maghrébine se trouve dans la confirmation durant cette période d'interlectes divers à base romane, héritiers plus ou moins directs de la *lingua franca* utilisée depuis le Moyen Âge en Méditerranée occidentale, et d'usage semble-t-il courant en Algérie par exemple¹⁶.

On repère ainsi le principe, économique, de constitution des variétés de troc, qui dut fonder une bonne partie des échanges autour des fondouks et des circuits commerciaux. On dénomme ces variétés avec plus ou moins de justesse *langue franque*, *hablar franco*, *petit nègre* ou *sabir*.¹⁷

¹⁵ Les documents écrits produits localement en langues romanes (chartes, contrats, rapports divers) ont intéressé les historiens plus que les linguistes, dans l'est du Maghreb en particulier. Les côtes, les ports, les nombreux fondouks de commerçants d'origine romane constituent pourtant la trame, la continuité d'un dialogue naturel jamais interrompu entre Romania et Maghreb. Au sein de ce continuum littoral, la force symbolique des grandes langues romanes dut être sans doute liée au poids économique de telles communautés. On voit aussi que pèse une volonté de créer une étanchéité maximale entre populations locales et populations commerçantes étrangères. Cette volonté affichée par les pouvoirs publics locaux traduit sans doute à quel point ce contact, bien avant les colonisations, pouvait être ressenti comme une menace pour le Maghreb, signe d'une attractivité de plus en plus réelle des modèles économiques et culturels romans, européens.

¹⁶ Pierre Perego (1968), « Les sabirs ». Paul Siblot (1993) « De l'opprobre à la glorification : le cas des sabirs d'Afrique du Nord ». L'existence de ces parlers de type sabir est confirmée à différentes reprises au cours de la colonisation de l'Algérie. En 1880, le Général Faidherbe qui constate autour de lui la vivacité de ce mode d'expression, cite des exemples de ce genre : *Moi meskine, toi donnar sordi* (Je suis pauvre, donne-moi de l'argent). Il dit à ce sujet dit cette chose très intéressante : « Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en se servant de ce langage, le troupière est persuadé qu'il parle arabe et l'Arabe est persuadé qu'il parle français » (cité par Perego : 601).

¹⁷ Ces différents points sont repris au chapitre 7.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

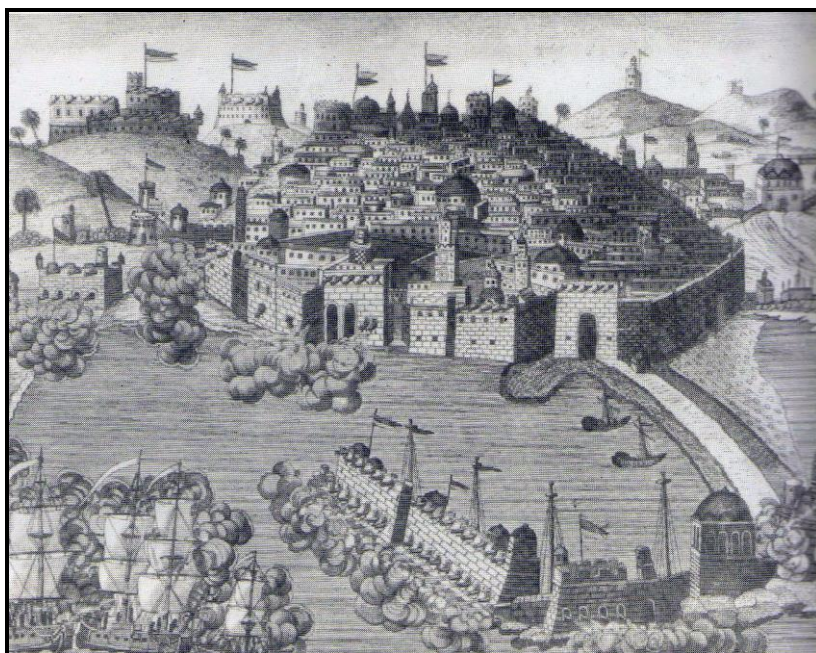


Illustration n° 10. Le bombardement d'Alger par l'amiral Duquesne (juillet 1683)

Ce document, parmi d'autres, illustre une époque où les nations romanes, qui se constituent désormais en États structurés, lancent des « représailles » d'envergure contre les bases de la course maghrébine. Ces opérations émanent en priorité de l'Espagne, de la France et de la Hollande. Le règne de Charles Quint (avec opérations diverses d'Oran à Tunis : prise de Tunis en 1535, mais échec devant Alger en 1541) avait notamment donné le ton d'expéditions modernes fondées sur des escadres militaires organisées, parfois suivies d'occupations provisoires. L'ensemble révèle bien l'émergence d'États fortement centralisés et veillant à leurs intérêts économiques et moraux (lutte contre la course, libération des captifs etc.). De tels États feront bientôt figure de modèles, face à un Maghreb à l'inverse de plus en plus déstructuré politiquement.

Le bombardement d'Alger par Duquesne constitue l'un des temps forts de cette période, notamment par le fait que le père Le Vacher (1619-1683), consul de la « nation » française et vicaire apostolique, qui consacrait une grande partie de ses activités au rachat de captifs, termina sa vie comme otage, attaché à un canon.

1-3. La mise en place du paysage linguistique à l'époque coloniale

Les influences continues que nous venons d'évaluer avaient toutefois peu de chances de toucher en profondeur le Maghreb. Bien qu'importantes et continues, on aura compris qu'elles restaient en effet prioritairement limitées aux implantations commerciales européennes et n'impliquaient directement par principe que les portions de population profitant directement de tels circuits (hommes politiques et bourgeois, commerçants, armateurs, ouvriers et tâcherons divers etc.). D'autre part et surtout, le Maghreb n'avait encore jamais connu de véritable politique linguistique autoritaire planifiée, ressemblant de près ou de loin à celle de la France entre le Moyen Âge et le XIX^e siècle. Ainsi latinisation et arabisation avaient-elles consisté principalement à faire venir à la langue centrale les populations assimilées, non l'inverse¹⁸. Par ailleurs, la présence turque au Maghreb, comme on le sait, n'introduisit pas de modifications fondamentales dans les normes et interactions langagières. Les langues, les interactions, restèrent les mêmes (avec toutefois des taux et des dispersions différents de ce que nous connaissons désormais) : berbère et arabe dans la plupart des régions internes ; berbère, arabe (turc en sus), langues romanes diverses dans les ports et comptoirs¹⁹.

En revanche, la francisation du Maghreb, telle qu'elle allait intervenir bientôt, se présenta comme la suite, normale en somme, de la mécanique de diffusion française autoritaire qui, des Ordonnances du XV^e siècle au réquisitoire de l'Abbé Grégoire, entretenait de longue date un mouvement francophonique centrifuge. C'est l'Algérie qui rencontrera la première ce mouvement régénéré par l'idéologie de l'Instruction publique, avant que la même dynamique ne touche plus tard la Tunisie et le Maroc. C'est bien d'un choc culturel, identitaire et langagier d'ampleur qu'il s'agit alors.

¹⁸ Sur ce type de thématique William Marçais (1938) a produit un article de référence : « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée ». De son côté, Gabriel Camps (1983) a complété ce genre de réflexion pour le Maghreb : « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe ? ». Ces approches et d'autres révèlent un décalage notoire entre islamisation et arabisation, la seconde n'intervenant que tardivement ou très mal, voire pas du tout comme on le constate chez les berbérophones modernes, preuves vivantes du processus. En l'occurrence l'ensemble de la mécanique montre bien que l'arabisation produite des siècles durant, ne peut être que très difficilement comparée à la francisation. C'est en somme très récemment que l'arabisation s'est rapprochée de la mécanique de francisation, autre forme de legs colonial aux pays du Maghreb.

¹⁹ L'étrange système ottoman a été bien résumé par Charles-André Julien (1964, rééd. 1986) dans son introduction (1-20).

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

N'oublions pas que durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le français est régulièrement présenté comme un acrolecte écrit terrassant une cohorte de basilectes oraux (les « dialectes ») dans sa propre sphère géographique. C'est en effet la seule langue présumée à vocation nationale (voire universelle dans l'orthodoxie révolutionnaire et depuis l'époque classique) conditionnant citoyenneté, libération des esprits, promotion et mobilité sociale.

Tout ce qui nourrit ce profil dévorant du français exerce corrélativement une action dessiccative sur les langues et parlers régionaux, ces derniers étant privés des défenses essentielles dans un conflit très moderne où ils sont par principe perdants²⁰.

C'est en outre, depuis la fin du XVII^e siècle, dans la logique des propositions de Dominique Bouhours et celles qu'exprime le Comte de Rivarol, la langue choisie, désirée, par différentes élites d'Europe et du bassin méditerranéen²¹. Les Turcs eux-mêmes n'y échappent pas, pas plus que l'ensemble des élites lettrées du Maghreb.

En un mot, ce n'est pas une langue ordinaire qu'amènent les Français lorsqu'ils entreprennent la colonisation de l'Algérie.

Il ne peut donc subsister de doutes dans l'esprit des concepteurs et cadres de la colonisation. Le français, seule langue de la modernité, du développement et de la culture, en dépit de difficultés apparaissant sur le terrain²², sera langue officielle de la colonie, puis de l'Afrique du Nord. Ce schéma a pour effet de rejeter plus ou moins clairement arabe et berbère dans la marginalité « dialectale ». D'emblée se met en place une « fiche » sociolinguistique globale et rituelle du français langue de l'écrit, de la littérature, des sciences et de la modernité, autant de traits censés échapper aux langues locales, ou dont il faut, le

²⁰ C'est, à première vue, un autre dossier. Mais il n'est pas sans lien avec ce qui va se passer en Afrique du Nord. Les parlers régionaux de France sont vus à la fin du XIX^e siècle comme promis à extinction naturelle dans l'orthodoxie francophone. La dialectologie qui se fonde alors aura pour tâche de les inventorier, en France, mais aussi, par contre-coup, en Afrique du Nord (arabe et berbère), toujours avec cette idée d'arrière-plan que ces réalités vont disparaître, car dans l'esprit de beaucoup elles doivent disparaître devant la francisation indispensable (voir encore le chapitre 6 sur ce point).

²¹ Dominique Bouhours dans différents *Entretiens* (à partir de 1671) et Antoine de Rivarol dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784) fournissent un faisceau argumenté (et largement partagé à l'époque) de ce qui est présumé justifier la supériorité européenne (et mondiale) du français. De proche en proche, ce discours sera relayé jusqu'au début du XX^e siècle. Ainsi la plupart des intellectuels ou administrateurs de la colonisation étaient-ils intimement, « naturellement » convaincus de cette supériorité de la langue française.

²² Les écoles dites « maures françaises » puis « mixtes » ou « arabes françaises » ont un succès très variable, la population musulmane s'en méfiant régulièrement au XIX^e siècle.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

cas échéant, vider certains usages locaux éventuellement concurrents (par exemple : l'arabe dit « classique »). Voici donc l'un des piliers du paysage linguistique contemporain intégré tant par les différentes ethnies romanes qui colonisent que par les arabophones et berbérophones dans la foulée²³.

Très vite l'arabe classique ou coranique est claquemuré dans une série de fonctions essentiellement culturelles et cultuelles. C'est (et ce n'est que) la langue de la formation religieuse et des lettres d'autrefois, ce qui libère les canaux de la suprématie française déjà évoqués. L'arabe populaire est quant à lui rangé au rayon des dialectes, ce qui à l'époque est fortement significatif : langue non écrite, langue des analphabètes et arriérés principalement²⁴. L'arabe dialectal sera donc réputé pour longtemps inapte aux fonctions sociales supérieures, exclusion relayée par tous les États maghrébins après leurs indépendances²⁵.

Suivant l'angle adopté, le berbère est soit promu, soit dévalorisé.

S'il est dévalorisé, c'est parce qu'il est, plus que l'arabe dialectal encore, perçu comme un idiome rural peu intelligible ne se rattachant à aucune grande langue de culture connue (contrairement à l'arabe), en outre véritable obstacle linguistique et identitaire de l'aménagement agro-pastoral conçu par les autorités²⁶.

²³ Arabes et Berbères seront assez rapidement convaincus de cette supériorité « moderne » de la langue française, perception qui n'exclut naturellement ni méfiance endémique ni formes diverses de résistance. Quant aux Espagnols, Italiens, Maltais amenés par la colonisation, ils se rangeront dans le même moule et leur francisation progressive plus ou moins rapide renforcera leur identification positive face aux colonisés. Le chapitre 6 revient sur cette mécanique.

²⁴ C'est aussi, bien évidemment, la langue ordinaire des paysans maghrébins, des employés, ouvriers etc., bref des dominés, quand ces paysans ou ces dominés ne sont pas eux-mêmes d'origine romane et ainsi dominés d'une autre manière.

²⁵ Cf. Mohamed Benrabah, article cité, CLS n° 22, 1993. On rejoint ici les développements relatifs aux pseudo-sabirs (chapitre 7). C'est bien l'arabe dialectal, l'arabe du campagnard et du miséreux, qui vient se déposer sur le français et le « corrompre » en disqualifiant socialement les locuteurs qui provoquent ainsi la corruption. L'opération bénéficie totalement au français, car elle sépare par ailleurs profondément et pour longtemps l'arabe du peuple et celui des lettrés, diminuant d'autant les capacités de résistance de la langue arabe dans son ensemble.

²⁶ Dans plusieurs régions montagnardes du Maghreb la langue berbère est indissociable d'une gestion patrimoniale très conservatrice des territoires, facteur constant et capital de résistance à l'aménagement colonial français. J'ai eu l'occasion de revenir récemment sur le phénomène à partir de données onomastiques et en me fondant sur diverses approches anthropologiques dont celle de Germaine Tillion (Manzano 2006). Peut alors se concevoir du point de vue colonial une volonté plus ou moins claire de briser conjointement la langue et l'organisation territoriale qui lui correspond.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

S'il est promu, c'est principalement pour deux raisons. D'abord il y a un goût réel et un courant scientifique très fort d'anthropologie historique tout au long de la colonisation française, qui se dirige en priorité vers la composante la plus ancienne du Maghreb. Il est parfaitement injuste de le mésestimer. Ensuite vient une deuxième raison, que rejoint souvent la première : par le biais du berbère, on peut évidemment relativiser et mettre en échec les revendications arabo-musulmanes qui remontent régulièrement durant la colonisation et s'afficheront clairement après la deuxième guerre mondiale. Toutefois, que l'on porte un regard positif ou négatif sur le berbère, cette langue n'est jamais conçue comme pouvant rivaliser statutairement avec le français, et pas davantage avec l'arabe²⁷.

Pour achever cette section, il est intéressant d'observer rapidement une notice présentant ce type de données en 1889.

On lit ainsi à propos de l'Algérie²⁸ :

Races : La population indigène appartient à deux familles distinctes, quelquefois alliées, souvent rivales ou ennemies : les Berbères ou Kabyles (Kébaïl, confédéré), et les Arabes...

Dialectes : Le français est la langue officielle. Les colons parlent le français, l'espagnol et le maltais ; les Arabes, les Juifs et les Maures l'arabe ; les Kabyles le berbère.

Instruction publique : Avant la conquête française, l'instruction était très répandue chez les indigènes d'Algérie. Elle se donnait dans les dépendances de la mosquée, sous les auspices de la religion. L'école primaire portait le nom de mécid ou mekteb, l'instituteur s'appelait mouadeb. Les jeunes musulmans, de 6 à 10 ans, n'apprenaient guère qu'à réciter le Koran, sans le comprendre. Le moudarès, dans la medraça, sorte d'école secondaire, donnait un enseignement plus élevé : il enseignait la grammaire et commentait le Koran ; ses élèves pouvaient prétendre au titre de thaleb. Enfin, dans les mosquées des villes, les medraça enseignaient la législation, la théologie, quelquefois les éléments de l'histoire, de la littérature, l'arithmétique, l'astronomie, l'algèbre ; les étudiants des medraça devenaient ouléma, et aptes aux fonctions de cadî, muphti, adel, oukil dans les mosquées, ou professeurs dans les medraça...

²⁷ Toutefois, par le biais du Protectorat, une exception berbère était en passe de servir cette rivalité du berbère face à l'arabe au Maroc.

²⁸ Lucien Lanier, *L'Afrique, choix de lectures de géographie*. Paris Belin, 1889 : 99-100.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

156

2 AVRIL 1914

Et les Arabes de l'Afrique du Nord? MM. Bertholon en parlent aussi, mais de manière à provoquer bien des étonnements, et c'est là un des points les plus remarquables du livre. Il n'y a plus dans l'Afrique du Nord d'Arabes vrais qu'à l'état sporadique, malgré l'arabisation très prononcée du pays sous certains rapports. Chose qui paraîtra plus extraordinaire encore, ces arabes véritables ne sont pas ceux que l'on croyait jusqu'ici reconnaître à leur haute taille, à leur face longue, à leurs orbites mégasèmes, à leur leptorhinie et à leur leptoprosopie, caractères au moyen desquels on les distinguait des Berbères. Ces caractères sont en réalité ceux du type nordique européen.

Quant aux Arabes vrais ils ne présentent pas cet ensemble de traits, ni en Berbérie ni dans leur pays d'origine.



Illustration n° 11. Anthropologie maghrébine (début XX^e)

En 1913 paraît l'ouvrage de Bertholon et Chantre (ici compte-rendu des Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris. 1914, vol. 5, n°5-2, pages 150 à 159), ouvrage décrié depuis. L'ouvrage n'est pas isolé, car la période est très favorable à ce type d'études. On peut parler légitimement de berbéromanie.

Au-delà de la technicité et de la forme qui ont vieilli, on soulignera la conclusion partielle : « Ces caractères sont en réalité ceux du type nordique européen », caractéristique du projet de légitimation de la colonisation française, voire de fusion progressive du Maghreb et de la France. Noter en outre que le montagnard tunisien du Kef photographié, en médaillon, porte les cheveux ras et la mèche arrière des jeunes de la plupart des tribus berbères traditionnelles.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Le texte de Lanier permet de poser en quelques lignes une série de références ou de fondamentaux du paysage linguistique maghrébin tel qu'il fonctionne encore en bonne partie sous nos yeux :

- Séparation nette de l'arabe et du berbère, non seulement en langues mais éventuellement en races (ce qui n'est plus admis aujourd'hui)²⁹.
- Repérage d'une éventuelle connivence arabo-berbère jugée le plus souvent conjoncturelle et ponctuelle, la rupture l'emportant aux yeux de nombreux observateurs de l'époque³⁰.
- Mise à part d'une portion d'origine arabophone rangée dans le camp des colons, celle des Maltais, pour des raisons plus religieuses et économiques que linguistiques³¹.
- Promotion indiscutable du français, langue démarquée du reste, de l'arabe et du berbère bien sûr, mais aussi de certains concurrents romans. L'espagnol est souvent mentionné, c'est effectivement une langue importante du petit peuple de la

²⁹ L'anthropologie de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle néglige très souvent l'existence d'une grand-race leucoderme bien attestée au Maghreb et dans la Méditerranée occidentale. Elle tend à avancer l'existence de types « arabes » ou « berbères », en soulignant par exemple la présence chez les Berbères d'un sous-type « alpin » fréquent etc. Cet ensemble de restrictions choisies et réitérées jusqu'à plus soif est à la source du modèle absurde du Berbère blond ou roux aux yeux bleus ou verts qu'on voit régulièrement revenir (bien qu'il existe en effet des Berbères ayant ce genre de caractéristiques). Il visait sur le principe à convaincre que l'ethnie berbère était historiquement fondée sur un patrimoine anthropologique venu d'Europe (et non d'Orient), reprenant régulièrement des comparaisons anthropologiques et ethnographiques entre Berbérie et Bretagne, Berbérie et Auvergne etc. L'une des références de ce mouvement scientifique est à cette époque le travail de Bertholon et Chantre (1913), ici évoqué, aujourd'hui très critiqué par la communauté scientifique quand elle s'occupe encore de tels sujets. Une chose est certaine, l'anthropologie française de l'Afrique du Nord, tout en fournissant des données intéressantes mais qu'il faut absolument analyser et critiquer, n'a jamais apporté de preuves d'une quelconque fracture raciale dans la population du sub-continent.

³⁰ Beaucoup postulent une forme de haine ancestrale des Berbères vis à vis des Arabes envahisseurs, nombre de propos ramenant à cela. Cette façon de voir négligeait évidemment les éléments très puissants d'unité fournis par la religion commune, ce que l'on ne voulait pas admettre en fait. C'est ce point de vue qui explique en bonne partie l'existence d'un pan ethnographique constant visant à observer ou démontrer la superficialité de l'islam berbère.

³¹ On soulignera que ce caractère arabophone (originel) de nombre de Maltais a été généralement dissimulé tant par le moule colonial que par la plupart des Maltais eux-mêmes, sans compter que l'arabe maltais se trouve lui-même sous la pression sociolinguistique de l'italien et de l'anglais, un certain nombre de Maltais d'Afrique du Nord pouvant ne pas le connaître ou le perdant assez vite. Il fut donc souvent consensuel de voir les Maltais comme en quelque sorte des « para-Italiens » d'Afrique du Nord. On revient sur ces points au chapitre 7.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

colonisation³². Mais passent à la trappe aussi bien l'italien (utilisé dans la partie orientale) que le catalan, très usuel dans la mouvance espagnole. Le français tend donc à faire place nette.

- Enfin, réduction statutaire du seul concurrent arabe (le classique). L'idée centrale est que l'arabe est avant tout la langue du Coran ou du « passé ». S'il permet d'atteindre d'autres types de connaissances, plus modernes et fonctionnelles, c'est de manière forcément rudimentaire et sporadique. On focalise plutôt sur son inadéquation et même son inadéquation.

Pour apprécier les stéréotypes que l'on vient d'évoquer, les mirages ou visions coloniales en général bien partagées, on peut parcourir ce texte de Marius Bernard (312-313), qui liste les stéréotypes appliqués à l'identité kabyle (combativité, orgueil, physionomie/origine européenne etc.) :

Pendant les vingt-sept années qui suivirent notre descente en Afrique, ils surent garder la liberté et ils ne tombèrent sous nos coups qu'après vingt ans de luttes, qu'après quatorze expéditions dirigées sans succès contre le boulevard de leur indépendance. Et cependant nous ne devons pas renoncer à tout espoir d'assimilation.

- Moi kif-kif Français- je suis comme le Français,- dit volontiers le Kabyle en unissant ses index.

Et il a raison. Libyens pour les uns, Gétules pour les autres ; amenés d'Asie par les Pharaons pour ceux-ci qui appuient leur hypothèse sur ce que le mot sanscrit de Warwara pourrait bien être l'étymologie de celui de Berbère ; Phrygiens ou Phéniciens pour ceux-là, les Kabyles – les Amazigs,- si souvent aux yeux bleus et aux cheveux blonds, à la physionomie européenne – descendent plus probablement de ces Ligures qui sont venus d'Europe par le détroit de Gibraltar et dont nous avons déjà rencontré les vestiges. Ils sont de notre race...Des Français épousent déjà des femmes kabyles et, entre eux et nous, la fusion se fera peut-être, lentement et grâce à l'envoi dans leur pays de fonctionnaires qui les connaissent et qui les aiment, grâce à des modifications prudentes et successives apportées à leurs mœurs et à leurs *kanouns*, grâce à des satisfactions apportées à leur amour-propre.

³² Si l'espagnol est parfois considéré dans différents rapports et travaux, c'est parce que cette immigration est abondante mais aussi pour la raison que, parallèlement au français, l'espagnol est une langue par ailleurs reconnue comme internationale et véhiculaire (à la différence de l'italien). En cela on peut le voir comme une langue de niveau statutaire général comparable au français. Même si sur le terrain, l'espagnol parlé par des groupes sociaux avant tout populaires, peu ou pas instruits, ne cadrerait guère avec ce statut très positif de principe.

2. Eléments de caractérisation sociolinguistique du paysage linguistique de la fin du XX^e siècle

2-1. Trois pôles et quatre partenaires

Comme on vient de le souligner, le français représente la dernière présence romane fonctionnelle et statutaire en date. Une place de choix lui est toujours accordée sous nos yeux dans les statuts et le système d'instruction, ou encore dans les faits, quand le statut juridique ne le permet pas. En cohérence avec ce qui précède, nous dirons donc que le français représente donc principalement le pôle roman (aspect linguistique) ou européen (aspect culturel) du paysage sociolinguistique contemporain.

On ne perdra pas de vue que l'espagnol (ou castillan) assume également aujourd'hui le même type de rôle dans une partie certes plus réduite du Maghreb.

Sans doute cette langue a-t-elle enregistré des reculs, mais elle joue encore un rôle important dans les anciens territoires sahariens de l'Espagne et au nord du Maroc, ancienne zone « protégée » par l'Espagne.

Enfin, comme cela est rappelé ailleurs dans cet ouvrage, l'Espagne, contrairement à la France, dispose toujours de territoires littoraux de souveraineté espagnole, sur la côte méditerranéenne du Maroc³³.

En face du français (ou éventuellement de l'espagnol), deux pôles sont nettement dégagés :

³³ On doit faire deux remarques à ce sujet.

Du fait de cette implantation politique ancienne de l'Espagne (presidios), l'espagnol est vu comme une langue forte dans les échanges, du Maroc à l'Oranie algérienne. C'est bien alors une langue incontournable de passage vers l'Europe, phénomène corroboré par l'autre zone géographique de contact entre Maroc et Espagne : les Iles Canaries. L'ensemble donne assurément une valeur ajoutée à l'espagnol (non sans problèmes identitaires d'attrait et de répulsion), ce qui symbolise aussi une grande continuité dans l'histoire de cette partie de la Méditerranée occidentale.

En outre, nous avons ici une preuve supplémentaire des mécaniques autoritaires de la francisation au Maghreb. Tout se passe comme si la « francophonie » continuait toujours d'éliminer méticuleusement ses concurrents (par exemple en les ignorant), au début du XXI^e siècle comme à la fin du XIX^e. Il suffit à ce sujet de remarquer à quel point les études françaises ou francophones, tributaires de traditions universitaires anciennes, font régulièrement l'impasse sur l'« hispanophonie » du Maghreb, pour localisée qu'elle puisse paraître.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

Le pôle arabe (langue), ou arabo-islamique (culte et religion).

C'est un pôle lui-même biface, arabe classique (variété « high ») et arabes dialectaux (variétés « low ») étant opposés dans le cadre d'une diglossie interne très vive accompagnée d'une discrimination à peu près totale. En suivant Benrabah (1993) et d'autres, on peut résumer la situation comme suit :

- arabe dit dialectal = langue de la masse, langue orale minorée mais véhiculaire, langue triviale, identité négative et « haine de soi ».

- arabe dit classique = langue d'une partie de l'élite, langue écrite maximisée mais très faiblement véhiculaire au Maghreb, langue de culture et de l'Islam mais plutôt réputée « non maghrébine ».

C'est principalement cette subdivision négative en règle qui affaiblit le pôle arabe dans la plupart des cas. Par principe, c'est une intense et profonde diffusion des variétés hautes de l'arabe (« classique », ou à défaut « moderne », « central » etc.) qui pourrait à terme prétendre résorber la diglossie initiale. La Tunisie est pilote à cet égard, tendant sous nos yeux (Manzano 2011-a) à une arabisation maximale des structures de l'État et de la population scolarisée.

Le pôle berbère (langue), ou maghrébin stricto-sensu (culture berbère).

Ce pôle ne se laisse ramener à aucun des pôles précédents. Il se caractérise par le fait qu'il n'y a pratiquement pas de diglossie interne du berbère pour la raison fort simple que le berbère est avant tout, historiquement et concrètement, une langue de ruraux ; et qu'il n'existe pas, traditionnellement, de variétés véhiculaires s'imposant d'elles-mêmes. Tout au plus, doit-on noter quelques signes d'émergence d'un berbère trans-marocain, trans-algérien, voire trans-maghrébin. Le mouvement de standardisation compréhensible qui se dessine, tend inévitablement à produire une forme de diglossie interne du berbère, inconnue dans l'histoire de l'Afrique du Nord (alors qu'elle est relativement ancienne pour l'arabe) ; telle est la rançon de

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

la normativisation, qui montre aussi l'avantage de replacer le berbère dans le concert des langues minorées de l'ouest méditerranéen, où il fait preuve d'une grande vitalité³⁴. Autant de caractéristiques soulignées par plusieurs auteurs : Chaker (1994), Aït Lemkadem (1999), Kahlouche (1999) ou Manzano (2011-b).

En réalité les caractéristiques fondamentales du berbère restent bien prioritairement son oralité, sa ruralité³⁵ (contrairement à l'arabe dialectal souvent rural mais aussi fondamentalement urbain), son atomisation dialectale aussi. Ce dernier trait pourrait être disqualifiant par rapport à des langues comme l'arabe ou le français. Ce n'est apparemment pas le cas, la parcellarisation du berbère révélant en fait l'existence d'identités micro-régionales extrêmement fortes, résistant relativement bien aux pressions centralisantes, en Algérie et au Maroc du moins.

L'un des points faibles de ce pôle est le risque constant de perte de la conscience collective d'appartenance à l'ensemble berbère, si tant est que cette conscience collective existe véritablement chez les paysans berbères. Ceci se voit très bien à l'examen de cas concrets de recul, quand le berbère est définitivement isolé³⁶. L'appartenance à une entité berbère n'est plus perçue clairement, ce qui accélère bien entendu l'arabisation des groupes concernés, par identification plus claire de référents arabo-islamiques, les seuls concrètement disponibles. Une autre difficulté, que les élites berbérophones doivent désormais gérer, est l'absence de tradition graphique claire et commune pour la langue berbère, fondamentalement orale. Les solutions envisagées à la fin du XX^e siècle se caractérisent par leur hétérogénéité, on ne saurait donc les considérer comme définitives³⁷.

³⁴ À peu près tous les grands mouvements de normativisation (par exemple occitan, catalan) débouchent sur ce travers difficilement escamotable. La centralisation est porteuse d'influences mortifères sur les variétés rurales concrètes dès lors que cette même centralisation impose (par les médias [notamment la télévision], la scolarisation éventuelle etc.) un modèle destructeur des parlers paysans éventuellement conservés. Sur ces points, voir encore Manzano (2011b) et Perea (2007) pour le cas concret d'un dialecte catalan.

³⁵ Bien que différentes villes puissent être majoritairement ou en bonne partie berbérophones en Algérie ou au Maroc (Agadir, Tizi Ouzou, Béjaïa etc.).

³⁶ Voir Francis Manzano (1999-c), « La fin du berbère à Jerba ».

³⁷ Les choix effectués durant les 20 dernières années du XX^e siècle sont très différents en Algérie et au Maroc. Les Berbères d'Algérie, dans une attitude d'ensemble qui conforte beaucoup la relation français/berbère, s'orientent principalement vers une transcription « européenne » des parlers berbères d'Algérie. Ils tendent aussi à répercuter les variations géographiques et sociolinguistiques de la langue berbère en proposant des moutures régionales des systèmes orthographiques. Au

3. Pôles et partenaires en conflit

Il n'y a pas d'ordre objectif immédiat de ces variétés constitutives. Les avis des usagers comme des observateurs scientifiques varient en fonction des domaines socio-culturels testés : les gammes de pratiques langagières sont totalement différentes si l'on parle d'agriculture, d'informatique ou de théologie (voir le chapitre 1).

Il reste toutefois que l'ensemble des usagers repère immédiatement des diglossies enchâssées, avec deux systèmes hauts (français + arabe classique) et deux systèmes populaires dépréciés sur le marché des langues (arabe dialectal + berbère). Le premier couple l'emporte sur le second, même s'il touche (ou peut-être parce qu'il touche des) minorités actives. Mais chacun des deux couples est aussi fondé sur un faisceau de relations polémiques. Ainsi le français domine-t-il idéologiquement l'arabe dialectal et le berbère, tout en devant assurer à tout moment son statut de véhiculaire haut, entamé par l'arabe classique dans quelques secteurs.

Bien entendu, chacun des partenaires est passible du même type d'analyse, et l'on aura tôt fait de comprendre que sont ici réunis les ingrédients d'un conflit que l'on peut qualifier de « circulaire ».

Les trois pôles ont vocation historique à coexister et à maintenir leurs distances respectives. On l'a vu, cette coexistence est ancienne et elle pourrait être fortement inscrite dans le patrimoine ethnolinguistique maghrébin. Des variétés « high » aux variétés « low » ne peuvent passer que des relations généralement partielles et provisoires. Quand aux deux couples dégagés, la rupture est évidente, qui a une traduction très visible au niveau des usagers : refus chronique de l'arabisation ou du moins manque d'empressement chez les berbérophones, méfiance constante des intellectuels francophones face à l'arabisation de type « classique » (et quand ils sont de langue maternelle arabe, fréquente option pour la reconnaissance d'un dialectal « amélioré » comme langue d'usage du pôle arabe).

En sens inverse, incompréhension manifeste de la masse parlante

Maroc en revanche, sous l'égide de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM, site internet : www.ircam.ma) on s'est orienté dans le même temps vers la généralisation de l'alphabet *tifinagh* (ou *tifinaghe*), issu d'alphabets du libyque ancien ainsi que de codes graphiques anciennement transmis par des groupes touareg(s).

arabophone par rapport à l'entité berbère, refus du français par une fraction de l'élite maghrébine optant pour l'arabe classique, celle-ci ayant été en partie éduquée (assez récemment) dans cette variété de langue et par conséquent peu francophone³⁸.

4. Retombées diverses

La subdivision classique/dialectal profite principalement au français, car elle produit une cassure négative dans l'unité de la langue qui fragilise le pôle arabe face au pôle roman, bien que l'arabe soit seule langue officielle au Maghreb. La même subdivision profite aussi au berbère, qui sans doute résisterait plus difficilement à un pôle arabe homogène.

Pour les Maghrébins contemporains, le français reste langue d'ouverture incontournable, une sorte de rampe vers l'internationalité. C'est du moins l'opinion formulée par la majorité des gens instruits, surtout au Maroc et en Algérie. Comme nous l'avons déjà remarqué dans le chapitre 1, en Tunisie où l'extinction du pôle berbère semble désormais assurée (mais ailleurs aussi), s'implante l'opinion que l'anglais pourrait prendre la place du français avec utilité. Le statut contemporain du français semble donc fortement lié à la tripolarité évoquée : bonne tenue au Maroc et en Algérie, secousses dès les années 80 en Tunisie.

Globalement pourtant, les jugements passionnels sur le français ont semble-t-il régressé depuis une trentaine d'années et, pour une bonne part de l'opinion, cette langue est désormais vécue comme une composante passablement normale de la personnalité maghrébine, non comme un rappel concret et gênant de la colonisation³⁹. En outre, l'accès grandissant à l'éducation a, de manière historiquement

³⁸ C'est le point fort des mécaniques d'arabisation (Ecole, administration etc.) qui, à défaut d'avoir parfaitement réussi dans la totalité du système langagier et culturel maghrébin, ont toutefois produit des groupes largement formés dans la langue arabe et dans les références arabo-islamiques. Le point critique (partagé par beaucoup d'observateurs du Maghreb) est que ce mouvement peut lui-même servir de terreau au développement de mouvements fondamentalistes divers.

³⁹ On peut penser que l'éloignement constant par rapport à la période coloniale ou « protectorale » a été logiquement un facteur de décrispation à l'égard de l'« intrusion » française, pour les générations récentes notamment. On remarquera toutefois que l'approche « coloniale » de la langue française est désormais relayée par une approche critique plus large conforme notamment aux approches de la mouvance intégriste. Pour certains le français est alors l'une des langues de la mainmise européenne, voire euro-américaine sur l'Afrique du Nord et le monde arabo-musulman.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

paradoxale, favorisé l'expansion relative de cette langue. Même si leur qualité doit être discutée, il y a proportionnellement plus de francophones aujourd'hui qu'à la fin de la colonisation chez les Maghrébins d'origine⁴⁰. Il y a donc, semble-t-il, un processus paradoxal d'extension du français qui bénéficie en outre d'un constat souvent effectué, celui d'un échec relatif de la politique d'arabisation en dépit de planifications parfois très lourdes.

Le berbère représente le pôle rural profond, un repère important de la « maghrébinité » que peut lui contester partiellement l'arabe dialectal, bien plus difficilement l'arabe classique. La renaissance linguistique et culturelle du berbère (en Algérie et au Maroc) affaiblit la portée fédératrice de l'arabe⁴¹. Elle revalorise aussi une jonction d'intérêt berbérophonie/francophonie. Par exemple, la reconnaissance universitaire de la langue berbère est fondée prioritairement sur la francophonie, sorte de voie étroite, normale et incontournable jusqu'à présent, de l'expression de la berbérarité⁴². Une telle association de fait ne pouvait que rapprocher berbérophones et francophones⁴³, ce qui se voit très bien au Maroc et en Algérie, mais surtout dans ce dernier pays.

Dans l'esprit des Maghrébins à la fin du XX^e siècle se met(tait) en place l'idée qu'une langue seule ne pouvait assurer tous les rôles sociaux et fonctionnels, ni garantir tous les aspects de l'identité maghrébine. C'est là, semble-t-il, la principale explication des

⁴⁰ Voir un résumé des positions de cette langue et une réflexion de ce genre au Maroc, dès la fin des années 1980, dans Moussa Chami (1987), *L'enseignement du français au Maroc*. Voir aussi Marc Gontard (1981).

⁴¹ Curieusement, la défiance des Berbères par rapport à l'arabe et à la culture de l'État central paraît plus vive, ou du moins est plus clairement exprimée en Algérie qu'au Maroc. Est-ce parce qu'il y a moins de Berbères en Algérie et que ceux-ci identifient davantage la menace ? Est-ce parce que, toutes proportions gardées, la parole est plus libre dans ce pays et le jeu des partis plus comparable à celui de l'Europe ? Ou parce que les élites berbères sont mieux constituées ? On le comprend, l'explication de ce type d'observation est sans doute multifactorielle.

⁴² L'idée de travailler sur le berbère en langue arabe et dans un système universitaire arabisé (outre la question des problèmes conceptuels et les aspects terminologiques que présumant les recherches de ce genre) semble généralement saugrenue aux yeux des intellectuels berbères ou des observateurs confirmés du Maghreb. Il n'est pourtant pas exclu que des progrès soient accomplis dans cette direction. Quoiqu'il en soit, la plupart des études de qualité sur la langue berbère sont réalisées en premier lieu en français (mais aussi en espagnol, ce que l'on sait moins, voire en italien). Le monde anglo-saxon (avec les États-Unis en premier lieu) est évidemment une seconde passerelle importante pour ce genre d'études.

⁴³ Bien que ces deux ensembles ne se recoupent pas exactement. Il existe bien évidemment toute une section de la population maghrébine d'origine « arabe » /arabophone et favorable à des degrés divers à la langue française.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

difficultés de l'arabisation, ce qui laisse également à penser que le paysage linguistique subira peu de changements structurels d'envergure dans un avenir proche, en dehors des tourmentes politiques observées depuis quelques décennies, qui peuvent déboucher sur des scénarios très variés⁴⁴.

Cette réserve étant effectuée, l'arabité du Maghreb, l'arabisation, butent sur des positionnements identitaires de mieux en mieux dégagés.

Pour que les différents plans d'arabisation réussissent pleinement, il faudrait qu'un arabe non fractionné puisse prendre en charge les zones d'application des trois pôles en même temps, ce qui s'apparente à la quadrature du cercle, en dépit des efforts constants dans cette direction.

Bilan et perspectives

Une crise endémique semble caractériser le Maghreb, tiraillé entre son fond berbère, ses affinités ou références romanes, son argumentaire arabo-islamique. Contrairement à ce que beaucoup imaginent, cette crise ne semble pas exclusivement liée aux contingences de la colonisation, puis de la décolonisation. Le schéma se révèle bien trop simpliste et désormais dépassé. Si l'on veut vraiment comprendre ce qui se passe au Maghreb, il faut envisager que la colonisation du Maghreb (puisque celle-ci polarise souvent l'attention du public et des chercheurs) est à la fois cause et conséquence, sans quoi on court le risque de rester à la surface des phénomènes.

La colonisation est certes cause directe, historique, des développements tendus du paysage linguistique depuis cinquante ans. Mais en même temps elle n'est jamais que la conséquence

⁴⁴ On pense naturellement aux tensions bien connues autour du fondamentalisme depuis les années 80 du XX^e siècle, et l'on sait à quel point la marmite continue de bouillir au risque d'exploser. Dernier avatar, le « Printemps arabe », qui n'a de fondamentalement arabe que l'adjectif dans le cas des trois pays classiques du Maghreb, ou même de la Libye. C'est encore là une responsabilité des médias français et internationaux, accessoirement de l'université française, qui reprennent sans sourciller une terminologie facile, vendable, mais une terminologie déformante pour l'objet évoqué. Après le Maghreb arabe, le Printemps arabe, alors que l'on voit très bien (sous réserve de regarder de plus près) que tous les éléments que nous évoquons sont caractéristiques d'une donne parfaitement spécifique du Maghreb (ou Afrique du Nord), pas vraiment du monde arabe.

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

conjoncturelle d'un contact ancien, d'une longue complémentarité entre les deux rives de la Méditerranée, même si cette complémentarité a été jalonnée de tensions et d'épisodes conflictuels de toutes sortes, ce dont ce chapitre donne une petite idée, et que nous reprendrons plus en détail dans le dernier chapitre.

Bien qu'ayant une multitude de conséquences sur le plan humain (au niveau des individus, familles, groupes sociaux), la plupart des problèmes que nous évoquons ne sont en somme que l'expression normale d'une identité tripolaire à l'échelle des siècles, toujours en reconstruction. Le pôle roman, sur lequel insiste en particulier ce chapitre, est visiblement une réalité constitutive de la personnalité maghrébine, ce qui doit nous amener à relativiser les discours bien fréquents qui, volontairement ou involontairement, font des langues et cultures romanes, du français notamment, des éléments strictement « étrangers » au Maghreb. Refuser cette donnée essentielle conduit, par exemple, à ne pas comprendre pourquoi nombre de Maghrébins restent attachés au français (et à l'espagnol par endroits), alors que cette/ces langue(s) ont pourtant été fortement associée(s) à la colonisation, aux guerres et repréailles de toutes sortes, quand il ne s'est pas agi d'opérations ressemblant de près ou de loin à des croisades. Il est évident que les discours de rejet, que l'on peut tout à fait comprendre sur un plan politique, voire religieux, sont en contradiction flagrante avec les réalités du contact méditerranéen.

On a peu de chances de définir avec certitude les lignes d'évolution du système sociolinguistique tel qu'il se présente à nous aujourd'hui. Une radicalisation des pôles arabe et berbère est, semble-t-il, en cours depuis plusieurs années, au moment où se manifeste une crise économique, politique et identitaire très vive à l'échelle du Maghreb, à maints égards prolongée et vérifiée par les problématiques d'insertion ou d'intégration des communautés d'origine maghrébine en France⁴⁵.

Dans le système ou paysage linguistique que nous avons modélisé, il est évident qu'une action sur l'un des pôles peut avoir des répercussions rapides sur le reste. C'est peut-être pourquoi, contrairement à l'hypothèse légitime d'une mobilité attendue du paysage dans le cadre d'un système travaillé par des forces identitaires

⁴⁵ C'est là un autre pan du contact franco-maghrébin, qui ne peut être abordé directement dans ce cadre, mais qui le prolonge très normalement. Voir sur ce point les travaux heuristiques de Fabienne Melliani (2000).

2. LA FRANCOPHONIE DANS LE PAYSAGE LINGUISTIQUE

et politiques diverses, on retire plutôt l'impression d'une relative stabilité consensuelle à la fin du XX^e ou au début du XXI^e siècle. Comme si une auto-régulation de ce paysage linguistique était en cours, répartissant clairement les fonctions des langues et usages : français, langue d'ouverture, de culture et de promotion socio-économique, arabe, langue de l'identité et de la culture arabo-islamiques, berbère et arabe dialectal, langues des identités authentiquement maghrébines⁴⁶.

⁴⁶ On remarquera une fois de plus qu'en repoussant l'arabe classique, les usagers soulignent régulièrement un rejet du Machrek (ou Machrek = Moyen-Orient) et donc le refus récurrent d'une forme d'acculturation orientale. C'est dire que le Maghreb se voit en réalité aspiré par deux modèles culturels : l'Est (l'orient arabe) et le Nord (l'Europe).

Chapitre 3

Genèse du système tripolaire

Les soubresauts récurrents au Maghreb, ceux de l'Algérie en particulier¹, font apparaître souvent de manière violente une série de tensions identitaires et sociolinguistiques très typiques des personnalités collectives d'Afrique du Nord.

Pour comprendre ce qui se passe et ce qui pourrait se passer bientôt, il est bon de s'interroger sur la dynamique globale du système des langues et des identités en présence, à condition de se donner des moyens de contrôle en profondeur. De ce point de vue, il est probable qu'un regard trop synchronique conduit à produire des simplifications que l'on pourrait considérer comme politiquement légitimes, mais scientifiquement critiquables.

L'une de ces simplifications constantes dans la littérature technique ou émotionnelle depuis une quarantaine d'années, consiste à enfermer les conflits sociolinguistiques et identitaires dans un déroulement historique et politique récent : celui de la colonisation française, puis de la décolonisation. Cet emboîtement binaire qui peut sembler très légitime à première vue présente néanmoins plusieurs défauts. Il conduit en effet à un débat réduit et piégé sur des dichotomies du type *national/non-national*, *local/véhiculaire*, *imposé/choisi*, *authentique/non authentique*, et pose ces différentes paires comme fondées par la colonisation française, en masquant la permanence historique du contact des langues et des cultures en Afrique du Nord. Il conduit ensuite à un deuxième emboîtement, logé dans le précédent,

¹ Texte conçu et écrit en 1995, publié en 1996, dans un contexte politique violent en Algérie. Depuis 1992 un régime d'Etat d'urgence avait été instauré et l'armée nationale menait différentes opérations militaires de sécurité. Durant l'été 1994 les principaux dirigeants du FIS avaient été condamnés. Le même été commençait une série d'attentats meurtriers et continuaient de se développer différents maquis. Le FIS (Front Islamique du Salut) et son aile armée (AIS), le ou les GIA (Groupe Islamiste Armé), constituaient alors la trame d'informations quasi quotidiennes relayés par la presse internationale à propos d'une Algérie que les observateurs les plus pessimistes voyaient à la veille d'un effondrement prochain.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

celui de l'affrontement direct entre langue arabe et langue française, ce qui amène à évacuer ou marginaliser *de facto* le berbère. Autre piège, et non des moindres, celui qui enferme les locuteurs dans les cadres préalables qui précèdent. Tout acteur du paysage linguistique maghrébin (surtout durant les deux décennies 1960-1980) est presque obligé d'admettre comme légitimes les dialectiques colonisation/décolonisation, français/arabe. Ne pas le faire reviendrait à se mettre en position de déviance, position toujours délicate dans les groupements nord-africains où la pression sociale est particulièrement forte, dans un esprit de « place publique » qui pèse sur nombre de comportements. Il s'en suit alors une forme de névrose très perceptible quand les gens parlent des langues et de leurs implications identitaires au Maghreb. Se croisent alors propos positifs et propos négatifs : on aime et on déteste, on accueille et on rejette à quelques mots de distance, mais cela concerne en réalité toutes les langues en présence, pas seulement le français et la francophonie.

Faiblesses d'une structuration binaire : trois pôles et non deux

L'organisation binaire qui vient d'être suggérée rend très mal compte des réalités historiques des langues, comme on va le voir. Elle interdit en outre toute perception dynamique du système d'interaction au sein du marché linguistique, dès lors qu'elle conduit à privilégier certains couples là où les relations sont en fait bien plus complexes. Il est certes difficile d'échapper aux travers d'une modélisation. Du moins peut-on s'efforcer d'avoir une vue d'ensemble qui permette en même temps de rendre compte des mouvements du passé et de contrôler les principales tendances à l'œuvre à la fin du XX^e siècle.

1. La question du français et du pôle roman

On fait généralement comme si le français était une langue importée, par une sorte d'irruption historiquement imprévisible, comme on pense (d'ailleurs souvent à tort) que ce fut le cas en Afrique subsaharienne ou en Asie par exemple. S'il ne s'agit pas de remettre en question le rôle évident de la colonisation (Algérie) ou des protectorats (Maroc, Tunisie) dans l'implantation statutaire du français

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

(voir le chapitre 6), il convient aussitôt de rappeler que l'influence de cette langue fut en réalité antérieure à l'implantation strictement politique de la France. L'installation du français s'inscrit donc dans un processus beaucoup plus profond que la sociolinguistique historique doit encore retracer pour le Maghreb.

Tout d'abord, certaines études tendent à montrer que le français était utilisé avant même l'acte politique de la colonisation². Dans les élites et la bourgeoisie commerçante certainement, plus généralement au sein de groupes et chez des individus en contact avec la France et l'Europe. Des fondouks français, provençaux notamment, existaient probablement depuis la fin du Moyen Âge, et depuis le XVI^e siècle avec certitude³.

Réduire la francisation à la colonisation fait donc perdre de vue que le contact avec la Romania, avec des hauts et des bas sans doute, n'a jamais été interrompu. De ce point de vue, le Maghreb, de longue date et aujourd'hui encore, est situé sur une ligne de faille, ou si l'on préfère, une ligne de contact structurelle entre famille romane et famille chamito-sémitique.

Bien évidemment, cette ligne se déplace au fil du temps, comme on le rappellera encore dans le dernier chapitre, traduisant des mouvements anthropologiques profonds. C'est pourquoi la francisation se présente au bout du compte comme une des concrétisations les plus récentes d'un pôle roman de fait constitutif de la mécanique socio-identitaire et langagière du Maghreb. Escamoter cette vue d'ensemble revient à interdire une approche scientifique et mesurée des données langagières.

² Par exemple, études publiées ou en cours inédites de Hichem Skik sur la Tunisie (différents travaux, en particulier dans les *Cahiers du CERES*, Tunis).

³ On évoque ailleurs cette question des fondouks très nombreux, notamment dans la partie orientale du Maghreb. Ces établissements permettaient à différentes « nations » romanes présentes dans le commerce de disposer de droits préférentiels dans leurs propres bâtiments (religion, police interne etc.). On avait donc localement, le fondouk des Vénitiens, le fondouk des Catalans etc. Ces fondouks jouant un rôle économique central dans l'import-export, les populations chrétiennes qui s'y rattachaient jouissaient probablement d'une aura économique et culturelle importante en même temps qu'elles pouvaient attiser différentes formes de xénophobie suivant les époques. Ces fondouks, plusieurs siècles avant l'occupation française, contribuèrent ainsi à la construction et à l'entretien d'une interaction identitaire et langagière continue entre populations d'origine romane et populations locales. Elles constituèrent bien un système de « veille » dans la polarisation romane du Maghreb.

2. La Romania primitive

On doit rappeler que le Maghreb a constitué pour les romanistes une section importante de la « Romania perdue »⁴. On désignait ainsi l'ensemble des régions fortement romanisées et progressivement perdues par les langues romanes, ou gagnées par d'autres groupes de langues : langues slaves à l'est, langues germaniques au nord, langues chamito-sémitiques au sud.

Les débuts du latin en Afrique du Nord datent de la deuxième moitié du II^e siècle av. J.-C. La chronologie de cette latinisation ne peut être établie assez précisément, et on se contentera ici d'en délimiter de grands cadres.

Ce fut semble-t-il une latinisation plutôt élitaires jusqu'au II^e siècle de l'ère chrétienne. Il est intéressant de noter que durant cette période le latin bute visiblement sur le punique (ou phénicien) dans les villes et les circuits commerciaux, le berbère (ou libyque) dans les campagnes. Il avance alors vraisemblablement par le biais d'un mouvement d'acculturation des classes hautes, lesquelles semblent rester longtemps bi- ou trilingues pour échanger avec leur peuple. Situation de pluriglossie donc assez normale et classique, attestée bien plus tard par des témoignages comme celui d'Augustin⁵.

Du II^e au IV^e siècle ap. J.-C., le mouvement s'approfondit. Le latin touche désormais les classes populaires, car il est étroitement lié à la propagation du christianisme. Nous avons de cela des preuves convergentes. Se multiplient les matériaux d'évangélisation (fragments bibliques en latin populaire), de multiples épitaphes chrétiennes révélatrices des mutations en cours au sein du latin vulgaire⁶, les

⁴ Voir par exemple Willy Bal (1966). Cette dénomination en théorie scientifiquement neutre (elle n'envisageait qu'une forme de rétractation historique des langues romanes), fut évidemment d'un emploi malheureux au Maghreb où elle pouvait en somme légitimer un projet de récupération politique du Maghreb par la France. C'est bien sous cette forme en effet que divers coloniaux ont vu et ressassé la question. Car pour beaucoup la France reprenait la mission inachevée de Rome.

⁵ À l'époque de Saint-Augustin (fin IV^e-début V^e), et suivant le témoignage de ce dernier, semblent couramment parlés le berbère et le punique dans les milieux populaires. Voir Courtois (1950).

⁶ Les inscriptions funéraires chrétiennes se multiplient à partir du III^e siècle. Elles reproduisent pour la plupart des traits phonétiques proto-romans que l'on retrouve ailleurs dans la Romania ou dans certains secteurs de celle-ci. A ce moment circulent aussi des adaptations locales du *Nouveau Testament*, *Evangiles de Saint Luc* et *Saint Jean* par exemple, dont certains écrivains latinophones d'Afrique ont transmis les fragments. Voir Monceaux (1901).

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

oeuvres littéraires « africaines » dans l'inspiration comme dans la forme⁷. On peut donc concevoir cette période comme une phase de fixation de la Romania d'Afrique, avec dégagement probable de latins locaux ou régionaux.

Comme ailleurs dans la Romania, cette localisation était en passe de déboucher sur la production d'idiomes romans spécifiques à l'arrivée des arabes (VII^e siècle).

La plupart du temps, on tient à ce sujet un raisonnement très caractéristique du réductionnisme dont nous avons parlé. Ce serait une Romania mort-née, éradiquée rapidement par l'arabisation, d'autant plus facilement que la latinisation serait toujours restée superficielle.

Cet argument de la superficialité est en partie réfuté par l'abondance des preuves antérieures (épigraphie, littérature).

Il l'est surtout par des preuves actuelles. En effet, les systèmes macro- et micro-toponymiques actuels (Algérie orientale et Tunisie surtout, à un degré moindre Algérie occidentale et Maroc) conservent la trace de mutations phonétiques proto-romanes en cours au VII^e siècle, dans la prolongation des épitaphes des premiers siècles de l'ère. Ces traces peuvent être repérées sur de la toponymie d'origine latine et, ce qui est plus significatif encore, sur des matériaux non romans relevant le plus souvent du fond libyco-berbère. Si l'arabe a transmis en l'adaptant cette toponymie, il faut bien admettre que celle-ci fut apprise et reprise de populations romanes : le latin, le roman étaient donc indigènes, bien au-delà des villes⁸.

Enfin, la réduction puis disparition de cette Romania primitive s'est nécessairement étalée sur plusieurs siècles. La rareté des matériaux ne permet pas de fixer la mort proprement dite. Jusqu'au XII^e siècle au moins des communautés chrétiennes sont régulièrement signalées par des hommes de lettres arabes. La plupart ne mentionnent, c'est assez naturel, que la chrétienté de ces groupes (donc l'aspect culturel), et les groupes sont certainement de moins en moins nombreux. Certains,

⁷ De Tertullien à Commodien se produit une convergence dans les types de fautes (confusions de cas, tournures analytiques romanes etc.) ou dans l'inspiration même (par exemple fortes tendances mystiques ou catastrophiques) qui semble globalement singulariser les auteurs africains à cette époque.

⁸ Voir en Tunisie des évolutions comme UTHINA>OUDNA, CHUSIRA>KESRA (La Kessera), KLUPEA>KLIBYA (Kélibia). D'après les traits évolutifs ici repérables (maintien des voyelles atones finales, sonorisation des occlusives intervocaliques, syncopes des voyelles intermédiaires etc.), on voit s'esquisser une Romania africaine en préparation très proche de la Romania occidentale, en particulier de l'Ibéro-roman. Pour plus de détails sur ces problématiques, que nous reprendrons ultérieurement, voir Manzano (1999-b).

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

comme Al Idrisi (XII^e siècle), semblent attester directement la langue⁹. Cet auteur nous dit en effet qu'à son époque on parle encore le latin d'Afrique à Gafsa (Tunisie). Comme chez d'autres écrivains arabes, ces Chrétiens sont qualifiés d'*Afariqs* (Africains) ou descendants directs de l'*Africa*, l'Afrique romaine.

Ce type de témoignage rejoint les travaux d'archéologues et d'historiens. Ainsi Amor Mahjoubi (1966), déjà évoqué, montre concrètement qu'une communauté chrétienne existait à Kairouan (Tunisie) au XI^e siècle et qu'elle avait sa propre épigraphie. Avant lui, Charles Courtois s'était également consacré à l'étude de ces communautés chrétiennes du Moyen Age¹⁰.

Plus tard encore des communautés chrétiennes semblent s'être maintenues, par exemple dans le Nefzaoua tunisien jusqu'au XIV^e siècle et à Tozeur (Tunisie) jusqu'au XVIII^e siècle¹¹.

Même avec des réserves et compte-tenu des observations précédentes, on voit mal de tels groupes se maintenir chrétiens et évacuer toute pratique romane en s'arabisant en bloc mais sans rien prendre de la nouvelle religion. Ce schéma semble très irréaliste sur le plan du fonctionnement des identités. Une hypothèse plus vraisemblable est que dans une partie au moins de leurs pratiques linguistiques, ces groupes étaient restés romanophones, s'arabisant progressivement pour s'adapter à la société globale. Le roman d'Afrique se serait donc confiné toujours plus au cours du Moyen Age et par la suite, fonctionnant en circuit fermé et s'appauvrissant comme une langue de l'intimité et du culte¹².

On constate qu'il est relativement facile de suivre la restriction du christianisme maghrébin. En revanche, on est fortement dépourvu de preuves concernant les lectures romanes que pouvaient utiliser ces communautés¹³. Mais une correspondance générale de principe existe

⁹ El Idrisi ou Al Idrisi, *Le Maghreb au VI^e siècle de l'Hégire* (XII^e siècle ap. J.-C.). Différentes éditions, dont Publisud – OPU (1983), ici consultée. On peut rappeler qu'El Idrisi, probablement originaire de Tétouan ou Sebta/Ceuta, était protégé par le souverain normand Roger II de Sicile (*Ruğar* dans les textes arabes). On lui doit une somme géo-ethnographique très utile aujourd'hui.

¹⁰ Voir Amor Mahjoubi, « Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI^e siècle » (AFRICA-I, 1966) et Christian Courtois, « Grégoire VII et l'Afrique du Nord » (Revue historique, 1945). Voir encore Hady Roger Idris, *La Berbérie orientale sous les Zirides* (Adrien-Maisonneuve, 1962), tome second, pp. 757 et suivantes.

¹¹ H.-R. Idris, ouv. cité, p. 761.

¹² On ne manquera pas de rapprocher cette restriction culturelle et langagière du phénomène « Mozarabe » à travers l'Espagne musulmane.

¹³ Les preuves sont prioritairement indirectes (épigraphie, toponymie), et ne permettent de définir que certains macro-cadres, ou si l'on préfère, des lignes d'évolutions romanes en cours à ce moment (Manzano 1999-b).

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

entre les deux ordres, et ce qui est avéré pour l'un doit l'être en bonne partie pour l'autre. Comme la langue arabe elle-même l'a consacré, être chrétien en Afrique c'est être « romain »¹⁴. Préserver durablement cette identité de romain-chrétien ou d'africain relevait on le comprend du tour de force. S'arabiser c'était en revanche se donner les moyens de progresser dans la société arabo-islamique qui se mettait en place. On voit bien différents chrétiens de bonnes familles accéder à des fonctions importantes du X^e au XII^e siècle par exemple¹⁵, mais ces cas, multiples dans une période initiale de relative tolérance, se raréfient par la suite. Il y a là en effet une anomalie fondamentale, liée au fait que le pôle roman qui s'affaissait, fonctionnait au fond comme le pôle arabe du Maghreb qui montait. Dans chacun en effet langue et culte étaient intimement associées au point d'être vus comme deux éléments constitutifs indispensables d'une identification harmonieuse. Aussi le statut de chrétien arabophone restait-il par définition provisoire et les conversions devaient-elles être nombreuses et radicales. On abandonnait ainsi une identité homogène pour une autre identité également homogène, mais cette fois majoritaire et donc économiquement, socialement, porteuse.

Ce schéma d'évolution sociolinguistique et identitaire, dut comme toujours être d'abord le fait des classes citadines et les plus élevées de la population autochtone. Pour des motifs de reproduction de leur pouvoir, la solution devint rapidement l'arabisation-islamisation (dans cet ordre). On peut penser que de proche en proche, toutes les communautés chrétiennes furent ensuite touchées, en sens inverse de la pyramide sociale et en allant des villes vers les campagnes. Aussi les chrétiens ruraux furent-ils sans doute affectés plus tard par le changement, comme le montrent les localisations géographiques des isolats au cours du Moyen-Age, pour finir situés sur les marges désertiques du Maghreb oriental¹⁶.

On ajoutera qu'une tare fondamentale dévalorisait le pôle roman. Les variétés romanes qu'on imagine se restreignant statutairement et fonctionnellement, ne disposaient désormais plus d'un vrai support référentiel écrit et normatif. On tentait de reproduire dans un dénuement presque total, et de moins en moins bien, des normes

¹⁴ En Afrique du Nord, l'appellatif *roumi*, littéralement "romain", désigne toujours le Chrétien et, par extension, l'Européen.

¹⁵ Voir H.-R. Idris et A. Mahjoubi sur ce point, ouvrages cités.

¹⁶ Phénomène bien souligné par Idris (1962).

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

provenant d'une autre époque et d'autres classes sociales. D'autre part, le temps passant, les groupes chrétiens ou romans se dispersaient davantage en îlots, noyés dans les continuum berbère ou arabe. Aucune chance donc que les systèmes oraux romans subsistant éventuellement dans ces communautés condamnées pussent lutter à armes égales avec l'arabe. Celui-ci, riche de sa littérature écrite, de ses normes et de ses fonctions sociales terrassait statutairement la latinité d'Afrique comme le berbère dans les campagnes.

3. La deuxième Romania, avant le XIX^e siècle¹⁷

On désignera ainsi l'ensemble des implantations chrétiennes et romanes directement issues d'Europe cette fois, non autochtones donc. Les deux composantes, européenne et autochtone, avaient peu de chances de se rencontrer durablement, du fait que les implantations européennes restaient fondamentalement côtières au moment où les communautés autochtones se dispersaient et reculaient comme on vient de le voir. Ce croisement se produisit toutefois sur les côtes de la Tunisie, du fait de la protection normande de Sicile (XII^e siècle). On sait que des communautés autochtones se réfugièrent dans certains ports contrôlés, où s'installaient en même temps des chrétiens venus de Sicile. Mais, le plus souvent, la séparation est profonde : une Romania s'éteint au moment où une autre s'implante.

Cette deuxième manifestation historique du pôle roman relaye en effet à peu près parfaitement la Romania primitive. C'est une période d'affirmation des nations romanes, de leurs mouvances commerciales et des impérialismes naissants. Les mieux placés semblent au départ les Ibéro-romans et les Italo-romans. La proximité les conduit très tôt à prendre pied sur les côtes du Maghreb, soit par relations commerciales, soit militairement dans le prolongement des « reconquêtes » péninsulaires sur les musulmans. Très tôt sont également présents les ports du Golfe du Lion.

On voit les Génois, les Pisans, les Florentins, les Catalans ou Aragonais, les Provençaux, commercer activement avec l'Afrique du

¹⁷ Cette période du contact est certainement la moins investie par les linguistes. C'est d'autant plus frappant et regrettable qu'on dispose à ce sujet d'excellentes études historiques (d'ensemble ou particulières), des travaux pionniers déjà cités de De Mas Latrie (1868) à ceux de Dufourcq (1969, 1976), Jehel (1992), Jehel & Racinet (2000), Cariou (1997), Gourdin & Martinez-Gros (2001), parmi de nombreux autres.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

Nord entre le XI^e et le XV^e siècle, alors même qu'une bonne partie de l'Europe méridionale est encore de souveraineté arabo-musulmane.

Se dessinent ainsi quelques zones préférentielles. Les Génois et les Provençaux sont présents à Ceuta (Maroc) et Bougie (Algérie) où ils ont des consulats permanents aux XII^e et XIII^e siècles. Pisans et Vénitiens, en concurrence avec les précédents, paraissent mieux implantés en Tunisie (voir De Mas Latrie 1868, 1886).

Par le biais de comptoirs actifs s'installe donc une Romania côtière, en chapelet, qui apporte directement des idiomes romans bientôt nationaux (castillan, français [XVI^e siècle et par la suite]) ou régionaux (comme le catalan, le provençal etc.), créant ainsi la trame de base indispensable des variétés intermédiaires véhiculaires conçues pour le commerce avec les Maghrébins. Ici se trouve certainement la source des différents interlectes de la Méditerranée occidentale, dont la fameuse *lingua franca*.

C'est à ce moment que se mettent en place les grands États romans. Aussi les Marseillais jouent-ils pour leur compte dans un premier temps et pour la France ensuite (à partir du XV^e siècle) un rôle toujours plus important. En plus de Ceuta et Bougie, ils sont attestés au XIII^e siècle à Oran, Tlemcen (Algérie), à Tunis. Dans cette partie orientale du Maghreb, l'influence de la France méridionale ne fera d'ailleurs que croître, préfigurant l'élimination ultérieure des Italiens par la France coloniale. Ainsi en 1520, les Provençaux obtiennent-ils le privilège de la pêche du corail de Bône (Algérie) à Tabarka (Tunisie). Ce privilège, de proche en proche, sera reconduit jusqu'à l'époque coloniale.

A l'Ouest, les Portugais s'installent à Ceuta en 1415, inaugurant ainsi une présence politique ibéro-romane qui perdure directement. Ils s'implantent plus ou moins durablement dans quelques cités côtières du Maroc. Les Espagnols se couleront souvent dans cette mouvance préalable des Portugais, ou celle des Catalans-Aragonais à partir de la réunion des couronnes d'Aragon et de Castille en 1479.

4. La troisième Romania et la montée du français (XIX^e-XX^e siècles)

Au moment où la France va intervenir directement en Algérie (1830), deux zones d'influence des langues et cultures romanes (autres que le français) se dessinent avec netteté.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

À l'ouest, une zone d'influence espagnole, du Maroc au littoral central d'Algérie. L'Espagne dispose de longue date d'implantations sous forme de comptoirs, colonies militarisées ou « *presidios* »¹⁸. La colonisation française de l'Algérie contribue indirectement à accroître cette pression occidentale de l'Espagne qui intervient au delà des *presidios*, par exemple en prenant militairement Tétouan (Maroc) en 1860. Cette puissance revendique ainsi sa propre zone coloniale dans le nord du Maroc et l'obtiendra bientôt, par les accords d'Algésiras en 1906, et le protectorat effectif de 1912 à 1956. Au sud, le Sahara espagnol sera protectorat plus longtemps encore, jusqu'en 1975. Indirectement, la colonisation française de l'Algérie favorise l'extension de l'aire d'influence « naturelle » ou de proximité géographique des parlers ibéro-romans. L'Algérie occidentale (on pense à l'Oranie) accueille des flux très importants de petits colons et tâcherons immigrés (Andalous, Alicantins, Valenciens, Catalans, Mahonnais [de l'île de Minorque]¹⁹) qui se fixeront bientôt et dont la langue première ne sera pas le français, du moins dans l'immédiat.

Vers l'est, une zone d'influence italo-romane ancienne allait de l'Est algérien aux côtes de Tunisie. Pêche, récolte d'éponges et de corail, investissements industriels divers avaient semble-t-il fixé nombre d'immigrants avant même le protectorat français. Mais la colonisation italienne contrecarrée par la France en Tunisie prit forme en Libye à la suite de la guerre italo-turque de 1911-1912, ce pays étant annexé jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Ces deux mouvances, espagnole à l'ouest, italienne à l'est, tout en complétant une forme d'acculturation romane globale, constituaient pourtant des obstacles à la logique propre de la France (et du français), celle-ci tendant à capter à son profit l'ensemble du pôle roman. La progression du français, suivant les modalités internes des deux autres mouvances, adopta des stratégies et des profils différents.

Il faut à nouveau repartir des faits historiques. Une absence d'intervention politique de la France vers le Maroc et la Tunisie à partir de ses positions algériennes, eût pu laisser les mains libres à

¹⁸ Voir le chapitre précédent, ou encore le chapitre 7. La plupart de ces *presidios* sont tenus depuis le XV^e ou le XVI^e siècles.

¹⁹ Ageron (1979) rappelle à plusieurs reprises que les hispaniques (par ailleurs appréciés pour leur rusticité) sont régulièrement qualifiés de « traîne-savates » ou d'« escargots », référence probable aux bardas que les membres des *cuadrillas* (ou équipes) portaient sur le dos en se déplaçant de propriété en propriété.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

l'Espagne et surtout, à l'autre bout, favoriser une implantation plus profonde et durable de l'italien en Tunisie. Car le point chaud est avant tout la Tunisie. À propos de cette portion du Maghreb une thèse s'affirme durant la seconde moitié du XIX^e siècle, celle de la continuité naturelle Algérie-Tunisie, très clairement revendiquée en 1880 :

« [...] En un mot, quelques heures de marche sur le même littoral africain suffisent pour entrer de plain-pied dans l'immobile Orient des siècles passés, après avoir franchi le seuil de cet autre Orient moderne, orné de tous les prodiges de la civilisation européenne. Sans doute, le temps ne peut manquer de faire justice de cette choquante anomalie, et la Tunisie, qui sous tous les rapports, n'est guère que la continuation et même le complément nécessaire de l'Algérie, doit être un jour rattachée à cette dernière en réparant ainsi les profondes blessures que lui a infligées cette séparation contre nature. C'est une question d'humanité, mais c'est aussi une question d'intérêts français. »²⁰

L'entrée en Tunisie se fera en 1881. Le point de départ officiel est le comportement jugé agressif de tribus tunisiennes frontalières de l'Algérie française, des incursions s'étant produites en début d'année 1881 en Kroumirie, zone montagnarde de contact entre les deux pays. Une intervention militaire française à la fin d'avril conduira rapidement au Traité dit du Bardo (12 mai 1881), plaçant à partir de là ce pays sous le Protectorat de la France.

Il y a bien entendu des motivations économiques. Une circulaire du Ministère français des Affaires Etrangères (9 mai 1881) estime que dans la dette tunisienne les fonds français représentent les trois cinquièmes, la France ayant contribué depuis plusieurs années à l'installation des postes, du télégraphe, du chemin de fer, à différents travaux d'aménagement portuaire. En fait, sur le terrain, compagnies italiennes et françaises sont en concurrence directe.

Mais aussi des intérêts culturels et linguistiques. Les observateurs français sont conscients de l'excellente implantation des italiens. Les représentants de cette « nation » sont bien écoutés par les autorités tunisiennes, une véritable infrastructure culturelle italienne est en place : écoles et collèges à La Goulette, Tunis, Sousse, Sfax, école professionnelle à Tunis. Et l'on comprend très vite qu'une telle communauté italienne, anciennement implantée et très dynamique, pourrait bientôt profiter du Protectorat français pour étendre sa propre

²⁰ P. de Tchihatchef, *Espagne, Algérie, Tunisie*. Paris, 1880.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

influence. Il appartiendra donc à l'Instruction publique française d'étouffer à terme la langue romane concurrente en la privant d'assises statutaires et en dialectalisant/minorant toujours plus les communautés d'origine italienne. Quelques constats et analyses de l'époque confirment ce point de vue.

« Avant l'occupation française, l'enseignement français était presque nul dans la Régence ; notre langue était supplantée par l'italien, et l'arabe était seul usité dans les écoles de Koran, et les medraças des villes. »²¹

« La France aura les plus grands efforts à faire pour maintenir son influence intellectuelle dans le pays et pour la défendre contre les rapides progrès d'une nation entreprenante [L'Italie] qui profite habilement de toutes nos hésitations et de toutes nos lenteurs administratives. »²²

Avec l'Espagne, une trentaine d'années plus tard, le problème se situait à deux niveaux.

D'une part, dans sa zone de progression, cet État engageait avec succès sa propre politique linguistique. Ainsi tendait à naître vers le milieu du XX^e siècle une véritable « hispanophonie » du Maghreb, que la France ne pouvait guère contrecarrer. Il est remarquable que cette potentialité fut étouffée non par le protectorat français mais par la généralisation dynamique du français au niveau de l'État marocain à partir de l'indépendance, non par la France elle-même donc.



Illustration n° 12 : La zone « espagnole » ou protectorat Nord du Maroc (avant 1956)²³

²¹ L. Lanier, *L'Afrique, choix de lectures de géographie*. Paris, Belin, 1889. p. 337.

²² P. Foncin, « L'enseignement en Tunisie » (1882), cité par L. Lanier.

²³ De 1923 à 1956, la région de Tanger, très disputée, eut un statut de « zone internationale ».

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

D'autre part, le français se trouvait en contact direct avec différents lectes ibéro-romans oraux, mais en Algérie plus qu'au Maroc. Variétés populaires et dialectales de l'espagnol (andalou surtout, ce que la proximité géographique explique facilement) ou du catalan (valencien notamment), compte-tenu des principales provenances des ouvriers espagnols utilisés par la colonisation française. Ces locuteurs transportaient leur propre diglossie d'Espagne (par exemple le valencien ou le mahonnais, dominés en Espagne par l'espagnol), mais la versèrent aussi dans un nouveau rapport de force ou nouvel empilement de langues et parlures.

Cette fois l'espagnol et les « dialectes » d'Espagne étaient statutairement dominés par le français. L'absence d'une quelconque assise scolaire (contrairement au cas de l'italien en Tunisie²⁴) et le recrutement très populaire des employés et petits colons espagnols infériorisaient l'ibéro-roman sous toutes ses formes. Mais en revanche le poids humain des communautés ainsi déplacées, leur natalité forte et leurs comportements grégaires mettaient en relative difficulté le français dans l'ouest de l'Algérie. La colonisation française devait traiter le problème d'une véritable petite Espagne en territoire français, une partie importante de la population française s'exprimant plus régulièrement en espagnol, catalan (ou autres variétés ibéro-romanes) qu'en français, du moins dans les sphères familiales et dans les quartiers. Comme souvent pour la francisation, c'est à l'Instruction Publique et à une aspiration par le haut que devait revenir l'essentiel de la francisation ultérieure (notamment par la scolarisation, voir le chapitre 6).

Les langues et identités ibéro-romanes ont directement pesé sur la conformation des communautés linguistiques françaises de l'Oranie algérienne, sur la structuration même du français « pied-noir ». À peu près au moment de l'Indépendance algérienne, l'ouvrage de Lanly (1970) pouvait développer une longue rubrique consacrée aux *apports du bilinguisme hispano-français*²⁵, de même qu'il évoquait à la suite les restes d'italien²⁶.

²⁴ Encore enseigné en certains points du littoral durant la colonisation.

²⁵ Pages 123-157

²⁶ Pages 158-169.

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

La plupart des Français d'origine espagnole étaient partis d'Algérie depuis quelques dizaines d'années quand différents linguistes Algériens ont redécouvert l'importance de ce poids de l'ibéro-roman non seulement sur les structures du français régional mais sur celles de l'arabe dialectal, en Oranie surtout, cela va de soi.

Constance du pôle roman et structure tripolaire

À l'échelle de l'Histoire profonde du Maghreb il apparaît donc bien qu'une caractéristique fondamentale du paysage sociolinguistique est celle d'être constitué sur une base triadique ou tripolaire. Trois pôles linguistiques sont en présence depuis l'Antiquité, et les pratiques linguistiques comme les traits identitaires sont constamment conditionnés par ces axes d'attraction et de répulsion. Aujourd'hui comme hier, les Maghrébins construisent leur personnalité collective, de manière essentiellement spontanée, par rapport à ces trois pôles : berbère, roman, arabe, dans l'ordre historique d'apparition de ces pôles.

Si nous avons consacré ici un développement particulier au pôle roman pour en fixer le cadre d'ensemble, c'est bien parce que ce pôle est le plus souvent mésestimé, réduit à une pure superficie, assimilé régulièrement à une famille exotique, non maghrébine. Ce regard fausse considérablement l'Histoire globale de la région et par suite le regard même que l'on peut porter sur la francophonie depuis le XIX^e siècle. D'autre part, en réduisant ainsi les réalités historiques, langagières et culturelles on perd en force heuristique et surtout on se prive d'éléments sans doute essentiels d'interprétation de la dynamique du paysage d'ensemble tel qu'il fonctionne sous nos yeux et tel qu'il pourra bientôt se réarticuler. Comme on vient de le voir, les faits plaident pour une constance de ce pôle, à travers des configurations certes variables. C'est bien d'un contact pluriséculaire qu'il s'agit et, quels qu'en soient les avatars, le nier ou le réduire ne le fera pas disparaître pour autant.

Tantôt le pôle peut être statutairement dominant mais dans le même temps statistiquement dominé sur le terrain (cas du latin au début de l'ère chrétienne, du français depuis le XIX^e siècle).

Tantôt le pôle est statutairement dominé, ségrégué, dialectalisé, mais en même temps tenace dans le recul. C'est par exemple la longue période de régression médiévale de la Romania primitive, période sur

3. GENÈSE DU SYSTÈME TRIPOLAIRE

laquelle nous sommes forcément mal renseignés. En effet, les pratiques de communautés qui meurent sont par définition invisibles, cachées, ne sont pas ou sont très peu répercutées dans une civilisation de l'écrit. Mais en dépit de ce recul le pôle est toujours là dans les faits, dans la familiarité relative, dans l'imaginaire collectif. Les Gafsiens dont nous entretient El Idrisi parlaient-ils réellement latin ? Vraisemblablement pas au vu de l'époque considérée, mais sans doute s'agissait-il d'une variété romane encore perçue comme du latin par les arabophones de ce temps et méritant donc cette appellation. Dans tous les cas, la présence du pôle, pour minime, incomplète ou infériorisée qu'elle puisse paraître, a, parmi diverses conséquences, celle de limiter la propension expansive des autres pôles²⁷.

Ceci vaut pour le pôle roman, face au libyque et au punique (antiquité), puis au berbère et à l'arabe. Mais ceci vaut également pour les deux autres pôles, car chacun, à des époques variables, résiste aux pressions des deux autres avec une robustesse variable. Il y a donc aussi le berbère face à l'arabe et au roman, l'arabe face au berbère et au roman.

²⁷ On peut considérer que le français est entré depuis quelques décennies dans un processus comparable de domination (même si les couples arabe/latin et arabe/français ne sont pas réellement de même nature). Il sera donc d'autant plus intéressant d'étudier ses modalités de présence et ses effets intra-systémiques dans un avenir proche.

Chapitre 4

Principes fonctionnels et dynamiques du système tripolaire¹

Deux principes complémentaires

1. Principe d'opposition et d'alliance

L'un des pôles peut sembler s'opposer directement à un deuxième : ainsi le français opposé à l'arabe depuis la colonisation. Il s'oppose en fait aux deux autres, tout en se nourrissant partiellement d'une relation positive avec le troisième (ainsi la relation préférentielle français-berbère durant la même période).

De même, le berbère semble s'opposer directement à l'arabe (revendication ethnolinguistique), mais sa relation précédente avec le français n'est que conjoncturelle, tactique en somme, comme elle le fut sans doute avec le latin face au punique et avec le punique face au latin.

Enfin l'arabe, aujourd'hui langue d'État, s'oppose tantôt au français en tendant à impliquer le pôle berbère dans ce rejet (thèse de l'étranger et de la langue coloniale), tantôt au berbère en se solidarissant implicitement avec le français langue « internationale » ou de culture écrite (thème du patois berbère oral, archaïque, réputé langue d'arriérés).

Il est facile de comprendre qu'un système aussi souple permet la survie de chaque pôle, et empêche par principe toute évolution radicale du paysage linguistique global. Et l'on imagine bien qu'une simple situation binaire d'affrontement ne conduirait pas à une telle virtualité homéostatique.

¹ Comme le précédent, ce texte date de 1996. En dépit de certaines adaptations ou nuances apportées en note, il reste donc lié à une étape du paysage sociolinguistique maghrébin et de la réflexion elle-même, bien que les grandes lignes d'organisation, relativement nettes, ne semblent pas avoir fondamentalement changé en un quart de siècle. On s'attache d'ailleurs plus aux principes transchroniques du système tripolaire qu'à ses états particuliers (note de 2020).

2. De l'homogénéité à la dialectalisation

Chacun des pôles semble devoir passer par des phases de fragmentation qui sont aussi des phases d'oralisation et de dialectalisation (phase -), ou au contraire des phases de centralisation (phase +).

Il semblerait que les phases du premier type affaiblissent la résistance du pôle (sans l'éradiquer pour autant), tandis que les phases du deuxième type développent au maximum les potentialités sociolinguistiques totalitaires du pôle en question.

Tout se passe en fait comme si chacun des pôles changeait régulièrement de niche statutaire de référence pour assurer son développement. Ces niches statutaires sont en fait des *rôles* assumés par les langues et les pôles. Ces rôles peuvent être ramenés aux trois suivants :

Rôle 1 : fonction mondiale (= propension à l'universalité)

Rôle 2 : fonction nationale (= l'État, le système politique global)

Rôle 3 : fonction locale (= le village, la région, les activités ordinaires).

On pourrait sans doute discuter plus finement de la signification « objective » de ces trois grands rôles. Observons simplement qu'ils nous obligent à sortir de considérations strictement linguistiques, en admettant une macro-classification d'identification collective des groupes, perçue et assumée directement par ces mêmes groupes.

Est alors strictement local (*rôle 3*) ce qui permet aux individus de s'intégrer dans le schéma de reproduction sociale, dans les activités économiques et rituelles des communautés maghrébines (le plus souvent rurales). C'est le cas typique du berbère au Maroc et en Algérie de nos jours, mais c'est aussi le cas de l'arabe dialectal dans toutes les zones désormais arabophones. Ces langues émanent directement du terrain et sont optimales quant à la localité, la région.

Le cadre de la nation (*rôle 2*) est un cadre de référence moderne, celui des États maghrébins et de leurs mouvances territoriales. Naturellement, en remontant dans le temps ce cadre est difficilement utilisable (mais il y a des propensions nationales comme dans l'Afrique latine ou certaines dynasties arabo-berbères : Almoravides, Mérinides etc.). On peut toutefois le conserver en évitant deux écueils. Le premier serait d'admettre une équivalence nation = ethnie. Dans

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

leur dynamique identitaire les groupes ethniques franchissent souvent le pas (ce qui d'un point de vue « militant » peut être considéré comme acceptable), mais il ne saurait y avoir en termes appropriés de nation berbère ou de nation arabe, à plus forte raison de nation romane dans l'Histoire du Maghreb. En deuxième lieu, la nation telle qu'on la conçoit généralement dans une perspective européenne n'est pas la *umma* ou « nation » arabo-musulmane. Ce principe d'identification collective est d'un autre ordre, en même temps ethnique et spirituel, et renverrait plutôt au rôle international mais sans donner pour autant les garanties d'internationalité telles qu'on les conçoit aujourd'hui. Comme le soulignait justement Gilbert Grandguillaume (1979) :

« l'idée de nation au sens moderne -parfois traduite en arabe : watan- est étrangère à la tradition politique arabe [...] »²

Avec le niveau international (*rôle 1*), on quitte le plan strictement maghrébin pour considérer la véhicularité proprement internationale et mondiale d'un pôle ou d'une langue. Bien sûr, la mondialité est elle-même relative, encore une fois discutable, et on aura toujours intérêt à la mesurer à l'étalon des jugements de locuteurs.

Pour les Maghrébins de l'Antiquité, le monde c'est au mieux la Méditerranée plus quelques zones lointaines dont les plus commerçants ou les plus instruits entendent parfois parler. Dans ce cadre peuvent être associés au *rôle 1* le grec, le punique, le latin. L'Histoire régionale en donne parfaitement la démonstration.

Pour leurs successeurs médiévaux, le monde a changé de configuration. Le *rôle 1* revient par exemple aux langues romanes voire un temps à l'arabe, mais celui-ci semble déjà coller davantage au rôle d'identification nationale.

Aujourd'hui le monde est plus vaste encore. C'est d'une part le prolongement arabo-islamique, donc l'arabe, mais pas dans les variétés locales. C'est d'autre part l'Europe et le monde dit « occidental », mais un monde qui n'est pas ailleurs seulement, car le Maghreb y participe directement. Pour l'instant, le vecteur de cette intégration planétaire est le français, immédiatement avant l'anglais qui tend structurellement à lui disputer ce rôle.

² G. Grandguillaume, « Langue, identité et culture nationale au Maghreb ». Revue *Peuples méditerranéens*, 1979. Repris dans *Language in Tunisia* (Tunis, Bourguiba Institute of Modern Languages, 1983). On rappelle dans la bibliographie quelques travaux de Gilbert Grandguillaume.

3. Applications au paysage linguistique d'Afrique du Nord

Le pôle berbère semble être passé par une *phase (+)* durant la plus haute antiquité. C'est d'ailleurs aujourd'hui encore le fondement de la revendication d'écriture du berbère par le biais du *tifinagh*, qui crispe tant le pôle arabe depuis plusieurs décennies³. Le pôle roman et le pôle arabe l'ont ensuite tour à tour placé dans la situation d'un idiome de la ruralité, relégué et atomisé à travers le Maghreb (la vraie « langue » de référence étant suivant l'époque le latin, l'arabe ou le français). Sa perte d'écriture et son émiettement en nébuleuse de parlers aux XIX^e-XX^e siècles le situe bien dans le *rôle 3*.

Le cas du latin au sein du pôle roman est à nouveau exemplaire, car il permet de contrôler la logique globale du système sociolinguistique observé. Le latin se trouve en *phase (+)/rôle 1* durant sa période d'implantation (avant et aux environs de l'ère chrétienne). Son statut global paraît alors très fort (langue du pouvoir militaire et administratif, langue de l'écrit, de la littérature etc.) mais son implantation est insuffisante pour impliquer sa survie à l'échelle de la région. En revanche, durant la phase suivante (premiers siècles de l'ère), il amorce une dialectalisation et rejoint le *rôle 2* : il est désormais une langue régionale encore relativement haute ou centrale (reconnue comme telle par ses locuteurs), mais c'est tout de même le *latin d'Afrique*. C'est pourtant la période où cette langue est la plus « menaçante » pour le reste du paysage linguistique, car devenue autochtone et encore réputée universelle (cf. sa liaison à la communauté de culte). En vérité, il y avait peu de risques d'exclusivité du latin dès lors que le berbère (ou libyque) assurait en gros à ce moment les *rôles 2 et 3* (une partie revenant aussi au punique).

L'examen du pôle arabe confirme la mécanique du système. L'arabe arrive principalement avec le *rôle 1*. Il concurrence directement le latin et le supplante, car comme celui-ci il représente le pouvoir, l'écrit et la littérature, l'identité religieuse enfin⁴. C'est probablement cette

³ En 1981, la revue marocaine *Amazigh* (= Berbère), dirigée par Mahjoubi Aherdan, signalait la prochaine mise à disposition des premières machines à écrire à clavier berbère. L'été suivant les machines étaient saisies et la revue interrompue. Plus tard, le 1er mai 1994, lors d'une manifestation organisée par l'association berbériste *Tilelli* à Errachidia (banderoles en français et en berbère), c'est d'abord le retrait des banderoles en berbère qui fut demandé par les autorités, avant que quelques responsables de l'association ne soient arrêtés, jugés, condamnés pour certains, puis finalement amnistiés (rapport du journal *Le Monde*).

⁴ On a déjà évoqué ce rôle de l'identification religieuse dans la propagation de l'arabe, à une époque où aucune politique réelle ne semble attestée. Plusieurs observateurs font également

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

concordance de faisceaux fonctionnels sociolinguistiques qui explique le recul relativement massif du pôle roman primitif. Ce dernier est donc progressivement rejeté vers le *rôle 3* (phase d'extinction) qu'il tend ainsi à partager avec le berbère.

Car en effet l'arabe prétend de plus en plus par la suite au *rôle 2*. Il le peut d'autant mieux que lui-même entre à son tour dans un processus de dialectalisation (phase -). Mais le paradoxe expérimenté par les autres pôles se reproduit inévitablement : d'une part l'arabe adhère de plus en plus au terrain (*rôles 2 et 3*), mais d'autre part ce mouvement de légitimation « locale » l'éloigne proportionnellement du *rôle 1*. Bien entendu, ce paradoxe apparent est très cohérent dans le système observé. Aucun des pôles en présence ne peut à lui seul assumer les trois rôles : cela n'a jamais été possible en vingt siècles d'Histoire et a fort peu de chances de se réaliser dans un avenir proche.

Le pôle roman moderne sous ses formes antérieures au XIX^e siècle, ou sous la forme du français à époque contemporaine, se manifeste également au départ dans le *rôle 1*. Les langues romanes comme l'espagnol, l'italien, le catalan et le provençal à un moindre degré, ont eu dans les circuits portuaires et commerciaux un statut de langues dominantes, ou du moins de langues bénéficiant d'un prestige certain. On peut d'une part le présumer sur la base d'une analyse économique des relations, mais aussi l'établir en remarquant le poids de ces langues (les deux premières surtout) dans les variétés intermédiaires produites du XV^e au XIX^e siècles, la *lingua franca* en premier lieu⁵.

Dans le cas du français, le processus de dialectalisation s'était nettement mis en marche avec la formation du (ou des) français « pied-noir ». En effet, le français réel d'Afrique du Nord était le plus souvent connu durant la seconde moitié du XX^e siècle par le biais du français parlé des Pieds-Noirs d'Algérie, et davantage encore par les versions souvent caricaturales fournies par les médias, la radio, le cinéma. Comme le remarquait pourtant un observateur avisé comme

remarquer l'existence d'autres facteurs de conversion, voire d'arabisation. L'un d'entre eux fut la possibilité d'échapper au statut de *dhimmi* et aux lourdes impositions que cela impliquait (Dufourcq 1978 : 193-211). Pour ces thématiques, voir plus récemment : Manzano (2017).

⁵ La *lingua franca*, ou langue intermédiaire à base romane simplifiée paraît bien attestée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi en 1612, Fray Diego de Haëdo la donne-t-il pour universelle à Alger (*Topografía e historia general de Argel*). On la retrouve également en Algérie et Tunisie au début du XIX^e siècle, mais elle se modifie alors rapidement au contact du français. Hugo Schuchardt s'y est intéressé au début du siècle (« Die Lingua Franca », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 1909) et depuis lors, de telles questions sont régulièrement creusées par historiens et linguistes. Nous reprendrons le dossier dans le dernier chapitre.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

Lanly (1970)⁶, les variations, notamment lexicales, pouvaient toutefois être importantes notamment vers l'Ouest (substrat ibéro-roman) et vers l'Est (substrat italo-roman, maltais). L'exode des Pieds-Noirs (vers la France métropolitaine⁷) a logiquement favorisé une forme d'unification illusoire *a posteriori* du français régional d'Algérie⁸, en partie devenu système de reconnaissance de communautés transplantées. Mais en même temps, la diversification sociale et géographique commencée en Afrique du Nord n'a pu logiquement se poursuivre au sein des communautés européennes, et cette langue particulière d'Afrique du Nord peut être considérée comme en cours d'extinction concrète, bien que parfois partiellement transmise jusqu'à nos jours⁹.

Si un tel processus a été interrompu par la décolonisation et l'exode massif des Français du Maghreb, sur place le dépôt local du français s'est en fait poursuivi autrement, et de nombreux observateurs constatent aujourd'hui différentes formes d'appropriation, en Algérie tout particulièrement, mais aussi au Maroc et en Tunisie.

*

On reconnaît derrière ce processus de dialectalisation la trame de la diglossie. Diglossies avérées : celles de l'arabe succédant à celle du latin, ou éléments d'une diglossie potentielle du français. À chaque fois se produit une cassure interne du pôle considéré, ce qui renforce et légitime le pôle par certains aspects (l'enracinement sur le terrain) et l'affaiblit par d'autres (perte de l'homogénéité et de la globalisation statutaire).

Pour finir, on observera que le mouvement inverse est possible, mais semble-t-il plus rare. Une tendance à la centralisation, à l'homogénéisation est à l'oeuvre dans les pôles arabe et berbère, mais cette tendance, dans l'un et l'autre cas n'a pas le même point de départ.

⁶ Linguiste français formé à la dialectologie française (*Enquête linguistique sur le plateau d'Ussel*, PUF, 1962), André Lanly a exercé en Afrique du Nord et s'est montré sensible à cette variété de français qu'il qualifiait lui-même de « français provincial et colonial ». Son étude *Le français d'Afrique du Nord* reste un modèle incontournable, très documenté et fixant, dans les années 1960, les contours d'une langue régionale qui allait bientôt régresser. Cette étude reste un modèle pour longtemps.

⁷ Et par ailleurs vers le sud de l'Espagne, ou encore vers Israël pour certains. Nombre de ces communautés revendiquent toujours leurs racines algériennes ou maghrébines.

⁸ Sorte de représentant identitaire officiel du français d'Afrique du Nord parlé par les communautés d'origine européenne ou juive, que ces communautés soient issues d'Algérie (la plupart du temps), de Tunisie (assez souvent) ou du Maroc (moins fréquemment).

⁹ Sans compter les sites web assez nombreux qui entretiennent les références au parler « pied-noir ».

La communauté arabophone a bien identifié sa diglossie, depuis les Indépendances en particulier, et l'on part de ce constat pour tendre, dans la mesure du possible, vers un arabe moyen. On cherche donc en théorie à colmater la brèche en produisant un intermédiaire accessible au plus grand nombre, mais en le « rehaussant » autant que faire se peut.

Dans le cas du berbère, on part d'une langue fortement éclatée et se construit péniblement un mouvement de production de variétés supra-locales écrites. On recherche ainsi, de manière très dispersée, une langue qui pourrait sortir à terme du *rôle 3* (local) pour tendre vers le *rôle 2* (national, voire trans-maghrébin)¹⁰.

Bilan : tendances lourdes contemporaines

1. Interactions et système tripolaire du XIX^e siècle aux Indépendances

S'il ne peut être question de revenir ici sur l'ensemble des problématiques sociolinguistiques depuis la colonisation française, du moins peut-on définir quelques grands axes¹¹.

Ainsi que nous l'avons souligné, il n'y avait pas à proprement parler « irruption » du français, du moins irruption soudaine et parfaitement imprévisible. Dans l'esprit d'une bonne part des acteurs, la « continuité romane » fut d'ailleurs reprise comme un argument de colonisation par certaines élites du temps. Mais sur un plan plutôt culturel, car on estimait que la France avait une mission historique, celle de reprendre le flambeau de Rome : cette dernière avait amené sa civilisation avec sa langue, la France devrait donc en faire autant mais avec sa propre langue, celle des lumières et de la modernité. Ceci est typique d'une vision très positive du français et pour le coup négative à l'égard des autres manifestations de la Romania. Également typique de la

¹⁰ Cette question du berbère et de sa graphie est importante pour l'avenir. Salem Chaker l'abordait par exemple dans « Langue et culture berbères en Algérie depuis 1988 » (Cahiers de linguistique sociale, *Minoration linguistique au Maghreb*, 1994). Beaucoup de choses se sont produites depuis, avec notamment le développement de l'IRCAM au Maroc et de différentes pistes en Algérie ou en France. On ne voit pas pour autant s'imposer un mouvement concerté, central, de normativisation (Manzano 2011-b).

¹¹ Ces modélisations d'ensemble ont été établies dans plusieurs articles rappelés dans la bibliographie générale.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

philosophie de la langue nationale et de l'Instruction publique en France au XIX^e siècle.

À partir de là, il était logique que le français affrontât directement le pôle arabe, dès lors que celui-ci assumait depuis quelques siècles un rôle de type national. Un rôle qui devait lui être contesté puisque la France entendait en somme fonder une nouvelle nation. S'en suivirent une politique de division et de minoration du pôle arabe, dans une moindre mesure du pôle berbère (celui-ci moins dangereux et pouvant à certains égards servir le français). Très tôt en effet, différents observateurs français insistent sur l'écart existant entre les pratiques locales de l'arabe (arabes dialectaux, oraux, paysans etc.) et l'existence d'une variété haute mais claquemurée, l'arabe généralement dit « du Koran », impropre à fonder une quelconque nation moderne¹². Divisé naturellement, l'arabe est également réduit, voire caricaturé par la colonisation française, réputé impuissant face au Français.

Faut-il souligner que cette dichotomie pèse jusqu'à nos jours ?

Pour la colonisation comme pour le français qui l'incarne, l'autre pôle, le berbère, présente un intérêt évident. D'une part, sur le plan statutaire officiel cette langue est certes minorée, parce que locale et non comparable ni à l'arabe, ni au français à plus forte raison. D'autre part, sur le plan culturel et historique, le pôle berbère représente l'antériorité à l'arabe, ce qui prive en quelque sorte l'arabe de « droit historique » indiscutable sur le Maghreb¹³.

Se met donc très tôt en place chez les Européens un mouvement de description anthropologique et linguistique du berbère¹⁴. Et dans ce dossier s'en ouvre un autre, abordé dans le chapitre précédent, celui de

¹² Qualification et analyse courantes dans les textes français du XIX^e siècle.

¹³ Une théorie assez répandue et souvent reprise par les médias et les opinions populaires européennes rappelle/affirme que les Arabes eux-mêmes sont des envahisseurs et des colonisateurs.

¹⁴ Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, de nombreux ouvrages ou articles s'intéressent à la matière berbère et plus précisément aux Kabyles d'Algérie, en soulignant régulièrement la dualité algérienne (Kabyles vs. Arabes). Se fondera ainsi une perception coloniale très claire, notamment mise en place par des militaires et administrateurs divers. Ainsi H. Aucapitaine, *Etudes sur le passé et l'avenir des Kabyles* (Paris, 1864) ; Cdt. Duhoussset, « Les races algériennes, les Kabyles du Djurjura » (Revue des cours scientifiques, 1868) ; D. Kaltbrunner, *Recherches sur l'origine des Kabyles* (Genève, 1871), E. Guimet, *Arabes et Kabyles, pasteurs et agriculteurs* (Lyon, 1873) ; J. Dugas, *La Kabylie et le peuple kabyle* (Paris, 1878) etc. L'un des plus justement célèbres reste celui de L.-J. Hanoteau & M. Letourneux, *La Kabylie et les coutumes Kabyles* (Paris, 1873). Hanoteau avait donné précédemment des ouvrages sur la grammaire du kabyle (1858) et du tamacheq (1860). Cette première génération de travaux a directement précédé les études proprement dialectologiques et comparatistes comme celle de René Basset à la fin du XIX^e siècle. L'ouvrage de Lorcin (2004) aide à faire le point sur la mise en place de cette idéologie coloniale algérienne.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

« l'authenticité », de la différence berbère, voire de l'« européanité » berbère. Ainsi l'anthropologie physique soulignera-t-elle régulièrement la présence d'un stock d'origine alpine européenne, et nombre d'études établiront des rapprochements avec les populations des Alpes, des Pyrénées, du Massif Central ou de la Bretagne. La parole coloniale et européenne insiste très souvent sur le caractère superficiel de l'islamisation des Berbères ainsi que la chrétienté des Berbères durant l'Antiquité [en fait d'une partie seulement des berbères] ou leur judaïté même qui, indirectement, peuvent servir la cause française et francophone¹⁵. En dépit de difficultés disciplinaires réelles, on tend donc à établir l'existence d'une race différente (ou à poser les faits comme tels), d'une culture et d'un passé différents, correspondant bien entendu à une langue différente¹⁶. Se crée ainsi un double stéréotype : il suffit au Maghreb de se baisser pour découvrir des témoignages de la romanité antique, il suffit aussi de se pencher sur la culture berbère pour voir qu'elle est pétrie de reliques païennes et chrétiennes, anté-islamiques donc.

Cette approche identificatrice directe du berbère et indirecte de l'arabe est certes typique du projet colonial et d'une ambiance très particulière, mais elle nous montre surtout à quel point les choix linguistiques et les jugements identitaires sont étroitement conditionnés par le modèle tripolaire. Il s'agit ici d'une série de manifestations d'une relation entre pôle roman (français) et pôle berbère. Le premier organise une jonction avec le second pour diminuer la force du troisième (le pôle arabe). Le pôle berbère ainsi sollicité ne renvoie pas forcément la réponse espérée, par exemple sur la question religieuse, bien que certaines composantes minoritaires aient pu être rechristianisées en Algérie¹⁷. Il trouve pourtant satisfaction dans le fait que la colonisation en Algérie et le protectorat au Maroc donnent plus d'une fois un véritable statut aux études

¹⁵ Parmi d'autres références maghrébines, on fait alors grand cas de l'analyse d'Ibn Khaldoun (XIV^e siècle) lorsqu'il évoque par exemple les « douze apostasies des Berbères » des premiers temps de l'islamisation (Ibn Khaldoun 1852). Cette approche est connue, souvent répétée depuis. On remarquera avec Stora & Ellyas (1999 : 185-186) que la colonisation a souvent utilisé cet écrivain, peu favorable aux Arabes, également à l'origine de la description très négative de l'invasion hilalienne (XI^e et XII^e siècles).

¹⁶ On se garde bien toutefois d'un regard entièrement positif sur les Berbères, également présentés comme un ensemble appauvri et largement « corrompu » par la pression arabo-islamique. Voir sur ce point quelques rappels de Salem Chaker (1987-a), « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900 : constantes et mutations ». Les différents travaux de Salem Chaker (voir la bibliographie) reviennent régulièrement sur différents aspects de cette genèse « berbère »/ « kabyle » d'Algérie.

¹⁷ Ce fut le cas pour certaines fractions en Kabylie.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

berbères, non seulement au niveau universitaire (par exemple aux *Hautes Etudes Marocaines*) mais aussi dans les études secondaires ou la formation des cadres (ainsi au Collège berbère d'Azrou [Maroc], expérience qui compte encore aujourd'hui dans la conscience collective des élites berbères)¹⁸.

Incontestablement c'est l'arabe qui pâtit le plus à cette époque, parce qu'il est en réalité la seule langue capable de concurrencer ou d'inférioriser le pôle roman. Si les autorités françaises ne cherchent pourtant pas à l'éradiquer (cela aurait constitué une fausse manœuvre évidente), en revanche par un faisceau d'action très large (dont la recherche scientifique) elles mettent à nu les contradictions de ce pôle. De cette manière, la diglossie interne très forte de l'arabe (*classique* vs. *dialectal*), sans être « inventée » par la France est-elle particulièrement soulignée par ses chercheurs, ses enseignants, ses formateurs divers. Grande nouveauté, on s'intéresse de plus en plus à l'arabe dialectal, que l'on écrit et que l'on transcrit. On publie ainsi divers manuels et grammaires d'arabe dialectal. Cet intérêt apparemment bénin ou en vérité légitime dans l'esprit de la linguistique du temps est une véritable révolution culturelle dans la tradition des études arabes, et une bombe à retardement pour le pôle arabe¹⁹. L'arabe dialectal existera désormais et sortira des limbes où il était maintenu jusqu'alors, bien qu'il fût l'une des seules langues réelles des Maghrébins. Autre nouveauté, la formation accrue d'arabisants européens qui, du point de vue colonial, avait pour double finalité de contrecarrer le pouvoir des *oulémas* dans la sphère coranique et de préparer la rencontre culturelle historique entre arabe et français. Nous avons évoqué plus haut les modalités d'annexion de la Tunisie. On notera à ce propos que le premier Directeur de l'Enseignement public en Tunisie fut un arabisant français, Monsieur Machuel, dont on écrivait :

¹⁸ Les études berbères initiées principalement en Algérie se sont étendues et enrichies au Maroc. C'est l'époque des travaux de Biarnay (Rif), Destaing (Sous), Laoust (Atlas), des *"Archives berbères"* publiées à l'initiative du Comité d'Etudes Berbères de Rabat, de la revue *Hespéris* qui perdra assez rapidement sa composante principalement berbère après l'Indépendance du Maroc.

¹⁹ On ne perdra pas de vue qu'à la fin du XIX^e et le début du XX^e, les regards sur le Maghreb sont conditionnés par les mutations de la linguistique française : les études des dialectes et patois, de la tradition orale, ont pignon sur rue dans l'Université métropolitaine. La dialectologie est matière d'enseignement depuis les années 1880 et différents Atlas romans dont *l'Atlas Linguistique de la France* sont en cours de constitution. La découverte des parlers populaires d'Afrique du Nord (berbères et arabes) se situe donc aussi dans la prolongation de ce mouvement. Pour entrer davantage dans ces problématiques, voir Manzano (2020).

« [...], professeur d'arabe à Oran, connu par ses travaux sur la langue arabe, et capable, par sa connaissance des moeurs, des coutumes et des idées musulmanes, de préparer le succès de notre domination ». ²⁰

2. Interactions, identités et système tripolaire depuis les Indépendances

A partir des Indépendances, le pôle arabe tend à démonter le système hérité de l'Histoire profonde du Maghreb et charpenté par la colonisation ainsi qu'on vient de le voir. De cette manière ce pôle tente de reconquérir une partie du terrain, en affichant très souvent une volonté de reconquérir l'ensemble du terrain maghrébin. Il y parvient par certains aspects, mais en découvrant à plusieurs reprises ses propres limites.

Il faut dire que les directions pointées lourdement par la colonisation appellent régulièrement les excès inverses de ce pôle arabe auto-légitimé dans les années 60 à 80. Mais tous ces excès sont bien sûr tout à fait exemplaires du système tripolaire. Par exemple, le rejet en bloc d'une quelconque francité ou romanité, ou encore d'une quelconque chrétienté du Maghreb. Car accepter ce type de principe reviendrait dans bon nombre d'esprits à reconnaître l'existence même du pôle roman, alors que toutes les forces sont mises dans la balance pour faire du français une langue étrangère « comme les autres ». L'arrière-plan politique tend à radicaliser le plus souvent le discours anti-Français et pro-Arabe, car il s'agit alors de prendre le maximum de distances avec l'ancienne puissance coloniale. Sur le terrain statutaire et scolaire, le français est dans un premier temps poussé vers ce statut de langue étrangère que l'on veut lui donner, sans l'abandonner pour autant. Sans grand succès, car cette attitude est ressentie par la plupart des acteurs du paysage linguistique comme caricaturale et non conforme aux faits. C'est ce que pensent beaucoup de gens dans les années 1970 à 80, mais une très forte auto-censure collective empêche généralement de le dire clairement (la décolonisation est encore trop proche), d'où des propos moyens ou relativement neutres tendant à cette époque à protéger l'arabe langue nationale sans trop agresser le français. Les adultes de cette époque, en effet, ont souvent connu l'époque coloniale et la décolonisation, ce qui conditionne étroitement les propos tenus²¹.

²⁰ L. Lanier, ouv. cité, p. 337.

²¹ De tels propos apparaissent notamment au chapitre 1.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

Depuis les dernières années du XX^e siècle, une modification considérable des jugements semble en cours. Elle est due à quelques facteurs combinés. Le premier est que les États indépendants ont mieux réussi dans la francisation que la puissance coloniale. Avec la démocratisation de l'enseignement, le français a touché plus profondément le Maghreb, élargissant ainsi sa base par rapport à la période coloniale. Il tend alors à irradier des groupes sociaux précédemment limités à l'arabe dialectal et au berbère, le français se présentant à maints égards comme un outil intellectuel privilégié des modernisations respectives de chacun des pays. Il est fortement associé à l'école, au progrès personnel et collectif. D'autre part les classes d'âges atteintes sont de plus en plus décalées par rapport à la période coloniale. Ainsi le français est-il le plus souvent perçu comme une langue d'ouverture internationale (cf. *rôle 1*), et de moins en moins comme la langue de l'oppression coloniale. D'autre part, durant cette période, peut être constaté un début de dépôt régional du français, une voie d'appropriation maghrébine donc, proche mais à distinguer toutefois du français « pied-noir » sur lequel nous reviendrons²². Surtout, la position du français se renforce indirectement des échecs relatifs de l'arabisation. Celle-ci piétine dans les années 70 à 80, passée l'euphorie de la décolonisation. Surtout, l'arabe a été potentiellement conçu comme une langue devant être à terme étendue à l'ensemble de la région et à l'ensemble des rôles sans restriction, ce qui est systématiquement contradictoire de la mécanique tripolaire. S'en suivent différentes phases de panne, de découragement, de retour en arrière ou de coups de force peu populaires, qui, en dépit des apparences, peuvent profiter aux deux autres pôles, le français en premier lieu, le berbère aussi. L'une des manifestations les plus spectaculaires de cette logique a été celle de l'interdiction officielle de l'usage du français dans l'administration algérienne (1991, loi 91-05, généralisation de la langue arabe²³), celle-ci semblant avoir renforcé en retour les soutiens mutuels du français et du berbère.

²² Ce début de localisation du français au sein de certaines élites notamment, accompagné d'une sorte de « naturalité » du français parlé ordinaire dans différents usages des années 1970-1990, fut probablement l'une des causes de la montée d'une thématique multiprésente de l'arabisation nécessaire et incontournable. Lève alors cette idée de l'anormalité de la présence d'un français spontané au Maghreb, quand nombre de discours tendent au contraire à faire de cette langue, de plus en plus, une langue étrangère.

²³ En 2011, c'est l'usage des langues étrangères dans les partis politiques algériens qui semble être désormais visé par certaines franges politiques (français en premier lieu).

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

Deuxième rejet, connexe, celui du berbère. Vu depuis le pôle arabe, ce pôle, cette langue, sont repoussés ou niés. Les plus ignorants peuvent même percevoir le berbère comme une déformation inexplicable et inacceptable de l'arabe. De plus instruits introduiront le thème de la création *ex-nihilo* du problème berbère par la colonisation française, ce qui rejoint la jonction précédente français-berbère. Ces deux langues sont alors renvoyés dos à dos, et pèse ainsi une suspicion chronique sur les communautés berbères, régulièrement taxées de complicité, de collusion²⁴. De plus souples ou cultivés traiteront enfin le berbère comme une langue régionale, une variété qui néanmoins ne saurait prétendre à une investiture statutaire dans le cadre d'un État moderne.

Dans ces conditions, sur le terrain statutaire et scolaire, pas de reconnaissance possible du pôle berbère, du moins jusqu'à très récemment. Aussi la jonction français-berbère a-t-elle été d'une certaine manière renforcée par les tendances totalitaires du pôle arabe. Pendant une vingtaine d'années (en gros de 1970 à 1990), par la force des choses, les départements de français au Maghreb sont devenus de véritables pépinières de travaux sur le berbère²⁵. Ainsi le pôle berbère se créait-il peu à peu l'élite qui lui manquait, élite qui depuis la seconde moitié du XX^e siècle entend le réintroduire bien plus haut dans le système statutaire. De telle sorte que désormais le berbère apparaît comme un pôle fort et non plus comme un pôle statutairement et entièrement dominé, ce qui était le cas durant les périodes précédentes. Pour reprendre notre classification en rôles, le pôle berbère tend ainsi à asseoir son *rôle 3* (reconnaissance statutaire de la fonction locale), à se donner le *rôle 2* (reconnaissance statutaire de langue nationale), et, pourquoi pas, de proche en proche, à empiéter sur le *rôle 1*, celui de la véhicularité inter-maghrébine²⁶.

²⁴ Ce phénomène larvé, cohérent dans le cadre de l'interprétation tripolaire, prend appui concrètement sur les expériences de mise à part du berbère et des Berbères par la colonisation française, phénomène plusieurs fois évoqué dans cet ouvrage. C'est en somme la question de la fiabilité « arabo-islamique » des Berbères qui est constamment, cycliquement reposée.

²⁵ Ainsi que les départements de Lettres ou de Linguistique en France.

²⁶ Il convient toutefois d'observer que les normalisations linguistiques en cours dans le monde berbère depuis plusieurs années prennent des chemins différents. On ne voit pas pour l'instant se dessiner un berbère trans-étatique, et l'on se trouverait plutôt dans une logique de stabilisation des variétés régionales de cette langue.

Éléments de prospective

Si un tel système a peu de chances d'évoluer fondamentalement dans l'immédiat, des indices de renouvellement possibles apparaissent pourtant.

Tout d'abord, l'histoire profonde des relations sociolinguistiques tend à authentifier la stabilité de la structuration tripolaire. C'est ce qu'on a tenté de montrer jusqu'à présent. Bien que les configurations changent, trois pôles perdurent depuis une vingtaine de siècles. Ils ne vont pas s'effondrer en quelques dizaines d'années en dépit d'une activité très importante en matière de législation linguistique à travers l'ensemble du Maghreb²⁷.

Ensuite, en dépit des mouvements dans les répartitions statutaires observés depuis la colonisation française, le système semblait à première vue bloqué à la fin du XX^e siècle. On le voit d'autant plus facilement que des actions conçues de manière radicale sur l'un des pôles (par exemple l'arabisation) ne provoquent pas de répercussions radicales sur l'ensemble. Il serait d'ailleurs plus juste de dire qu'un tel système est en situation de relatif équilibre, ou d'homéostasie, au moins au Maroc et en Algérie²⁸.

1. Le cas tunisien

De ce point de vue, la Tunisie semble révéler ces dernières années un mouvement plus fin que ses voisins, ce qui paraît en faire un front pionnier du paysage linguistique d'Afrique du Nord. Pour deux raisons semble-t-il complémentaires.

D'une part, le français s'y trouve dans une position solide à la fin du XX^e siècle, très implanté dans les circuits urbains et dans nombre de groupements sociaux. On pense tout d'abord à la bourgeoisie tunisienne historique, notoirement et profondément francophone, qui lit, pense, éduque ses jeunes en français, assumant généralement bien cette composante sociolinguistique de son identité. Mais d'autres

²⁷ Visiblement, en cette matière, l'Algérie et la Tunisie font souvent figure de vedettes, à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e.

²⁸ Outre le recours à différents matériaux disponibles dans diverses publications (en particulier sur l'Algérie), je m'appuie régulièrement dans cette partie sur des enquêtes épilinguistiques menées par mes étudiants à l'E.N.S. de Meknès (1984-1987) ou à l'E.N.S. de Sousse (1987-1991), ainsi que sur quelques enquêtes personnelles dans ces deux pays et durant la même période. Une partie de ces enquêtes a servi pour le chapitre 1.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

groupements sociaux sont touchés par des agences sociolinguistiques convergentes telles que l'École ou le Tourisme. Dans le tourisme, beaucoup de tunisiens travaillent en effet directement en français, et - signe des temps- dans différentes langues germaniques d'Europe du Nord (voir plus loin les tendances concomitantes au glissement vers l'anglophonie). Ajoutons enfin la diffusion directe de plus en plus importante de programmes télévisuels français dans les années 80, dont la diffusion en quasi-totalité de la chaîne publique française Antenne 2, devenue France 2²⁹. Tout cela suivi d'un net reflux par la suite.

D'autre part, le pôle berbère se trouve ici en extinction. Le contraste est saisissant avec l'Algérie ou le Maroc. Pour le tunisien moyen le berbère n'existe pas en tant que langue : on se pose peu de questions de ce point de vue et l'on fait généralement comme si la langue était déjà morte. En masse, le berbère est au mieux parlé par 1 à 2% de la population (plus ou moins couramment). C'est en outre, comme toutes les langues moribondes, une langue cachée, de l'intimité voire de la honte, dominée sur la place publique par l'arabe local. Cette langue, là où elle est encore un peu parlée est désormais fragmentée puisque les points berbérophones ou réputés tels sont disséminés (sud tunisien et île de Djerba). Ce défaut de continuité³⁰ est prolongé par une absence à peu près totale de conscience ethnolinguistique collective berbère. Les derniers berbérophones semblent vivre très calmement la disparition prévisible de leur idiome ancestral³¹.

Dans la pratique, il ne reste donc désormais en Tunisie que deux pôles face à face : arabe et français. Le principe d'*alliance* plus haut invoqué n'est alors plus possible, par défaillance du berbère. S'en suit alors un réajustement en chaîne du système.

²⁹ À la fin des années 80, le dossier télévisuel était considéré comme un dossier prioritaire par l'Ambassade de France. On soulignera que la chaîne française était déjà largement relayée par la deuxième chaîne tunisienne (RTT), mais la diffusion directe semble avoir alors rencontré un réel succès, faisant en particulier chuter assez brutalement l'audience de la télévision italienne (la RAI Uno, reçue directement dans le nord de la Tunisie depuis plusieurs années). Nouvelle illustration des concurrences au sein d'un même pôle, en l'occurrence le pôle roman.

Mais, dans le même dossier, la diffusion directe de France 2 (qui était en outre régulièrement caviardée) a été interrompue en 1999.

³⁰ Défaut par ailleurs sensible dans l'ensemble de la berbérophonie maghrébine, notamment en Algérie où les zones de pratique du berbère sont désormais entièrement disjointes les unes des autres.

³¹ Depuis la publication initiale de ce texte, des études sur le berbère tunisien (certes très minoritaires) ont repris. Voir Gabsi (2011).

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

Le pôle arabe récupère logiquement une série de fonctions du berbère. Les informateurs tunisiens, derrière des propos relativement calmes sur les langues en présence, révèlent une très forte tendance à faire de l'arabe la langue de l'identité culturelle et religieuse, une sorte de réservoir permanent de riposte identitaire à toute acculturation occidentale trop violente ou rapide (cumul *rôle 3* + *rôle 2*). Ceci permet à de nombreux informateurs de porter en même temps un constat de relative déficience de l'arabe (thèmes fréquents de l'échec de l'arabisation, de l'inaptitude à l'universalité moderne etc.) tout en s'y référant régulièrement comme garantie d'authenticité nationale et culturelle.

On assigne le plus souvent le *rôle 1* au français. D'après les informateurs, c'est principalement cette langue qui permet à la Tunisie de maintenir sa position internationale politiquement, économiquement et symboliquement. Pourtant ce rôle est assez souvent contesté par l'anglais, non dans la réalité des faits mais dans les projections sociolinguistiques effectuées par une portion des tunisiens cultivés. À terme (mais sans pouvoir préciser les délais et mécanismes), certains verraient bien l'anglais remplacer le français comme langue d'ouverture.

Ce raisonnement mérite que l'on s'y arrête. Il constitue la variante négative d'une ligne de faille plus générale dans la francophonie. Ici comme ailleurs on observe ou on présume (à tort ou à raison) que l'anglais est en passe de supplanter le français comme langue véhiculaire à l'échelle planétaire. Mais alors qu'ailleurs on s'inquiète plutôt de l'éventualité de devoir devenir un jour anglophone « forcé », l'idée (pour l'instant très minoritaire) est que l'on pourrait shunter en allant directement à l'anglais. Cette stratégie serait apparemment utilitaire. A y regarder de plus près, elle pourrait correspondre à un moyen détourné de se débarrasser du français, au moment où cette langue tend à être intégrée comme partenaire « normal » du paysage tunisien et dans la mesure où l'arabe ne semble pas en mesure d'arriver à cette évacuation par ses moyens propres.

On touche donc ici à une question brûlante, celle de l'identité tunisienne. Tout semble se passer comme si un constat de blocage *arabe vs. français* sans solution immédiate était identifié par le plus grand nombre. L'absence du berbère comme troisième pôle radicalise l'affrontement, ce qui dans les propos conduit les informateurs à cultiver le paradoxe. On reconnaît ainsi le français comme langue

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

presque « maternelle » des tunisiens, pour le rejeter quelques minutes plus tard comme expression non convenable de l'identité profonde. Parallèlement, on assigne cette fonction d'identification culturelle à l'arabe tout en l'évacuant sur le plan des usages économiquement porteurs.

La relative réussite du français correspond à une descente du pôle vers le *rôle 2*. C'est l'illustration d'un processus d'appropriation de cette langue qui a comme corollaire l'apparition possible d'une autre langue dans le *rôle 1*. Cette langue « à venir » ne pouvant être semblait-il l'arabe, l'éventualité d'une installation de l'anglais dans le paysage linguistique présenterait alors divers avantages. Celui d'intégrer directement la Tunisie aux réseaux présumés du pouvoir économique et culturel mondial, l'anglais étant vu comme langue de promotion économique planétaire. Celui surtout d'avoir dans le *rôle 1* une langue non maghrébine, vraiment étrangère et à la limite choisie, surtout reçue comme distante de la personnalité maghrébine collective. Cela prouve indirectement que le français n'est plus perçu comme une langue étrangère par la majorité des tunisiens (et Maghrébins) cultivés. Nombreux sont ceux qui le disent « naturel », « inné », « presque maternel », ainsi que nous l'avons rappelé au cours du premier chapitre.

Il y a dans tous les cas, à l'évidence, une relation affective au français, pas seulement une relation de nécessité. On pourrait dire en un mot que le point faible du français à la fin du XX^e siècle du moins était bien son relatif succès et ses progrès relatifs quarante ans après l'indépendance du pays.

2. Les cas algérien et marocain

Ils représentent toujours la mécanique tripolaire « classique », à deux degrés différents de radicalisation. Ce qui distingue nettement ces pays de la Tunisie. Ici le conflit *arabe vs. français* est devenu indissociable d'un second conflit *berbère vs. arabe* qui est passé récemment au premier plan. Bien entendu, ce conflit n'est pas nouveau, mais on va de plus en plus nettement vers un affrontement structuré, voire violent, qui déborde du cadre de la revendication

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

linguistique et culturelle de la communauté kabyle, puisqu'il s'agit d'elle en particulier, en Algérie du moins³².

En fait, depuis la fin des années 70 comme on l'a vu plus haut, la tendance à l'exclusivité de l'arabe est contestée par les deux autres pôles. Et de principalement passifs les conflits sont devenus aujourd'hui actifs.

Était passif le pôle français tant que l'arabe, politiquement dominant, tendait à le repousser sur les terrains statutaires, ce qui correspond en gros à une période nationaliste et panarabe, en Algérie et ailleurs. Les années 80 révélant des échecs relatifs et divers reculs des politiques globales d'arabisation, en contrecoup la domination politique arabo-islamique sur le pôle berbère a été de plus en plus mal vécue par les berbérophones, d'autant que cette domination se traduisait par une répression claire de tout ce qui semblait pouvoir déboucher sur une affirmation trop claire ou un éventuel séparatisme berbère. Parallèlement, l'évacuation largement dogmatique et politique du français devenait de moins en moins justifiable. Très spontanément, l'affinité des deux pôles français et berbère s'est rematérialisée, après une phase d'éloignement d'une trentaine d'années³³. Mais dans la plupart des cas, on s'attache à évacuer tout signe d'allégeance, en évitant généralement de camper une quelconque collusion berbéro-française. Il est vrai que la lutte berbère passe en grande partie par le français et la France, base arrière des intellectuels berbères. Il est vrai aussi que les deux langues sont également l'objet de restrictions multiples par l'arabe, mais on reste néanmoins discret sur les jonctions manifestes ou potentielles de ce couple de dominés. Il n'en reste pas moins que partisans de la berbérophonie et de la francophonie sont descendus dans la rue dans les années 90, ensemble, pour la bonne raison qu'il s'agissait en grande partie des mêmes³⁴.

³² Voir à nouveau Salem Chaker, « Langue et culture berbères en Algérie depuis 1988 » (1993). Ce développement de l'affirmation identitaire berbère, dite Amazigh(e) ou Kabyle, s'est effectivement amplifié par la suite. Sous nos yeux se sont développées et se développent toujours en Algérie et en France différentes associations, différents mouvements politiques (dont le mouvement pour l'autonomie de la Kabylie, MAK).

³³ On doit observer que cette phase d'éloignement entre pôle berbère et pôle français, accompagnée d'un rapprochement de fait entre pôle arabe et pôle berbère, est liée à la place prépondérante occupée par la Kabylie dans la lutte anti-coloniale. Néanmoins, à l'intérieur du mouvement de libération nationale, les clivages politiques semblent avoir largement recoupé le clivage ethnique Arabes vs. Berbères (ou arabophones/berbérophones). Au début du XXI^e siècle, l'intelligentsia berbère se dit le plus souvent flouée politiquement par les cinq décennies écoulées.

³⁴ À une époque où M. Aït Ahmed (Front des Forces Socialistes) faisait ses discours en français, une manifestation organisée par le même F.F.S. mit dans les rues d'Alger, le 27 décembre 1990, un demi-million de personnes environ. L'Assemblée populaire algérienne venait en effet d'adopter un

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

On retrouve dans cette liaison *de facto* quelque chose d'ancien, c'est le principe même de coalition face au pôle politiquement dominant. En revanche un changement s'est produit, qui explique en grande partie la radicalisation actuelle. Il s'agit en fait d'une mutation au sein du pôle arabe, qui rejaillit sur le reste du système et que l'on doit à nouveau faire remonter aux périodes antérieures. L'ascension de l'arabe jusqu'aux années 70 se fait généralement sans rapport trop net avec le noyau culturel islamique auquel cette langue est originellement attachée, bien que les constitutions précisent que l'arabe est seule langue, et l'islam seule langue des États maghrébins. Il y a même place, on le sait, pour un arabisme laïc, progressiste, matérialiste parfois ; les politiques scolaires maghrébines distinguent à cette époque enseignement originel et enseignement moderne bilingue. C'est en effet la période durant laquelle l'arabe doit fonder des États modernes et affranchir ceux-ci de la domination occidentale. L'arabe est contraint, pour ces raisons, d'investir des registres occupés jusqu'alors par le français. Mais sans succès total. Dans les années 80 on s'aperçoit aussi que la dépendance des États maghrébins par rapport à l'Europe s'accroît (dépendance économique et culturelle notamment), une Europe elle-même entrée dans une spirale d'unification. La France et le français restent donc l'intermédiaire indispensable, la passerelle prioritaire vers cette intégration mondiale, en dépit des avancées techniques de l'anglais (partout, au Maghreb comme dans la francophonie). Ce phénomène renforce donc paradoxalement la place du français comme langue d'ouverture économique et provoque par contrecoup une inversion radicale dans l'organisation du pôle arabe. L'arabe n'ayant pas garanti par sa propre dynamique sociolinguistique l'indépendance du Maghreb, se met en place alors un raisonnement qui remet à l'ordre du jour, de plus en plus clairement, la riposte identitaire. Ce raisonnement tend à replacer l'arabe dans le cadre préalable du raisonnement islamique. Ce raisonnement, qui se précise sous nos yeux, revigore le pôle mais en même temps fait courir à la langue arabe le risque de refluer de rôles patiemment investis durant les décennies précédentes. Car l'arabe

texte portant généralisation de l'emploi de l'arabe dans l'ensemble des administrations publiques. L'acte visait donc prioritairement le français, d'usage très courant en particulier dans la haute administration. Pourtant, pour la plupart des observateurs fut évidente la jonction berbère-français dans un cadre global de mise en échec de « la montée de l'obscurantisme ». Les slogans les plus fréquents (contre « l'arabisation au rabais » et « l'intolérance politique et religieuse », pour « le tamazight à l'école », « ne touchez pas à nos langues » etc.) résument on ne peut mieux la tension de la mécanique tripolaire en Algérie.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

n'est plus cette fois conçu comme le moteur du pôle, il en serait plutôt l'outil, forcément secondarisé par rapport à la dynamique d'identification sociale culturelle. La logique interne du pôle arabe serait alors une logique de repli et d'enfermement.

C'est pour finir cette logique d'inversion islamo-arabe à la fin du XX^e siècle qui a conduit désormais à de véritables affrontements vécus comme des choix de société. Militer ouvertement pour le berbère (chose pratiquement impossible dans les années 70), militer pour la survie statutaire du français, sont désormais des actes d'engagement par rapport aux scénarios d'évolution à court et moyen terme de la société algérienne. Tous ceux qui réclament reconnaissance et droits effectifs pour les pratiques en berbère ou en français développent en général le sentiment net de mener ce faisant un combat historique contre l'obscurantisme et pour la tolérance. Comme on le sait, ces comportements sont bien plus visibles et tendus en Algérie dans les années 1990-2000 ; Mais au Maroc, une logique tout à fait comparable s'était développée, plus discrètement sans doute.

Dès lors qu'on interfère directement avec la politique et ses ressorts intimes, il est difficile de prévoir des évolutions trop précises de ce système tripolaire. L'ordre politique et l'ordre sociolinguistique, tout en échangeant activement, disposent de modalités d'enchaînement et de vitesses de réaction différentes. On peut toutefois ébaucher quelques pistes d'évolution du système sociolinguistique considéré.

Le scénario le plus vraisemblable reste le maintien du système tripolaire, mais peu probablement sous ses formes actuelles. La position du berbère devrait principalement se consolider dans l'avenir. Il y a en effet en Algérie comme au Maroc une remontée profonde du pôle, qui n'a rien à voir avec une revendication seulement régionaliste ou folklorique. Cette lame de fond vient de beaucoup plus loin et arrive beaucoup plus fort, semblant encadrée par des élites de mieux en mieux formées. On peut donc présumer que les berbérophones d'Algérie mais aussi du Maroc s'accommoderont très mal dans l'avenir de quelques strapontins. Tout se passe en effet comme si la très longue impasse du *Maghreb Arabe* sur ses larges majorités ou minorités

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

berbères³⁵ conduisait à l'inverse du résultat escompté : le berbère tend à revendiquer désormais un statut de langue nationale (*rôle 2*).

Le deuxième scénario est celui de la prise de pouvoir islamiste, qu'elle soit fragmentaire ou totale, progressive ou très rapide. Un scénario que nombre d'observateurs politiques voi(yai)ent planer sur l'Algérie surtout à la fin des années 80, et qu'il faut évoquer d'un point de vue prospectif, puisque les forces politiques de ce type montent désormais clairement au Maroc et par ailleurs en Tunisie. Dans cette hypothèse d'ensemble, la question des choix sociolinguistiques deviendrait brûlante. En dépit de leurs orientations politiques diverses et des nombreux traits différentiels qu'ils se reconnaissent, les États et les peuples actuels du Maghreb ont en commun de se trouver dans une situation de continuité par rapport à l'Histoire profonde, par rapport à la colonisation puis à l'attraction européenne. Les formes actuelles du système tripolaire en sont l'expression. Une réorientation politique fondamentaliste devrait logiquement marquer une rupture hautement symbolique vers des choix unanimistes musulmans et pro-arabes. En matière linguistique, ceux-ci pourraient être spectaculaires (prise de décrets sur la langue³⁶) ou se traduire par une politique d'interdiction au moins en surface, faute de pouvoir agir directement sur la base ethnique, sociale et économique des langues en premier visées : français et berbère. Dans le cas du français il faudrait alors faire disparaître ou au moins reculer significativement les signes visibles de la francophonie (affichages, publications, presse, bilinguismes d'État etc.)³⁷. Dans le cas du berbère, tous les ingrédients de l'affrontement sembleraient réunis en Algérie, voire au Maroc, car les logiques respectives du pôle arabe et du pôle berbère seraient en totale

³⁵ On estime généralement qu'environ 1/3 des algériens (soit 9 millions de personnes) sont actuellement berbérophones. Au Maroc, c'est vraisemblablement la moitié au moins de la population (soit plus de 10 millions) qui le parle, non sans interférences. Mais on dispose en réalité de très peu d'éléments sûrs, tant pour l'Algérie que pour le Maroc.

³⁶ En réalité, ces décrets sont produits depuis les années 90 jusqu'à nous, en Algérie et en Tunisie notamment, où ils acquièrent une assez bonne visibilité internationale du fait que ces deux pays sont réputés fortement francophones. Au Maroc également, mais l'arabisation poussée de l'enseignement y ayant été entreprise plus tôt (années 80), ces actes peuvent paraître moins saillants à première vue. En revanche, dans ce pays, il est visible que se réamorçe au début du XXI^e siècle un mouvement de rejet de l'arabisation dogmatique et de ses dégâts (notamment par différents berbérophones). Situation très complexe où, paradoxalement, le berbère vient d'être défini comme langue officielle, mais en quelque sorte de deuxième rang, patrimoniale (2011). En somme, de nouvelles turbulences sont encore à prévoir dans un avenir proche.

³⁷ De ce point de vue, on interprétait souvent la loi sur l'emploi de l'arabe en Algérie (1990) comme une concession anticipée à l'électorat intégriste.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

contradiction cette fois. On a évidemment le plus grand mal à imaginer un pouvoir intégriste tolérer l'expression directe de l'identité berbère, même sous des formes atténuées. Quant au français, toutes les stratégies de marginalisation, d'évitement etc. seraient bonnes, dans l'attente d'une nouvelle internationalité langagière du Maghreb, la seule capable de créer les conditions d'une évacuation complète du français.

Qu'en serait-il sur le terrain scolaire ? Un pouvoir de ce type peut-il du jour au lendemain évacuer la fausse « langue étrangère » que constitue le français ? La réponse est probablement non, du moins dans l'immédiat. D'une certaine manière, il faudrait encore assurer un minimum de continuité en attendant la solution de remplacement viable, ou faute de cela, s'engager dans un effondrement économique qui se retournerait probablement contre le pouvoir qui déciderait ainsi. On retrouve alors l'hypothèse moyenne, celle du renforcement voire de l'exclusivité à terme de l'anglais dans le système scolaire. D'une part, comme on l'a souligné, l'aspiration à l'anglais, déclaré « langue internationale », monte régulièrement à travers l'ensemble du Maghreb depuis la fin des années 70. Quand le système tripolaire boîte (cas de la Tunisie), ces potentialités de remplacement s'accroissent. Le remplacement plus ou moins rapide du français par l'anglais présenterait ainsi deux avantages : celui de démontrer une rupture par rapport au monde occidental le plus proche (la France dans l'Europe) et celui de maintenir sans trop d'affectivité un fil linguistique économiquement porteur³⁸.

Autre question, et non des moindres, celle de l'organisation statutaire au sein du pôle arabe. Celui-ci, dans une logique d'autosuffisance (et d'expulsion de ses partenaires « tripolaires »), n'aurait d'autre solution que de réduire sa propre fracture diglossique. Ce qui veut dire qu'un pouvoir de ce type devrait donner aux arabes dialectaux les références statutaires qui leur ont toujours été refusées dans l'Histoire de l'arabisme au Maghreb. C'est une nécessité économique, bien plus que statutaire ou identitaire. Il y a certainement là une contradiction majeure de principe, l'arabe dialectal comme le

³⁸ On ajoutera que de nombreux cadres, scientifiques ou politiques (ceux des mouvements intégristes en particulier) séjournent et se forment en domaine anglo-saxon (États-Unis et Grande-Bretagne tout particulièrement). Leur regard sur les langues internationales au Maghreb en est nécessairement modifié (voir en dernier lieu le long exil de Rached Ghannouchi et l'organisation du mouvement tunisien Ennahda « La Renaissance », à partir de Londres).

berbère relevant automatiquement des parlures triviales et impures. Mais en revanche, le recrutement très populaire des mouvements politiques considérés, pour des raisons statistiques et matérielles, pourrait après tout déboucher sur certaines formes de reconnaissance du dialectal dans les circuits de l'État, c'est affaire de temps et de réflexion, d'arrangement avec les dogmes³⁹.

Ces deux schémas peuvent être combinés, mais des deux devrait probablement dominer et perdurer celui de l'exclusion du dialectal, d'autant plus fort que le pouvoir serait très dogmatique. L'autre schéma (tolérance et intégration de ce que parlent vraiment les gens) suppose une véritable révolution culturelle difficile aujourd'hui et loin d'être évidente dans un proche avenir⁴⁰.

Conclusion : de l'insécurité sociolinguistique du Maghreb

Le modèle d'observation diachronique que nous proposons tend à fournir un cadre général d'interprétation des mouvements sociolinguistiques. Qu'il s'agisse des allers-retours de l'arabisation, de l'insécurité identitaire vis à vis du français ou du mouvement de panique face au regain berbère, les gens qui parlent de la langue au Maghreb soulignent très régulièrement les apparentes absurdités du système. Car vus de trop près, plus exactement de l'intérieur, les mouvements sociolinguistiques paraissent avant tout incohérents, en rupture fréquente tant avec la logique de l'État qu'avec les fibres identitaires de ceux qui parlent.

Avec un contrôle en profondeur, les phénomènes paraissent bien plus cohérents. En 1972, William Labov avait trouvé une formule très appropriée dans son titre de communication « *On the use of present to explain the past* », car les mécanismes du changement linguistique à

³⁹ La Tunisie a repris la main récemment, comme pilote médiatique et politique du Maghreb. Elle est du moins sous les feux de l'actualité en 2011. Des logiques linguistiques et langagières (arabisation), identitaires et religieuses (arabité, islamité), politiques (accession des mouvances islamistes au pouvoir) convergent, non sans contradiction, comme toujours. Pour cet ensemble de raisons, on suivra avec intérêt ce qui se passe dans ce pays depuis un an, et ce qui pourrait s'y passer bientôt.

⁴⁰ Mohamed Benrabah, après d'autres (1993, 1999) observe à plusieurs reprises un principe de dévalorisation de la seule vraie langue maternelle des arabophones d'Algérie, qui engendre une véritable « haine de soi ». Cette idée a fait son chemin partout au Maghreb, les discours sur la *darja* (arabe dialectal, ou populaire) sont désormais nombreux dans les médias.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

travers nous et sous nos yeux reconduisent des principes habituellement rejetés dans la diachronie profonde⁴¹. La perspective inverse est tout à fait complémentaire et nécessaire. C'est celle que nous choisissons ici : l'observation des fonctionnements du système à travers le temps permet de mieux comprendre ce qui se passe sous nos yeux, et ce qui pourrait se passer dans l'avenir.

*

Au terme de ce parcours, retenons quelques points clefs. Si le paysage linguistique maghrébin semble bien fonctionner sur la base d'un schéma tripolaire ancien, il est important de souligner que ce schéma conduit à mettre en présence des pôles ou langues toujours en situation *d'insécurité*. Mais cette insécurité ne condamne pas le pôle en question, plus exactement elle en relativise le poids et en limite constamment la portée. La force d'un tel système est qu'il semble en général pouvoir éviter les situations d'affrontement dialectique typiques de systèmes sociolinguistiques principalement bipolaires comme ceux de la France ou de l'Espagne, dans le voisinage immédiat du Maghreb. Dans ces deux cas bien connus au sein de la Romania, une langue expression de l'État avance lourdement et tend à régler sur la base de sa propre logique les fonctionnements du paysage linguistique. Illustre bien ce schéma la situation diglossique des régions méridionales de la France étudiée par Robert Lafont et d'autres il y a quelques années, où deux langues principales et leurs variétés sont en présence⁴². Dans le cas du Maghreb, on aura compris que le système implique à tout moment un dédoublement des cibles. Chacun des trois pôles est limité tôt ou tard par les deux autres, et, d'autre part, la concurrence dans chacun des pôles peut être rude (*français* vs. *espagnol-italien*, ou *arabe classique* vs. *arabe dialectal*). Par une sorte de paradoxe, on peut dire que le trilinguisme maghrébin ferme et stabilise le paysage linguistique en émoussant les forces de renouvellement.

⁴¹ William Labov, "On the use of present to explain the past". XI^e congrès des linguistes. Bologne, 1972.

⁴² Pour ce type de situation, le n°61 de la revue *Langages* constitue toujours une bonne référence (*Bilinguisme et diglossie*, dirigé par J.-B. Marcellesi, 1981), avec en particulier l'article de Ph. Gardy & R. Lafont, *La diglossie comme conflit, l'exemple occitan*.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

Est-ce une force ou une faiblesse ? L'avenir et les Maghrébins eux-mêmes donneront la réponse. Mentionnons seulement deux attitudes très courantes et opposées sur ce point.

Faiblesse : en tolérant et en pratiquant plusieurs langues, les Maghrébins en fait n'en parlent aucune correctement ; la situation de plurilinguisme les appauvrirait donc. Cette opinion est très fréquemment formulée lors des enquêtes de pratiques.

Force : le XXI^e siècle exigera des locuteurs qu'ils pratiquent plusieurs langues dans leurs activités quotidiennes et au cours de leur vie. De ce point de vue les Maghrébins pourraient trouver leur compte pour avoir intégré les préalables mentaux du multilinguisme. L'opinion est plus rare et émane notamment de franges sociales élitaires ou de décideurs divers. Elle est pourtant très sérieuse et révèle un réel avantage langagier du Maghreb.

L'insécurité des pôles comporte un miroir identitaire. Les personnalités collectives apparaissent en effet partagées, parfois déchirées. De nos jours, la première grande faille visible est celle qui passe entre l'*européanité* et la *maghrébinité* (voire l'*arabité*). Elle traverse nombre de propos et la plupart des Maghrébins un tant soit peu cultivés se voient à cheval sur les deux principes d'aspiration culturelle. On reconnaît le déjà vieux débat sur l'acculturation française du Maghreb. La *maghrébinité* est également partagée. Elle prend sa source dans l'*arabité* locale ou dans la *berbérinité*, elle est donc par définition polémique. Le couple arabo-berbère a toujours été un couple tendu, fondé sur des extrêmes berbérophones ou arabophones qui s'ignorent ou se rejettent, également fondé sur des personnalités en forte crise identitaire chez les nombreux diglottes en cours d'arabisation. La *maghrébinité* exclut d'autre part une participation trop nette à l'*arabité* globale : nombre de propos montrent en effet une forte méfiance par rapport aux références identitaires arabes orientales. Est clairement visé le Machrek (monde arabe oriental à partir de l'Égypte), vu par beaucoup comme un repoussoir identitaire dans lequel les Maghrébins ne sauraient se reconnaître correctement. Un type de position qui se rencontrait très fréquemment chez des arabophones exclusifs à la fin du XX^e siècle, ce qui mérite d'être

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

souligné⁴³. Mais le rejet n'est jamais intégral, comme vis à vis de l'Europe : l'attraction et la répulsion vont de concert et tendent également à la *neutralisation*, comme les dynamiques des trois pôles.

Au sein et autour des pôles identitaires, les fractures sont également nettes. A une certaine époque, le français pouvait être vu comme une langue de collaboration des élites maghrébines. Il discriminait alors les élites et le pouvoir du peuple⁴⁴. À la fin du XX^e siècle, un type de difficulté comparable touche l'arabe et la culture arabe. Certains, arabophones en tête y voient une nouvelle forme de domination ou d'acculturation. Le clivage ancien *classique* vs. *dialectal*, au lieu de se combler semble s'être aggravé dans bien des cas. Pas tellement dans les faits car la scolarisation, comme dans le cas du français, a élargi la masse relative des locuteurs capables de s'exprimer en arabe soutenu.

Par contre, dans leur grande majorité, les acteurs disent régulièrement avoir des difficultés à se reconnaître dans une langue et une culture qui leur restent passablement étrangères, auxquelles ils ont le sentiment très net d'accéder par une sorte d'exercice de style.

De 40 à 50 ans après sa parution, le propos de l'écrivain arabophone tunisien Béchir Khraïef⁴⁵ reste en bonne partie valable et représentatif de ce que pensent encore beaucoup d'acteurs langagiers au Maghreb :

⁴³ Rien ne dit que cette attitude se retrouve telle quelle au XXI^e siècle, ce serait même plutôt le contraire pour l'instant. Les guerres du Golfe, les engagements militaires euro-américains dans le monde musulman, des progressions certaines dans le sens d'une arabisation de masse à travers le Maghreb, sont autant de facteurs tendant à ressouder le monde arabo-musulman dans les années 2010, du moins à estomper quelque peu la vieille opposition Maghreb/Machrek.

⁴⁴ C'est là un thème constant de la littérature de l'acculturation algérienne dans les années 60 et 70, en particulier développé par un auteur comme Abdelmajid Meziane, « Les élites castes » (*Révolution africaine*, 1969, cité par J. Déjeux), dans une ambiance de décolonisation très tendue, nourrie par les travaux d'Albert Memmi ou de Frantz Fanon. Le petit livre de Jean Déjeux (*Culture algérienne dans les textes*. O.P.U.-Publisud, 1982), constitue une anthologie très représentative qu'il faut toujours consulter, plusieurs décennies après l'Indépendance de l'Algérie.

⁴⁵ On rappellera que la Tunisie fut indépendante en 1956. Les propos de B. K., romancier tunisien, sont à replacer dans une époque où la littérature arabe régionale doit encore s'affirmer, durant une période où le français restera longtemps la principale langue littéraire. Époque intéressante de combat où l'on voit bien que celui qui décide d'écrire en arabe affronte en même temps les deux écueils, français et arabe classique. Une notice bibliographique de Jean Fontaine en 1992-1993 (<http://aan.mmsh.univ-aix.fr/volumes/1992/Documents/litt-magh-express-ara.pdf> : 1253) rappelle que B. K. jetait sur le papier des mots français en attendant de leur trouver une correspondance arabe correcte, comme d'autres écrivains tunisiens ou maghrébins.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

(.) d'une part, chaque Arabe emploie l'arabe dialectal dans sa vie quotidienne, et, d'autre part quand il désire écrire, il s'engage dans un continent étranger (.)⁴⁶

Dernier pan, la culture et l'identité berbères. Partout où le berbère est réellement parlé (Maroc, Algérie) s'affirment des canaux d'auto-reconnaissance et de revendication. Être Berbère, c'est se voir différents des autres, par la langue bien entendu, mais au-delà par les schémas d'organisation sociale que véhicule la langue, la tradition orale, la structure de la famille ou de la tribu, les manières de se nourrir ou de se comporter⁴⁷. Bref, c'est sur la totalité du tissu identitaire que se fondent désormais les jeunes élites berbères, des élites de plus en plus souvent formées dans l'Enseignement supérieur marocain ou algérien⁴⁸.

Où se trouve donc l'identité maghrébine ? En stricte objectivité elle apparaît fragmentée à travers les trois constituants fondamentaux ou pôles. Sur le terrain des réalités langagières et identitaires, chacun des pôles, avec des taux différents suivant les périodes, a visiblement fondé une personnalité collective à facettes. Cette intégration pluriculturelle d'ordre ethnolinguistique est en décalage avec les logiques culturelles planétaires, à propension unanimistes, qu'il s'agisse de la logique euro-américaine ou de la logique arabo-islamique.

Attaquer trop nettement l'une de ces trois composantes voue régulièrement à l'échec. Tout se passe en fait comme si le Maghreb montrait au reste du monde, tantôt calmement, tantôt dans la violence, le plus souvent avec difficulté, qu'une vraie culture de synthèse est toujours possible.

⁴⁶ Propos de 1959, cité par Zohra Riahi (1970 : 93), tiré d'un article en arabe « Khataru al fusha., ala lamiyya » (= Le danger de l'arabe classique pour le dialectal), Tunis, *Al Fikr*, n°10, juillet 1959. L'appréciation serait-elle exactement la même aujourd'hui en Tunisie ? On peut en douter raisonnablement tant la Tunisie s'est engagée ces dernières années dans une arabisation concrète d'ampleur. Le classique et le dialectal sont toujours à distinguer mais les accroc sont probablement moins nets qu'ils ne l'étaient à l'époque de B. Khraief, du fait principalement d'une meilleure implantation de l'arabe scolaire dans la masse parlante (Manzano 2011-a). La diglossie interne du pôle a probablement reculé, ou du moins s'est déplacée dans ses contours.

⁴⁷ Pour mieux comprendre ces aspects définitoires de l'opposition intra-maghrébine ici évoquée, le lecteur pourra se reporter à Francis Manzano, « Berbères, berbérité : noms, territoires, identités » (*Cahiers de Sociolinguistique* n°11, 2006).

⁴⁸ Il est psychologiquement très important pour elles que les élites berbéristes soient en bonne partie formées et en fonction sur place, ce qui les met en position d'irriguer directement et légitimement les terrains idéologiques marocain et algérien.

4. PRINCIPES FONCTIONNELS ET DYNAMIQUES

À la condition d'étendre le raisonnement au berbère, on reprendra pour conclure les propos de Salah Garmadi :

Il faut donc prendre conscience, se libérer et se sentir tout entier. Si nous sommes des bâtards littéraires, il faut que nous assumions cette bâtardise comme une des caractéristiques essentielles de notre être et que nous en soyons fiers, en attendant, dans la lutte quotidienne, de nous réapproprier une identité nationale positive et unitaire dynamique.⁴⁹

⁴⁹ Propos tenu dans la revue tunisienne *Alif*, 1971. Salah Garmadi (écrivain, poète, linguiste) a laissé plusieurs contributions fondatrices de la linguistique tunisienne contemporaine, notamment dans les Cahiers du CERES (Tunis). Mort accidentellement en 1982, il a laissé une profonde trace aussi bien technique que morale sur l'Université tunisienne.

Chapitre 5

Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ?

J'aurais bien sûr pu rendre des sentiments algériens ou des situations algériennes en arabe ou en berbère. Il en est de même qui sont allés jusqu'à me dire qu'on ne pouvait valablement traduire les uns et les autres qu'en l'une de ces deux langues. J'avoue n'être pas de cet avis, parce qu'à mon sens, croire que nos passions et nos idéaux sont irrémédiablement liés à l'usage d'une langue, c'est justement tomber dans le piège de ceux qui voulaient nous nier.

Mouloud Mammeri (1966)¹

Dans ce parcours, certes bien rapide si l'on veut comprendre ce qui se passe véritablement au sein du Maghreb² contemporain, je me fonde à nouveau sur la modélisation « tripolaire » de ce paysage sociolinguistique que je propose depuis plusieurs années, et sur laquelle je reviendrai succinctement. J'ai choisi pourtant de concentrer ma réflexion sur la paire *arabe vs. français* et sur certaines pistes (et) fausses pistes que cette paire radicalisée a fondées.³

Sur la place du Maghreb dans l'espace francophone : racines et premiers repères

Lorsqu'un Arabe tunisien (Habib Bourguiba) et un Sénégalais (Léopold Sédar-Senghor), parmi d'autres, reprirent ou plus justement ravivèrent l'appellation « francophonie », l'objet ainsi qualifié n'était

¹ Entretien avec Abdallah Mazouni (« Le Jour », 27 mai-3 juin 1966), cité par Jean Déjeux, *Culture algérienne dans les textes* (1982). Universitaire et écrivain berbère décédé en 1989, Mouloud Mammeri a laissé une œuvre très importante, notamment en grammaire, linguistique et ethnographie berbère ; et des romans en langue française de tout premier rang.

² Je reprends une fois de plus l'appellation courante de « Maghreb », non sans faire remarquer qu'il s'agit d'une appellation d'origine arabe (désignation des terres du couchant) appellation qui tend, de facto, à arabiser symboliquement l'Afrique du Nord. On trouvera très légitimement des Maghrébins réticents à utiliser cette expression.

³ Texte paru en 2005, dans la revue *Horizons maghrébins*.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

autre, il faut le rappeler, que l'ensemble des pays (principalement colonisés ou « protégés » par la France)⁴ ayant en commun l'usage du français. Avec un peu de recul, cette option paraît à peu près indissociable du contexte géopolitique de la décennie 1960-1970. Il s'agissait globalement pour tous, ex-colonisateurs et ex-colonisés, de trouver (sans jamais l'avouer) un compromis historique, social, économique, permettant peu ou prou à ce que l'on appelait l'Union Française de perdurer sous des configurations politiques plus acceptables. En termes plus brutaux, cela peut s'appeler du néo-colonialisme, expression que beaucoup n'ont pas manqué d'utiliser à l'époque⁵.

Généralement, la plupart des propos « francophones » sur la langue mettaient en avant des arguments de cohérence culturelle et de véhicularité du français, prétendant ainsi dépassionner des questions très passionnelles.

Une idée « moyenne », ou disons assez fréquente, traversait effectivement la plupart des discours : le français, instrument rendu commun par l'Histoire permettrait à chacun des pays indépendants d'accéder à une plate-forme internationale d'informations et d'échanges (thème de la « langue d'ouverture »), donc de commercer, d'espérer se développer économiquement⁶, et d'échanger des biens culturels.

Dans un discours de Habib Bourguiba⁷ au Québec (à la fin des années 60) on trouve à peu près tous les ingrédients dynamiques de la francophonie tunisienne (et maghrébine⁸ ?).

⁴ Rappelons que l'Algérie était une colonie, le Maroc et la Tunisie des protectorats.

⁵ Habib Bourguiba évoque lui-même cette accusation de néo-colonialisme (qu'il réfute), dans son discours à l'Université de Montréal.

⁶ Considération de première importance à une époque où des analyses de type marxiste (notamment) développent le thème du sous-développement et du pillage du tiers-monde par l'Europe capitaliste et post-coloniale.

⁷ « Le Président Bourguiba au Canada », extraits des discours d'Ottawa et de Montréal. *Libre coopération*, « La francophonie » (t. 2). Publié par l'Association Tunisienne « Les amis de la France », 1968. Les discours du président H. B. ont été également publiés par le Centre de Documentation Nationale (Tunis).

⁸ C'est par commodité que je parle dans ce chapitre de « francophonie maghrébine ». En réalité, il existe des sous-types très nets comme on l'a vu au chapitre précédent, et comme celui-ci va le confirmer. Derrière des points communs évidents il existe aussi des paysages linguistiques bien différents dans leurs genèses profondes, comme des attitudes également différentes par rapport aux questions de langue et d'identité. Sans qu'on puisse entrer dans le détail, pour qui a fréquenté le Maghreb, la différence de comportement saute aux yeux avec une tension, voire une violence, beaucoup plus nettes en Algérie qu'au Maroc par exemple (deux systèmes tripolaires purs), ainsi qu'une plus grande discrétion en Tunisie (système proche de la bipolarité).

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

1. La langue française est pour vous, hommes et femmes du Québec une partie de vous-mêmes dont vous avez su, et à quel prix, assurer la pérennité. À nous, il semblerait qu'elle soit venue du colonisateur. Et pourtant, il ne nous semble pas que ce soit à lui en tant que tel, que nous la devons. Il est même de mon devoir d'évoquer, à ce propos, le souvenir de notre grand premier ministre Khéreddine. C'est lui, en effet, dont le turc était la langue maternelle, qui, le premier, a ouvert à des jeunes de chez nous le chemin des universités de France ; c'est lui qui, le premier a introduit le français dans l'établissement secondaire qu'il a créé, ce Collège Sadiki auquel tant de mes compagnons de lutte comme moi-même, après bien d'autres devanciers, sont en grande partie redevables de ce qu'ils sont devenus et de ce qu'ils ont accompli pour le salut politique et pour le devenir de la Tunisie (.) Je peux bien dire que, dès cette époque et en dépit du jeu d'influences diverses qui s'exerçaient alors sur notre pays, l'intelligentsia tunisienne avait déjà opté pour la langue française et pour une culture ouverte sur le monde moderne.

2. Vous dirai-je que votre exemple m'apparaît comme portant une leçon communicable aux hommes du continent auquel appartient la Tunisie⁹ ? La francophonie, je vous l'ai dit, n'est pas pour nous un antique héritage. C'est une greffe. Il a suffi de quelques générations pour que, malgré les intempéries, elle prenne, se développe, donne naissance à un arbre vigoureux. Les Africains ont toutes raisons de méditer votre exemple et d'apprendre de vous quels soins opiniâtres il faut lui apporter.

3. Que disais-je alors¹⁰ ? Ceci :

« Je n'aime pas beaucoup le mot « francophonie » mais, enfin je dois reconnaître que la « francophonie » représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail, mais parce qu'elle rend les uns et les autres participants à un même univers culturel, parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous ».

(.) Lorsque je prenais la parole devant l'Université de Dakar, je pensais tout particulièrement à l'Afrique. Je sentais qu'au-delà des personnes et des situations, le même usage de la langue française instaurait entre mes auditeurs et moi une vraie rencontre : rencontre entre une Afrique blanche (arabo-berbère pour simplifier) et une Afrique noire aux souches multiples et complexes ; entre une Afrique blanche et une Afrique noire qui ont connu leurs antagonismes – et, parfois hélas la domination de l'une sur une partie de l'autre.

⁹ Il vient de souligner les combats, la volonté, la vitalité et l'action des Québécois pour préserver et développer le « tronc français » auquel ils se rattachent directement.

¹⁰ Il évoque directement un autre discours, du 24 novembre 1965, à l'Université de Dakar.

Un peu de pragmatique

Un premier point est essentiel, c'est si l'on peut dire la mise à distance ou « secondarisation » du français. On sent bien dans l'extrait n° 1 la difficulté pour H. B. à faire du français une composante langagière absolument « normale » de son pays, difficulté politique et identitaire. C'est pourquoi intervient en premier la « mise à distance » identitaire du français, comme une sorte de préalable consensuel : *La langue française est ... une partie de vous-mêmes vs. À nous il semblerait qu'elle soit venue du colonisateur*. Ce cadrage étant effectué, on tend ensuite à souligner que la présence et l'intérêt pour le français ne seraient pas à mettre exclusivement sur le compte de la colonisation française, tout en retenant un peu plus loin le mot très explicite, et particulièrement bien ou mal choisi, de « greffe » (extrait n° 2). Car une greffe amène un corps végétal étranger à se développer sur un « tronc » originel. Mais si l'on file la métaphore jusqu'au bout, une greffe pouvant réussir comme échouer, les quelques décennies qui nous séparent de ce discours laissent à penser que la greffe a plutôt réussi. Et le propre d'une greffe réussie c'est que le greffon et le porteur (tout en gardant des caractéristiques génétiques visibles différentes) finissent par être totalement solidaires, inséparables. Mais pour aller au devant de l'arabisme qui souffle très fort quand résonne ce discours francophone, H. B. résout la difficulté en se référant à un établissement qui tient à son histoire personnelle et à l'histoire d'une partie de l'élite tunisienne : le collègue Sadiki¹¹. Et par ce biais est précisément définie la niche écolinguistique du français. Celui-ci serait la langue des lumières, de l'ouverture et du modernisme, comme le dit à peu près H. B. Cela rejoint d'ailleurs un discours à peu près constant durant la décolonisation et la décennie suivante : les élites militantes doivent passer par la langue française pour libérer leurs peuples, se libérer elles-mêmes, s'ouvrir, s'enrichir intellectuellement, se démocratiser etc. On voit d'ailleurs immédiatement le lien avec la littérature française, qui formerait la langue et l'âme. Mais comme ce type de discours s'inscrit immédiatement dans un cadre étroitement binaire (voir ci-après), ce qu'on dit est signifiant de ce que l'on ne dit pas et de ce que l'on pourra dire ensuite. En un mot, si le français est langue d'ouverture et de modernité, comment faire pour que l'arabe

¹¹ Établissement bilingue dont sont très fiers les Tunisiens, et que d'autres Maghrébins ont fréquenté. Par exemple, l'écrivain Rachid Boudjedra, Algérien, y fut scolarisé.

ne devienne pas, *de facto*, le strict opposé : langue du repli, de la fermeture et de l'archaïsme ? Autant dire que cette typologie négative pèsera longtemps, et pèse encore dans nombre de débats.

Terminons avec l'extrait n° 3. La mise à distance s'y poursuit (« je n'aime pas beaucoup le mot francophonie »), par laquelle on distingue la langue « officielle » (= Afrique sub-saharienne) de la langue « de travail » (= Afrique du Nord). La mention d'une « sorte de Commonwealth » est également très révélatrice d'une volonté d'éviter toute confusion avec un système néo-colonial de la France par le biais de la langue, une sorte de déplacement pragmatique vers l'économique et le politique (voir « ouverture » et « modernité »), un système souple dans lequel le passé colonial de la France passerait au second plan¹².

Mais le plus important ici est probablement le projet de réunification africaine qui pointe, d'où l'autocritique du Nord arabo-musulman¹³. Mais ce projet lui-même révèle deux éléments très intéressants pour la caractérisation de la francophonie nord-africaine.

D'abord le jugement conventionnel mais en bonne partie fondé relatif à une Afrique noire « aux souches multiples et complexes ». N'est-ce pas précisément cette diversité sociolinguistique qui dans l'esprit de H. B. (et de beaucoup d'autres par la suite, sociolinguistes notamment) rend la présence du français indispensable comme langue « officielle » en Afrique noire ? Le problème se poserait donc différemment en Afrique du Nord, Afrique « arabo-berbère », où (en négatif) le français ne serait pas en contact avec une réalité « complexe et multiple », mais bien avec une composante limpide d'homogénéité : la composante arabo-islamique. C'est évidemment gommer d'un trait de plume la langue de plus de la moitié de la population du Maghreb des années 60, mais sur cela nous reviendrons un peu plus bas.

¹² Ne perdons pas de vue qu'on sort à peine de la guerre d'Algérie et que la Tunisie indépendante, qui par le biais de son chef d'État semble ainsi accepter le fait francophone, a soutenu le FLN et les mouvements indépendantistes algériens, notamment depuis les résolutions de la *Conférence de l'Unité* (Tanger, 1958).

¹³ On peut présumer que H. B. se réfère aux différentes phases de colonisation arabo-musulmane du Sahel (Boucle du Niger notamment) et indirectement à la traite des esclaves dans ces régions.

Une francophonie très « particulière »

Le discours du Président Bourguiba me paraît présenter l'avantage de fixer de nombreux axes d'évolution potentielle du paysage sociolinguistique au-delà des années 60, tant en Tunisie qu'ailleurs au Maghreb. Notamment en Algérie puisqu'à ce moment l'Algérie indépendante va entrer en scène directement dans le dossier de la « francophonie » et sera amenée à maximiser politiquement les axes en question. Au point d'intriguer, voire d'effrayer parfois les voisins marocains et tunisiens.

Comment donc peut-on caractériser cette francophonie maghrébine durant la période considérée ?

Elle n'est ni vue ni voulue comme une francophonie « de souche »¹⁴ (vs. Québec, vs. Amériques, vs. monde créole) et c'est la francophonie d'un « bloc » musulman. Cette différence est martelée constamment, les voix discordantes s'entendent mal ou sont assez vite réduites au silence à l'époque, notamment celles des groupes eu-maghrébins à peu près intégralement francophones ou excellents bilingues (voire trilingues) : importantes fractions de la bourgeoisie, juifs, fractions berbères (y compris christianisées) etc. Dans les statistiques de William F. Mackey (1976), 180000 Tunisiens, 106000 Marocains, 78000 Algériens, sont déclarés « autochtones dont la langue maternelle est le français ». Quels que soient les doutes qui peuvent s'emparer de nous (à quelle question a-t-on répondu au juste ? avec quelle sincérité ? sous-estimation vraisemblable pour le cas de l'Algérie¹⁵ etc.), c'est loin d'être négligeable. 180000 locuteurs « consentants » en Tunisie, c'est de l'ordre de 3 à 5 % de la population du moment¹⁶. Et ces effectifs sont surtout plus élevés que ceux que l'on relève durant la même période en Afrique noire francophone où le français est pourtant souvent langue officielle (minimum : 290, Rwanda/ maximum : 48800, Madagascar). Toutes ces données, on le comprend bien, sous-tendaient le(s) discours de Bourguiba, révélant des fixations traumatiques autour de : l'adhérence et l'autochtonie (est-ce une greffe, une greffe qui réussit, une langue autochtone ? une langue étrangère ?), l'arabité et l'arabo-islamité incontournables.

¹⁴ Francophonie héritée et assumée.

¹⁵ Statistiques de 1958 pour l'Algérie, 1960 pour la Tunisie, 1969 pour le Maroc. Il ne peut être question d'entrer ici dans le détail, mais voir W.-F. Mackey, *Bilinguisme et contact des langues* (Klincksieck, 1976), pages 462-463.

¹⁶ C'est donc plus que la population berbérophone tunisienne au même moment.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

Il faut en effet distinguer la francophonie du Maghreb de la francophonie africaine au sud du Sahel. Ici, à l'évidence, le français ne touche profondément qu'une faible fraction de la population (moins qu'en Afrique du Nord en tout cas), mais le statut (véhiculaire et « officiel ») du français lui assure une bonne diffusion et représentation. Bien sûr (et c'était l'idée de H. B.), le français n'a pas dans cette zone (à ce moment du moins) de concurrent possible en matière d'officialité. Ce qui nous ramène toujours à la question du « tronc » arabe du Maghreb, qui bloque définitivement et l'adhérence du français (la « greffe ») et toute « officialité » possible de cette langue, une seule langue pouvant être langue officielle et langue nationale dans la sphère arabo-musulmane (voir ci-après). C'est là effectivement un trait tout à fait propre à la francophonie maghrébine puisqu'ici le français bute non sur une langue d'expansion comme lui-même (cf. l'anglais en Amérique du Nord), non sur une toile variée sans grande langue d'expansion écrite (cf. Afrique subsaharienne), mais sur un autre type de véhicularité, linguistique (= monde arabophone), culturelle, liturgique et identitaire (= monde musulman). Autant de traits qui jusqu'au bout avaient quelques chances de minimiser symboliquement le français dans le système sociolinguistique global.

Pour clore ce paragraphe, remarquons qu'il n'y avait guère de difficultés identitaires et symboliques s'opposant à la constitution d'une littérature francophone d'Amérique du Nord, et l'on pense à nouveau au Canada francophone, au Québec, au Nouveau-Brunswick etc. C'est l'idée de la souche franco-française (cf. H. B.) : on affirme sans états d'âme son particularisme francophone, on lutte pour cette langue, y compris pour ce qu'elle a d'archaïque et de régional par rapport à une certaine vision francophonie « centrale » de la francophonie.

L'Afrique (subsaharienne), rejoignant par certains aspects le monde créole, a produit de son côté le concept de « négritude », théorisation de l'appropriation ou de la « véhicularisation » de la langue du colonisateur, que l'on qualifie aussi parfois d'entreprise de « subversion ». Comme l'écrit très justement Pierre Soubias¹⁷ à propos de L.-S. Senghor, c'est une tentative ou recherche permanente « de

¹⁷ P. Soubias, « Entre langue de l'autre et langue à soi », dans *Francophonie et identités culturelles* (Karthala, 1999, direction Christiane Albert). Voir dans le même ouvrage : Lilyan Kesteloot, « Négritude et créolité ».

compromis entre identité africaine et langue française », qui n'hésite pas à « découpler, à des fins de compromis justement, langue et identité ». On doit remarquer à ce sujet qu'aucune « arabitude » ne peut être vraiment mise en parallèle avec la « négritude ». Tout se passe en effet comme si au contraire, au Maghreb, il apparaissait extrêmement difficile, et probablement même incongru, de découpler langue et identité. C'est une clef essentielle, et il faut examiner la source de ce problème d'un peu plus près.

Arabe, arabité, arabisaton

Dans les faits une grande discrétion entoure ce qui concerne arabe et arabité dans le discours de H. Bourguiba¹⁸. Soit qu'on ne veuille pas vraiment s'engager sur ce terrain et dans le contexte géopolitique de l'époque, soit plutôt qu'on considère que l'arabité du Maghreb ne se discute pas, n'a pas être « argumentée », elle serait pratiquement en amont du propos, sous forme d'axiome, et un axiome ne se démontre pas. Remarquons en particulier que la désignation « arabo-berbère » (extrait n° 3) a plus une signification géo-anthropologique (*Afrique* « blanche » vs. *Afrique* « noire ») et historique (monde arabo-musulman dominateur du monde sahélien) que linguistique. Dans l'esprit des rédacteurs, la langue d'union et de cohésion culturelle et identitaire des Maghrébins est l'arabe, ce qui disqualifie automatiquement le berbère.

Pour Habib Bourguiba¹⁹, à l'évidence, on peut être Arabe et francophone, ce qui présume une forme d'identité à tiroirs : le tiroir du français pour aller vers les autres, le tiroir de l'arabe pour aller vers soi-même ou le plus profond de soi-même, l'Histoire.

Si l'on préfère, les pratiques langagières des Maghrébins décolonisés étaient présumées, à ce moment et à partir de là, pouvoir/devoir se répartir au sein d'une axiologie binaire très nette. Je voudrais simplement montrer, comme je l'exprime dans les chapitres précédents, qu'il s'agit là d'une logique fermante, d'un piège, dont il est difficile de sortir, même en proposant une solution relativement

¹⁸ On lit par exemple à deux reprises la formule : « La Tunisie ne renie rien de son passé dont la langue arabe est l'expression ».

¹⁹ Et un très grand nombre de Maghrébins qui, sans forcément être en accord politiquement avec Habib Bourguiba, développent ce type de discours sous nos yeux encore.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

intermédiaire comme c'est le cas de celle de Habib Bourguiba. La schématisation de cet axe-repère peut être la suivante :

+ français	arabe +
+ langue de la colonisation (greffe)	langue de l'Histoire (tronc originel) +
+ langue d'ouverture	langue focale identitaire +
+ culture universelle par la francophonie	culture arabo-islamique +

Pour être plus juste et prévoir correctement l'ensemble des manifestations sociolinguistiques dans le paysage sociolinguistique, il conviendrait plutôt de compléter le schéma comme suit :

+ français	Français locaux	Zone interférentielle	Arabes dialectaux	arabe +
+ langue de la colonisation (greffe)	(-)	(-)	(-)	langue de l'Histoire (tronc) +
+ langue d'ouverture				langue focale identitaire +
+ culture universelle par la francophonie				culture arabo-islamique +

Dans ce schéma les extrêmes sont seuls cotés positivement, et d'autant plus qu'on les perçoit comme « purs », « homogènes ». J'évoque un peu plus loin certaines convergences sociolinguistiques et symboliques entre arabe et français. Celle-ci en est une, et c'est d'ailleurs largement un leurre dans un Maghreb hanté par la pureté et sans cesse confronté au mélange, à la rencontre. Il n'est donc pas étonnant que les écrivains maghrébins, qu'ils aillent dans un sens ou dans l'autre soient happés par ce rêve de qualité, de noblesse et d'authenticité, ce qui accroît les difficultés car l'on conçoit toujours « l'autre bout » comme un univers linguistiquement rigoureux : c'est « la belle étrangère », le continent nouveau etc²⁰. C'est en tout cas une perception qui, si j'ose dire, condamne à la « correction » d'une part, et à la « haine de soi » d'autre part, tant la correction est difficile à atteindre.

²⁰ Dans de nombreux textes d'hommes de lettres mais aussi de Maghrébins « ordinaires » revient cette idée qu'on s'engage dans le français comme dans un temple (les Maghrébins, comme les Français reçoivent de l'Histoire collective cette image obsédante de construction et de perfection) ; mais aussi, par exemple, qu'entrer dans l'arabe classique c'est changer de continent et d'univers (quand on part de l'arabe populaire, dialectal). Dans les deux cas on pourrait tout aussi bien parler de véritables rites de passage.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

Ce schéma, sans être parfait, est en effet plus complet que le précédent. Ajoutons qu'on pourrait représenter ce contact entre les deux langues comme la rencontre de deux cercles, les intersections entre ces cercles produisant du mélange, de l'impureté. En outre, le schéma permet de soulever quelques points supplémentaires. En lisant de droite à gauche, c'est la division diglossique principale de l'arabe (« classique » vs. « dialectal »²¹), qui nous permet de comprendre que l'arabe dit « classique » fonctionne comme une pompe symbolique tendant d'autre part à s'opposer à tout ce qui se trouve à sa gauche : arabe dialectal impur et impropre à la véritable arabité/arabisation, interférences (impureté par abâtardissement), bloc français (pôle sociolinguistique et identitaire strictement opposé)²².

À la question « qu'est-ce qu'être Arabe ? », il est évident qu'il y a différentes réponses possibles : l'éventail est large et les imbrications nombreuses. La réponse la plus nette et radicale est la réponse ethno-historique (versant droit), celle qui fonde l'ethnotype « arabiste » ou « arabo-islamique » (voir plus bas) et dont je viens déjà de souligner quelques conséquences ethno-sociolinguistiques constantes au Maghreb. Cette réponse ne manque assurément pas de cohérence, mais elle induit nécessairement plusieurs attitudes d'auto-amputation des personnalités collectives maghrébines. Deux de ces attitudes d'amputation sont particulièrement évidentes et sont devenues très logiquement des points de fixation du paysage sociolinguistique du Maghreb :

- a) L'amputation arabo-arabe : tous ceux qui se sont intéressés d'une manière ou d'une autre à la politique linguistique savent à quel point pèse la réticence à institutionnaliser les variétés arabes du bas (dialectal, populaire etc.) : l'arabisation en fait sans doute les frais. C'est une déchirure constante, une névrose

²¹ On peut faire remonter la théorisation de la diglossie arabe à William Marçais, qui évoque dans les années 30 une dualité langagière opposant un arabe littéraire lié au Coran à un arabe dialectal quotidien, jugé inférieur. Cette perception était rappelée par Lambert-Félix Prudent, « Diglossie et interlecte », dans *Bilinguisme et diglossie* (« Langages », Larousse, 1981, dir. Jean-Baptiste Marcellesi). À quelques nuances près, elle est restée un fondamental du paysage maghrébin, partagé par la plupart des Maghrébins, ce qu'il faut souligner.

²² Autant les variétés acrolectales du français (= formes les plus violentes de ce que certains voient comme une déculturation arabo-islamique : « littérature maghrébine d'expression française ») que les variétés méso- et basilectales locales du français (= qui signifieraient que le français est parvenu à devenir une langue du terrain maghrébin).

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

qui non seulement oppose des groupes de pression entre eux, mais divise aussi l'être intime de chaque Maghrébin.

- b) L'amputation arabo-francophone ensuite : tout engagement dans le pôle francophone (versant gauche), est présumé éloigner proportionnellement du pôle arabe et arabophone. Ceci a conduit bien souvent à poser tragiquement la question des pratiques du français et de la francophonie. Encore une fois à l'échelle des groupes de pression et au sein même de l'individu. À cet égard on peut sans doute parler d'une vraie névrose typique de la francophonie maghrébine, francophonie au sein de laquelle assumer sans réticence le statut de francophone est sans doute une position minoritaire, y compris parmi les élites les plus francophones elles-mêmes²³.

En fin de compte, ce schéma peut être activé soit avec souplesse, soit radicalement. Par là, deux grands ethnotypes du paysage maghrébin étaient prévisibles et sont présents pour longtemps. L'un est net et assuré, il fonde effectivement une grosse part des personnalités collectives du Maghreb « arabe », sous des formes qui vont d'un arabo-islamisme très spontané et identitaire (quotidien, s'accommodant assez facilement du pôle francophone²⁴) jusqu'aux formes les plus radicales qui, logiquement, tendent au monopole (donc au rejet de la francophonie).

En revanche, l'existence d'un ethnotype opposé, que nous appellerions alors l'ethnotype « francophone », est possible, mais moins clairement établie, dès lors d'une part que l'ethnotype proprement et purement francophone, quand il existe, reste minoritaire et généralement discret (vs. ethnotype arabophone, fondamental dans les zones arabophones et bilingues) ; et dans la mesure où, d'autre part, il n'est que très rarement assumé, car il y a là une problématique de place publique très spécifique du Maghreb, ce que je viens de souligner un peu plus haut. Certaines choses se disent très difficilement ici ou ne se disent pas du tout, hier comme aujourd'hui.

Avant de revenir sur cet ethnotype « arabiste » ou « arabo-islamiste », je voudrais insister enfin sur le fait que la schématisation

²³ Ce trait était déjà nettement perceptible dans les discours de H. B.

²⁴ C'est d'ailleurs un reproche constant que lui font les tenants des versions radicales de l'ethnotype, reproche qui va de pair avec le reproche assez fréquent concernant le manque de fermeté et de sanctions relativement à l'arabe dialectal.

de ce paragraphe révèle quelque chose de très important. C'est le caractère éminemment totalitaire de chacun de ces deux pôles opposés, le déroulé de l'histoire de la francophonie (et de la littérature) maghrébine le montrerait très clairement. Une langue ne peut probablement pas être intrinsèquement impérialiste, mais comment ne pas voir que l'arabe comme le français (et plus justement les communautés ethniques qui les fondent et les portent) ont des trajectoires très semblables, de propension impérialiste. Là ne s'arrête pas la ressemblance. Ces deux langues ont des charges écolinguistiques très voisines, ce sont des langues particulièrement armées (ou forgées) pour le découpage territorial et administratif, pour la philosophie, la littérature. L'Histoire profonde les a ainsi modelées. Leurs prétentions enfin sont très proches, ce que j'appelais leurs « rôles » dans le chapitre précédent, elles sont donc immédiatement et à tout moment concurrentes, par exemple pour ce qui concerne l'officialité et l'organisation de l'État. Ce n'est donc pas un hasard et pour des raisons épidermiques post-coloniales seulement, que les pouvoirs politiques au Maghreb (toutes options politiques confondues) se sont toujours montrés très vigilants sur la question du statut reconnu ou assigné au français.

L'ethnotype « arabiste », ou « arabo-islamique »

C'est un ethnotype qui forcément s'affirme, se démontre et se reproduit au mieux dans l'affrontement. La présence du français et des langues romanes dans le monde maghrébin, celle du berbère également lui servent de repoussoir et lui permettent donc, régulièrement, de se réactiver.

Il postule une adhérence fondatrice, originelle et universelle, entre islam et langue arabe, et du coup cette adhérence devient aussi la cible symbolique de tout projet. Cet ethnotype, si on pousse sa logique jusqu'au bout dans une perspective de radicalisation, en arrive nécessairement à considérer comme anormaux ou par définition transitoires les cas d'« arabo-islamité » divergents de ce modèle : Arabes chrétiens par exemple, ou musulmans non arabophones (ces derniers sont pourtant les plus nombreux dans le monde). Le cas de la composante berbérophone en est une illustration majeure au Maroc et en Algérie.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

Dans l'ethnotype en question, même quand cela ne se traduit pas dans un projet explicite, le système de pensée est symboliquement tiré vers la cible un peu plus haut indiquée et tend ainsi à faire ou (re)faire coïncider les deux faces de l'identité arabo-islamique.

En voici une bonne formulation dans le *Credo de l'Unité pour les jeunes Nord-Africains* (1939)²⁵. Dans cette période de diffusion du « nationalisme » arabo-musulman on pouvait déjà observer trois affirmations qui campent très clairement cet ethnotype en traçant des directions possibles ou désirées du paysage global :

Je crois en Dieu. Ma religion est l'Islam.

L'Islam est notre religion. L'Afrique du Nord est notre patrie. La langue arabe est notre langue.

Notre patrie « l'Afrique du Nord » est une partie intégrante de l'Orient arabe. Nous lui sommes liés à jamais par les liens de la langue, de l'arabisme et de l'islam.

Si pour ce pôle, la francophonie fait parfois figure d'épouvantail, il est juste de dire que la littérature francophone du Maghreb et les discours sur la langue l'ont souvent pris en retour comme repoussoir. On connaît les formes ou voies littéraires et romanesques de l'attaque frontale par exemple chez Rachid Boudjedra (*La répudiation*), mais le mode argumentatif est intéressant pour nous, tel qu'on le relève par exemple chez Abdallah Mazouni, qui campe très bien le positionnement et le débat particulièrement virulent en Algérie durant la décennie 1970-1980 :

On part du postulat faux, puisque les faits le contredisent, que l'Algérie a une nature éternelle, intemporelle, métaphysique, aux traits définis une bonne fois pour toutes, échappant de surcroît aux vicissitudes de l'Histoire. Alors on refuse de voir ce qui ne cadre pas avec cette vision monolithique, cette belle surface unie et uniforme. Alors on décrète aliéné ce qui ne correspond pas à l'idée préconçue qu'on se fait de l'Algérie et des Algériens. L'affirmation précède l'analyse ou plutôt l'embryon d'analyse au lieu de le suivre. Le dogmatisme remplace la science.²⁶

Quant au berbère, dans cette optique effectivement dogmatique, il est vu comme une langue gênante, une véritable anomalie, y compris par une partie de la population berbère elle-même, souvent entraînée

²⁵ Tiré de « Tounes El Fatat », 19 août 1939, cité par Michele Brondino, *Le Grand Maghreb : mythe et réalités* (1990, pages 173-174). Les alinéas cités sont de mon choix.

²⁶ Cité par Jean Déjeux (1982 : 123).

dans une dérive fondamentaliste qui la fait adhérer aux valeurs tendant à éliminer cette langue originelle du Maghreb²⁷. Une langue exclusivement orale et paysanne, accusée de tous les vices fonctionnels généralement assignés aux langues rurales dans cette région du monde : absence de grammaire, incapacité à toute urbanité, déliquescence et manque d'unité, système archaïque des superstitions etc.

Structuration tripolaire et emplacement de la francophonie du Maghreb

J'ai fait remarquer, à propos du discours de H. Bourguiba, que l'arabe n'avait guère besoin d'être nommé expressément, et l'on aura vite compris que c'est parce que l'on se trouve dans l'ordre de l'axiome de l'arabité historique du Maghreb : c'est donc un pôle considéré d'emblée comme central au moins dans les sphères de l'urbain et de l'État. Quand on évoque le berbère, c'est pour s'en servir à titre de caution (d'où l'appellation bien creuse d'« arabo-berbère », voir H. B. toujours). Aucun discours majoritaire n'en fait un véritable pôle linguistique et identitaire bien qu'il s'agisse de la langue d'un bon tiers des maghrébins au moins²⁸, soit en diglossie avec l'arabe, soit même comme seule langue d'expression courante. Il serait d'autre part facile de montrer que le berbère est en quelque sorte aux antipodes écolinguistiques de l'arabe et du français et cela permettrait de comprendre plus en finesse beaucoup de choses, notamment sa stupéfiante résistance à travers les siècles (Manzano 2006-a).

En réalité le berbère est très peu rival de l'arabe et du français. Mouloud Feraoun (1954), bien mieux qu'un linguiste, avait parfaitement analysé et exprimé cette adaptation, cette dimension identitaire et terrienne déterminante dans son très bel ouvrage *Jours de Kabylie*, qu'il faut lire et relire. En cela très différents du berbère, arabe et français sont quant à eux concurrents pour régenter l'esprit de la collectivité, les organisations sociales, administratives et politiques.

²⁷ Ce phénomène d'adhésion paradoxale est relativement bien connu pour la plupart des langues en recul ou en extinction. On pense notamment aux langues régionales de France, parmi d'autres. Des enquêtes en cours (Kabylie) montrent effectivement des informateurs berbérophones convaincus d'une arabisation légitime.

²⁸ À l'exception de la Tunisie, évidemment.

Et leur affrontement tantôt larvé, tantôt explicite a peu de chances de cesser dans l'immédiat. Le plus grave c'est que cette bataille des « chefs » se met en scène en faisant à peu près complètement l'impasse sur le monde berbère, vu comme un monde de la ruralité profonde et de l'oralité, en fait comme une langue archaïque, anachronique, appelée à régresser puis à disparaître.

J'ai souligné ces dernières années que des langues ou pôles comme l'arabe et le français, ne sont jamais aussi à l'aise que dans l'attaque frontale. J'essaye par ailleurs de le montrer en parallèle pour le domaine des langues régionales de France et pour les langues du Maghreb²⁹. Si le français réduit à une vitesse considérable (surtout depuis le siècle dernier) l'espace de survie des langues comme l'occitan, le breton ou le basque, c'est bien parce qu'il peut dérouler toute sa puissance dans un conflit qui est séparément bipolaire avec chacune de ces langues. Tel n'est pas le cas au Maghreb, qui en cela est très particulier et exemplaire. Ici c'est d'un très ancien système tripolaire qu'il s'agit, avec permanence vérifiée d'un pôle libyco-berbère (ou berbère pour simplifier), d'un pôle roman (latin, langues romanes diverses « nationales » ou « régionales », italien, espagnol, français), d'un pôle sémitique (punique dans l'antiquité, arabe depuis la conquête du Maghreb). On a souligné à plusieurs reprises les propriétés d'un tel système en diachronie longue : les forces de destruction frontale, amplifiées dans l'affrontement binaire, sont ici considérablement émoussées.

Aussi l'ensemble tend-il à l'homéostasie et la ventilation des rôles et des fonctions se fait-elle non à travers une même langue mais à travers les trois pôles en limitant au maximum les zones de friction éventuelle. Ceci permet de comprendre d'une part que le système général ne peut évoluer que très faiblement, et d'autre part que toute potentialité de « débordement » fonctionnel d'une langue sur les autres est vite sentie comme une agression provoquant des réactions en chaîne dans les composantes concurrentes. La situation algérienne est une parfaite illustration de ce système depuis l'Indépendance sans doute, et plus encore à la fin du XXI^e siècle, tous les pôles participants -leurs locuteurs et groupes de pression- étant montés au créneau de manière spectaculaire : partisans d'une arabisation de l'État à marche forcée, cortèges impressionnant de berbères dans la rue, francophones menacés (et tout spécialement gens de lettres et universitaires). Les

²⁹ Voir notamment Manzano (2003).

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

médias ont rendu compte abondamment de ces mouvements nombreux.

Sur fond de mécanique tripolaire, tout cela tend à montrer que l'on a biaisé l'approche du paysage sociolinguistique et identitaire maghrébin en focalisant sur cette fameuse paire frontale arabe vs. français, souvent évoquée. Il y a, autour de la sociolinguistique maghrébine, une foule de questions partielles auxquelles seule une perception globale du système permettrait de répondre. S'est-on sérieusement questionné sur les difficultés apparentes de l'enracinement francophone au Maghreb, sur celles de l'arabisation ? Comment se fait-il que l'arabe ne se soit pas débarrassé du berbère en treize siècles de contact³⁰ ? Comment se fait-il qu'avec son autorité de langue d'État, de langue littéraire et de langue du culte, le même arabe ne soit pas parvenu à se libérer de la pression constante du français ? Peut-on se contenter de réponses techniques (très douteuses mais fréquentes) comme celles qui tendent à présenter l'arabe (classique surtout, mais aussi dialectal) comme inapte à concurrencer le français dans différents domaines en raison de ses structures internes ?

L'arabisation piétine : c'est à cause du français qui a gangrené les esprits pensent les uns (analyse « arabiste »), c'est à cause du bilinguisme pensent les autres, car en voulant maîtriser deux langues voire trois on n'en maîtrise aucune (jugement populaire relevé très fréquemment dans les enquêtes épilinguistiques³¹), c'est à cause de la diglossie interne de l'arabe, irréparable ou presque etc.

Mais toutes ces approches évacuent l'idée que l'arabe n'aurait en fait qu'une place par définition *relative* dans le système. Idem pour le français, qui n'a structurellement que très peu de chances de dépasser un optimum vraisemblablement peu éloigné de celui qu'il a encore aujourd'hui³². Le berbère aussi, qui sans conteste est le plus mal loti symboliquement des trois pôles aurait, même dans le cas d'une progression statutaire notable, les plus grandes difficultés à sortir de ses rôles fondamentaux de langue identitaire, écologique, ceux qui précisément le rendent si tenace à l'échelle des siècles.

³⁰ Et que l'État (Algérie, Maroc), sans doute lassé d'une telle résistance multiséculaire (voir aussi Camps 1983, 2007), augmentée de l'action des universitaires et militants, en vienne en ce début de XXI^e siècle à admettre l'enseignement du berbère dans ces deux pays ?

³¹ Voir plus haut, chapitre 1. Sur les rapports entre écriture arabe et écriture française et les prétendues aptitudes de l'une et de l'autre, voir par ailleurs Daniel Aranjó (1999), à propos de Rachid Boudjedra.

³² On est bien éloigné des rêves de francisation profonde à la fin du XIX^e siècle, évoqués dans le chapitre suivant.

Laboratoire maghrébin, littérature, options d'évolution³³

C'est par tout ce qui précède que le Maghreb est exemplaire. Il s'agit là d'une francophonie que beaucoup pouvaient juger de « seconde zone » il y a de cela 20 ou 30 ans (pouvoirs publics en tête), francophonie à l'époque jugée plutôt fragile voire médiocre quand on la comparait au Liban par exemple, au Québec ou à l'Afrique noire francophone. Probablement le regard « prospectif » de l'époque était-il fondamentalement vicié par le piège de l'affrontement binaire à plusieurs reprises évoqué dans cette réflexion. On estimait donc assez souvent que la destinée du français était de reculer constamment et relativement vite devant l'arabe (hypothèse frontale). Force est de voir que le français a en fait progressé en masse d'une certaine manière³⁴, en diffusion et en qualité aussi³⁵. La littérature dite « francophone » ou « d'expression française » témoigne elle-même de tels progrès, riche, multiple et consacrée, tout le monde s'accorde sur cela³⁶. Il est surtout intéressant de comprendre que cette production se légitime de plus en plus en tant que production eu-maghrébine, endogène, et non comme un « cheval de Troie » de l'étranger. Le Maghreb est donc bien un laboratoire dont, à mon sens, il n'est pas sorti ce que l'on prévoyait il y a cinquante ans. Contre l'opinion de beaucoup, une niche francophone solide s'est ici constituée, et je cherche à faire comprendre dans ce chapitre et ailleurs que la structuration sociolinguistique tripolaire semble être la meilleure garantie structurelle de cette francophonie.

Mais j'aimerais aussi souligner, dans une époque où sont brandis les divers spectres de la mondialisation et de l'uniformisation, que le Maghreb donne par avance une leçon de plurilinguisme profond, c'est-à-dire de plurilinguisme fonctionnel permettant aux personnalités collectives d'une région ou d'un sub-continent de s'exprimer intimement (c'est très important) dans trois langues totalement différentes l'une de l'autre. En cela aussi le Maghreb est

³³ Ce chapitre est tiré d'une contribution à un numéro spécial de la revue *Horizons maghrébins* portant sur la littérature maghrébine de langue française (Manzano, 2005). Les pistes qui suivent abordent donc prioritairement le domaine littéraire.

³⁴ Par le biais notamment de la scolarisation obligatoire qui parmi les classes d'âges postérieures aux Indépendances, sans pour autant former d'excellents francophones, a fait reculer la part de ceux qui ne sont pas du tout francophones.

³⁵ Au début du XXI^e siècle, il paraît beaucoup mieux diffusé dans l'ensemble des corps sociaux, double effet de la scolarisation accrue et de l'ouverture vers l'Europe.

³⁶ Des ouvrages comme Déjeux (1992) montrent bien que cette littérature est devenue pleinement visible dans le champ culturel et universitaire.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

exemplaire et constitue bien un laboratoire de référence, ce qui s'y produit est très intéressant notamment pour le monde méditerranéen et sans doute pour la francophonie dans son ensemble.

Est-il par ailleurs absolument nécessaire de maintenir les appellations « littérature francophone », « littérature arabe » ?

Oui si l'on porte un regard de linguiste ou un regard de militant (tant francophone qu'arabophone, pour reprendre les deux extrêmes), les deux regards se rejoignant évidemment quant à la bifurcation de la littérature à travers ces deux langues, qui ne peuvent pas dire exactement la même chose. Chaque pôle tend ainsi à se démarquer de l'autre, car le faisceau d'oppositions, de rejets, est dense et ne favorise guère la rencontre. Ce qui n'empêche pas certains intellectuels de pouvoir revendiquer les deux langues.

Non si l'on porte un regard proprement littéraire. On peut évoquer alors une seule littérature maghrébine, identifiée par ses producteurs, maghrébins³⁷, mais aussi construite autour de ses références géographiques et d'une ambiance maghrébine qui se reconnaît assez facilement par ses colorations et les problématiques identitaires qu'elle met en avant. Cette littérature peut alors être vue comme médiatisée par deux des pôles en présence (pôles arabe et français), faute d'une littérature écrite constituée dans le troisième des pôles (pôle berbère).

Cette opinion d'une sorte de bilinguisme littéraire écrit, héritage de la colonisation, est souvent exprimée dans le cadre binaire d'affrontement évoqué, par exemple par Tahar Bekri, homme de lettres et universitaire tunisien, qui évoque le principe d'une écriture à travers des « vases communicants »³⁸. Cette façon de voir et surtout de ressentir la question des langues est dans la lignée de ce que déclarait Habib Bourguiba, même si, naturellement, des évolutions apparaissent. Cela montre, d'une certaine manière que l'on tend à dépasser la dichotomie *étranger* vs. *autochtone*, et, que, quoi qu'on fasse pour le limiter et l'assigner, le français fait bien partie de la donne des langues du Maghreb, en l'occurrence de Tunisie.

³⁷ Le phénomène est corroboré par le fait qu'on distingue *de facto* une littérature française ou francophone sur le Maghreb (émanant de non-Maghrébins) d'une littérature maghrébine d'expression française (émanant exclusivement de Maghrébins). Cette distinction à elle seule en dit long sur les tensions identitaires, plus ou moins camouflées, des cinquante dernières années.

³⁸ « Écrire en deux langues ou le principe des vases communicants » (Bekri 1999-a), dans Bekri (1999).

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

Mais si je cite Tahar Bekri, c'est aussi parce qu'il est précisément Tunisien et qu'en Tunisie, comme je l'ai souligné plusieurs fois ces dernières années, on se rapproche à grands pas d'un paysage bipolaire, le berbère n'étant pas éloigné de l'extinction dans ce pays³⁹. Alors, pourrait-on parler bientôt clairement d'une « francophonie arabe » au sein d'un pays où seuls seraient en présence l'arabe et le français ? On voit qu'on se rapproche effectivement de cette possibilité (déjà en germe chez Habib Bourguiba), sans que pour autant l'expression soit fondée à l'échelle du Maghreb entier et alors que pèsent toujours les nombreuses difficultés évoquées dans ce chapitre.

En effet, l'arabisation a beaucoup progressé en Tunisie ces dernières années, dans les faits et plus encore dans la symbolique et dans l'État (Manzano, 2011-a). L'opposition directe, frontale, *arabe* vs. *français*, est de plus en plus nette alors que la pression économique et culturelle de la langue anglaise s'avère par ailleurs de plus en plus forte dans cette zone du bassin méditerranéen. Comme je l'ai souligné dans différents travaux, la Tunisie s'est souvent montrée pionnière à cet égard, une partie de ses élites voyant assez favorablement l'anglais en passe remplacer à terme le français comme langue d'ouverture⁴⁰. Cette option aurait pour avantage d'amener sur le terrain sociolinguistique une langue européenne dont on serait en quelque sorte détaché humainement et sur le plan identitaire. Une langue étrangère donc, ce qui ramène toujours à l'idée que le français n'est pas et ne sera pas avant longtemps une « vraie » langue étrangère dans ce pays et au Maghreb. Jusqu'à présent, toutes les tentatives pour promouvoir l'anglais dans la scolarisation et les institutions ont échoué ou n'ont pas eu le succès escompté. C'est probablement la preuve qu'on ne peut agir valablement sur les langues si l'on ne pèse pas préalablement sur les fonctions sociolinguistiques de ces langues. Dire qu'il existe une niche écolinguistique francophone c'est admettre qu'il existe une série de fonctions langagières et identitaires de la langue française qu'on ne peut ignorer et nier, tant par des déclarations que par des décrets ou des lois. Ce sont des fonctions sociales de la langue (placement hiérarchique, placement économique par exemple) ou des fonctions culturelles, intellectuelles, comme le

³⁹ Voir le chapitre précédent.

⁴⁰ Ou, à défaut, de venir s'installer dans le système en tant que deuxième langue étrangère européenne.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

montrent aussi bien la littérature dite francophone que le rôle du français dans le code-switching maghrébin⁴¹.

*

On doit remarquer que, pour l'instant, la plupart de ceux qui font vivre ce débat sur la littérature maghrébine et la francophonie tendent presque d'office et en priorité à en faire une question de l'écrit, ce qui correspond bien à ce que l'on a entrevu plus haut : arabe et français sont bien deux langues modèles de l'écrit. C'est assez paradoxal et révélateur de conflits sociolinguistiques anciens dans une région du monde où la littérature orale, la transmission rurale des ethnotextes jouent toujours un rôle important⁴².

Quid de la littérature orale qui non seulement touche et relie des millions de Berbères mais aussi bien des millions d'arabophones « dialectaux » à travers le Maghreb, c'est-à-dire, au bout du compte, l'immense majorité des Maghrébins ? Il est probable à cet égard qu'une approche sociolinguistique d'ensemble du système par la tripolarité permettrait seule d'intégrer valablement cette donnée essentielle, en remettant en scène l'ensemble des pratiques langagières d'Afrique du Nord et ce qu'elles pourraient apporter à une identité harmonieuse du Maghreb.

*

J'ai commencé le paragraphe en citant un écrivain berbère francophone d'Algérie. Je voudrais également finir par une citation littéraire. C'est une manière indirecte de compenser la faible place que les débats littéraires maghrébins laissent au monde berbère, et l'on aura compris que la prise en compte de cette dimension est capitale, incontournable pour la suite. Pas de vraie solution pour le Maghreb sans cette prise en compte sincère et raisonnée. C'est aussi le moyen pour moi d'utiliser avec plaisir la plume de Driss Chraïbi pour remettre à leur place toutes les composantes du paysage maghrébin quand on part du point de vue du pôle berbère et de son enracinement identitaire. Chacun pourra méditer à partir de là.

⁴¹ Les études sur les phénomènes d'alternance arabe/français sont nombreuses sur le terrain universitaire. On y revient dans le dernier chapitre.

⁴² Du coup, la littérature maghrébine puise souvent dans ce fonds riche des traditions orales, mais pour le couler dans les patrons de l'écrit et en le « traduisant », soit en français, soit en arabe littéraire.

5. LE MAGHREB, LABORATOIRE DE LA FRANCOPHONIE ?

Raho Aït Yafelman cheminait le long de la route, par ce pur matin d'août de l'an de grâce chrétienne mil neuf cent quatre-vingt-deux - un Berbère très long et très mince, le visage empreint de paix. Quelle année pouvait-il bien être chez les Arabes, selon l'Hégire ? Ils ne le savaient pas eux-mêmes, sans doute. Ils comptaient à présent par écrit, les dates et l'argent, à la façon des *Zéropéens*. Comme les Arabes, Raho était musulman. De cœur sinon de pensée. Il avait appris leur langue, ou, tout au moins, leur vocabulaire usuel (et quelques mots de frankaoui) afin de traverser une existence humaine sans trop de pauvreté, de tintamarre ou de malentendus. Très loin dans l'obscurité des temps, le destin avait fait entendre la voix des armes. Et maintenant, des siècles et des siècles plus tard, les fils de la terre, les Imazighen, devaient tant bien que mal continuer de survivre dans leur propre pays. Il fallait ce qu'il fallait : accepter le sort. Mais il ne fallait pas ce qu'il ne fallait pas : mourir.

(Driss Chraïbi, *La mère du printemps*, Seuil, 1982)

Chapitre 6

Sur l'implantation du français au Maghreb : systémique et fractures identitaires au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Les chapitres précédents nous ont permis d'établir un modèle d'interprétation panchronique et systémique des phénomènes sociolinguistiques constitutifs du paysage linguistique du Maghreb.

Ce modèle a été qualifié plusieurs fois de modèle ou système sociolinguistique « tripolaire » depuis le milieu des années 90 (Manzano, 1995, 1996), et, régulièrement, certains points particuliers ont été précisés afin de situer le Maghreb parmi un panel de situations francophones, notamment dans la grande région méditerranéenne (Manzano, 1999, 2003, 2005).

On reviendra plus précisément dans ce chapitre sur la manière dont le français s'est implanté au Maghreb et sur les conséquences que cette implantation a pu avoir par la suite. Il s'agit donc de comprendre comment s'est organisé le contact des langues et des cultures durant la période coloniale et pourquoi, dans les grandes lignes, cette organisation pèse toujours sur le paysage linguistique du Maghreb¹.

I. La dynamique du français en 1900 : remarques générales

Avec l'ouvrage collectif de Pierre Foncin (1900), on dispose d'un éclairage instructif sur les segments de la francophonie en général, maghrébine en particulier, au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

On doit préciser qu'à l'époque toutefois, bien que le terme de *francophonie* existe en théorie depuis une vingtaine d'années², il n'est

¹ Texte paru initialement dans la revue *Le Français en Afrique* (2007).

² On admet généralement que le terme a été créé par le géographe Onésime Reclus (1880).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

guère employé et n'apparaît pas dans cet ouvrage notamment, où l'on évoque plus simplement « la langue française dans le monde ».

Ce collectif, publié par l'Alliance française³, est dès le frontispice, associé à l'Exposition universelle de 1900. C'est donc un ouvrage marqué par une époque, une philosophie politique (celle de la *mission* coloniale de la France, nous y reviendrons), un type de discours aussi et des clichés verbaux qui nous choquent parfois violemment, à un moment où ne se discutent guère dans l'opinion publique (ou du moins pas en profondeur) des thèmes tels que l'inégalité des cultures et donc la supériorité culturelle et langagière des Européens.

Mais l'intérêt est aussi que derrière ce discours on voit très rapidement apparaître des lignes que l'on peut très vite considérer comme directrices au sein du paysage linguistique du Maghreb, suffisamment stables pour nous permettre d'affirmer des caractères intrinsèques « transchroniques » de la francophonie maghrébine.

On peut décider en effet de dénommer ainsi ces caractères pour éviter d'utiliser l'adjectif *diachronique* certes disponible, mais qui sous-entend presque automatiquement « changement à travers le temps » chez les linguistes français et francophones⁴. Or il s'agit au contraire de repérer certains traits marqués avant tout par leur stabilité, une forme de permanence qui leur permet de traverser avec un minimum de modifications les aléas cette fois diachroniques du système tripolaire tout en fondant et en re-fondant en permanence ce dernier. Ainsi, par exemple, la répartition fonctionnelle *français = langue de la littérature* vs. *arabe = langue de l'identification culturelle* est-elle essentiellement stable depuis les débuts de la colonisation française et toujours active sous nos yeux, dès que l'on fait parler les acteurs du paysage linguistique sur de tels sujets. La question de savoir ce qu'il y a de fondé objectivement dans ce genre d'affirmation devient presque secondaire car l'on se trouve transporté vers un point de vue qui est celui de la symbolique et de la représentation des langues. Tous ceux qui travaillent ordinairement à déconstruire de tels noyaux des paysages linguistiques dans le but de venir au secours de langues minorées savent bien la difficulté qu'il y a à le faire et à renverser le cours des choses.

³ Pierre Foncin était alors président du conseil d'administration de l'Alliance française.

⁴ Depuis l'enseignement de Saussure notamment, les linguistes opposent usuellement le point de vue diachronique sur les langues (transformations des systèmes observées à travers le temps) et le point de vue synchronique (observation des langues et de leurs fonctionnements dans une période de temps limitée).

1. Une francophonie entre affirmation et recul

Il est intéressant de remarquer que si la « francophonie » passe en 1900 pour relativement diffuse et solide⁵, pointent néanmoins différents indices de recul, et le ton n'est pas toujours très optimiste. Voici par exemple la conclusion du texte de présentation pour la Grèce (dans lequel l'auteur du rapport vient de montrer l'importance du français pour les élites de ce pays) :

Encore une fois on aime, on parle toujours le français, avec prédilection ; mais on parle concurremment avec lui l'anglais, l'allemand beaucoup plus qu'on ne le faisait autrefois, on le parlera encore davantage. Nous n'avons ni à nous étonner, ni à nous offusquer de la part qui leur est accordée aussi légitimement qu'à notre propre langue ; mais nous devons souhaiter et faire que leurs progrès ne dépassent pas les nôtres.⁶

L'introduction générale de Pierre Foncin, est très représentative de l'ambiance générale en matière de diffusion du français et de politique d'expansion. Elle rappelle (page VIII⁷) qu'à ce moment l'anglais compte déjà 116 millions de locuteurs dans le monde et le français 58 millions. L'allemand en a 80 millions, l'espagnol 44 millions et l'italien 34⁸. Ces trois dernières langues se présentent ou sont vues d'ailleurs comme des concurrents du français en Afrique du Nord, ainsi qu'on le rappellera plus bas.

À ces données Pierre Foncin oppose très vite l'argument qui présume que la prépondérance des langues n'est pas automatiquement liée au nombre, à la masse, un argument qui reviendra régulièrement dans l'histoire de la francophonie contemporaine. Ainsi Pierre Foncin met-il en avant le chinois (déjà), desservi par des « défauts intrinsèques ». Tout avenir paraît donc « barré » à cette langue... « tant qu'elle restera emprisonnée comme les pieds féminins du céleste Empire dans ses « caractères » - ce système primitif d'écriture où « chaque idée, chaque objet, exigent l'emploi d'un signe

⁵ On se trouve encore, principalement, dans la théorie maintes fois affirmée et revendiquée du français langue des élites dans des pays méditerranéens aussi divers que l'Égypte, la Grèce ou le Portugal.

⁶ Signé Th. Homolle, Directeur de l'École Française d'Athènes.

⁷ Préface de Pierre Foncin, en chiffres romains.

⁸ On remarquera au passage que le rapport numérique n'a cessé depuis de se creuser en faveur de l'anglais bien entendu, mais aussi de l'espagnol. L'italien, que le français rencontre et affronte dans le Maghreb oriental, paraît déjà « dominé ». La colonisation italienne déboucha pourtant sur l'installation en Libye en 1912 (voir sur ce point Pinta 2006 : 227-239).

distinct » (XIII). Plus généralement est dressé un catalogue de ces « qualités et défauts » qui pèseront sur l'enseignement des langues tout au long du XX^e siècle : relative simplicité du système grammatical de l'anglais (favorable à sa diffusion⁹), opposée à la difficulté de l'allemand qui, « par la complication de ses formes et l'enchevêtrement de ses constructions dérouté et lasse les débutants » (XIII). Dans le même ordre d'idée, « Nul doute par exemple que l'espagnol, qui s'écrit exactement comme on le prononce, ne soit d'un enseignement très facile, et que par là il ne convienne à ces peuples jeunes de l'Amérique du Sud qui ont leur fortune à faire et n'ont pas de temps à dépenser en longues études » (XIII). Analyse certainement discutable, mais qui surtout ne sera guère reprise pour l'Afrique du Nord (Algérie occidentale, Maroc), là justement où l'espagnol menace directement le français.

Le plus important sans doute est de comprendre que cet étalonnage des langues est produit dans un cadre géopolitique mondial qui est encore celui de la suprématie des puissances européennes, concurrentes à maints égards, mais notamment sur le plan colonial. La langue peut donc être vue comme une superstructure, « l'expression de la vie et de l'âme d'un peuple. Tant vaut ce peuple, tant vaut sa langue ». On entre ainsi, franchement et sans réticences, dans un raisonnement qui pose et entend démontrer l'existence de langues supérieures, « qui l'emportent sur leurs rivales » (VIII).

Parmi les preuves de la supériorité figure l'aptitude ou dynamique coloniale :

Un peuple vaut par sa force militaire, par son organisation politique et sociale, par sa puissance économique et son expansion coloniale, par son rayonnement littéraire, qui n'est lui-même que la manifestation extérieure de son activité intellectuelle et de sa valeur morale (VIII).

Mais ce type de discours pouvant s'appliquer à quelques nuances près à différentes puissances européennes (et donc d'autres langues), il convient donc de trouver les preuves et mécanismes de chacune de ces expansions potentielles en sélectionnant quelques arguments révélateurs de la supériorité du français sur les autres. On entre ainsi dans une série de portraits en forme de stéréotypes des langues et de leurs modalités de diffusion.

⁹ En dépit, écrit Pierre Foncin, d'une orthographe « fantaisiste ».

Deux langues sont particulièrement visées : l'anglais et l'allemand. Outre leurs qualités et défauts intrinsèques affirmés plus haut, la première illustre cette idée que « De tout temps la langue a en quelque sorte emboîté le pas derrière le ballot de marchandise ». La rançon de cette mécanique mercantile serait la production d'idiomes pauvres et hétéroclites, comme le *chinouk* en Amérique du Nord ou le *pidgin* en Chine. Liste à laquelle s'ajoute « ce parler bâtard qu'on nomme *le sabir* », bien qu'il ne concerne pas l'anglais.

Tel est d'ordinaire le premier résultat du simple trafic entre civilisés et barbares. Il en provient des patois¹⁰ utiles, mais grossiers et sans avenir, quelque chose comme des mulets (X).

Quant à l'allemand, il est l'expression d'une « nation prépondérante par sa production agricole et industrielle et par son appareil commercial » qui « exerce une influence économique sur d'autres peuples civilisés ». D'où « l'extension rapide qu'a prise partout l'étude de l'allemand depuis que l'Allemagne...s'est élevée au premier rang des grandes puissances commerciales du globe » (X, XI).

2. Le français, langue littéraire

Tout cela conduit en fait à définir une matrice originale de la diffusion, ou cadre de riposte du français. C'est celle du « fonds », qui importe davantage que la forme :

Le fonds d'une langue, c'est sa richesse littéraire, et celle-ci n'est elle-même que l'épanouissement de l'âme nationale. [...] Oui, en dernière analyse c'est bien la supériorité intellectuelle et morale d'un peuple qui explique la supériorité de sa langue (XIV).

On reconnaît sans peine un axe stable, en grande partie fondé sur les discours « classiques » antérieurs de Dominique Bouhours (XVII^e) ou d'Antoine de Rivarol (XVIII^e), mais qui deviendra de plus en plus clairement à travers le XX^e siècle, une planche de repli des discours francophones les plus répandus.

¹⁰ À une époque où la dialectologie française aborde usuellement la question des « patois », on ne peut que souligner la conjonction opérée par ce terme entre des parlers locaux dialectaux (européens, romans) et ces créations interlectales en contexte colonial. Toutes ont en commun d'être des idiomes du peuple, abâtardis, dominés statutairement par les « vraies » langues. Il faudra se souvenir de cette approche dans le chapitre suivant.

C'est donc bien d'une cible de pureté et d'excellence littéraire qu'il s'agit, une sorte de mythe positif de la langue française qui la situe presque automatiquement à l'écart de la barbarie, de la variation régionale et de l'hybridation, cette dernière fort mal jugée comme on vient de le voir. D'ailleurs, quand les faits sont têtus, une approche fortement paternaliste recolle les morceaux. Ainsi, bref détour à propos du créole des Petites Antilles :

Ce parler naïf ne mérite d'ailleurs pas d'être traité en ennemi. Il n'est, il est vrai, qu'une forme déchue de notre langue ; mais il est si vif, si imagé, si vivant qu'on n'en peut souhaiter la mort. Et puis cela n'empêche pas les sentiments : « *Fouance*, la France, me disait un jeune noir du Diamant qui me guidait un jour à travers les pitons, *Fouance, c'est comme maman moin* ». ¹¹

La France étant donc porteuse d'une langue d'excellence à fondement littéraire, apparaissent ensuite deux thèmes complémentaires dont la qualité transchronique est également très nette.

3. Le français, langue des idées et de la morale

Le premier plonge ses racines dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle et dans la Révolution Française, et c'est là quelque chose qui apparaît à l'époque comme exclusif, rigoureusement impossible en Angleterre, en Allemagne ou en Espagne, compte-tenu des systèmes historiques et politiques de ces pays. C'est cette « généreuse folie », ce « fiévreux désir de résoudre la première les problèmes qui tour à tour se présentent à l'humanité » (XVI) :

Et pourtant ce n'est pas en vain que tant de questions sont posées, que tant d'idées s'entrechoquent en des controverses passionnées, que tant de théories se heurtent sous la plume des écrivains français. C'est la langue française qui sert de véhicule à ces doctrines diverses, rajeunies ou nouvelles, et qui, par les journaux, les revues, les livres, se répand de tous côtés dans le monde de ceux qui lisent et qui pensent (XVI).

Voici donc ce premier corollaire mille et une fois repris par la suite, et aujourd'hui encore, du français langue de la liberté, de l'échange d'idées, de la lumière et de la démocratie. Il entraîne avec lui un mode ultérieur constant des politiques francophones, qui consiste à amener

¹¹ Sous la plume de Salles, Inspecteur des Colonies (Foncin, op. cité, p. 265).

les livres français aux publics que l'on veut convertir ou entretenir¹². Évidemment, ce mode de transmission n'est pas sans implications économiques diverses, car derrière le livre il y a le marché du livre.

4. Le français et l'École

Le deuxième est qu'en tant que langue à base littéraire, le français ne saurait être diffusé simplement par le seul contact. D'ailleurs, comme on l'a souligné, et même si toutes sortes d'accommodements sont possibles avec les faits, on répugne à cette voie de diffusion qui produit des « mulets » et non des chevaux de race. Répugnance par rapport aux mélanges, aux relâchements phonétiques et grammaticaux, aux jargons et baragouins divers, dont le sabir d'Afrique du Nord paraît un bon exemple à tous.

Tout cela bien entendu ramène au seul vecteur concevable, celui de l'École, capable de maintenir le niveau approprié de « fonds » en formant la personnalité morale et culturelle des entrants dans la langue française, ou en confortant celle de ceux qui s'y trouvent déjà.

N'oublions pas que l'École française, publique, laïque et obligatoire, est à ce moment-là une réalité encore fraîche, en cours de propagation dans les esprits. On la verra à l'œuvre en Algérie notamment et seront transportées dans ce pays les divisions et polémiques françaises autour des typologies et missions de cette institution.

Mais devant la tâche énorme qui se profile, notamment dans les régions colonisées ou en cours de colonisation, on débouche généralement sur une forme de consensus ou du moins de relativisation temporaire des oppositions.

Ainsi, Pierre Foncin souligne-t-il à plusieurs reprises la place très importante que tiennent dans cette diffusion les missions religieuses (congrégations) et leurs écoles.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul qui, à Jérusalem soignent les lépreux, font plus pour la France et la langue française que le prestige de milliers et de milliers de baïonnettes (XXIV).

¹² L'ouvrage contient différentes notices en rapport direct avec cet « argument ». Par exemple au Maroc : « Des bibliothèques largement enrichies par MM. Les éditeurs Hachette et C^{ie}, Hetzel et C^{ie}, Eugène Belin, Nony, Armand Colin et C^{ie}, Furne et C^{ie}, La maison Rustique, Gédalge, Picard et Kaan, Plon et Nourrit, Calmann Lévy, Masson et C^{ie}, la Librairie Moderne, que nous remercions chaleureusement, sont ouvertes aux plus cultivés qui commencent à en profiter sérieusement (p. 136).

À propos du Moyen-Orient, il évoque toutefois la question proprement dite de la religion et les avantages de l'école laïque :

Il y a là-bas des musulmans, des arméniens-grégoriens, des grecs-orthodoxes qui se méfient de toute religion différente de la leur et qui ont toujours peur qu'on ne cherche à convertir leurs enfants. Pour ceux-là et quelques autres encore, des écoles laïques françaises sont indispensables (XXV).

Mais, au total, au-delà du conflit du moment à peine voilé¹³, reste typique l'accord de principe sur la place et le rôle de l'école dans un dispositif de francisation des immenses territoires dont la France a désormais la gestion :

L'Alliance française ne distingue pas entre ces écoles si diverses d'origine, d'étiquette et de caractère. Elle ne leur pose qu'une question : « Enseignez-vous le français ? » leur dit-elle. – « Oui », et, la preuve faite, cette réponse lui suffit. Puisse l'esprit qui anime *l'Alliance française* pénétrer la nation elle-même et toujours inspirer sa politique ! Qui ne voit que cette politique libérale est la seule juste et pratique ? Elle nous permet de ne négliger aucun élément d'influence. Elle suppose, il est vrai, une confiance invincible dans la vertu agissante de la langue nationale. Cette foi, nous l'avons (XXVI).

II. La France, rêves coloniaux, droits et devoirs, construction d'un discours

On vient de voir le soin pris pour dégager la diffusion du français des vecteurs de l'économie, du nombre et de la puissance militaire. Il est vrai que sur ces terrains la France semble en perte de vitesse au début du XX^e siècle. Elle sort à peine d'une confrontation avec l'Allemagne qui l'a épuisée et amputée des territoires symboliquement importants de l'Alsace et de la Lorraine.

Il y a ainsi à la page 33 une rubrique 6. - *L'Alliance française en Alsace-Lorraine*, où l'on trouve uniquement ce commentaire de Pierre Foncin : « Tout lecteur comprendra pourquoi l'action de l'Alliance française ne s'exerce pas en Alsace-Lorraine ».

¹³ La situation française est alors particulièrement tendue, elle débouchera dans quelques années sur la loi dite de « séparation des Églises et de l'État » (1905) ainsi que sur la loi du 5 juillet 1904 interdisant l'enseignement à tous les congréganistes (ceux que défend ici Pierre Foncin).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

À plusieurs occasions est également soulignée la baisse du statut de la France (et par suite la relative régression du français) du fait de la défaite de 1870 :

La leçon reçue par la France en 1870 a été cruellement payée, et par l'arrachement de deux provinces où sa langue était soit indigène soit souveraine, et par la diminution de son influence dans une foule de pays où sa langue par contre-coup a subi un coup d'arrêt (XV).

Sur le terrain de la démographie, de l'économie et des généralités sociales, les choses paraissent assez claires :

Possède-t-elle tout au moins cette force du nombre qui résulte de l'accroissement normal de la race métropolitaine ? Non. Tandis que les Russes, les Anglo-Saxons, les Allemands multiplient, la population continentale française, depuis quelques années, répare à peine ses pertes naturelles et ne progresse plus (XV).

Au point de vue politique et social, la France traverse une crise...La situation économique de la France est médiocre. Son activité intérieure est toujours grande, mais l'importance de son exportation diminue ; sa marine marchande décroît. L'avènement des États-Unis d'Amérique au rang de grande puissance industrielle, les progrès de la Russie et le prodigieux essor de l'Allemagne...toutes sortes de causes bien connues maintenant, par conséquent guérissables, si on veut les guérir, expliquent l'infériorité relative, toujours croissante, de la France économique (XVII).

On comprend que dans un tel système-monde, en évolution profonde, où les positions de la France et de la langue française semblaient promises à amenuisement, la perspective de l'élargissement colonial ait pu devenir une planche de salut.

Il y avait en effet beaucoup à attendre sur le plan de la relance économique de la métropole notamment, et en dépit de nuances voire d'oppositions profondes dans les conceptions et les attentes, on comprend mieux pourquoi le sujet de la colonisation devint à la fin du XIX^e siècle un thème incontournable de la société française.

La fondation d'un nouvel empire colonial français est un des grands faits de l'histoire contemporaine, et il est d'une portée linguistique considérable. L'Algérie était déjà une précieuse conquête, « une chance suprême de salut », disait Prévost-Paradol. Il s'y est ajouté, depuis, tout ce que l'on sait : des territoires six ou sept fois plus vastes que la France et d'une population presque égale à la sienne (XVII).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

Il y a probablement, à l'arrière plan de cette approche, des éléments numériques et qualitatifs à replacer. Au moment où les locuteurs de l'anglais ou de l'allemand se multiplient avantageusement (comme Pierre Foncin l'a souligné plus haut) l'espoir que les sujets de l'empire colonial deviennent à terme locuteurs de langue française laisse entrevoir un rattrapage du retard numérique déjà accusé par la « francophonie ». Sans passer en somme par ces stratégies mercantiles jugées indignes que l'on associe constamment à l'anglophonie galopante, ou par cette puissance économique, militaire et culturelle orgueilleuse qu'on associe à l'Allemagne ; en posant au contraire le français comme une langue d'éducation, de culture, d'ouverture, de libération des esprits. L'une et l'autre de ces puissances sont donc claquemurées dans leurs stéréotypes respectifs.

Les deux grandes directions géographiques de l'empire colonial qui se dessine sont ainsi posées. C'est l'Extrême-Orient, le Tonkin, et c'est l'Afrique. Voici le chantier qui, avec le recul impitoyable que donne la centaine d'années passées depuis ce texte, ressemble à un vaste château de cartes dressé avec les mots et les affirmations du temps :

Il n'est pas impossible que la race française s'acclimate au Tonkin : un établissement de ce genre faciliterait beaucoup l'éducation française des Annamites et par eux la pénétration de la Chine méridionale. Mais c'est en Afrique surtout qu'un brillant avenir semble réservé à la langue française. Si l'on réfléchit que cette langue est solidement établie dans la région de l'Atlas, que d'une part elle a juridiction sur le Soudan occidental et que de l'autre elle est encore prépondérante en Egypte ; que par Djibouti elle entame le massif abyssin ; qu'elle domine dans l'un et l'autre Congo et qu'elle règne à Madagascar, on voit que les deux tiers environ du continent noir lui sont en quelque sorte attribués dans le partage du monde. Des Arabes, des Kabyles, des Maures, des Malgaches, des noirs, dira-t-on, voilà une maigre clientèle ! – Peut-être, mais qui oserait prédire le sort futur des races et des continents ? (XVII)

On évoque ici le partage, une forme de droit politique qui semble aujourd'hui bien choquante et éloignée des conceptions démocratiques contemporaines. La France et les Français auraient ainsi des « droits » en Afrique, des droits mais aussi et du même coup des devoirs. Quoiqu'on puisse en penser légitimement aujourd'hui, le raisonnement se fonde sur une approche ethnolinguistique assez consensuelle en ce début de XX^e siècle. C'est l'opposition entre les « évolués » et les « primitifs », ou encore entre « civilisés » et « barbares », les premiers

ayant droit/devoir de tutelle sur les seconds. Il en résulte que la même personne peut écrire ce qui précède et ce qui suit :

Qu'on veuille bien y réfléchir : les colonies sont des conquêtes, et les conquêtes ne se peuvent excuser et justifier que par des bienfaits. Conquérir un peuple barbare, c'est l'adopter et le prendre en tutelle jusqu'au jour de sa majorité, c'est-à-dire de son émancipation. Qu'on respecte sa langue, si elle en vaut la peine, mais qu'on y ajoute la langue française, c'est un devoir strict ; car une langue européenne est seule capable d'interpréter les sciences modernes et d'ouvrir le trésor de la conscience humaine. Et si ces considérations morales paraissent futiles aux esprits forts, je leur rappellerai tout au moins que l'intérêt bien entendu leur commande d'enseigner le français aux sujets de la France, parce que l'usage du français ne peut vraiment qu'adoucir les mœurs, parce qu'il accroît la sécurité, simplifie l'administration, favorise le commerce ; parce que l'entretien d'un instituteur coûte moins cher que celui d'une compagnie de légionnaires et que les caisses de livres et de fournitures classiques sont d'un transport beaucoup plus aisé et moins dispendieux que celui des obus et des canons (XXIII).

III. L'Algérie et l'Afrique du Nord : la France, puissance musulmane ?

En 1900, la France est directement présente en Algérie depuis 70 ans. Autour de ce socle se construit à présent un discours sur les fonctions et les mécaniques de l'installation française en Afrique du Nord et dans la Méditerranée. On prend aussi la mesure de réalités culturelles et religieuses tout à fait denses, ce qui pose des problèmes et fixe en même temps des cadres nouveaux de conceptualisation de la diffusion du français :

De nos jours elle [la France] est devenue souveraine ou protectrice de peuples musulmans en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Soudan, sur les bords du Tchad. Elle est voisine du Maroc et de la Tripolitaine. Par les écoles de ses missionnaires, elle est en relations constantes, non seulement avec les chrétiens de tout rite, mais avec les populations mahométanes de tout le Levant. Qu'elle le veuille ou non, elle est aujourd'hui une grande puissance musulmane. L'Islam est, dit-on, irréductible. Soit ! bien que choses humaines et immobilité absolue soient des termes qui ne vont guère ensemble¹⁴. En tout cas il faut

¹⁴ Note de Pierre Foncin lui-même : « Il n'est pas prouvé, par exemple, que l'étude des sciences occidentales ne puisse à la longue modifier la manière de penser des musulmans instruits ».

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

s'accommoder de l'islam, trouver d'honnêtes moyens de vivre près de lui et avec lui (XXIV).

Pierre Foncin distingue trois types de colonies (XI à XIII). Des colonies « de domination », résultats de conquêtes militaires essentiellement qui, lorsque les choses suivent leur cours naturel peuvent déboucher sur des phénomènes d'unification linguistique à partir de la langue du colonisateur, généralement à très long-terme. Puis des colonies « de peuplement » dont les résultats sont bien plus rapides, et tel est le cas de la « nation franco-canadienne ». Il y a enfin des « colonies mixtes », et c'est ce qui concerne directement l'Afrique du Nord :

Dans les colonies mixtes, où les colons doivent d'abord s'acclimater et sont en outre appelés à vivre au sein d'une masse indigène résistante, la propagation de la langue rencontre de graves difficultés [...] telles sont pour nous l'Algérie et ses dépendances naturelles, peut-être aussi le Tonkin et Madagascar. Dans les colonies de ce genre, on ne peut supprimer les autochtones, ni espérer ce genre de paix commode qui s'appelle la solitude. On ne peut fermer la porte à des concurrents européens qui dans un milieu composite conservent plus aisément l'usage de leur langue originelle et leurs sentiments particularistes. Il faut s'ingénier, inventer un régime équitable qui concilie les intérêts et les droits de tous. Ici la langue nous apparaît, mieux que partout ailleurs, comme un instrument suprême d'harmonie et de concorde. Mais elle ne parvient à régner que par la supériorité réelle de ceux dont elle est l'organe, j'entends la supériorité intellectuelle et morale. Malheur aux vainqueurs qui valent moins que leurs vaincus ! (XII)

On mesurera dans les pages suivantes la clairvoyance de l'analyse sur plus d'un point : pénétration de la langue française extrêmement difficile sans l'assentiment des colonisés et sans même l'assentiment d'une très grande partie des colons, concurrences « étrangères » sur le marché colonial, positionnement du français comme seul espoir de fédération ou d'assimilation dans le cadre d'une mosaïque langagière et culturelle etc.

Parmi d'autres traits de l'époque, on remarquera bien entendu la mention : « on ne peut supprimer les autochtones », qui nous semble aujourd'hui une énormité, mais qu'il faut à nouveau replacer dans le discours ambiant sur les colonisations européennes et les rivalités plus haut soulignées.

Il y a derrière ce propos cette idée récurrente dans les discours coloniaux que l'Amérique n'a été « efficacement » colonisée par des Européens (Espagnols, Anglais, principalement) et n'a pu déboucher

sur de nouvelles formes d'États modernes et dynamiques que dans la mesure où des peuples entiers ont été décimés ou cantonnés. On pense bien entendu aux Amérindiens. Respirer profondément et passer à la suite.

L'idée centrale reste donc chez Pierre Foncin que les conditions de la colonisation française sont totalement différentes d'un point de vue historique et d'un point de vue ethnolinguistique, ce qui engendrera nécessairement des stratégies, des modalités d'action différentes, engageant ainsi une forme de dignité attendue et d'humanisme de l'action de la France.

IV. Les modalités d'installation en Afrique du Nord

Observons à présent de plus près les données du problème. On commencera par les deux protectorats (Tunisie et Maroc), pour passer ensuite à l'Algérie, qui concentre et met à vif des problèmes repérables dans les deux autres pays.

1. La Tunisie

En Tunisie, à la suite de la mise sous tutelle politique¹⁵, l'instruction française avait, semble-t-il, commencé par concurrencer un système d'instruction italien assez bien implanté, notamment dans la région de Tunis/La Goulette, mais aussi dans la plupart des villes importantes du littoral (Sousse, Sfax) où les populations d'origine italo-romane constituaient la première communauté européenne (Manzano, 1996)¹⁶. Il faut dire que dès le milieu du XIX^e siècle, les congrégations religieuses à base française étaient actives en Tunisie ; en cela, elles préparèrent efficacement le terrain de la francisation ultérieure (Soumille 2000 ; Naffati & Queffélec 2004). On sent ainsi la question de la langue prendre ici une dimension clairement politique dans le cadre des rivalités coloniales du temps, indissociable de considérations économiques, car différents secteurs maritimes et

¹⁵ La Tunisie est protectorat français depuis 1881 (Traité du Bardo, 12 mai).

¹⁶ Jusqu'aux années 1880, au sein même des établissements religieux français (qui existent déjà), les jeunes Italiens (et Maltais) sont nettement majoritaires : plus de 90 % en général (Soumille, 2000). Au début du protectorat, les Français ne représentent que 4 % de la population « européenne », contre 59 % pour les Italiens et 37 % pour les Anglo-Maltais (Martin 1993 : 101-103).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

industriels étaient aux mains des Italiens¹⁷, des Italiens *lato sensu* naturellement implantés aussi dans la partie orientale de l'Algérie.

Différents actes non seulement symboliques mais pratiques du protectorat peuvent être observés par la suite, comme la suppression de l'enseignement de l'italien et du turc¹⁸ au sein du fameux collège Sadiki, pépinière connue des élites dirigeantes tunisiennes, déjà évoquée. Il fallait aussi trancher avec le passé « turc » de la Tunisie, en signifiant ainsi de nouvelles directions pour les élites cultivées du pays¹⁹.

On peut légitimement penser que la francisation, appuyée sur le protectorat, a pu donc capter dans ce pays une dynamique précédemment favorable à l'italien et aux langues étrangères en général, prolongeant et récupérant à son profit une nette et ancienne tradition d'ouverture et de circulations culturelles dans la partie orientale du Maghreb.

Quoiqu'il en soit, quelques années après le début du protectorat (1898), 6% des petits Tunisiens en âge d'être scolarisés semblent donc avoir été, à des degrés divers sans doute, exposés au français. Le chiffre peut paraître maigre à première vue, mais il est en réalité très révélateur d'une originalité tunisienne si on le rapporte à l'époque et aux structures socio-économiques du Maghreb (profondément rural), objet de cette première action scolaire d'envergure. On sait en effet que durant cette période, le nouvel enseignement laïc et obligatoire de France rencontre des difficultés comparables, à plus d'un égard, dans la France paysanne du temps, notamment un absentéisme problématique des jeunes ruraux happés par des temps forts agricoles et retirés de l'école en fonction des besoins des familles²⁰. La Tunisie des champs n'a pas moins échappé à ce type de contrainte, et par

¹⁷ Comme l'écrivait encore Pierre Foncin : « La France aura les plus grands efforts à faire pour maintenir son influence intellectuelle dans le pays et pour la défendre contre les rapides progrès d'une nation entreprenante qui profite habilement de toutes nos hésitations et de toutes nos lenteurs administratives » (Foncin 1882).

¹⁸ Au bénéfice du seul français pour les langues étrangères (Sraieb 1995 ; Naffati & Queffélec 2004).

¹⁹ On se reportera aux extraits de discours du président Bourguiba à la fin des années 60 (rapportés dans le chapitre précédent), et qui concernent notamment le collège Sadiki (Manzano 2005).

²⁰ Ces phénomènes, très pesants durant le troisième quart du XIX^e, sont une des sources évidentes des lois scolaires de la fin du siècle, notamment la loi du 28 mars 1882 dont plusieurs articles (notamment 7 à 15) tournent autour des absences, sanctions et dispenses.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

conséquent à l'efficacité réelle de la scolarisation. Cela rend d'autant plus remarquables ces données plutôt positives.

Il faut en effet rapprocher ce score de chiffres bien plus mauvais concernant l'Algérie de la même période, ainsi que le fait remarquer Pierre Foncin lui-même au début de cet extrait :

La proportion est de 6 sur 100 (en Algérie elle est de 3 sur 100 seulement et la conquête de l'Algérie est achevée depuis près de 50 ans, tandis que le protectorat de la Tunisie n'a pas vingt ans d'existence).

La statistique des élèves au point de vue des nationalités montre qu'aucune race n'est réfractaire à l'instruction.

Garçons : Français, 1576 ; Musulmans, 4100 ; Israélites indigènes, 2424 ; Italiens, 1696 ; Maltais, 783 ; Divers, 126.

Filles : Françaises, 1239 ; Musulmanes, 31 ; Israélites indigènes, 1298 ; Italiennes, 1362 ; Maltaises, 709 ; Diverses, 97.

Il n'y a d'exception que pour les jeunes Musulmanes, qu'un antique préjugé tient séquestrées et prive des bienfaits de l'école. Peut-être faudrait-il commencer par les instruire à domicile (p. 128).

La dernière remarque, clairement justifiée par les scores, fait apparaître un caractère « maghrébin » plus que spécifiquement « musulman »²¹. On remarquera en effet que, tout en étant moins accusée, la tendance à garder les filles à la maison est également marquée chez les « Israélites indigènes ». Il n'y a pas non plus égalitarisme strict chez les Romains ou les Maltais²², mais se marque donc bien ainsi une opposition comportementale binaire *non-maghrébin* vs. *maghrébin*, que nous retrouverons aussi en Algérie.

À ce propos, on ne serait pas complet si l'on n'observait que le système scolaire française se pose, en Tunisie et dans le reste du Maghreb, comme le seul véritablement digne de ce nom, minimisant d'emblée le système arabo-musulman de l'école coranique, présenté comme un catéchisme anachronique et parfois fanatique, non comme

²¹ Cette qualification globalisante de « musulmans » gomme donc l'opposition intra-maghrébine *arabophone* vs. *berbérophone* (voir ci-après).

²² La Sicile et Malte sont relativement proches des côtes tunisiennes. Comme on le rappellera au chapitre suivant, les Maltais (que l'on retrouve en Algérie) proviennent d'un archipel où l'arabe est langue natale de nombre d'habitants. Mais en outre, l'italien [qui a fortement marqué le lexique maltais] et une autre langue européenne (l'anglais) ont provoqué de longue date une forte rupture diglossique dans le paysage sociolinguistique (*maltais* vs. *langue[s] européenne[s]*), rupture certainement accentuée par le fait que les Maltais sont massivement catholiques. Tout cela explique leur position très particulière dans le Maghreb colonial et leur bonne intégration d'ensemble aux régions colonisées de l'Est (Algérie, Tunisie).

une école. Voici ce qu'écrivait encore Pierre Foncin, mais ailleurs (1882), à propos des écoles dites alors « du Coran », ou « Koran » :

Sous la direction d'un vieillard impassible armé d'une longue baguette, des enfants accroupis presque tout le jour dans une chambre basse crient à tue-tête ; c'est un vacarme assourdissant, chacun d'eux a sur les genoux une planchette sur laquelle sont inscrits des versets du Coran ; il s'époumone à les répéter sans en comprendre un mot, jusqu'à ce qu'il les sache imperturbablement par cœur. Ce genre d'étude n'appartient à aucune classification connue ; il n'offre aucun danger politique, mais il est aussi contraire à l'hygiène qu'abêtissant.²³

2. Le Maroc

Très logiquement le français y a rencontré la langue espagnole qui, notamment dans le nord du pays, semblait relativement bien diffusée, pour des raisons d'histoire et de proximité²⁴, avant même les protectorats respectifs de l'Espagne et de la France.

Le français semble avoir du mal à sortir de cette zone septentrionale, il y a difficulté à pénétrer le Maroc profond. Il existe alors quatre écoles à Tanger appartenant à l'Alliance française ou subventionnées par la France. On voit des cours de français ou des écoles françaises s'ouvrir à Al-Kazar-el-Kébir (graphie du texte) et à Tétouan, ce qui achève de dessiner les contours de la zone « hispanophone » du Maroc à venir, préparatrice de la pénétration européenne. L'un des points sensibles les plus méridionaux de cette première diffusion est la ville de Fès (ou Fez dans les textes du temps), ville politiquement et symboliquement attractive, verrou dans la perspective d'une influence accrue de la France.

Comme l'indique le correspondant de Pierre Foncin à Tanger²⁵ :

²³ Cette vision française, tout en se maintenant pratiquement jusqu'à nos jours chez des Maghrébins, perdit évidemment de sa violence en avançant dans le XX^e siècle. Les formulations ont changé, mais le constat s'entend toujours. Cet extrait, comme les autres, révèle bien la façon de présenter d'un individu sans doute (P. F. est très à l'aise dans les présentations stéréotypiques qui servent son argumentation), mais d'une époque surtout. Enfin, le plus remarquable est que de tels stéréotypes ont été sans conteste repris plus d'une fois (y compris par des colonisés donc), constituant de proche en proche la trame d'un discours panchronique sur les pratiques langagières et les identités du Maghreb.

²⁴ Au plus loin, la côte andalouse se trouve à environ 150 kilomètres du Rif marocain et, comme on le sait, la distance se réduit considérablement aux alentours du détroit de Gibraltar. En outre, les *presidios* de Ceuta et Melilla sur la côte marocaine sont de longue date des lieux de propagation institutionnelle et commerciale de l'espagnol.

²⁵ Il s'agit de J. Goffart, négociant et délégué de l'Alliance française à Tanger.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

Dans l'intérêt de la France, qui est appelée par le voisinage même de l'Algérie à jouer au Maroc un rôle prépondérant, de nouveaux groupements s'imposent. De grandes familles algériennes sont venues, après la prise de la Smala, se réfugier au Maroc où elles jouissent d'une réelle influence. Il serait précieux de répandre parmi elles l'usage de notre langue, d'attirer leurs enfants dans nos écoles, et de nouvelles créations sont nécessaires (p.137).

On voit ainsi apparaître ce thème, récurrent à l'époque, de la nécessité de l'élargissement de l'influence française par l'enseignement du français à la fin du XIX^e siècle. L'implantation du français s'avérait donc indissociable d'une analyse économique et géopolitique d'ensemble au moment où les partages coloniaux étaient en cours :

Il est incontestable que tous ces efforts réunis font pénétrer chaque jour de plus en plus la langue française dans la masse, et avec elle, notre influence. Il n'existe aucune école similaire pour l'enseignement des langues anglaise, allemande ou espagnole²⁶, et, de plus, l'Arabe apprend notre langue avec une merveilleuse facilité (p.136).

La dernière formulation renvoie à un stéréotype commun du temps, et on ne peut pas s'empêcher de penser à l'allemand (langue réputée très difficile) correspondant aux concurrents les plus dangereux de la France au Maroc²⁷. Elle montre pourtant que le bloc arabo-berbère évoqué plus bas pour l'Algérie (ici « l'Arabe ») est en même temps conçu comme un marché, une potentialité d'avenir. Un bloc massif qui ne demanderait qu'à être conquis...par la langue :

L'indigène, l'Européen²⁸ trouvent dans ces écoles l'enseignement de la langue française aussi complet que dans nos écoles primaires de France. Des concours sont organisés, et, à la fin de l'année, il n'est pas de jeune indigène qui ne rapporte orgueilleusement à la maison paternelle la récompense méritée, le livre à tranche dorée, la djillab ou le fez d'honneur. Des cours, des causeries pour les adultes que leurs occupations retiennent tout le jour sont organisés pour le soir et, en général, régulièrement suivis. Il n'est même pas rare de voir, dans les familles, les vieux parents qui ne veulent pas rester en arrière de leurs enfants, apprendre des tout petits notre langue (p. 136).

²⁶ Définition claire des trois puissances coloniales appelées à intervenir en Afrique du Nord et notamment sur les côtes marocaines.

²⁷ La concurrence au sujet du Maroc est très vive entre les deux pays au début du XX^e siècle. Elle s'achèvera pourtant par l'évincement de l'Allemagne et l'établissement du Protectorat français en 1912.

²⁸ On retrouve la ligne de faille principale mentionnée à propos de l'Algérie. On ne commentera pas davantage les globalisations pragmatiques : *l'Arabe*, *l'Européen* etc. Elles sont typiques du cadre colonial et d'un contact tendu dont nous reprenons les linéaments au chapitre suivant.

3. Français et francisation dans les protectorats

La Tunisie

On a vu se profiler le thème récurrent par la suite d'une Tunisie plus ouverte aux langues étrangères que le reste du Maghreb. C'est très net par rapport à l'Algérie, sans doute moins par rapport au Maroc. S'il faut trouver une différence palpable entre les deux protectorats, c'est probablement en termes de pénétration et de diffusion de la langue française, plus profondes semble-t-il en Tunisie qu'au Maroc, bien que fondamentalement les mécanismes objectifs restent très proches.

On ne peut effectivement manquer de relever une certaine facilité d'installation du français (comparativement du moins), à mettre en rapport, semble-t-il, avec un système d'enseignement probablement plus ouvert et plus complet qu'ailleurs, avant même l'installation de la France. Rappelons par exemple que le collège Sadiki, évoqué plus haut et si important pour l'élite tunisienne, avait été fondé en 1875 par un Premier ministre du Bey²⁹. Le protectorat n'eut donc en réalité qu'à conformer et contrôler la dynamique de cet établissement, très moderne pour l'époque. Le tri entre le peuple et les élites étant assuré en amont du protectorat, il n'y eut pas de discontinuité fondamentale et, au contraire, ces préalables donnèrent au français, langue de culture et d'ouverture appréciée (comme plus généralement au sein des élites méditerranéennes), une forme de légitimité en tant que langue étrangère privilégiée d'une élite sociale déjà tournée vers la France et l'Europe³⁰.

Le Maroc

C'est une francophonie initiale et plus rudimentaire qui se présente à nous à travers les documents observés. Elle laisse à entendre toutefois une demande d'informations et de formation aux puissances romanes ou européennes voisines. Une zone d'ombre qu'il serait intéressant d'éclairer à l'avenir est la manière dont le français a pu supplanter, dès avant les protectorats respectifs de la France et de

²⁹ À ce moment la Tunisie se rattache encore, mais de manière de plus en plus théorique, à la puissance ottomane.

³⁰ Mais c'est dans ce même canal que seront formées tout aussi logiquement (et comme semblaient le redouter les autorités du protectorat) les élites nationalistes tunisiennes du XX^e siècle.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

l'Espagne, la langue espagnole³¹. Une chose semble assurée : d'après notre document et d'autres sources (Leclerc 1908)³², le français semble bien la première langue romane et européenne enseignée au Maroc, mais il ne s'agit pas d'un monopole. Contrairement à ce qu'affirme la notice de 1900 (militante, et sans doute euphorique sur ce point et d'autres), il existe bien un enseignement en espagnol et en anglais, mais qui ne semblent toucher que 20 % des scolarisés dans la première langue et environ 5 % dans la seconde. Dans ce dispositif d'instruction « française » figure *l'Alliance israélite universelle*, qui entretient 18 écoles au début du XX^e siècle. Cette structure, créée en 1860 par des intellectuels et notables israélites de France (Cuq & Gruca 2005), joua un rôle très important dans la francisation des communautés juives du Maghreb. Ce n'est pas un hasard si l'on retrouve parmi les fondateurs Alphonse Crémieux, homme politique français dont le nom reste définitivement attaché à l'attribution de la nationalité française aux Juifs d'Algérie.

L'impression générale est celle d'une tension dans le contact moins sensible qu'en Algérie, et, semble-t-il, au contraire, d'une demande vraisemblable, au moins des élites locales ainsi que des franges de la population directement en contact avec les commerçants et industriels français expatriés. Pour comprendre ce phénomène, il n'est pas inutile de rappeler que l'extrémité occidentale du Maghreb fut constamment au contact de l'Andalousie historique (et donc de l'Espagne) et plus loin, de la France³³.

Dans le contact économique de fait se trouve probablement l'une des racines principales de l'enseignement « pour les indigènes ». Celui-ci (et cela se confirmera parallèlement en Algérie et en Tunisie) est en bonne partie un enseignement visant à diffuser un système de valeurs morales, de préceptes d'hygiène etc. tout en formant une main-d'œuvre locale adaptée aux besoins.

La relative absence de tension recula sans doute avec les interventions militaires de la France dans les premières années du XX^e

³¹ Et cette concurrence favorable au français se confirmera tant durant la période des protectorats (français et espagnol) qu'après l'indépendance du Maroc.

³² Cité par Queffélec et al. (2000).

³³ On cite souvent et très haut dans l'Histoire du Maroc le règne de Moulay Ismail (1672-1727) qui, tout en guerroyant (il repoussa les Anglais à Larache et Tanger), entretenait l'ouverture par un système de consulats des principales puissances européennes. Le souverain délégua même un ambassadeur en France pour demander la main de la princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV.

siècle. Sans entrer dans le détail historique³⁴, on déboucha donc sur la création de deux protectorats en 1912, l'un pour le Maroc septentrional, sur lequel l'Espagne avait pourtant posé des balises précises dès 1860 (Benzakour, Gaadi, Queffélec 2000 : 28), l'autre pour le reste du Maroc, qui nous concerne ici.

Traits communs et traits divergents (Maroc, Tunisie)

En Tunisie comme au Maroc vont se confirmer certains axes, dont on trouvera trace aussi en Algérie. La version la plus nette ou la plus méthodique, est celle du protectorat au Maroc, qui est un cas d'école souvent étudié. Le nom du général Lyautey, *résident général* à partir de 1912, reste étroitement attaché à cette mécanique.

Quelles sont les grandes lignes de cette action et quelles implications identitaires peut-on y trouver ? Nous évoquerons ici en même temps le Maroc et la Tunisie.

→ Le premier point frappant est l'absence de volonté apparente de la France de transformer en bloc la société marocaine (ou tunisienne également), même si la France par le biais de le Résidence Générale, contrôle l'ensemble du système. C'est un système de séparation des identités et, dans la limite du contrôle français, des pouvoirs. Par exemple, l'ensemble du gouvernement marocain (*makhzen*) reste en place. Il y a donc par la suite dédoublement structuré de l'administration (*musulmans* vs. *européens*), de la justice (*droit musulman* vs. *droit français ou international*), et même de l'habitat puisque sont créées durant les premières décennies des « villes nouvelles » (vs. « *médinas* ») qu'habiteront préférentiellement des Français ou Européens puis, progressivement, des franges de francisés partiels issus de la population autochtone.

Tel est également le cas du culte et des manifestations culturelles de l'ensemble arabo-musulman, dans lesquels l'administration française n'intervint que fort peu. À un moment où la laïcité, la séparation des Églises et de l'État se précisaient en France, les deux protectorats du Maroc et de la Tunisie virent donc au fond trois « Églises »

³⁴ Rappelons toutefois le Traité de Berlin (1911), dont l'objectif était de laisser les mains libres à la France dans ses actions au Maroc, contre compensation au Congo. Ainsi fut écartée au Maghreb la menace de l'Allemagne, puissance ainsi frustrée dans ses ambitions coloniales en Afrique du Nord.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

principales³⁵ s'afficher et se structurer pour exister. On comprend toutefois que cette « séparation » bénéficia d'abord aux communautés israélite et chrétienne (principalement catholique), même si dans ce système de protectorat les musulmans dans leur ensemble étaient assurés du respect de leur identité, bien plus semble-t-il qu'en Algérie par exemple. En outre, le fait de fournir à deux religions précédemment dominées dans le monde musulman une assise et une reconnaissance, favorisa automatiquement le rapprochement linguistique (sur la base du français) de deux communautés d'origines et de fonctionnements très différents³⁶.

→ Dans cette perspective de la discrétion identitaire et sociolinguistique généralisée, la diffusion du français devait en principe rester très limitée. Mais si le français ne fut effectivement pas massivement diffusé, pour cette raison même sa diffusion au compte-goutte lui donna toutes les caractéristiques d'une langue de pouvoir.

On voit en fait que les protectorats, notamment le plus récent (Maroc, depuis 1912), mirent en application une vulgate mentale et globale autour des questions de langue et d'identité, qui correspond assez bien aux idées exprimées par Pierre Foncin. On y retrouve par exemple cette idée que la France était désormais une puissance musulmane, ce qui impliquait la garantie des institutions arabo-musulmanes et de l'étude de la langue arabe, dans un système de tutorat assuré par la France. Mais par cette opération, l'arabe devenait automatiquement et pour longtemps une langue du versant eu-maghrébin, une sorte de langue cultuelle et culturelle relativement respectée, mais à base en quelque sorte ethnique et dépourvue de toute dimension internationale moderne. Et dans cette confrontation qui allait devenir constante (et non plus occasionnelle comme au XIX^e siècle), la langue « rare », le français, ne ferait que renvoyer constamment à l'arabe son statut de langue claquemurée et cultuelle.

Dans cette optique l'école allait devenir au Maroc comme en Tunisie la vitrine concrète de l'analyse et de la gestion des langues et identités. Le français devait y exercer une influence réelle, mais par

³⁵ Correspondant aux trois religions monothéistes.

³⁶ Les Catholiques sont pratiquement tous des « importés » (souvent antisémites par tradition [ou anti-judaïques] comme le révélera fort bien la question algérienne), les Juifs principalement des Maghrébins d'origine (ou encore venus d'Europe, Livournais par exemple). Non seulement la religion mais les pratiques ethniques ou langagières séparent toutes ces communautés, et c'est précisément sur ce point que l'Alliance israélite universelle (de principe français) amènera l'ensemble de la communauté juive à se déplacer globalement vers l'attraction française.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

une attraction morale et intellectuelle, son acquisition ne devant pas perturber fondamentalement les lignes de partage des groupes humains en présence, mais ayant pour but « d'appriivoiser l'indigène »³⁷.

À partir de là, tant au Maroc qu'en Tunisie, on vit très vite s'opposer fonctionnellement et coexister un système scolaire franco-français d'une part, destiné globalement aux jeunes Européens ou Israélites, et un autre entièrement arabo-musulman d'autre part (du primaire au supérieur), appelé généralement fondamental, traditionnel, etc.

Entre les deux, se constitua, à travers des formes diverses un train d'établissements destinés à toucher la population musulmane en fonction des besoins. Il y eut donc des « écoles de fils de notables » (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000 : 45) ou écoles mixtes arabo-françaises destinées aux jeunes bourgeois appelés à constituer l'élite arabo-musulmane des protectorats, des établissements « franco-arabes » (Naffati & Queffélec 2004 : 19), des « écoles ou collèges franco-musulmans » soit anciens, soit nouvellement créés³⁸. Ces établissements, au delà des détails qui ne manquent pas d'apparaître ici ou là cadrent bien avec cette formulation de Benzakour, Gaadi, Queffélec (2000 : 46) :

Désirant d'une part conserver la culture autochtone et craignant d'autre part que les Marocains ne pussent suivre un enseignement totalement dispensé en français, l'institution protectorale élaborait un programme d'études, modulé suivant un dosage savant entre culture islamique et instruction française. [...] Conçus initialement pour former les futurs fonctionnaires centraux et locaux du nouveau makhzen [...] ils tendirent rapidement à se transformer en une simple réplique des établissements de la métropole...

Cet axe concerne donc, on le voit, une partie des peuples marocain ou tunisien, les élites. Ainsi, par lui se constitua, dès la fin du XIX^e siècle (pour la Tunisie), plus tard pour le Maroc, une première population maghrébine francophone. Mais il ne faut pas réduire l'action du protectorat à cette théorie calculée et mesurée du mélange des langues et cultures de type élitaire. Des écoles rurales, des écoles urbaines fonctionnèrent et touchèrent le peuple maghrébin. On matérialisait ainsi cette fonction éducative et libératrice si souvent accordée à la langue française dans les discours. Mais, en même

³⁷ Propos attribué à Lyautey (1927) par Benzakour, Gaadi, Queffélec (2000 : 38).

³⁸ Comme le collège Sadiki à Tunis, déjà cité, ou le collège Moulay Idriss à Fès, dès 1914.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

temps, ces écoles populaires, également mixtes dans leur fonctionnement, se donnaient pour mission d'encadrer la formation du peuple en évitant de produire des « déclassés ». Car on touche là un leitmotiv de l'époque observée. En effet, une idée commune aux protectorats et à l'Algérie, parfaitement récurrente et également courante en France de longue date, est que l'instruction (notamment sur la base du français) ne doit pas fournir des déclassés. C'est une véritable hantise, car les éventuels déclassés (par l'instruction) sont en métropole des trublions en puissance, et au Maghreb des contestataires, des autonomistes ou des indépendantistes à venir.

La réponse institutionnelle globale fut donc ici la création de filières professionnelles pour les métiers de l'artisanat et du commerce, pour les industries naissantes (dans les villes), pour les métiers de l'agriculture dans les campagnes.

→ Tout ce qui précède permet de comprendre pourquoi et comment l'implantation du français dans les protectorats a pu se faire de manière relativement décripée, à première vue moins violente et agressive qu'en Algérie. Ce fut une implantation plutôt élitaire, mais qui permit la constitution d'une trame francophone commune, probablement plus nette en Tunisie qu'au Maroc. En dépit des périodes de tension politique, la possession du français fut de plus en plus un signum d'appartenance et de réussite sociale, et le français fut peu ou prou accepté comme l'une des langues véhiculaires inter-ethniques possibles, au côté de l'arabe dialectal par exemple.

Il y a toutefois une très grosse divergence entre le Maroc et la Tunisie, dès le départ. C'est la question de la langue et de l'identité berbère dans l'échiquier.

La notice de 1900 concernant la Tunisie n'en fait aucune mention, ce qui confirmerait plutôt un manque de visibilité de cette langue dans le paysage linguistique dès cette époque. Pourtant, tout laisse à penser (notamment différentes enquêtes de la fin du XIX^e) que le berbère était régulièrement parlé dans le sud du pays et probablement encore dans certains points de la dorsale (ou Atlas tunisien).

Cette absence de visibilité du berbère, phénomène très frappant que j'ai eu l'occasion de souligner plusieurs fois ces dernières années, discrimine fortement la Tunisie au sein du Maghreb. Le phénomène, original, s'explique probablement par un faisceau d'éléments :

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

- part relative basse de la langue berbère (argument réel aujourd'hui, mais certainement moins au début du XX^e siècle)
- arabisation plus avancée de la Tunisie dès avant le protectorat, et mieux articulée sur un système d'instruction diversifié et bien constitué
- intérêt plus évident pour les langues étrangères, tel qu'évoqué plus haut, notamment au sein des élites.

Ces traits, cumulés, semblent avoir fait du berbère, très tôt, une langue vue comme « disparue » ou « à disparaître » dans le cadre d'un paysage linguistique beaucoup plus unifié qu'ailleurs au Maghreb.

Tel n'est évidemment pas le cas au Maroc où les berbérophones étaient certainement majoritaires au début du XX^e siècle.

Dans la logique de séparation du protectorat marocain, la « mise à part » de l'identité berbère joua pleinement, rejoignant évidemment la question de l'assimilation des Kabyles en Algérie (voir plus bas). Les propos de Lyautey sur ce point, rapportés par Benzakour, Gaadi, Queffélec (2000 : 38), sont parfaitement limpides. Il s'agissait donc :

[.] de maintenir discrètement mais aussi fermement que possible les différences linguistiques, religieuses et sociales qui existent entre le bled makhzen islamisé et arabisé et la montagne berbère religieuse mais païenne et ignorant l'arabe.

On reconnaît ici la propension générale à mettre en avant la superficialité de l'islam berbère, qui débouchera en Algérie sur des tentatives de « rechristianisation » des Kabyles, les analyses historiques démontrant à la fois l'existence d'un socle très important de reliques païennes antéislamiques et d'un substrat judéo-chrétien également antéislamique, à réactiver par différents moyens. On tient là une des explications (mais ce n'est pas la seule) du vif intérêt de l'ethnographie française de la période coloniale pour la question berbère, notamment au Maroc où les travaux de l'Institut des Hautes Études Marocaines, les Archives Berbères, la revue *Hespéris* etc. ont fourni des matériaux de très grande qualité, même si tout ce qui précède doit rester présent à l'esprit.

La concrétisation de cet axe en matière de pédagogie fut la production d'un enseignement franco-berbère, dispensé à partir des années 20 dans les régions montagnardes de l'Atlas notamment. En accord avec les thématiques définies par la Résidence Générale, l'étude de l'arabe et du Coran était proscrite, mais en revanche le

berbère était enseigné, et transcrit en caractères latins (Benzakour, Gaadi, Queffélec, 2000 : 47), aux côtés des matières fondamentales, enseignées en français. Le fleuron de cet enseignement fut le collège franco-berbère d'Azrou, qui fonctionnait dans les années 30 et produisit une élite locale, souvent stigmatisée depuis. On a le plus grand mal, aujourd'hui encore, à obtenir des renseignements concrets sur cette période.

4. L'Algérie

Qu'en était-il donc de l'Algérie, pierre centrale du dispositif, vers 1900 ?

Un long extrait de Maurice Wahl³⁹ (Foncin, 1900 : 130) pose synthétiquement quelques problèmes déjà entrevus et sur lesquels nous allons revenir rapidement :

On sait qu'en Algérie la population française est à l'état de minorité : 320.000 Français, dont beaucoup sont des naturalisés, beaucoup de métis fils d'étrangers et d'étrangères, se trouvent en présence de 3.800.000 Arabes ou Berbères musulmans, de 210.000 Espagnols, Italiens ou Maltais, de 50.000 israélites naturalisés, mais d'origine indigène. Le simple énoncé de ces chiffres suffit à montrer que, si nous voulons faire en ce pays œuvre qui dure, il importe au plus haut point d'amener à nous tous les éléments plus ou moins hétérogènes de la population. Pour la faire française, non pas seulement de nom et de droit, mais de cœur et d'esprit, il faut répandre chez elle les idées françaises, les sentiments français, par la diffusion de la langue nationale qui en est le véhicule et l'expression.

Ce passage est très typique d'une certaine forme de projet colonial mais aussi des doutes, des difficultés démographiques et sociolinguistiques de la colonie française dans les dernières années du XIX^e siècle. Si le caractère « français » de l'Algérie ne s'y discute pas, on en montre aussi immédiatement les limites : visiblement la masse arabo-berbère ne vient pas à la langue et à la culture comme certains milieux l'espéraient, tandis que la population proprement française (sur le papier du moins) est fortement minoritaire dans un territoire théoriquement français (environ 7 % du total).

Voilà donc un premier problème : une masse compacte très résistante à la francisation, dont par principe seule une infime minorité semblait s'être sinon détachée du bloc, du moins rapprochée de la

³⁹ Qui était à ce moment Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique aux colonies.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

langue et de la culture française. C'est, comme le souligne ailleurs M. Wahl (Foncin 1900 : 301) :

[.] le bloc indigène, si massif, si compact, si solidement agglutiné par le ciment des siècles, par l'histoire, par les croyances, par les traditions, qu'il semble impossible d'y trouver un joint. Et pourtant nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas gagné à notre cause les fils de la terre africaine, auxiliaires indispensables sans lesquels toute grande entreprise sociale ou économique est vouée d'avance à l'insuccès certain.

Face à ce bloc maghrébin, la population européenne ou non-maghrébine est elle-même profondément fissurée. Mais même en cumulant Français, Espagnols, Italiens, Israélites et Maltais, c'est une population très minoritaire (environ 13 % du total) sur l'ensemble du territoire algérien. Un phénomène complémentaire doit être souligné, c'est l'extrême concentration de cette population européenne dans les zones urbaines, qui ne pouvait qu'accentuer l'opposition, l'incompréhension et bien entendu le rejet du « bloc » arabo-musulman. Dans un tableau proposé par Kateb (2001 : 73) on peut voir que la population d'Alger est à 66 % « européenne » en 1876 (dont Français, 35 %), et « indigène » à seulement 34 % (dont Musulmans, 21 %, et Israélites, 13 %). Ces données numériques révèlent bien mieux qu'un long discours les menaces qui pesaient de longue date sur la colonie algérienne.

Le texte se réfère en outre indirectement à deux polémiques connues et très violentes à la fin du XIX^e siècle : mise à part discursive et statutaire des Juifs algériens, naturalisés par le biais du célèbre décret Crémieux (1870)⁴⁰, positionnement jugé « réfractaire » des immigrés européens, notamment ceux d'origine espagnole dans l'Ouest algérien. Les deux sont intéressantes pour notre approche.

→ La première est en partie révélatrice de l'impuissance de la pénétration de la langue et des idées françaises : à défaut de pouvoir pénétrer correctement la masse maghrébine, on a fait venir à la France et à la langue française une partie des Maghrébins, les non-musulmans en l'occurrence⁴¹. Certes les communautés juives ont fait elles-mêmes

⁴⁰ Les réactions furent vives. La première « ligue antijuive » est fondée en 1871 (Ageron 1979, II-60). De proche en proche, ce mouvement général adoptera d'autres configurations et appellations, comme par exemple la « Ligue latine » et les « Unions latines » entre les deux guerres mondiales.

⁴¹ Non sans réticences, et le mot est faible. Avant et après le décret Crémieux plusieurs crises antisémites (on disait plutôt alors « anti-judaïques ») se sont régulièrement produites en Algérie. Ageron (1979, II, pages 60 et suivantes) y consacre quelques pages auxquelles on pourra se

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

une partie du chemin, car elles étaient pour l'essentiel bénéficiaires du transfert, comme par ailleurs dans les protectorats.

Mais, ici, apparaît plus clairement la liaison entre la langue et l'attachement communautaire, identitaire, dont l'appartenance religieuse est un vecteur capital au Maghreb. On ne peut pas ne pas remarquer le parallélisme entre Juifs et Maltais. Les uns et les autres partent de fait d'un plancher arabophone⁴². Il faut en particulier rappeler que les communautés juives d'Algérie [et du reste du Maghreb⁴³], extrêmement anciennes, puisque antérieures à l'arrivée même des Arabes, formaient un élément constitutif de la trame ethnique du Maghreb avec deux variantes principales : soit des communautés urbaines arabisées mais discriminées dans la ville⁴⁴, soit des fractions rurales articulées dans le tissu tribal d'Afrique du Nord, arabophones et/ou berbérophones⁴⁵. Quant aux Maltais, nous avons déjà souligné un peu plus haut leur spécificité catholique, on pourrait même dire hyper-catholique, ce qui, lié à leur patrimoine langagier, en faisait une frange vraiment particulière du bloc dit « européen »⁴⁶.

À l'évidence, les uns et les autres, en Algérie du moins, sont passés massivement dans le camp principal de la francophonie et de la société européenne⁴⁷.

→ Revenons ensuite sur le deuxième problème posé par cet extrait. Celui des Espagnols principalement. À la fin du XIX^e siècle, les Européens d'origine espagnole, en viennent effectivement à constituer un sujet constant de préoccupation pour les autorités coloniales et la minorité « eu-française » d'Algérie.

reporter très utilement. Il en est resté jusqu'à la fin de l'Algérie française un écartèlement de la communauté juive « pied-noir » entre une « francité » (culturelle et langagière) au fond incomplète et une « maghrébinité » perdue. Sur ces questions qu'il n'est guère possible de développer davantage dans ce cadre, je renvoie notamment à Benjamin Stora (2004). Il en est resté un traumatisme évident dans cette communauté, tantôt comptée dans le « camp » européen, tantôt renvoyée, par une foule de stéréotypes, à sa maghrébinité.

⁴² Même si les Maltais font davantage figure de plurilingues dans leur archipel.

⁴³ Contrairement au cas des Juifs d'Algérie, en quelque sorte emportés par la décolonisation brutale de ce pays, des communautés (certes de plus en plus réduites) sont pourtant restées présentes jusqu'à nos jours au Maroc et en Tunisie.

⁴⁴ Les quartiers juifs (*Mellah, Hara*) ont constitué jusqu'à très récemment un élément paysager traditionnel des villes maghrébines.

⁴⁵ Fractions juives bien identifiées en particulier chez les Berbères marocains.

⁴⁶ Jusqu'au bout, en Algérie et plus généralement en Afrique du Nord, on opposera globalement et génériquement Européens et Arabes. C'est l'un ou l'autre et l'on est généralement de l'un ou de l'autre, sans solution de continuité.

⁴⁷ Ce déport n'empêchant pas une partie de ces communautés de conserver partiellement l'arabe dans leur répertoire.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

C'est également sensible mais moins préoccupant avec les « Italiens »⁴⁸.

Pour mieux comprendre ce qu'écrit Maurice Wahl, il faut se tourner, comme très souvent, vers Ageron (1979), que nous suivrons fréquemment dans cette partie⁴⁹. La question de cette immigration en provenance d'Espagne semblait donc poser un problème global de positionnement identitaire à deux versants bien identifiés.

→ D'une part un versant purement anthropologique, avec tout ce que cela comporte d'approximatif, d'intuitif et de stéréotypique bien entendu : à une époque où l'on mettait en avant très usuellement comme on l'a vu, mais de manière impressionniste le concept de « race » (voir plus haut l'extrait de P. Foncin), ces Européens du sud, pauvres, miséreux, ces « escargots »⁵⁰ qui, jour après jour, envahissent l'Oranie, contribuent en première ligne à sa mise en valeur, mais en même temps tendent à se fixer et menacent donc le caractère « français » de la colonie. La « race » française risquerait en somme de se corrompre.

Comme dans cette période on cherchait en même temps à renforcer le poids de la communauté française par campagne de naturalisations⁵¹, une formule de P. Leroy-Beaulieu, rapportée par Ch.-R. Ageron (1979, II-120) résume assez bien l'appréhension des parties les plus authentiquement « françaises », ou proclamées telles, de la colonie : « La France allait-elle se trouver avoir couvé un œuf italien dans le Constantinois et un œuf espagnol en Oranie ? »⁵².

Cette nouvelle fraction, naturalisée, fut ordinairement qualifiée de néo-française, et l'on opposa donc très régulièrement les « Français d'origine » et les « Néos ».

Pour résumer une situation relativement compliquée, on peut insister sur les griefs les plus couramment adressés à cette population. Leur comportement grégaire tout d'abord. On dit que les Espagnols

⁴⁸ Pour avoir une idée de la disproportion « étrangère » régionale en Algérie, on peut citer les chiffres suivants. En 1886, il y avait 144 530 Espagnols (plutôt en Oranie) et 44 315 Italiens (plutôt dans le Constantinois et la région de Bône, actuellement Annaba).

⁴⁹ Tome II, livre II, chapitre 3 : *Le développement du peuple européen d'Algérie*.

⁵⁰ Appellation déjà évoquée : ils arrivent avec pour seul bagage le barda qu'ils portent sur le dos.

⁵¹ Par exemple, la loi du 26 juin 1889 (« véritable acte de naissance du peuple français d'Algérie », Ageron, 1979) accorde d'office la nationalité française aux enfants d'étrangers nés sur le sol algérien.

⁵² Un rapport de 1887 va jusqu'à évoquer l'hypothèse d'une préparation morale de l'annexion de l'Oranie par l'Espagne !

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

s'agglutinent et leurs langues maternelles, leurs langues d'usage, sont des langues d'Espagne, même après naturalisation. Comme nous l'avons déjà noté, l'immigration espagnole avait en effet transposé en Algérie les composantes du paysage linguistique d'Espagne. Aussi la variété la plus méridionale du castillan (andalou) se trouvait-elle notamment en contact régulier (voire alternée, superposée) avec différentes variétés méridionales de la langue catalane : mahonnais⁵³, valencien, alicantin⁵⁴.

À propos du poids de la langue espagnole en Oranie, Ageron toujours (1979) rapporte les cas (apparemment loin d'être anecdotiques) de conseils municipaux dans lesquels les débats se déroulaient en espagnol, après l'ouverture rituelle de la séance en français par le maire au nom de la République Française ! Selon le même, l'affichage à l'occasion d'élections pouvait se faire en espagnol, une langue qualifiée par certains de « langue hébraïque », signe d'une ambiance inter-communautaire pour le moins tendue en cette fin de siècle⁵⁵.

Le système de fonctionnement verbal et le repli constaté de telles communautés favorisaient donc très normalement le maintien relativement long des dites variétés ibéro-romanes à l'intérieur⁵⁶, avec francisation progressive des individus les plus en contact avec l'extérieur (travail, école publique)⁵⁷.

Il faut souligner que cette population espagnole était massivement rurale, car venue primitivement en Algérie pour des motifs principalement ruraux⁵⁸ (salarier des colons français, défrichements etc.). Nombre de ces Espagnols d'origine s'installèrent eux-mêmes

⁵³ Ou catalan des Baléares (île de Minorque).

⁵⁴ La plage et le port de Saint-Jean d'Alicante (Sant Joan) étaient ainsi devenus l'une des plaques tournantes de cette immigration en Algérie à la fin du XIX^e siècle.

⁵⁵ Par un retournement spectaculaire assez typique d'un enfermement colonial ordinaire, Espagnols et Juifs pouvaient ainsi se retrouver réunis dans l'exclusion, alors qu'un anti-judaïsme virulent et constant courait ordinairement dans la communauté espagnole.

⁵⁶ Comme dans différents cas d'immigration à travers le temps, les anciens accueillent les nouveaux (provenant du même village, de la même famille etc.) et ainsi se créent des quartiers, voire des villages « espagnols » en Oranie.

⁵⁷ L'ibéro-roman a exercé une influence très nette sur le français parlé de l'Oranie (voir notamment Lanly 1970, et plus bas, chapitre 7). Comme on l'a déjà remarqué (chapitre 3), cette influence s'est exercée également sur l'arabe dialectal, ce que découvrent à présent plusieurs sociolinguistes algériens.

⁵⁸ Il s'agissait bien souvent de salariés des colons français déjà établis, venus, comme le rappelle Ageron en « cuadrillas », ou équipes.

dans l'agriculture. Autant de caractérisations qui favorisèrent longtemps :

- d'une part, le maintien de l'espagnol et de ses satellites dialectaux
- d'autre part, l'influence directe de cette sorte de koinê romane populaire sur les deux autres koinês populaires, français et arabe dialectal.

Primat des fractures

Il y a donc dans la situation algérienne quelque chose de très frappant, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles. C'est le fait que le paysage linguistique fonctionne d'abord dans la division ethnique et linguistique. On peut même dire qu'en dépit de quelques passerelles, une forme de normalité du paysage algérien est celle de parallélismes communautaires, sociolinguistiques et identitaires, dont il était très difficile, par principe, de sortir, car une forte étanchéité était la règle. C'est affirmer indirectement, dès ce moment, le primat de la tension entre « tous les éléments plus ou moins hétérogènes de la population », tension dont on ne pensait pouvoir sortir que par la diffusion du français et des idées françaises, donc par une francisation « de cœur et d'esprit » (voir plus haut, M. Wahl).

Cette impression de placage, de coexistence, de parallélisme, est évidente si l'on considère la paire *Européens* vs. *Maghrébins*. L'histoire de la colonie française l'atteste profondément. Le trait est bien exprimé par Frantz Fanon⁵⁹ (2002 : 43, original de 1961), mais il faut probablement l'étendre à toutes les communautés en présence en Algérie :

Ce monde compartimenté, ce monde coupé en deux est habité par des espèces différentes. L'originalité du contexte colonial, c'est que les réalités économiques, les inégalités, l'énorme différence des modes de vie ne parviennent jamais à masquer les réalités humaines. Quand on aperçoit dans son immédiateté le contexte colonial, il est patent que ce qui morcelle le monde c'est d'abord le fait d'appartenir ou non à telle espèce, à telle race.

Ce système de fractionnement ethno-identitaire, de mosaïque linguistique et dialectale et les résolutions qu'il propose, peut être résumé dans le tableau qui suit.

⁵⁹ Et par Albert Memmi en outre (Memmi, 1957, 1985).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

	+ Exogène					+ Endogène
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6
	<i>Européen stricto-sensu</i>	<i>Européen stricto-sensu</i>	<i>Européen lato-sensu</i> ≠ <i>arabo-musulmans</i>	<i>Européen lato-sensu</i> ≠ <i>arabo-musulmans</i>	<i>Maghrébin Stricto-sensu, ou « arabo-musulman »</i>	<i>Maghrébin Stricto-sensu, ou « arabo-musulman »</i>
Groupe ethnique	Français	Espagnols + Italiens	Maltais	Juifs	Arabes	Berbères
Répertoire : 1) langue(s) usuelles ou « ethniques » = -a 2) langue(s) d'insertion = -b	français	a1-andalou a2-valencien etc. (= catalan) [+ italien et sicilien] b-français	a-arabe (+ italien + anglais) b-français	a1-arabe a2-berbère b-français	a-arabe b-français	a-berbère b1-arabe b2-français

[Le tableau ne doit pas faire oublier que nombre de Français naturalisés, ou d'origine vraiment française (colonnes 1 et 2), ont pu ajouter à leur répertoire l'arabe ou le berbère, par intérêt personnel parfois, le plus souvent pour des raisons concrètes et professionnelles. Dans ce même ordre d'idée, on remarquera que les tentatives scolaires statutaires pour faire apprendre l'arabe aux jeunes Français de la colonie (début du XX^e siècle) échouèrent et ne furent plus renouvelées (Delpard, 2002 : 62)]

Lecture du tableau

Dans ce tableau, on va du plus extérieur anthropologique (exogène), avec les Français d'origine, vers le plus endogène, avec les Berbères et le berbère. Chaque groupe est donc immédiatement situé relativement aux autres groupes et à l'ensemble du gradient.

En ce qui concerne le répertoire, chaque groupe dispose évidemment d'une ou de plusieurs langues que l'on pourrait dire langue(s) d'origine, mais du même coup et dans le cadre de la dynamique générale, chacune de ces communautés doit s'intégrer à un ensemble supérieur par le biais d'une autre langue : français et/ou arabe.

Plusieurs langues d'origine : c'est le cas des Maltais (col. 3) et des Espagnols (col. 2). Les premiers peuvent connaître l'arabe (et en dissimuler leur connaissance au demeurant), mais aussi, à des degrés très divers, l'italien ou plus rarement l'anglais. Les Espagnols, eux, viennent de sous-groupes romans réunis par une koinê à base castillane.

Au sein de l'ensemble arabo-musulman (col. 5 et 6) la fracture majeure est celle qui polarise l'arabe et le berbère. Dans ce macro-compartiment la fracture identitaire et ethnolinguistique n'est qu'en

partie compensée par la communauté de religion, et ce facteur religieux lui-même se localise, s'adapte aux conditions locales jusqu'au bout avec production d'un islam berbère original sur plus d'un point⁶⁰.

Pour les membres de cet ensemble arabo-musulman, notamment lorsqu'on part des berbérophones, l'intégration globale peut se faire par deux langues : l'arabe (vers l'ensemble arabo-musulman), le français (vers l'ensemble colonial). Bien entendu, si l'on part de l'arabe, le français paraît la seule voie d'intégration possible à un ensemble plus vaste. Mais les linguistes ont souvent signalé au XX^e siècle des cas de « berbérisation » ou de « re-berbérisation » d'individus ou de sections arabophones, notamment aux marges de la Kabylie.

Les Juifs ou Israélites (col. 4) sont bien situés sur la ligne de fracture la plus visible et sensible du système. Venus de deux groupes ethnolinguistiques antérieurs (arabe et/ou berbère), ils ont dans leur patrimoine ces deux langues d'Afrique du Nord, et seront amenés logiquement à les perdre partiellement. Les choix globaux de la communauté par rapport à l'offre coloniale d'une part⁶¹, à l'offre eu-maghrébine d'autre part, font que, dans un premier temps du moins ils vont se diriger préférentiellement vers l'offre coloniale.

Les Français enfin (col. 1). Ce groupe est au fond exemplaire du contexte colonial. La colonie donne en effet à voir une première population « française », très minoritaire statistiquement, comme on l'a souligné. Ethniquement, cette position ne tient pas, car les Français qui viennent en Algérie en cette fin de XIX^e siècle sont majoritairement des méridionaux⁶². Les départements dont ils sont issus (principalement Golfe du Lion) sont à ce moment encore des départements fortement diglottes. Mais ce qui révèle bien la vertu « nationalitaire » et républicaine de la colonie est le fait que tous se dépouillèrent assez rapidement de ce terrain dialectal originel, se présentant au plus tôt comme les « vrais » Français de la colonie. Tandis que les Espagnols (notamment, mais aussi les Italiens)

⁶⁰ C'est là un dossier dans lequel il est impossible d'entrer dans ce cadre, mais qui durant l'époque observée comme aujourd'hui encore, engendre un discours péjoratif assez commun et rituel sur la déviance berbère qui, de proche en proche, peut remonter à Ibn Khaldoun.

⁶¹ Et l'offre israélite française dans le cadre de l'offre coloniale.

⁶² Voir, parmi d'autres documents de ce genre, les cartes de l'émigration française en Algérie proposées par Ageron (1979, II-126).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

prenaient au fond, par un jeu de chaises, leur place de « patoisants » dans le système de perception des ethnies romanes.

→ La première grande fracture est donc celle qui oppose le dedans (maghrébin d'origine) et le dehors (non maghrébin d'origine, orbite française). Le dedans s'organise, semble-t-il, fondamentalement par une identification culturelle, religieuse, la question de la langue n'intervenant qu'ensuite et comme discriminant secondaire, bien que tout le monde sache, à cette époque surtout, qu'il existe bien deux univers discrets : berbère et arabe. C'est ce qui apparaît fort bien dans un propos déjà cité de Germaine Tillion (2000)⁶³ :

Avant 1940, tous les paysans algériens que j'ai connus se réclamaient, en priorité absolue, de la qualité de musulmans.

Comme tous les éléments du paysage sociolinguistique et identitaire sont solidaires, il faut bien comprendre que cette solidarité arabo-berbère, bloquante par rapport au projet de francisation du Maghreb, fut largement entretenue (voire créée ou recrée) par le rejet concret du monde maghrébin dans les structures coloniales : non attribution de la nationalité, minimisation de l'arabe et/ou de l'islam, au contraire maximisation du berbère dans une optique de casse du bloc maghrébin. À la sortie, ce comportement structurel d'ensemble devait créer les conditions d'émergence d'une revendication en théorie « maghrébine » mais en réalité portée par l'affirmation de l'arabo-islamité du Maghreb, donc de l'arabité du Maghreb. Celle-ci ne tarda pas à se manifester clairement à l'approche des années 30, parallèle aux festivités du centenaire de l'Algérie française (Sibeud 1993). Plusieurs courants se définirent et se structurèrent durant cette période, dont celui de Abdelhamid Ben Badis, fondateur de l'Association des Oulémas, auteur de la formule célèbre souvent citée : « *L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue et l'Algérie est ma patrie* » (Ellyas & Stora 1999), triade également modulée et appliquée à l'Afrique du Nord ou Maghreb : « *l'Afrique du Nord, patrie unique et indivisible* » (Brondino 1990 ; Manzano 1999-b).

Dans cette affaire, et quel que soit l'intérêt et la bonne volonté d'éléments de part et d'autre de la ligne de faille, on sent bien, après coup certes, qu'on avait des positions trop crispées pour ne pas dire

⁶³ Manzano (2006 : 185).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

bloquées, dès lors que « *Les Européens...ne soupçonnèrent pas, pour la plupart, la densité de la foi musulmane. Ils ne firent pas entrer la religion en ligne de compte dans leur rêve de fusion des races* »⁶⁴. On se trouve bien dans un système de camps opposés, mais chaque camp ayant lui-même ses propres oppositions internes.

Si l'on reprend le cas de la communauté juive, la possibilité de la désolidariser du bloc ou camp « maghrébin » révèle en premier lieu l'importance du critère religieux pour définir la « maghrébinité ». C'est effectivement autour de la religion et des conditions de développement social que s'organise le basculement de la communauté juive, une communauté qui jusqu'à la colonisation française vivait sa différence plutôt difficilement. Comme le soulignent Ellyas & Stora (1999), les élites conquérantes et coloniales virent très tôt les Juifs algériens « comme de possibles et précieux auxiliaires ». Mais la suite démontre bien la rigidité des lignes, et le passage des communautés juives à la francophonie paraît plus avoir renforcé la solidarité des pôles eu-maghrébins, qu'avoir garanti une parfaite intégration de ce groupe à l'ensemble « Français » d'Algérie⁶⁵. Dans un de ses chapitres, Rivet (2003) évoque à ce propos « les Juifs entre deux mondes ».

Si l'on reprend enfin le cas des communautés « espagnoles » ou « italiennes » (d'origine du moins), le cadre colonial et leurs propres dynamiques d'organisation tendaient à les marginaliser et à permettre la perpétuation de leurs pratiques. Du fait de leur accès massif à la nationalité française, leur participation entière aux droits et devoirs de l'intégration (scolarisation, conscription) les transportera progressivement dans la francophonie, mais à travers des mécanismes relativement lents, qui construiront jusqu'à l'indépendance de l'Algérie des groupes di- voire triglottes au sein desquels, suivant une observation de l'époque, rapportée par Ageron (1979) « *l'espagnol n'est ici que le patois des Algériens d'origine espagnole, comme le provençal est le patois des Algériens originaire de la Provence* »⁶⁶.

⁶⁴ Ageron (1979, I-343).

⁶⁵ Ellyas & Stora (1999) soulignent fort bien les devenir ultérieurs divergents des Juifs d'Algérie et du Maroc (voire de Tunisie). Séparés par l'Histoire de leurs coreligionnaires marocains notamment, les Juifs d'Algérie se sont massivement installés en France (et sont devenus de facto une « section » d'une identité affirmée mais composite Pied-Noir), tandis que paraissent relativement plus nombreux les Juifs marocains à avoir émigré en Israël.

⁶⁶ À la réserve près de l'intégration linguistique probablement plus grande des français, comme cela est souligné plus haut.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

Lanly (1970), en introduction de son chapitre sur les apports du bilinguisme hispano-français, résume bien la situation, une cinquantaine d'années plus tard, alors même que les Pieds-Noirs vont quitter massivement l'Algérie :

(.) Beaucoup de personnes âgées -des femmes principalement- ne connaissent guère que cette langue, même si elles sont depuis longtemps en Afrique. Quant aux jeunes, ils ont entendu le français dans la rue et ils ont passé par l'école française : s'ils comprennent et parlent l'espagnol – ou plutôt un espagnol dialectal composite comportant beaucoup d'éléments valenciens- ils lisent et écrivent notre langue et s'en servent plus volontiers dans les relations sociales, sauf dans quelques quartiers des villes et quelques localités où ils sont vraiment entre eux. Plus l'implantation des familles espagnoles est ancienne, plus tôt a commencé l'évolution linguistique des jeunes générations.

C'est en somme l'écho ou la confirmation des prévisions de Maurice Wahl en 1900 :

(.) Les nationalités nombreuses et fortement agglomérées comme les Espagnols – 110 000 dans le seul département d'Oran - opposent par là même une résistance énergique à la francisation ; même les naturalisés conservent et conserveront bien longtemps l'usage de la langue maternelle, et, dans les mœurs, le costume, le caractère, l'empreinte de leur origine.

L'École, la nationalité, les droits

Dans la perception intellectuelle de l'époque coloniale c'est à l'École que devait revenir le principal dans le mouvement d'assimilation du peuple algérien, et, bien entendu dans le raboutage progressif de différences intercommunautaires tellement patentées.

Force est de constater que pour lent qu'il fût le mouvement s'accomplit pour les colonnes 2 à 4. En revanche, il se révéla toujours très partiel et incomplet pour les colonnes 5 et 6 (Arabes et Berbères).

Il y a pour comprendre cet échec relatif des explications mécaniques bien connues, confirmées par les statistiques notamment. Il y a aussi et surtout des problématiques de fond, identitaires et culturelles. Sans trop entrer dans le détail, ce qui nous entraînerait bien trop loin, voici quelques uns de ces éléments explicatifs. Pour les données générales et chiffrées, je me baserai notamment sur Lanier (1889), Ageron (1979) et Colonna (1975).

L'indigénat

C'est un point essentiel, qui se trouve en amont de l'École mais qui conditionne fondamentalement cette institution et toutes les entreprises menées durant la colonisation.

Car il y a très rapidement dans la colonie une adaptation du schéma universaliste notamment exposé plus haut par Pierre Foncin. La mécanique d'ensemble et les institutions séparent effectivement deux blocs majeurs et largement opposés : celui des « Européens » et celui des « Indigènes », ou « Musulmans », ou « Arabo-musulmans », « Arabo-berbères » etc. Il y a bien entre les deux une frontière capitale, qui se trouve être clairement le rattachement islamique et les propensions rebelles qui sont prêtées à cette population dans nombre de propos coloniaux du temps. On lit ainsi, à propos des cultes en Algérie :

Les musulmans ont leurs mosquées, leurs zaouias qui sont souvent des écoles préparatoires d'insurrection, et leurs confréries religieuses qui couvrent toute l'Afrique du Nord d'un dangereux réseau (Lanier 1889).

Ou, dans certains journaux (Ageron 1979, II-156), face aux expériences d'instruction des dits indigènes (jugées scandaleuses), notamment des Kabyles :

Nous pourrions aussi nous demander pourquoi nous réchauffons dans notre sein les enfants de ces vipères et pourquoi le lycée d'Alger est peuplé de jeunes Arabes qui retournent à leurs tanières, comme le chacal qu'on veut apprivoiser, aussitôt qu'ils deviennent libres.

Toutes les communautés d'Algérie sont certes suspectes, mais s'inscrit aussi une évidence dans le paysage culturel : la prudence et la méfiance sont des règles établies pour longtemps en ce qui concerne cette composante arabo-musulmane en majorité « *ennemie implacable des chrétiens* », d'autant qu'on sort à peine de révoltes et insurrections qui ont marqué les esprits : Sud oranais (1870), révolte en Kabylie (1871), à nouveau insurrection sud-oranaise (en 1880).

Comme solution, le système produit donc un statut indigène englobant qui ne s'appliquera qu'aux composantes arabe et berbère, les rapprochant en quelque sorte dans une mise à part qui les tiendra trop longtemps sans doute dans une position de « semi-naturalisés » (Ageron, 1979). Le tri effectué dans le bloc maghrébin originel au

bénéfice des Juifs (décret Crémieux, 1870) ne peut que souligner le principe fondamentalement religieux et culturel (plus que langagier) de la mise à part.

L'instruction des indigènes vers 1900

Lanier (1889 : 100) résume les précédents, au moment où va se développer l'extension algérienne de l'École française, laïque et républicaine :

Après la conquête, la presque totalité des écoles indigènes fut délaissée (.)
Les musulmans n'envoyèrent pas leurs enfants dans les écoles françaises. En 1836 on créa une école maure française ; elle compta à grand'peine 60 élèves, fils des agents indigènes salariés par la ville ou l'Etat (.)
En 1850 le maréchal Randon, ministre de la guerre créa les écoles arabes-françaises ou écoles mixtes ; elles se développèrent lentement entre 1850 et 1863 (.). Depuis 1870 elles ont rapidement décliné⁶⁷. Elles n'existent plus dans le département d'Alger, et disparaîtront peu à peu dans les autres, à la suite du décret du 13 février 1883, qui fonde des petites écoles disséminées dans les tribus et confiées à des maîtres indigènes, et les groupe autour d'écoles centrales dirigées par des instituteurs français ; pour attirer les enfants indigènes, on leur distribue des primes d'encouragement (vêtements, livrets). En 1885, 40 écoles indigènes ont été créées.

Le phénomène majeur est que ce type d'enseignement, tout en progressant de manière à peu près continue au cours du XX^e siècle⁶⁸, progressa pourtant moins que la scolarisation destinée aux jeunes Européens. Les tableaux (Colonna, 1975 : 14), les données numériques sont peu contestables sur ce point. Si l'on considère le primaire, de 2% d'élèves arabo-musulmans scolarisables en 1888 on passa à 3% en 1900 (voir plus haut) puis 4,26% en 1906 et 5% en 1914 (Ageron, 1979, II : 163).

Durant cette période, la part des investissements consacrés à l'instruction publique musulmane dans l'instruction globale passa de 10% vers 1893 à 18% en 1913. Ce qui veut donc dire que la plus grande partie des investissements allait à la scolarisation des

⁶⁷ On peut constater que dans les écoles arabes-françaises de 1870 par exemple, une demi-journée était consacrée à l'arabe et l'autre au français (Ageron 1979, II-152). Ce sont en quelque sorte des écoles bilingues ou biculturelles dont finalement beaucoup de gens souhaitaient la disparition. Signalons également que la plupart de ces écoles relevaient de la commune d'installation. Aussi la partie la plus dure du colonat obtint-elle bien souvent la fermeture de ces établissements au bénéfice d'une forme unique de l'école française.

⁶⁸ Tous les observateurs font pourtant état d'un trou ou d'un recul de l'enseignement pour les indigènes avant la guerre de 1914-1918.

Européens, pour une population scolarisable en réalité 6 fois moins nombreuse (Ageron, 1979, II : 164).

Pour le secondaire et le supérieur, les chiffres sont consternants. Les musulmans dans l'enseignement secondaire étaient moins de 200 en 1910, et il y avait 40 bacheliers musulmans en 1914. Quant aux universités, toutes disciplines confondues, elles ne fournirent que quelques dizaines de diplômés la même année (Ageron, 1979, II : 164).

C'est pourtant à cette époque que s'amorça une reprise nette de la scolarisation des musulmans. Le temps de la défiance semblait passé. Mais comme le remarque encore Ageron (1979, II : 165) :

Cette instruction secondaire avait, par le jeu des bourses administratives, été pratiquement réservé aux enfants des familles influentes ralliées à la France : en 1912, les 125 boursiers des lycées étaient tous fils d'aghas ou de caïds.

On voit donc qu'au moment où se créait le protectorat du Maroc et se confirmait celui de la Tunisie, l'école algérienne destinée aux indigènes musulmans devenait, elle aussi, le chemin d'accès à certaines formes du pouvoir colonial d'une élite sociale et administrative. En cela colonie et protectorat se rejoignent dans une bonne mesure.

Opinions des indigènes, opinions des progressistes, opinions des colons

Quelles sont les explications les plus cohérentes de cet état de fait ? Elles tiennent à trois courants d'opinion qui investissent avec force l'institution et ses missions. Il faut donc les examiner, ne serait-ce que sommairement⁶⁹ :

a- Les « indigènes », durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle et un peu plus tard encore, se défient de l'école française. C'est pour beaucoup d'entre eux un « *miroir aux alouettes* ». Ou encore : « *Nous préférierions être attachés à la bouche d'un canon !* » (entendez : *plutôt que d'envoyer nos enfants à l'école arabe-française*). Colonna (1975 : 27), après J. Desparmet (1908) cite un texte popularisé dans la

⁶⁹ Sauf exceptions signalées, les citations données ici entre guillemets sont prises à Ageron (1979, II), chapitre II : *La politique scolaire de 1871 à 1914* (pages 152 à 167).

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

région de Blida, qui évoque ce peuple « *si doux au début* », qui « *deviendra amer à la fin* (...) *il voudra abolir l'étude du Coran dans nos écoles, afin de nous détacher peu à peu de notre religion* (...) *Il s'ingéniera à apprendre le français à nos enfants, dans le but d'en faire des renégats. Puis-je me rallier à ce peuple qui médite de supprimer l'enseignement du Coran ?* ». Ajoutons enfin que, conformément à ce qui a été observé en Tunisie, un point d'achoppement fréquent fut celui de la scolarisation des filles, que l'on ne voyait pas du tout de la même manière côté algérien et côté français.

b- Les progressistes sont nombreux, mais en réalité coincés entre la partie dure du colonat et cette identité arabo-musulmane, voire berbère, qui leur pose des problèmes entièrement nouveaux. Ce sont souvent, et surtout au tournant du siècle, des républicains, des laïcs. Dans la perspective de la séparation de l'État et des Églises, ils ne peuvent décemment pas prévoir une forme d'exception algérienne au moment où leur combat contre l'Église de France n'est à leurs yeux qu'une forme particulière du combat contre tous les obscurantismes. Aussi militent-ils clairement pour une assimilation par l'école (à rapprocher des grands idéaux définis par Pierre Foncin), à inscrire dans la durée et dans la profondeur : initier les indigènes [par l'école] « *à nos lois, à nos mœurs et à nos usages* ». Ou encore : « *L'école d'indigènes...n'est pas une simple école de langage français ; elle a la prétention d'agir sur les esprits, de les libérer le plus possible, de les initier aux disciplines rationnelles de la culture européenne* ». Projet également partagé par une partie de l'élite algérienne du temps. Un intellectuel algérien : « *S'ils ont les yeux fermés, il faut leur rendre la lumière ; s'ils ont les oreilles fermées, il faut leur parler fort...il faut leur tendre la main et les empêcher de se tenir à l'écart* ».

c- Les colons ne constituent sans doute pas une catégorie homogène : il y a certes de gros possédants (politiquement forts) mais aussi de plus petits, ainsi qu'une main d'œuvre d'origine européenne qui ne partage pas nécessairement l'analyse des puissants, mais dont l'existence est forcément liée aux précédents. Par ailleurs il faut éviter de faire de leurs opinions des opinions générales de la population européenne d'Algérie, ce que l'on vient d'ailleurs de voir à propos des progressistes. Il faut enfin souligner que dans le cadre d'une

opposition très vive de l'urbain et du rural déjà soulignée, les populations de colons ou d'associés au colonat (très minoritaires, voire isolées) se trouvaient directement au contact du bloc arabo-berbère, bloc que la population des villes n'a toujours vu que d'assez loin et de manière forcément déformée. Ce phénomène, allié à une incertitude fondamentale quant à l'avenir de la colonisation rurale (qui monte très tôt), explique une grosse partie du climat de tension extrême, dont nous avons vu plus haut les manifestations. Dans une métaphore d'ensemble, les Arabes ou les Berbères deviennent donc des « vipères », des « chacals », bref des animaux nuisibles. L'école française est aux yeux des colons un repoussoir privilégié pour deux raisons essentielles qui concrètement se rejoignent. Elle apparaît d'une part comme pourvoyeuse d'idées subversives. Instruire c'est amener à se rebeller plus tard : « *Les Kabyles fréquentent trop les écoles, apprennent trop bien et trop vite* », « *Lorsqu'il y aura partout des indigènes instruits qui pourront se renseigner sur les derniers progrès de la science, alors éclatera une formidable insurrection* », « *Si l'instruction se généralisait, le cri unanime des Indigènes serait : l'Algérie aux Arabes !* », « *Instruire nos sujets, c'est les rendre aujourd'hui nos égaux, demain nos maîtres* ». Elle apparaît aussi (du moins est présentée) comme un gouffre financier, de l'argent perdu, gaspillé pour une population dominée que l'on ne fera que détourner ainsi de sa vocation sociale et culturelle (agro-pastoralité, vie rurale). C'est d'ailleurs par le biais de cet argument que furent contrecarrées la plupart des entreprises de scolarisation. Ce fut déjà le cas des écoles franco-arabes des années 1860-70. Ce fut parfaitement manifeste aussi dans les années 1900, au moment où l'on conçut un plan d'écoles algériennes moins coûteuses mais en plus grand nombre. Des écoles « auxiliaires » que l'on appela rapidement des « écoles-gourbis ». Les communes réfractaires arguèrent régulièrement de leur liberté en la matière, comme le délégué financier Aymes, cité par Ageron (1979, II-163) : « *Comme il n'y a pas de loi qui m'oblige à construire une école indigène, je ne la construirai pas* ».

La voie professionnelle et la mise à part des Kabyles

Il reste à évoquer deux terrains sur lesquels se retrouvent parfois Européens en général, colons et progressistes. Bien que chacun y développe en nuances sa propre approche, ce sont d'une part une volonté très marquée des uns et des autres de déboucher sur une école

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

formatrice en langue et en culture (pour les progressistes), mais surtout en métiers concrets, et d'autre part une volonté de traiter à part Arabes et Kabyles dans la perspective d'une assimilation.

a- Libérer les esprits, amener progressivement la population indigène d'Algérie à un rapprochement avec la France et la vision philosophique du monde à la française constituait un programme à maints égards honorable, même si chimérique en terme de moyens et contradictoire des faits sur le terrain. On comprit vite chez les progressistes (un peu dans la lignée des propos de Pierre Foncin) que l'essentiel était de donner avec la langue française des valeurs concrètes de respect des droits de l'homme et de la femme, de compétence professionnelle et de libération par le travail. Vu par les colons les plus durs, la visée était autrement plus étroite et le rôle de l'école devait strictement consister à préparer une main-d'œuvre docile pour les besoins de la colonie en général, et du colonat en particulier. On se dirigea donc en Algérie, comme dans les protectorats, vers des voies scolaires professionnelles. Ce sont, semble-t-il, les positions des colons qui dominèrent de ce point de vue avant la guerre de 1914-1918, eux qui, en 1908 (au *Congrès des Colons*), réclamaient purement et simplement l'abolition de l'enseignement primaire aux indigènes et son remplacement par une instruction agricole pratique par des moniteurs français⁷⁰.

b- On ne reprendra pas l'ensemble de la question berbère, qui constitue pourtant l'un des segments les plus utiles pour comprendre comment fonctionne le Maghreb hier comme aujourd'hui. Cette question a en outre été évoquée plus haut pour le protectorat marocain, avec des conséquences adaptées à ce pays. On rappellera pourtant que tout au long de la domination française, en Algérie comme au Maroc, se développe une puissante mythologie berbère, qui consiste en théorie mais aussi en pratique, à mettre à part le monde berbère, à le séparer de ce bloc « arabo-musulman » tant stigmatisé. La théorie générale se décline grosso modo comme ceci : il faut libérer les Berbères dont l'identité profonde a été étouffée par le carcan musulman, revenir en somme à la berbéricité anté-islamique,

⁷⁰ Ageron (1979, II : 162). Noter le refus des intermédiaires musulmans dans la formation, qui se passe de commentaires. On ajoutera enfin, que pour contrer la pression des colons, la loi du 1^{er} mai 1915 déplaça le budget des dépenses de construction et d'entretien des communes vers l'État.

6. SUR L'IMPLANTATION DU FRANÇAIS AU MAGHREB

développer les moyens concrets d'une conjonction à venir entre Berbères et Français, dans le cadre d'une Algérie voire d'une Afrique du Nord recomposées.

Bien évidemment, l'école était présumée jouer un rôle important dans ce dispositif. Et elle le joua dans le cadre d'une politique volontariste qu'annonçait Émile Masqueray⁷¹ en 1876 : « *Si nous le voulons, dans l'espace de deux générations, la Kabylie sera transformée et française. Il suffirait pour cela d'un instituteur dans chaque tribu* ». Un peu plus tard, un propos de Jules Ferry souligne également cette direction prochaine : « *Il n'y a pas de contrée de la colonie où nos instituteurs soient plus impatiemment attendus, où les populations se montrent plus empressées à nous faciliter les moyens d'y ouvrir les écoles* ».

On peut ici percevoir une forme de manipulation des « kabylophiles » ou « berbérophiles » passionnés, mais il est certain que la moitié des écoles indigènes créées à la fin des années 1880 le furent en Kabylie, ce qui paraît très significatif de cette « sur-scolarisation » relative de la région. Bien qu'hostile à l'idée d'une « *connivence naturelle entre la société kabyle et l'école républicaine* », F. Colonna⁷² avance le pourcentage de 89 % d'élèves-maîtres indigènes d'origine kabyle.

Pour résumer ce point, reprenons un propos de Pierre Foncin qui intègre et la dimension concrète de l'enseignement aux indigènes, et la volonté de traiter à part ce monde Kabyle dont il faut travailler les cerveaux :

La tâche qui reste à accomplir est donc énorme. Mais ce qui mérite d'être retenu et bien haut répété, c'est le zèle touchant de ces instituteurs installés avec leur famille loin de tout centre de colonisation, en plein milieu indigène. Non seulement ils y enseignent notre langage, mais ils y font connaître les bonnes méthodes agricoles, les outils, les arts usuels modernes ; ils y répandent de saines notions d'hygiène ; par leurs exemples, leurs conseils, ils font pénétrer dans les cerveaux berbères des lueurs de plus en plus vives de dignité et de moralité. Ils servent à la fois la cause de l'humanité et celle de la France. Ce sont de merveilleux agents de civilisation (XX, XXI).

⁷¹ Archéologue et linguiste de premier plan. Ses travaux ont régulièrement porté sur les identités et la dialectologie berbère.

⁷² Qui conteste pour sa part un quelconque « miracle kabyle » (Colonna 1975 : 103).

V. Interprétation globale, incidences ethnolinguistiques et implications systémiques pour le XX^e siècle

L'objectif essentiel de cette réflexion était de rapprocher des informations généralement traitées à part pour chacun des pays du Maghreb, afin d'en montrer, globalement, les convergences et les divergences. La manière dont le français a été implanté, promu, défendu, attaqué ensuite, à peu près tout se trouve en germe durant la période coloniale. Revenons donc pour finir sur quelques points forts.

1. L'étalonnage des langues

L'une des caractéristiques du paysage linguistique du Maghreb est que les langues que l'on y connaît, de près ou de loin, sont toujours étalonnées, hiérarchisées dans un système assez violent de cote relative : il y aurait des langues qui permettent beaucoup de choses, qui « valent » beaucoup, et d'autres de pouvoir très faible, qui ne valent rien ou peu (du coup souvent méprisées), probablement parce que les groupes ou communautés dont elles proviennent disposent d'une cote plus ou moins bonne dans l'éventail économique et socio-politique général.

Ce que l'on peut voir ici est que ces cotes relatives prennent notamment leur source durant la période d'installation du français. Le français a éliminé ses concurrents romans sur un plan juridique, non sans les minorer pour longtemps dans les représentations. Les enquêtes menées à la fin du XX^e siècle avec des étudiants marocains et tunisiens (chapitre 1) révèlent assez clairement ce phénomène.

De même, pour longtemps, l'arabe a été donné comme incapable de concurrencer le français dans le domaine de la modernité et de tout ce qui y est associé : littérature et philosophie contemporaine, libéralisme, démocratie etc. Mais il a été en revanche définitivement associé au principe de veiller arabo-islamique, ce qui revient aussi, bien entendu, à le limiter, à le spécialiser.

Quant au berbère, la tentative de détachement du bloc musulman par la France n'a pas réussi. Il en est pourtant resté jusqu'au bout une claire prise de conscience de l'originalité de la langue et de la culture berbère au sein des élites, de son caractère de « langue originelle » du Maghreb également.

2. La relation français/arabe

La relation constante entre ces langues et les cultures qu'elles portent, comme on vient de le voir, peut être abordée sous l'angle de l'aliénation.

Le français a été langue matrice de la colonisation et des protectorats durant des périodes et avec des degrés variables. Moins de 50 ans pourtant au Maroc, plus du double en Algérie. À la durée de l'exposition s'est ajoutée la question de l'emplacement relatif du français, donc indirectement de l'assignation des champs potentiels de pénétration de cette langue.

On peut considérer que la politique très claire de séparation au sein des protectorats (surtout au Maroc), dès lors qu'elle reconnaissait des domaines réservés aux trois pôles, a tendu à minimiser les crispations, faisant admettre en quelque sorte et pour longtemps, cette forme de répartition fonctionnelle des langues à laquelle je me suis souvent référé les années précédentes. Un bémol pour le berbère toutefois, car la mise à part de cette langue a brutalisé au Maroc un processus d'affirmation nationale sans doute beaucoup plus avancé dans ce pays qu'en Algérie ou qu'en Tunisie au début du XX^e siècle. Il en est resté jusqu'à nos jours une crispation et des tabous manifestes, autour d'une forme de « connivence » entre la France et les Berbères.

Pour l'Algérie, les difficultés essentielles viennent du fait que la colonisation a promu le français, avec son cortège de qualités réelles ou présumées (comme en Tunisie et au Maroc). Mais dans le même temps, on a associé la francisation à une nationalisation progressive prévisible (ce qui n'était pas le cas des protectorats) mais sans que cette citoyenneté, cette nationalité, soient attribuées d'office, en les distribuant chichement, les forces du colonat notamment veillant jusqu'au bout à ce qu'une intégration ne se produise pas⁷³. Une frustration profonde en a découlé.

Dans le même temps aussi, différentes formes d'agression du domaine réservé arabo-musulman se sont produites en Algérie (ou du moins ont pu être perçues comme telles), tandis que cet espace identitaire semblait mieux respecté dans les protectorats. Ne parlons pas du Coran et de la déchéance des écoles religieuses durant cette période (fermetures de médersas dans les années 1880), mais

⁷³ « Le refus systématique ou déguisé de donner accès dans la cité française aux Algériens musulmans a découragé tous les partisans de la politique d'assimilation » (*Manifeste du Peuple Algérien*, 1943).

simplement de la langue arabe dont l'étude disparaît dans les écoles auxiliaires de la même époque. Tous ces paradoxes, ces anomalies enchâssées, posèrent donc l'introduction du français comme une véritable poudrière, en même temps que s'introduisait l'idée (plus tard trans-maghrébine) que le français était aussi langue de culture et d'avenir. On a là toute une série de bonnes raisons pour comprendre comment le français a pu devenir une langue incontournable, aimée et privilégiée au Maghreb et en Algérie tout en étant, sous nos yeux encore, une source constante de réticences et de répulsions. Ici se trouve l'un des noyaux de la schizophrénie langagière et identitaire du Maghreb.

3. La relation arabe/arabe

L'implantation du français, parmi différentes conséquences, a conduit le pôle arabe à développer sa propre fragmentation. Un des rares moyens structurels de résister à la diffusion et à la permanence du français comme langue « haute » était de lui opposer d'une manière ou d'une autre une variété de même niveau. Seul l'arabe dit « classique » pouvait prétendre à cela. Cette variété haute semble avoir été mieux implantée en Tunisie qu'ailleurs (Naffati & Queffélec 2004 : 19), pour des raisons historiques et géographiques, scolaires également. En revanche, elle était minoritaire dans l'arabe du Maroc, lequel était en fait lui-même probablement minoritaire dans la berbéricité marocaine durant la phase historique considérée. Au centre du Maghreb, enfin, l'arabe étant littéralement sapé par un lourd faisceau, l'Algérie indépendante s'est retrouvée, comme on le sait, plus désarmée encore que ses voisins sur cette question, lors de son indépendance. De cette énorme difficulté, les conséquences se font encore sentir.

La confrontation avec le français a d'autre part accrédité l'idée que l'arabe, dans ses formes hautes liées au passé de la langue arabe (arabe classique ou coranique), n'était pas compétent dans les domaines de la modernité (voir le point précédent). La question est en fait bien plus complexe, mais le stéréotype est devenu un véritable rituel des discours maghrébins.

Il faut également signaler que le recul de la langue arabe durant la période coloniale, en Algérie surtout, s'est accompagné d'un creusement de l'écart naturel (de type dialectal) qui existait entre le

Machrek ou Machreq (Orient arabe) et le Maghreb (Occident arabe)⁷⁴. Cet écartement est ensuite revenu négativement sur le Maghreb indépendant, piégé, qui a dû faire appel à des coopérants égyptiens, syriens etc. dans ses politiques d'arabisation⁷⁵. Bien évidemment, ce phénomène a renvoyé aussi aux pays de la région une image de pays où la langue arabe serait de qualité moindre, fautive, mal implantée, abâtardie par le français (ou le berbère) etc. Dans ce cas, c'est la participation même au monde arabo-musulman qui est du coup fragilisé, ou même survalorisée, comme semblent le signifier certaines options culturelles et politiques extrémistes.

4. La relation arabe/berbère

C'est une relation évidemment tendue, qui possède des motivations linguistiques et culturelles objectives profondes que ne peuvent masquer l'appartenance religieuse commune ou le contact très ancien entre ces deux langues. Dans cette perspective, la période coloniale a eu des effets contraires, ce qui achève de vérifier la prééminence des rapports inter-polaires au Maghreb.

D'une part le berbère est sorti symboliquement renforcé de la colonisation puis de la décolonisation, ce qui est parfaitement compréhensible mais explique en même temps toute une série d'affirmations et de chocs souvent violents entre identité « berbère » et identités « nationales », marocaine et algérienne, depuis les indépendances notamment. D'autre part, involontairement à coup sûr, la présence française a permis à la langue arabe d'être posée comme seule fédératrice d'une identité maghrébine, ce que les élites berbères allaient souvent contester par la suite. Elle a permis aussi à la koiné arabe, et c'est un autre paradoxe, de pénétrer des régions auparavant très isolées. Le cas de la Kabylie, justement, est connu. Comme l'écrit Ageron (1979, II : 149), à l'époque que nous venons d'observer, l'arabe est devenu « *la langue des relations économiques, 'la langue*

⁷⁴ En dépit de certains actes positifs émanant d'arabisants sincères, le système colonial tendit à exaspérer le dialectalisme ambiant, ce qui contribua à conforter cette idée traumatique latente que l'Orient arabo-musulman utilisait un bien meilleur arabe que le Maghreb. En cela l'arabe courant d'Algérie fut dans les faits victime d'une stigmatisation larvée qui touchait, dans le même ordre d'idée, les langues dialectales et patois de France ainsi que le berbère. De cette difficulté le Maghreb ne s'est toujours pas libéré.

⁷⁵ Cette coopération a rarement été appréciée au Maghreb, la plupart des discours populaires, universitaires, tendaient plutôt à la stigmatiser à la fin du XX^e siècle. Durant cette période en effet quelques pays moyen-orientaux (Egypte, Syrie) fournissaient encore des enseignants coopérants, parallèlement à la coopération française qui restait la plus importante.

des transactions sur les marchés', la langue nécessaire aux colporteurs, aux émigrants, aux ouvriers agricoles ». Enfin, le berbère ne s'écrivant pas ou ne s'écrivant éventuellement qu'en arabe avant la période coloniale (et l'arabe écrit accompagnant la religion), la suppression de l'enseignement de l'arabe dans les écoles de Kabylie provoqua globalement une frustration supplémentaire et un regain d'intérêt pour la langue attaquée.

Tout cela permet de comprendre aussi pourquoi le berbère ne pouvait que se rapprocher du français, non sans réticences certes, sur des problèmes de fonds (identitaires et linguistiques) mais aussi sur des problèmes de forme et de graphie notamment⁷⁶.

5. La relation berbère/berbère

En effet, la présence du français dans le paysage linguistique, comme elle avait au fond accentué l'opposition entre arabe classique et arabe dialectal, secrétait aussi pour plus tard un germe de rupture du pôle berbère. C'est là une conséquence tout à fait actuelle et c'est pourquoi il est intéressant de la souligner. « Langue haute », le français pousse mécaniquement ses partenaires polaires à rejoindre eux-mêmes un tel statut.

Dans le processus d'affirmation de la langue berbère, qui semble se concrétiser depuis quelques années, se posent inévitablement des problèmes de normativisation (quelles variétés, quelles normes enseigner ?), d'écriture, de manuels etc. Et l'on voit alors deux attitudes possibles se dégager. L'une, prioritaire au Maroc, consiste à tenter de converger vers une vision « moyenne », « inter-dialectale » du berbère, avec appui sur un système graphique réputé ancien mais réactualisé (alphabet *tifinagh*, ou *tifinaghe*)⁷⁷. L'autre, plutôt significative de l'Algérie, irait vers une berbèrité polylectale avec reconnaissance assumée des ruptures dans la langue berbère de ce pays⁷⁸.

Ce sont là des problématiques trop récentes pour être appréciées correctement, notamment pour ce qui concerne leurs incidences possibles. Mais une chose est certaine, on se déporte ainsi vers des définitions relativement hautes et synthétiques de la langue berbère,

⁷⁶ D'où la tendance principale à écrire le berbère en alphabet roman.

⁷⁷ Sous le contrôle de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM).

⁷⁸ Contrairement au Maroc où existe une forme de continuité géographique du berbère (même à travers la variation dialectale), l'Algérie révèle une séparation physique concrète de plus en plus nette des sous-systèmes régionaux.

alors que cette langue était jusqu'au début du XX^e siècle, essentiellement, une langue orale de ruraux et de terriens dont l'horizon était limité au terroir qu'ils contrôlaient (Tillion 2000 ; Manzano 2006). C'est en cela que l'on peut parler d'indices de division du pôle berbère, cette langue risquant à terme de se présenter comme très morcelée face à l'arabe et d'autant plus soumise à une action vigoureuse de ce dernier.

6. La relation français/berbère

Contrairement à la relation français/arabe⁷⁹, elle n'a concerné la langue qu'indirectement, car la cible était davantage l'identité et la religion associées. Certes, beaucoup d'administrateurs, de colons, d'Européens en général, ont porté à l'époque un regard très voisin de celui que portaient dans le même temps la majorité des intellectuels français sur les langues régionales et patois de la métropole : langues incompréhensibles, d'arriérés, éventuellement sympathiques pour leur ruralité et convivialité et qui ne méritaient pas tout à fait la mort, mais qui disparaîtraient d'elles-mêmes au cours du XX^e siècle, grand siècle de la modernité.

D'un autre côté, le berbère a bénéficié de sa différenciation typologique et ethnique, réelle par rapport au monde arabe, même si les deux univers et les deux langues se sont rencontrées et mélangées. Dans l'appréciation du mythe berbère développé par les Français, il faut tenir compte du fait que la période observée est celle de l'affirmation de l'ethnographie exotique française. Maints officiers des *Affaires Indigènes* en général, maints administrateurs, furent formés avant leur départ aux problématiques ethnologiques et culturelles. D'autres apprirent le berbère et le décrivent en même temps que la société dans laquelle ils étaient très souvent les seuls Européens présents. Ceci explique comment le mythe berbère a pu monter, mais en même temps pourquoi il ne correspond pas une simple vue de l'esprit⁸⁰.

⁷⁹ Dans le cas de l'arabe, bien entendu, le point de vue colonial est qu'il faut repousser en même temps la langue et la religion qui va avec. Dans le cas du berbère la religion n'est pas présumée parfaitement solidaire de la langue, c'est du moins l'une des idées qui vont se répandre à travers colonie et protectorat (« mythe » kabyle, « mythe » berbère).

⁸⁰ De cette époque et de cet état d'esprit, on trouvera tout particulièrement la trace remarquable dans la revue marocaine du protectorat *Hesperis*, plus haut évoquée.

7. Une francophonie problématique mais enracinée

Ce dossier complexe permet de comprendre pourquoi, plusieurs décennies après son installation « officielle » au Maroc, bien plus d'un siècle en Tunisie et en Algérie, le français est toujours implanté au Maghreb. Probablement pas en taux (bien que certaines couches sociales l'utilisent parfois quotidiennement), mais en termes de représentation sociale et d'impact symbolique sur l'ensemble, certainement. La difficulté, pour tout dire l'impossibilité à convertir le français en « langue étrangère » est palpable depuis plusieurs dizaines d'années, ce qui témoigne justement de cet enracinement. En tout cas, si l'on pouvait imaginer un recul très rapide du français au sein du Maghreb indépendant, les faits démontrent au contraire une forme de stabilisation, voire même de progression relative par le biais des améliorations de la scolarisation à la fin du XX^e siècle.

Comme on l'a souligné, le français n'était pas arrivé sur un terrain lisse. Bien au contraire, ce terrain se présentait au XIX^e siècle comme une forme de mosaïque où, aux côtés des langues du Maghreb (berbère, arabe), existaient aussi bien des langues d'origine étrangère (espagnol, italien, turc) que des interlectes relativement répandus (*lingua franca*). Des failles nombreuses et des solutions de continuité pour combler ces failles existaient donc déjà, qui caractérisent bien la sociolinguistique du Maghreb. La colonisation en a apporté d'autres. Mais que les failles soient anciennes ou créées, voire recrées ou exaspérées par la France coloniale, elles sont devenues peu à peu des traits constants du paysage linguistique et identitaire comme on l'a souligné ici, et c'est sur ce type de base que la langue française a pu se légitimer et s'intégrer pour longtemps au sein du paysage maghrébin.

On peut présumer qu'avec le temps régresseront naturellement les marquages, les stéréotypes, les violences et les plaies issues de la période coloniale. Mais il est probable que les échos de cette période qui s'éloigne se feront entendre assez longtemps encore. Une chose est à peu près certaine du moins : les liens entre passé et actualité du Maghreb linguistique, trop peu explorés, devront encore être creusés. La sociolinguistique aura beaucoup à y gagner. C'est un chantier que nous allons ouvrir dans le dernier chapitre.

Chapitre 7

Une interface en Méditerranée :

Anthropologie méditerranéenne, lingua franca, sabirs, français parlés, maltais, alternances ...

La rencontre des langues est ancienne au Maghreb. C'est même une caractéristique fondamentale de cette région du monde où se sont accumulées des strates d'origines culturelles et linguistiques diverses, et c'est le rôle de l'anthropologie (préhistorique et historique) de nous rappeler l'origine et la mécanique de ces incessantes superpositions.

À l'intérieur de cette macro-caractérisation (qui objectivement concerne aussi d'autres régions du monde¹), on repère deux caractéristiques plus notables et spécifiques, pour le coup rarement rencontrées et cumulées ailleurs.

Le Maghreb est une île

Comme on l'écrit de longue date, l'Afrique du Nord est une île (*Jezirat Al-Maghrib*), une île physiquement inscrite entre la mer Méditerranée et la mer des sables que constitue l'ensemble saharien. Beaucoup ont joué sur une imagerie qui peut à première vue passer pour métaphorique et littéraire. Ce qu'en réalité elle n'est pas, car la mer Méditerranée, comme nous allons le souligner dans ce chapitre est bien une zone de contact ambiguë, tantôt frontière liquide, gouffre d'inconnu, de menaces, tantôt pont et route extrêmement fréquentés². L'un dans l'autre, c'est par ici que l'île maghrébine communique verticalement avec l'Europe, tandis qu'elle communique par ailleurs horizontalement avec le monde arabe et asiatique. Quant au reste de

¹ Surtout la France, principale puissance coloniale (mais aussi l'Espagne, voire l'Italie). Le fait que la France de la fin du XIX^e siècle fût très diverse linguistiquement et régionalement, conditionna l'approche française des réalités maghrébines. Ceci sous-tendit en même temps une recherche d'antiquités ethnolinguistiques (berbères notamment, alors que la France prévoyait la fin de ses propres langues régionales) et une diffusion très moderne de la langue française au Maghreb.

² Zakia Daoud (2002-a et -b) a fait sur cette thématique des contacts transméditerranéens de part et d'autre du détroit de Gibraltar un livre très utile auquel le lecteur pourra se reporter utilement.

l’Afrique (le « continent » africain), bien que l’Afrique du Nord (*Africa, Ifriqiya*) lui ait fourni son nom générique actuel, l’île en est encore plus isolée. L’histoire des relations entre les puissances maghrébines et le Sahel africain illustre parfaitement le caractère filaire et filtré des relations (commerciales ou guerrières) avec ce Sud bien plus lointain, perçu fondamentalement comme une marche des avancées arabo-islamiques et comme une zone écologique et économique de prélèvement que devaient nécessairement contrôler les mouvances et royaumes arabo-berbères (produits exotiques, esclaves)³.

Le Maghreb est un finistère

Surtout, quel que soit le point de vue duquel on se place (vu du nord ou vu du sud), le Maghreb se présente comme un cul-de-sac, un finistère où sont condamnées à s’intégrer, se dissoudre à travers une multitude de conséquences, les mouvements venus de part et d’autre. C’est probablement sur ce point que la personnalité maghrébine est unique en son genre. Aucune onde ne peut passer sur ce sub-continent et s’échapper véritablement plus loin. Le Nord comme le Sud finissent ici, se complétant, se modifiant mutuellement ou se contrecarrant en permanence⁴. Les mouvements historiques et sociolinguistiques que nous allons évoquer dans ce chapitre permettront d’illustrer cette accumulation historique et de revenir de manière heuristique sur plusieurs points déjà abordés dans ce livre. Il est en effet important de retracer les étapes d’une rencontre étalée sur plusieurs siècles, que nous considérerons principalement sous l’angle des relations suivies entre Europe méridionale et Afrique du Nord. La construction de l’une n’est pas indépendante de l’autre, et quand on suit cet axe vertical du

³ Ce n’est probablement pas un hasard si les mouvances les plus puissantes ou du moins les plus dynamiques (par exemple les *Almoravides*, les *Almohades* - voir plus loin dans ce chapitre) se sont souvent fondées sur cette « rive » méridionale du Maghreb ou en étroite contact avec elle.

⁴ Le contact avec l’Afrique subsaharienne, non abordé directement ici, est pourtant une donnée importante, notamment dans le « grand Sud », du Maroc à la Libye, où les populations noires intégrées au sein des groupes arabe ou berbères sont nombreuses. En outre, la circulation de cette main d’œuvre en zones urbaines a propagé de telles populations dans le reste du Maghreb et vers al-Andalus. L’origine de ce processus anthropologique et culturel réside principalement dans le contrôle ancien des boucles du Niger et du Sénégal, notamment par les Marocains vers l’ouest (Tombouctou, Gao), les Touaregs vers l’est (au contact de la mouvance Haoussa).

nord vers le sud, de l'ancien vers le nouveau aussi, c'est l'ensemble des relations méditerranéennes qui s'éclaire d'un jour nouveau.

On comprendra mieux ainsi comment la rencontre typologique, sociolinguistique et culturelle entre Romania et Maghreb était et se trouve toujours inscrite dans le cadre macroscopique que nous venons d'évoquer : caractère insulaire du Maghreb le plaçant sous la pression directe de l'Europe, d'une part. Caractère terminal de cette progression romane vers le sud, d'autre part. La plupart des langues romanes méditerranéennes sont arrivées ici et quelques unes sont durablement installées dans le système sociolinguistique et la genèse de l'Afrique du Nord, qu'on raisonne en diachronie ou en synchronie.

Dynamiques romanes et maturation du contact

Nous choisirons de partir d'un mot-clef, bien représentatif de cette région et du thème de la « rencontre », le mot « *sabir* ».

Cette appellation *sabir* est en effet courante⁵, pour désigner les interlectes utilisés dans différents ports de la Méditerranée, en alternance avec celle de *lingua franca*, jugée plus satisfaisante par plusieurs linguistes. Le sujet a beaucoup impressionné historiens, linguistes évidemment, et autres observateurs de la zone (géographes, économistes etc.). On peut dire à ce sujet qu'il faut faire un véritable effort pour ignorer cela dès lors qu'on s'intéresse un tant soit peu aux relations multiséculaires entre peuples de la Méditerranée occidentale. Les interprétations sont nombreuses et peuvent être divergentes, mais le constat est à peu près unanime : du Moyen Âge à la colonisation française⁶, des formes langagières de contact se manifestent

⁵ L'appellation provient indirectement du lat. SAPERE, soit à travers l'esp. *saber* (forme normale de la Romania occidentale, avec sonorisation de l'occlusive intervocalique), soit par arabisation phonologique également cohérente [p] > [b]. L'arabe ignorant certains phonèmes (comme ici l'occlusive sourde), il y substitue naturellement le phonème le plus proche (en l'espèce le [b] disponible dans son propre système), trait typologique de transfert ou véritable stéréotype sociolinguistique que l'on retrouvera au cours du chapitre.

⁶ Ces manifestations supposent en même temps l'ouverture croissante des sociétés du Nord (ce qui correspond à la fin de la féodalité), un développement du commerce méditerranéen, mais aussi les affrontements politiques et militaires notamment sur les terrains de la Méditerranée française, de l'Espagne et du sud de l'Italie. Il est donc vraisemblable que les manifestations interlectales ici évoquées se présentent aux environs du XI^e siècle pour s'amplifier aux XII^e, XIII^e siècles et par la suite. Par ailleurs, la colonisation française, bien plus tard, présente d'emblée une langue homogène, historiquement et typologiquement intègre, par principe fondamentalement opposée à l'impureté, au mélange. Tel est du moins l'identité historique et politique du français. Dans ces

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

régulièrement. Celles-ci, on l'ignore trop souvent, doivent apparaître tout d'abord dans la partie septentrionale de la Méditerranée, là où se sont rencontrés, affrontés, Musulmans et Chrétiens, même si l'on est forcément mal renseigné concrètement sur des systèmes de ce genre⁷.

On verra un peu plus loin que peut ainsi être formulée, dès le IX^e siècle, une hypothèse vraisemblable de langue véhiculaire à base romane, limitée au Golfe du Lion à une époque où la progression des « Francs » vers le sud piétinait au nord de l'Ebre⁸. Cette appellation de *Francs*, usuelle, semble désigner le plus souvent les Germains christianisés et latinisés⁹, ou d'autres peuples romans (imbriqués avec les précédents) descendant vers le sud et qu'auront à connaître directement les Musulmans d'Espagne ou ceux du Moyen Orient lors des croisades.

Une telle koinê « originelle », produite mécaniquement dans le nord de la Méditerranée aurait ensuite pu être récupérée plus au sud comme base d'échanges commerciaux, en se transportant vers le sud et en se modifiant structurellement à mesure que le front romano-chrétien se déplaçait. Ce raisonnement vaut pour la Romania occidentale (ici essentiellement l'occitano-roman et l'ibéro-roman)¹⁰. Mais on peut

conditions, son imposition statutaire de fait dévalorise définitivement les parlers de troc, les élimine ou les spécialise dans l'infériorisation des colonisés, comme on le verra dans ce chapitre.

⁷ Dans cet ordre d'idée, voir F. Manzano « Sur le paysage sociolinguistique et identitaire d'al-Andalus... » (2017) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02501041/document> (paragraphe 2 et 4).

⁸ Pépin le Bref (roi des Francs de 751 à 768) achève de conquérir la Septimanie durant la seconde moitié du VIII^e siècle (prise de Narbonne en 759). La région de Barcelone est atteinte par Charlemagne au début du IX^e siècle (prise de Barcelone, 801). En revanche, les « Francs » mettront deux siècles de plus pour atteindre les régions de Lérida et Tarragona, et c'est la période où se constitue la Marca Hispanica (Marche d'Espagne), face à al-Andalus. Ce long blocage d'un mouvement qui allait devenir la reconquête armée (dite « Reconquista », de manière très discutée) est intéressant parce qu'il force à comprendre la nécessité (voire la volonté) pour les uns et les autres, Arabes, Berbères, Juifs, Francs, Romains, de trouver le moyen de parler ensemble et de commercer à partir de langues et de faisceaux culturels *a priori* différents (IX^e à XI^e siècles).

⁹ On évitera pourtant les considérations unanimistes dans un tel domaine. Francs et Goths sont eux-mêmes en compétition (les premiers s'imposant aux autres). Au moins au départ, il ne s'agit pas d'un même peuple germanique, loin s'en faut. Les intermariages sont longtemps proscrits et, comme le rappelait Manuel Sanchis Guarnier (1980 : 27), une partie de la population de Barcelone (wisigothique et romane), « libérée » par les Francs de Louis le Pieux, semblait juger bien préférable le pouvoir des Musulmans à celui des Francs.

¹⁰ On subdivise usuellement la Romania en *orientale* vs *occidentale*. La Romania orientale, très conservatrice typologiquement, comprend notamment les différentes langues et parlers du groupe italo-roman (ainsi que les langues daco-romanes). La Romania occidentale, systématiquement plus novatrice, comprend les groupes : gallo-roman (dont proviennent langue d'oïl et français), occitano-roman [Bec, 1963] (dont proviennent la langue d'oc ou occitan, ainsi que le catalan) et ibéro-roman (dont proviennent le castillan, ou espagnol, et le portugais). Les groupes ici mentionnés ont pu participer à des degrés divers à l'élaboration des langues de contact du Moyen Âge à l'époque classique. Ils ont de même beaucoup pesé sur la genèse du français d'Afrique du Nord, comme le montrait André Lanly (1970), et ainsi qu'on le vérifiera plus loin.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

comprendre qu'un même principe a impliqué d'autres bases linguistiques romanes dans le sud de l'Italie et le « pont » sicilien (Romania orientale), au contact (également mobile à travers le temps) entre zones romano-chrétiennes et arabo-musulmanes. Un mouvement d'ensemble en tenailles a très logiquement conduit les deux dynamiques terrestres de la descente à se rejoindre au large et sur les côtes du Maghreb¹¹. Un troisième principe, non terrestre, est à l'œuvre conjointement. C'est la circulation par la mer qui prend tout son sens quand on observe les dynamiques maritimes bien connues de communautés littorales du nord de la Méditerranée, qu'il s'agisse de principautés, de républiques, de royaumes. Venise, Amalfi, Pise, Gênes, Catalogne, Royaume de Majorque. C'est un premier rideau maritime qui verrouille littéralement l'accès au Maghreb et au monde arabo-musulman. On comprend alors que le Royaume de France, qui s'élabore au cours du Moyen Âge, n'est pas structurellement des mieux placés dans cette première compétition. Cette place s'améliorera du fait de la récupération historique du sud occitan et provençal, notamment du port stratégique de Marseille, ville indirectement dominée par les puissances du premier rideau¹². La Provence entre dans l'attraction du Royaume de France dès le XIII^e siècle puis sera rattachée au domaine royal de France en 1487. La montée en puissance des Provençaux et Marseillais se produit ensuite entre le XVI^e et XVIII^e siècles. Cette dynamique des Provençaux au sein du Royaume de France s'appuiera sur l'obtention de concessions d'exploitation du corail (Est du Maghreb, dès le XVI^e), le commerce du blé et de diverses denrées maghrébines. L'installation de fondouks marseillais, durant la période classique (XVII^e et XVIII^e siècles), bénéficiera du cadre juridique et commercial procuré par la *Compagnie Royale d'Afrique*, basée à Marseille. Ce secteur et cette ville constitueront ensuite l'une des bases des prospections et revendications coloniales sur le Maghreb.

¹¹ Il s'en suit très tôt une répartition logique du Maghreb entre attraction ibéro-romane (Maroc, Oranie-Ouest algérien) et attraction italo-romane (Est algérien, Tunisie, Lybie). Cette bipartition fondamentale qui précède la colonisation française, sera confortée par la colonisation elle-même pour des raisons migratoires de proximité, déjà abordées. Cette répartition permet également de comprendre pourquoi et comment des koinés locales maritimes et commerciales ont pu se fonder suivant les lieux, sur des bases italo-romanes, ibéro-romanes, voire romanes communes.

¹² Les ports du Golfe du Lion (du Languedoc, Narbonne notamment) subissent un processus d'ensablement et de recul inexorables depuis l'antiquité (Lenthéric 1883). Le Languedoc perd ainsi sa compétitivité au profit de la Provence, de la côte ligure et de la Catalogne.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

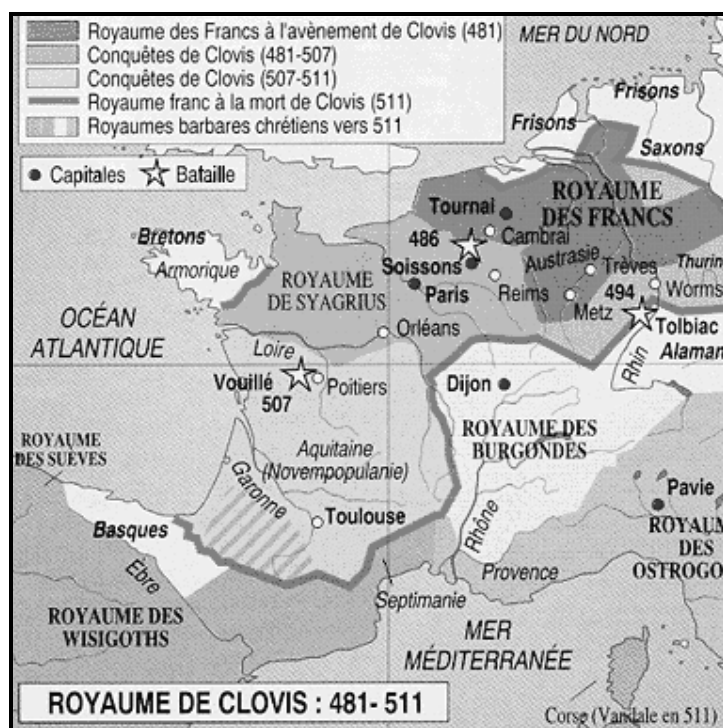


Illustration n° 13. Septimanie et Golfe du Lion, période franque (carte scolaire)

Depuis les IV^e et V^e siècles, les Francs progressent vers le sud. Ils dépossèdent les Wisigoths de tout l'espace que contrôlaient ces derniers jusqu'à la Loire (bataille de Vouillé, 507). Les Wisigoths sont repoussés vers la Septimanie, partie nordique d'un royaume atteignant Gibraltar. Ce système s'effondre ensuite comme un château de cartes, avec l'apparition des premières troupes arabo-berbères au début du VIII^e siècle.

L'emprise arabo-musulmane remontera donc très logiquement jusqu'à la Septimanie, récupérant mécaniquement les zones contrôlées par les Wisigoths. Narbonne est contrôlée par des walis « andalous » pendant quelques dizaines d'années, avant que les Francs de Pépin puis de Charlemagne ne poursuivent leur progression méridionale. Longtemps la région restera néanmoins sous la menace d'incursions terrestres, et sous le contrôle des marins andalous et maghrébins. C'est pourtant ici que se tissent les premières relations commerciales, identitaires et langagières entre la Romania, le monde arabo-berbère et le Maghreb.

Faits de contact jusqu'au XII^e siècle

Ce cadre initial général étant posé, comment pouvons-nous avancer dans le détail ?

Tant qu'une « thalassocratie musulmane » (Cardini, 2000 : 40) est bien stable en Méditerranée occidentale, l'espace maritime, commercial et culturel disponible pour les sociétés franques et romanes est extrêmement réduit et fondamentalement terrestre. Cette thalassocratie s'affaiblit pourtant et recule à partir du XI^e siècle, car, comme l'écrit encore Franco Cardini (Cardini, 2000 : 42) :

Au début du XI^e siècle cependant, la tendance s'inverse : alors que les établissements sarrasins étaient jusque-là les plus actifs et les plus dynamiques, ils passent désormais à la défensive, et ce sont les ports chrétiens qui enregistrent une constante montée en puissance.

La seule zone maritime sur laquelle peuvent donc s'appuyer les gens du nord, dans un premier temps, est celle du Golfe du Lion. C'est précisément la zone où les Francs (et Wisigoths) avancent relativement vite aux VIII^e et IX^e siècles, avant d'être ensuite bloqués dans leur progression au sud des Pyrénées, ainsi qu'on l'a déjà remarqué.

Encore faut-il préciser que toutes ces côtes entre Pyrénées et Provence (en principe pacifiées par les Francs) sont des plus dangereuses. Les spécialistes ne manquent pas de nous les montrer soumises à de fréquents raids vers les monastères, qui prélèvent butin et esclaves blancs, très prisés en Andalousie et au Maghreb¹³. Comme on le rappelle souvent, des implantations arabo-musulmanes locales sont par ailleurs assez longtemps possibles et contribuent à cette insécurité manifeste de la zone. Tel est le cas de ces Sarrasins installés dans les Maures (Provence) jusqu'à la fin du X^e siècle, tandis que les îles telles que la Corse, la Sardaigne, les Baléares sont des « terres de personne » (Cardini, 2000 : 40), les Sarrasins se bornant à en contrôler les ports indispensables à leur réseau maritime.

C'est à partir de la zone géographique ainsi dessinée et de sa caractérisation géo-économique qu'il faut à présent raisonner. Le contact entre Chrétiens et Musulmans y comporte certes des dimensions militaires et religieuses, celles qui ont fondé par exemple

¹³ Cardini (2000 : 42) évoque ce point, à propos de l'Andalousie et de la ville d'Almería, spécialisée dans ce négoce des esclaves d'origine européenne.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

le légendaire des chansons de geste, des Francs, de la Marche d'Espagne, et qu'enracineront de multiples récits chevaleresques ultérieurs, du *Charroi de Nîmes* ou d'*Aymeri de Narbonne* au *Cantar del mio Cid*¹⁴.

On aurait tort toutefois de prendre pour argent comptant l'éventualité d'un réel esprit de croisade entre le IX^e et le XII^e siècles. Celui-ci ne viendra qu'ultérieurement, et les récits évoqués (notamment par la littérature française des chansons de geste) sont nettement reconditionnés sur un plan identitaire et religieux. Dans cette première phase donc, nous avons au contraire de multiples indices et preuves d'une assez bonne intelligence ou coexistence entre Francs/Romans et Musulmans. Les alliances le démontrent sans ambiguïté dans la plupart des cas, dans cette région du Golfe du Lion et du Nord de l'Espagne. On a déjà évoqué les réticences des Wisigoths et probablement des Mozarabes¹⁵ de Barcelone à l'arrivée des Francs, ce qui suppose des formes bien avancées d'intégration culturelle, ou du moins de bonne coexistence. On pourrait s'arrêter là, mais on peut aussi s'interroger sur le fait que les Catalans, dont pourtant la puissance militaire monte considérablement aux X^e et XI^e siècles, tolèrent si facilement les émirats musulmans très proches, à Lérida et Tortosa, alors qu'à cette époque les Aragonais ont déjà pris Saragoze (Zaragoza, 1118) et s'avancent vers le sud, ou que les Castillans sont très en pointe dans le mouvement de reconquête, aux portes de l'Andalousie. Les armes ne disent donc qu'une partie des choses, l'essentiel est sans doute dans une forme d'osmose méditerranéenne, tolérante et accommodante, qui tendait ainsi à se concrétiser dans ces parages, mais que différents électrochocs allaient mettre à mal puis interrompre¹⁶.

Car il fallait bien, pour « réveiller » les Catalans, des ingrédients comme l'alliance matrimoniale avec l'Aragon¹⁷, plus rugueux, dans une logique montagnarde proche de celle des Castillans, et recherchant des débouchés vers le sud. Il fallait aussi les incitations des autorités religieuses de la chrétienté et les redynamisations

¹⁴ Ces oeuvres et beaucoup d'autres sont du XIII^e siècle, mais comme on le sait, rapportent des faits antérieurs plus ou moins réels survenus entre les VIII^e et XI^e siècles.

¹⁵ On qualifie de « mozarabes » les populations d'al-Andalus restées chrétiennes, soit arabisées, soit romanophones, populations là aussi relativement protégées jusqu'au XI^e siècle.

¹⁶ Voir encore F. Manzano (2017) : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02501041/document>

¹⁷ Raimond-Bérenger IV, Comte de Barcelone, épouse l'infante d'Aragon en 1150 et devient ainsi Prince d'Aragon. C'est aussi l'époque où il se lance sérieusement à l'attaque de ses voisins arabo-musulmans. Ses héritiers prendront ensuite le titre de Rois d'Aragon.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

identitaires et militaires qui allaient secouer al-Andalus, de l'autre côté, entre les XI^e et XIII^e siècles.

Mais pour l'instant, dans cette partie septentrionale de la Méditerranée le commerce est d'abord sous contrôle arabo-musulman. Provençaux, Languedociens ou Catalans ne manquent pas d'y participer directement ou indirectement. C'est un commerce qui filtre automatiquement les intermédiaires romans (ou romanisés) qu'il choisit ou qui s'imposent de fait dans l'acquisition des denrées septentrionales ou la vente des produits du grand Sud.

Du Nord (semble-t-il déficitaire dans la balance), on importe des matières premières, bois, métaux, des esclaves aussi. Quant au Sud il fournit traditionnellement des épices dont le Nord est de plus en plus demandeur, des laines, peaux et cuirs (ceux de Cordoue sont célèbres), des soieries, mais aussi de grosses quantités de sel, d'huile d'olive et de blé¹⁸. Ce monopole arabo-méditerranéen s'étiolera ensuite pour différentes raisons dont surtout l'activation par les Portugais de la « Route des Indes » (XVI^e siècle)¹⁹. Là se trouvera d'ailleurs l'une des causes le plus souvent admises de l'affaiblissement des puissances musulmanes de la Méditerranée, ainsi que l'une des origines du recul de Venise, qui tenait auparavant une place primordiale dans ce type de commerce (Cardini, 2000 : 203)²⁰.

Comme le précise ci-après Ibn Khordadbeh²¹ (et de nombreux historiens modernes également), un groupe ethno-religieux dominé dans l'Islam (celui des Juifs) paraît tenir un rôle pilote dans cette liaison commerciale et en même temps culturelle. Les communautés juives de l'aire arabo-musulmane ont en effet des correspondants dans la zone « franque », en Provence, au Languedoc, de longue date et

¹⁸ On trouvera de bonnes synthèses relatives à l'Andalousie musulmane dans Guerra (1974), Dufourcq (1978), Clot (2004), ainsi qu'une étude du paysanat andalou dans Guichard (1992).

¹⁹ Avec la Route des Indes (sur laquelle se mesureront aussi la France, la Hollande, l'Angleterre), l'Europe sera désormais approvisionnée directement en épices et en soieries bien moins chères que celles qui provenaient jusque-là du Moyen Orient ou du Maghreb.

²⁰ Cette approche se retrouve chez plusieurs historiens de la période. Certains la relativisent pourtant, comme Jacques Heers (2008) qui estime que la part des épices a été généralement surestimée par les historiens. Ce mouvement de régression du commerce et des puissances méditerranéennes, combiné à différents facteurs politiques et à la piraterie, s'accroîtra encore durant la seconde moitié du XVII^e siècle, comme le rappelle Fernand Braudel (1996 [1956] : 561-564). L'avantage semble désormais aux puissances océaniques, Hollande et Angleterre en premier lieu. Peu à peu et bien que trouvant ponctuellement différentes parades, Venise, Gênes, Marseille s'affaissent.

²¹ Orthographe romane très variable suivant les auteurs : *Ibn Khudâhbin*, *Ibn Khurradahbih*, *Ibn Khordadbeh* (depuis Barbier de Meynard, 1865), auteur du *al-Kitab al-Masalik w'al-Mamalik* (Livre des routes et des royaumes [ou des Provinces], 870).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

notamment depuis la période wisigothique de la Septimanie²². L'existence d'une telle diaspora méditerranéenne régionale facilite vraisemblablement le rôle d'intermédiaire de ces communautés, d'autant que les souverains francs les protégeront notamment pour leur rôle commercial, au moins jusqu'au X^e/XI^e siècles²³. Ces communautés sont particulièrement bien attestées dans la zone considérée à Marseille, Arles, Narbonne, Toulouse. Comme le rappelle dans son ouvrage classique Henri Pirenne (1937 : 53) :

Certains Juifs étaient marins ou du moins propriétaires de bateaux ; d'autres possédaient des terres cultivées par des colons ou des *originarii* ; d'autres encore étaient médecins. Mais l'immense majorité d'entre eux s'adonnaient au commerce et surtout au prêt à intérêt. Beaucoup étaient marchands d'esclaves, par exemple à Narbonne.

Quelles sont les langues en présence dans cette zone où les communautés juives semblent ainsi assurer le contact ?

Côté chrétien, les langues romanes se trouvent dans une phase qui précède l'affirmation proprement dite²⁴. Elles ne sont guère écrites et transparaissent au mieux dans quelques textes latins. La distinction (qui viendra plus tard) entre langue d'oc [ou occitan] et catalan n'a certainement alors aucun sens dans les faits. L'idée la plus juste sur un plan sociolinguistique semble celle d'une vaste bande romane ancrée sur la Septimanie²⁵ et présentant une variation dialectale éventuellement importante par endroits, mais pas assez sans doute pour que l'intercompréhension soit difficile ou impossible. Un

²² L'enracinement de telles communautés d'origine orientale remonte très haut dans le temps. Pirenne (1937 : 48 et suiv.) souligne par ailleurs la présence et l'implantation de nombreux Syriens aux V^e et VI^e siècles, qu'il qualifie de « rouliers des mers, comme le seront les Hollandais au XVII^e siècle ». On en signale à Marseille, Narbonne, Naples, mais aussi plus au Nord à travers la Gaule où ils semblent jouer un rôle non négligeable.

²³ Cette protection juridique et politique est soulignée par Pirenne (1937 : 50 et suiv.), même si des exactions sont observables régulièrement, compensées ou corrigées par les autorités. Plus tard, avec le développement d'un esprit de croisade et de reconquête, les communautés juives (d'Espagne notamment, mais aussi celles du Languedoc et de la Provence), seront amenées à connaître des temps bien plus difficiles.

²⁴ Les premières attestations écrites assurées de l'occitan sont des X^e et XI^e siècles, souvent sous forme de textes latins « farcis » (de langue d'oc). On se réfère communément en outre au *Boeci*, paraphrase d'un texte latin ou à la *Chanson de Sainte Foy*. Ces deux textes fondateurs sont respectivement de la première et de la deuxième moitié du XI^e siècle.

²⁵ La Septimanie ou Gothie (voir illustration n°13) se caractérise notamment par le fait qu'elle représente la partie la plus septentrionale ou « corne » du domaine wisigothique (correspondant peu ou prou à l'actuelle région Languedoc-Roussillon). Pour le reste, depuis la défaite de Vouillé (507), les Wisigoths avaient perdu leurs mouvances d'Aquitaine et du sud de la Loire. Le domaine wisigothique fut donc, jusqu'à l'arrivée des Arabes, de distribution principalement ibérique.

ensemble de productions proches mais sans parlers directs manifestes, bref une langue romane très conservatrice, en construction, suffisamment « moyenne », « commune » pour être facilement utilisée de la Provence à la région de Gérone (en catalan : Girona)²⁶. Cette nécessité d'une langue du plus grand nombre se comprendrait assez facilement au seul vu de la variation ethnique locale (Francs, Wisigoths, Romains proprement dits)²⁷, qui doit trouver une solution de continuité avant que la dynamique ne reparte plus loin vers le sud. Mais il saute aux yeux également qu'un tissu de relations « généalogiques » et politiques relie les familles dirigeantes de la zone observée. Par exemple le Comte de Barcelone Raimond-Bérenger III (1082-1131), outre sa domination sur la zone pyrénéenne orientale possède à titre personnel ou contrôle (notamment depuis son mariage en 1112 avec Douce de Gévaudan, Comtesse de Provence) : la Provence, le sud du Massif Central, une partie du Languedoc méditerranéen et la région de Montpellier. C'est définir assez clairement une partie de cette ancienne Septimanie et baliser concrètement un espace méditerranéen original face ou à côté de la mouvance arabo-musulmane d'al-Andalus. Un vaste filtre donc entre la *Francia* continentale et la Méditerranée arabo-musulmane, qui suppose en outre le rabotage des éventuelles différences intra-romanes, une langue romane parlée, accessible, utilisable aussi par les marins andalous ou maghrébins ainsi que par les commerçants juifs.

Côté musulman, l'arabe se présente au même moment comme une langue de référence, écrite et reliée à l'administration d'al-Andalus. Au moins jusqu'au XII^e et XIII^e siècles, on ne perd pas de vue (notamment chez les Chrétiens) que cette langue est une langue « haute » de savoir, universitaire, littéraire, philosophique, scientifique²⁸. Il lui faudra en revanche bien plus de temps pour adhérer aux terrains andalou et maghrébin en entrant dans son propre processus de diversification dialectale.

²⁶ D'après Manuel Sanchis-Guarner (1980 : 28), la région de Gérone constitue une sorte de zone de rencontre naturelle entre Francs et Goths. Cette ville s'est donnée à Charlemagne dès 785. Elle constituera par la suite l'une des bases de constitution de la Marche d'Espagne puis du catalan dit « central » en dialectologie romane.

²⁷ Elle est également indissociable d'une évolution très limitée et conservatrice du latin vulgaire de la région observée, ce que les études romanistiques confirment dans leur ensemble.

²⁸ C'est aussi, aux yeux des élites franques ou romanes, une langue du savoir-vivre urbain, du bon goût et des manières (des secteurs thématiques auxquels les langues romanes ne peuvent encore accéder). Toute cette période révèle bien, de l'Espagne à la Terre Sainte, une grande tentation d'osmose qui heurte en même temps la bonne conscience chrétienne, et à l'inverse, la bonne conscience musulmane.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

À partir de l'arrivée des nomades Beni Hilal au XI^e siècle, la diffusion d'un arabe rural peut réellement commencer dans les campagnes, car le système agro-pastoral et tribal proposé par ces groupes nomades trouve un écho certain auprès d'une partie des Berbères (en même temps qu'il en rejette d'autres²⁹). Certains Berbères vont donc de plus en plus logiquement s'islamiser et s'arabiser (par intermariages notamment), mais ce mouvement ne progressera dans les faits et n'aura donc d'effets anthropologiques et sociolinguistiques notables qu'à partir du XII^e siècle probablement.

Avant cette période, l'arabisation a sans doute commencé, mais en se présentant prioritairement comme un phénomène plutôt élitair et plutôt urbain. Il serait parfaitement illusoire sur ce point d'envisager une appropriation rapide et directe de cette langue par les Berbères du Maghreb (puis d'al-Andalus). Le phénomène resta nécessairement très marginal, en tout cas pas de nature à présenter une langue arabe populaire et homogène, possible concurrente des parlers romans dans un contexte régional de contacts pluriethniques.

C'est pourquoi il est intéressant d'observer que le géographe arabe déjà évoqué (Ibn Khordadbeh) mentionne un instrument de communication utilisé par les marchands juifs du Golfe du Lion dans leurs activités au IX^e siècle. Idiome dénommé *alfrandjiyya* (Sanchis Guarnier, 1980 : 28-29), il pourrait s'agir de la langue des « Francs » (*farandj/franj*), racine sur laquelle est formé ce terme d'*alfrandjiyya*, « langue des Francs » ou encore « langue à utiliser avec les Francs », variété de langue pouvant nous mettre sur la piste de la *lingua franca* évoquée dans ce chapitre. Une telle langue pouvait/devait être mécaniquement la langue moyenne ou l'interlecte cohérent de type roman, à l'intersection des variétés romanes en préparation sur les rives septentrionales de la Méditerranée occidentale (langue d'oc, provençal, languedocien, catalan etc.), utilisable par l'ensemble des partenaires romans en interaction, et disponible pour les non romans³⁰.

²⁹ Les sédentaires sans doute, dont les modes de vie et d'organisation ne s'accommodent que très mal de l'organisation sociétale des Hilaliens. C'est à cette phase clef qu'il faut sans doute rapporter le début des ethnogenèses berbères sédentaires, souvent jugées en repli à partir de là (Kabylie en premier lieu, mais aussi Rif marocain, diverses portions de l'Atlas etc.).

³⁰ Ces langues sont très proches dans la taxinomie romane, à une époque où les séparations typologiques principales ne sont pas encore accomplies. La génération et l'utilisation d'une langue commune du Golfe du Lion ne présentent aucune difficulté théorique particulière tant les proximités sont grandes (aujourd'hui encore, mais à l'époque davantage) notamment en matière lexicale, cette dernière dimension étant primordiale pour les échanges commerciaux et culturels dans cette zone et dans le cadre d'une réduction paradigmatique qui évoque beaucoup les phases préparatoires d'un processus de créolisation.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

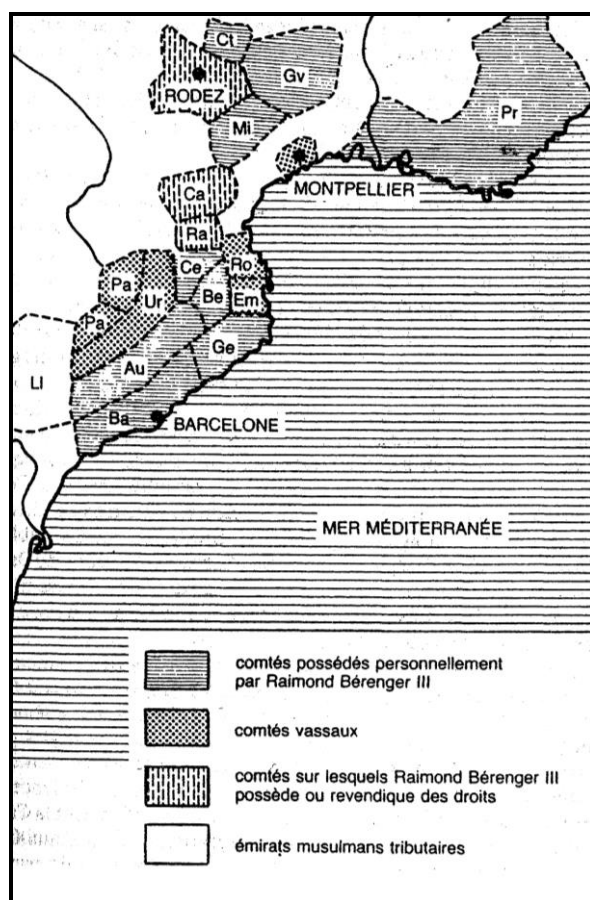


Illustration n° 14. Relations politiques, XII^e s. (P. Bonnassie 1985)

Raimond-Bérenger III de Barcelone devient comte de Provence après son mariage avec Douce de Provence (1112). À son fils aîné (Raimond-Bérenger IV, né en 1113), comte de Barcelone, échoit le Royaume d'Aragon, liant ainsi Aragon et Catalogne par la suite. Au fils cadet (Béranger-Raimond de Provence, né en 1114) revient notamment le Comté de Provence. La carte laisse à voir synthétiquement les connexions politiques, dynastiques et anthropologiques entre Provence, Languedoc et Catalogne. Dans une période d'affirmation romane, elle permet aussi de comprendre au premier coup d'œil pourquoi une langue commune de type « occitano-roman » (Pierre Bec) devait devenir de facto une forme de koinê, elle-même base première de la lingua franca du nord méditerranéen.

Un avantage net des langues romanes semble donc se dessiner sur le terrain durant cette première période : s'il y a contact culturel et langagier, c'est par celles-ci qu'il faut passer. On pourrait y voir une sorte de paradoxe au moment où l'arabe s'affiche comme une langue supérieure sur le plan sociolinguistique, langue de l'écrit, des arts et de l'intellectualité, bref une langue savante et de pouvoir. Mais là se trouve également la faiblesse de ce dernier, car une langue savante ne peut servir de véhiculaire au peuple, pas plus l'arabe que le latin, ce dernier en cours de disqualification. D'autant que ces peuples sont d'origines bien différentes et doivent se rencontrer autour d'une koinè d'accès facile.

Une autre remarque s'impose. Langue de savoir, l'arabe est alors associé à une représentation plutôt positive du monde arabo-musulman par la partie romane et européenne. Pour l'instant, dans la perception conventionnelle, les Sarrasins ne manquent pas de noblesse, ce n'est qu'au cours de l'étape suivante qu'ils deviendront des félons, des fourbes, dans une imagerie qu'il faudrait interroger par le menu, une imagerie pouvant servir de fil conducteur et nous accompagner jusqu'aux développements récents de la francophonie.

Évolution des contacts entre les XII^e et XIV^e siècles

Pour comprendre le second mouvement, il faut à présent évoquer les radicalisations de la foi et de l'identité d'un côté comme de l'autre, aux XII^e et XIII^e siècles notamment.

Au Nord c'est l'intervention avérée de la Papauté qui conforte explicitement le lien entre guerre et rétablissement de la vraie foi (système des indulgences, appels aux croisades³¹), le développement de l'Inquisition (depuis le XII^e siècle). Au sud, c'est l'arrivée des Berbères almoravides (Al Murābitūn³²) à la fin du XI^e siècle, venus des régions sahariennes, du grand Sud marocain et de la Mauritanie. Cette dynastie rigoriste met fin au système éclaté des « taïfas »³³ et

³¹ Par exemple, une bulle pontificale du milieu du XI^e siècle (évoquée par Cardini) place les combattants sous la tutelle de l'Eglise et accorde l'indulgence plénière aux participants. Désormais, comme le suggère cet auteur (2000 : 64-65) le couplage est effectué entre profession militaire et conquête religieuse.

³² Ce sont les gens du *ribat*, monastère guerrier où se reconstitue une foi plus orthodoxe (rite malékite) mais aussi plus puritaine.

³³ Après la période d'unité du Califat de Cordoue, l'Espagne musulmane se fragmente en principautés concurrentes au cours du XI^e siècle. On les appelle usuellement [Royaumes des]

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

freine pour un temps les progrès des Castillans³⁴ (défaite des Castillans à Sagrajas, près de Badajoz, 1086).

Un peu plus tard vient le tour des Almohades, sur la base d'une nouvelle conception de l'islam, également rigoriste, du début du XII^e siècle. Cette fois-ci, le mouvement s'appuie sur la fédération de différents Berbères montagnards de l'Atlas (de l'ouest algérien au Haut-Atlas), et la nouvelle dynastie, conduite au départ par le souverain Abd al-mumīn (fr. Abd El Moumen), renverse les Almoravides au milieu du XII^e siècle. Une nouvelle guerre sainte est engagée, qui se traduira notamment par l'expulsion des garnisons normandes qui s'étaient installées quelques dizaines d'années sur le littoral tunisien (années 1160) et par une nouvelle défaite des Castillans à Alarcos (1195). Pour autant, l'expansion maghrébine des Almohades se conclura, comme dans les cas précédents, par une nouvelle fragmentation défavorable à la présence arabo-musulmane en Andalousie (retour aux *taïfas*). La célèbre bataille de Las Navas de Tolosa (1212), qui voit la victoire des Castillans soutenus par les Aragonais/Catalans et différents renforts venus du sud de la France, marque la fin de la reprise en main par les Almohades. La progression chrétienne vers le sud va reprendre très bientôt.

Chez les uns et les autres l'esprit est de moins en moins à la tolérance, à l'accommodement. Le climat s'alourdit et les hypothèses d'une troisième voie possible entre Chrétienté et Islam, brièvement suggérées à propos de la période précédente, sont en train de fondre comme neige au soleil.

Différents faits, dans un sens ou dans l'autre, doivent alimenter ce contentieux promis à extension. Par exemple, le traitement des groupes chrétiens d'al-Andalus, plutôt bon au départ, tend à devenir mauvais, non de manière constante mais plutôt par périodes, dès les IX^e et X^e siècles : pressions, conversions forcées, expulsions, remplacements de communautés en bloc etc. Les expulsés d'al-Andalus se retrouvent d'ailleurs insérés dans un plan de réutilisation qui avait commencé dès la Marche d'Espagne, puisqu'on les installe régulièrement en maillage face aux Musulmans dans les régions récemment (re)conquises.

taïfas (< ar. Tāifa « faction, groupe, communauté », plur. Twāif), où T = [t] emphatique. Alliances et retournements, collusions ou affrontements avec les Chrétiens caractérisent cette période, car l'emprise chrétienne progresse au mieux en mettant à profit de telles divisions.

³⁴ Ces derniers venaient en effet de prendre Tolède, au centre de la péninsule ibérique.

Le phénomène au fond le plus important durant cette période (pour notre propos du moins), est la mutation de la perception de l'autre qui s'effectue de chaque côté, mais surtout du côté des Chrétiens. Le profil du musulman se dégrade. Avec les premières grandes victoires chrétiennes plus haut évoquées, celles qui vont suivre également, on s'aperçoit que les Musulmans peuvent être désormais battus et dominés, après avoir été considérés longtemps comme une source de péril inexorable et difficilement surmontable.

Vers le déséquilibre et la péjoration

À ce propos, on estime souvent que la bataille de Las Navas de Tolosa (juillet 1212), déjà évoquée, constitue un tournant dans ce que l'on nomme usuellement la reconquête chrétienne. Cela peut se discuter, car il est visible que dans un premier temps les progrès militaires vers le sud ne sont guère frappants. Il faudra attendre quelques années de plus et la dernière partie du XIII^e siècle pour assister à des batailles ou prises vraiment significatives de la part des Chrétiens³⁵. On aurait plutôt ainsi les traces de la constitution d'une nouvelle frontière politique, mentale et culturelle, plus nette que les précédentes. On doit d'ailleurs observer que les quelques dizaines d'années de relative accalmie dans l'affrontement correspondent en même temps au retour plutôt rapide au système déjà évoqué des *taïfas*. L'Andalousie musulmane repart donc vers la fragmentation politique et la négociation, ce dont savent profiter les Chrétiens, souverains de Castille ou d'Aragon/Catalogne en premier lieu (sans oublier les Portugais à l'ouest³⁶).

Ce qui change est probablement la perception même des Chrétiens par les Musulmans, et l'inverse aussi. Les premiers paraissent désormais unis et forts tandis que les seconds constatent de plus en plus leur faiblesse croissante, liée à leur désunion fondamentale.

³⁵ Côté castillan : prise de Cordoue en 1236, de Séville en 1248, et de Cadix en 1261. Ces prises (la première surtout) sont symboliquement fortes. Il est probable que s'infiltrerait localement l'idée que les Chrétiens ne pourront plus guère être arrêtés dans leurs progressions. Côté catalan : prise de Majorque par Jacques I^{er} en 1231, de Valence en 1238, occupation de la région d'Alicante vers la fin du XIII^e siècle (région récupérée sur les Castillans), prise de Murcia (fin du XIII^e).

³⁶ L'avance portugaise est frappante. Tandis que la progression castillane est relativement lente et ne s'achèvera qu'en 1492 à Grenade, les Portugais en sont à franchir le détroit de Gibraltar dès le début du XV^e siècle (prise de Ceuta/Sebta en 1415, de Tanger en 1471).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Sont présents à Las Navas de Tolosa des contingents divers : castillans, léonais, aragonais, et même des participants venus du sud de la France (dits « Francs »). Bien que les Castillans se montrent réservés à cet égard, plus tolérants sans doute dans la gestion de leur progression, on se trouve cette fois dans une franche perspective de croisade : la papauté intervient par le système évoqué des « indulgences » (rémission des péchés) et le légat du pape (et Archevêque de Narbonne) Arnaud Amaury, est présent³⁷.

Une forme de radicalisation peut donc s'observer dans la sphère religieuse et macro-identitaire (les Chrétiens face aux « infidèles »), en contradiction plus d'une fois avec les réalités du terrain.

Il est patent que différents souverains castillans ou aragonais ont pratiqué une « Realpolitik effrontée » (Cardini 2000 : 66). Il s'agissait en fait de ne pas trop bouleverser un tissu économique et culturel dans lequel les Musulmans et les Juifs³⁸, constituaient (qu'on les apprécie ou pas) des rouages incontournables. Ainsi avait-on vu Alphonse VI rendre leurs mosquées à ses sujets musulmans après la prise de Tolède en 1085 (Cardini 2000 : 67), et, à la suite de la bataille de Las Navas, un certain nombre de croisés étrangers reprocher à Alphonse VIII sa volonté affichée d'épargner les populations musulmanes.

Cette appréhension pragmatique des situations locales devait d'ailleurs révéler *a posteriori* son bien-fondé, quand l'attitude d'ensemble allait se durcir, aux XV^e et XVI^e siècles. Avec l'édit d'expulsion des Musulmans d'Espagne (1502)³⁹, comme l'écrit Cardini (2000 : 206) : « L'Espagne perdait un patrimoine et s'en trouvait irréversiblement appauvrie...La décadence économique [...] commence à ce moment-là »⁴⁰.

Les étapes de ce durcissement d'ensemble sont assez bien connues et rappelées par Franco Cardini (2000 : 203-208). En 1469, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon s'unissent et leurs royaumes respectifs se rejoignent bientôt. C'est sous leur règne que le tribunal de

³⁷ Arnaud Amaury, engagé par ailleurs dans la croisade dite des Albigeois, au Languedoc, où il conduit une politique très agressive. Pour souligner la complexité des alliances, on rappellera que le Roi Pierre II (d'Aragon-Catalogne), l'un des vainqueurs de Las Navas, perdra la vie l'année suivante à Muret dans un épisode crucial de la croisade des Albigeois (septembre 1213).

³⁸ Faut-il souligner que dans un autre système « tripolaire » culturel, ces deux *autres* en religion sont ensemble éloignés et rejetés par le pôle chrétien qui s'affirme.

³⁹ Puis des Morisques (1609-1611).

⁴⁰ Et cet auteur d'évoquer le recul des zones agricoles aménagées et la désertification d'une partie des territoires du fait des choix de la nouvelle aristocratie en faveur de l'élevage extensif, plus rentable à court terme (Cardini 2000 : 205).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

l'inquisition est réactivé (1478-1480), qui occupera une place importante en Espagne par la suite.

Si à la fin du XIII^e, alors même que le Nord progressait et qu'on pouvait encore échanger des arguments théologiques, c'est d'abord la situation des Juifs qui empire depuis la fin du XIII^e siècle. Les quartiers juifs, *juderias* (dans la mouvance castillane) ou *calls* (en Catalogne) sont de plus en plus isolés, ségrégués, et peuvent même constituer la cible de divers attaques ou massacres (Estella, 1328, Séville, 1391), souvent et logiquement en liaison avec des crises économiques ou politiques régionales. L'objectif affiché de conversion des Juifs et Musulmans monte également, statutairement et dans les mentalités collectives, exprimant une intolérance croissante. Ce mouvement général débouchera notamment sur l'expulsion des Juifs en 1492, puis des Musulmans de Castille en 1502. Outre les expulsions et les confiscations qui y sont attachées, ce dossier tragique inclut également les conversions des uns et des autres et la chasse aux faux convertis, aux relaps⁴¹.

*

En deux siècles la péninsule ibérique est ainsi devenue un laboratoire modèle du renversement politique et identitaire, où la Chrétienté dominée est devenue à son tour dominatrice. De ce mouvement les conséquences seront nombreuses, en particulier pour l'Afrique du Nord, à portée immédiate des trois impérialismes qui se sont alors constitués : Portugal, Castille, Catalogne⁴².

Les populations expulsées d'Espagne vont se fixer durablement au Maghreb, voire dans d'autres parties du monde ottoman. Du Maroc à la Tunisie les « Arabo-judéo-berbères » andalous vont transplanter des formes de langue et de culture hispano-mauresques qui marqueront significativement jusqu'à nos jours les patrimoines régionaux.

⁴¹ On les appelle *marranos* (Juifs d'origine) et *moriscos* (Musulmans d'origine), suspectés de conversions superficielles, et, pour cette raison, pourchassés. On remarquera qu'en 1566 le roi Philippe II fait interdire l'usage de l'écriture arabe. En effet, avant d'être chassés d'Espagne (1609-1611), les Morisques, parmi leurs pratiques et traits identitaires divers, disposaient d'une langue qui les caractérisait, dite *aljamía*, idiome principalement roman mais écrit en caractères arabes (ou en hébreu pour les groupes d'origine juive, autre variante). Cette langue suspecte fut donc interdite et se maintint pourtant de manière réellement cryptique (différents manuscrits de théologie ont été découverts dans des caches souterraines), les Morisques étant sommés d'apprendre le castillan en quelques dizaines d'années. À des degrés divers, ces idiomes ibériques particuliers sont revenus sur le Maghreb avec les populations andalouses expulsées. Parmi d'autres travaux spécifiques, voir en français Ben Jemia (1987).

⁴² Des trois, c'est évidemment la Castille qui s'implantera le mieux au Maghreb, marginalisant ses deux partenaires ibériques, avant d'être plus tard fortement concurrencée ou supplantée à son tour par le Royaume puis la République de France.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Possédant des savoir-faire, savoir-vivre, relativement interethniques et élevés, elles constitueront la base de nouvelles élites maghrébines, ce qui est bien connu pour un pays comme le Maroc par exemple⁴³. Bien que cette caractéristique tende structurellement à se diluer par la suite, elles introduisaient aussi et installaient concrètement au Maghreb des expériences et des potentialités diffuses de contact entre sphère romane et sphère chamito-sémitique⁴⁴. Sur un plan strictement linguistique, c'est à ce mouvement qu'il faut relier la localisation nord-africaine de certaines variétés géo-sociales de l'arabe (judéo-arabe, marques andalouses des arabes urbains etc.), de formes diverses de systèmes interférentiels, ainsi qu'une pénétration ancienne du lexique ibéro-roman dans les arabes dialectaux du Maghreb, phénomène bien vérifié par Brunot (1949).

Voici à titre d'exemples quelques-uns de ces emprunts installés dans les arabes dialectaux marocains, observables durant les premières décennies du protectorat et aujourd'hui encore pour une bonne partie d'entre eux⁴⁵.

Certains remontent sans doute très haut (emprunts dits au roman) et pourraient renvoyer aux premiers contacts de l'arabe et des langues romanes en formation (plus haut évoqué), type [bəqs] « buis » (nom de plante, < lat. BUXUS), [qSəR]⁴⁶ « château, forteresse » (lat. CASTELLARE), [quffa] « panier en sparterie » (lat. COPHĪNUS), lui-même du grec⁴⁷).

⁴³ On connaît par exemple le poids de la ville de Fès (ou Fez), ar. Fas, dans la genèse culturelle, l'histoire et la politique marocaines. Ce poids constant (souvent critiqué localement car les « *fassi(s)* » trustent un grand nombre de positions socio-politiques de premier rang) est fondé à la base sur l'installation et la reproduction d'une élite constituée dès avant le XV^e siècle dans le cadre d'une Andalousie *lato sensu*, mais surtout renforcée par l'installation des réfugiés (musulmans et juifs) d'Espagne, ce qui vaut aussi pour l'ensemble du Maroc septentrional (avec d'autres villes exemplaires comme Tanger, Tétouan). La langue des élites « *fassis* », comportant diverses marques andalouses ou judéo-arabes d'Andalousie est par ailleurs clairement identifiée, voire brocardée de nos jours encore. C'est une réalité sociolinguistique bien connue du tissu marocain.

⁴⁴ Cette caractéristique devait favoriser par la suite la réception des variétés romanes qui allaient revenir sur les côtes du Maghreb notamment, entre le XV^e siècle et la période moderne. Dans cet ordre d'idée, Abu-Shams (2008 : 44) rappelle un phénomène assez bien connu localement, celui du maintien au Maroc d'anthroponymes d'origine hispanique comme Ronda, Vargas, Almodóvar.

⁴⁵ Abu-Shams (2008), sans préciser toutefois leurs zones et conditions d'emploi, en cite plusieurs autres, comme [tīnīdūr] « fourchette » (< esp. *tenedor*) ou [būkādiyyo] « sandwich » (< esp. *bocadillo*). Ces types sont évidemment logiques dans les *presidios* espagnols (Ceuta, Melilla) ou à proximité immédiate.

⁴⁶ Les symboles /S/ et /R/ transcrivent ici deux emphatiques. Dans ce paragraphe, toutes les emphatiques sont ainsi transcrites au moyen de majuscules. La spirante vélaire sourde de l'arabe (dite *jota* en espagnol) est transcrite [χ] dans les pages qui suivent.

⁴⁷ Outre l'hypothèse romane ou souche commune, on remarquera que les langues fondatrices de la première *lingua franca* peuvent éventuellement être sollicitées ou évoquées. On peut ainsi rapprocher directement le provençal *couffo* et l'arabe *quffa* (en observant que le –a final atone latin est régulièrement traité [o] dans l'ensemble occitano-roman, type LUNA > *luno*, PORTA > *porto*).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Plus récents et généralement identifiables sont les emprunts à l'espagnol, très proches phonétiquement de la source⁴⁸ : [kūna] « berceau », [bino] « vin ». Il n'est pas neutre d'observer que certains champs sémantiques, comme celui du contact maritime, de la mer et de la pêche, soient régulièrement révélateurs de ce contact entre chamito-sémitique et ibéro-roman. D'où par exemple des emprunts comme [baqlau] « morue », [mrina] « murène », [sardina] « sardine ». Bien entendu, ces emprunts à l'espagnol doivent être étagés diachroniquement, certains renvoyant probablement à la période relativement récente du protectorat espagnol.

Une partie de ces emprunts a pu être éliminée normalement au bénéfice de l'arabe ou encore du français, ou encore de manière plus subtile. Un exemple parmi d'autres : [bino] (en réalité [βino]), déjà cité, est concurrencé au début du XX^e siècle par [difān], dans une mécanique populaire d'agglutination connue⁴⁹ qui intègre globalement le groupe nominal (< fr. *du vin*). Mais finalement, sans qu'on puisse exclure des traces de ces emprunts (notamment *binno*) dans les régions colonisées ou influencées par l'Espagne, c'est généralement l'arabe [šRāb] qui s'est répandu pour désigner cette boisson.

Dans le même ordre d'idée, il a existé différents polymorphismes ou modulations romanes, type [bišklit] – [bišklita] (fr. *bicyclette*, esp. *bicicleta*). On pourrait en citer bien d'autres, mais il est particulièrement intéressant qu'à Fès, ville particulière plus haut évoquée, aient pu exister durant la première moitié du XX^e siècle différentes formes pour « travail », dont [TRābāy] et [TRābāyo], outre l'arabe [χādma]. Sachant que la ville n'a jamais été colonisée par les Espagnols, reste la piste ancienne ou, plus simplement, comme le note Louis Brunot dans son travail, le fait qu'avant l'introduction du français c'est bien l'espagnol (ou « castillan ») qui est la langue romane internationale par excellence, en même temps que la langue « première » de la Chrétienté⁵⁰.

L'ethnotypisation caricaturale du Maghreb

Ce bref développement relatif au poids sociolinguistique du castillan dans la partie occidentale de l'Afrique du Nord, mérite d'être repris et creusé ultérieurement. Mais il montre de manière assez claire

⁴⁸ Ce qui souligne vraisemblablement l'ancienne coexistence de ces langues et une forme de correspondance de fait entre les gabarits lexico-phonétiques ibéro-romans et ceux de l'arabe, une correspondance qui a certainement facilité les échanges.

⁴⁹ Phénomène qu'on retrouve également dans la formation des créoles.

⁵⁰ Plus généralement, les travaux de Louis Brunot ont porté sur les variétés urbaines de l'arabe marocain, dont les parlers des communautés juives, en collaboration partielle avec Elie Malka. Il paraît évident qu'on n'a pas tiré toutes les conséquences de ces riches données. On retrouvera les références de ces travaux dans la *bibliographie sur les dialectes arabes* (en espagnol, élaborée par Pablo Sanchez), 88 pages, disponible sur internet : <http://digital.csic.es/bitstream/10261/5652/1/Bibliograf%C3%ADa%20dialectos%20C3%A1rabes.pdf>

que le Maghreb s'est trouvé de longue date pour ne pas dire toujours sous la pression des cultures et des langues romanes, ce sur quoi reviennent la plupart des chapitres de cet ouvrage. Les langues romanes, à travers toutes les époques, ont effectivement constitué un élément (ou pôle) constitutif du paysage linguistique maghrébin et il est très important de le comprendre en ce début de XXI^e siècle, non de les voir comme « extérieures » au Maghreb, ce qui constitue un contresens scientifique et géopolitique. Alors que depuis plusieurs décennies sont projetées de nouvelles configurations d'évolution du système anthropologique et identitaire maghrébin, pas forcément cohérentes structurellement ou efficaces dans la perspective d'évolutions systémiques favorables à un développement optimisé de cette région, cette observation fondamentale doit être prise en compte par les Maghrébins eux-mêmes comme par l'ensemble des partenaires disponibles dans la Méditerranée occidentale. Et s'il ne s'agit pas d'assumer sans les dépasser les stéréotypes ou déviations collectives qui suivent, l'impression générale est celle d'une co-évolution d'ensemble et d'un contact insécable en Méditerranée occidentale. Là est l'important, car tout ce que nous examinons dans ce chapitre montre sans ambages que l'Europe atteint le Maghreb, et réciproquement.

Pour l'espagnol, l'importance suggérée par les données déjà recueillies ou que l'on pourrait encore recueillir du détroit de Gibraltar et du Maroc septentrional à l'Oranie algérienne⁵¹, ne se limite pas à des séries d'emprunts plus ou moins modernes et fonctionnels (ce qui en soi serait déjà très significatif). Mais comme on le rappellera un peu plus loin, cette langue, souvent accompagnée d'autres variétés ibéro-romanes, a joué un rôle important dans la formation des koinè méditerranéennes évoquées plus bas, *lingua franca* ou *franco*.

*

Il est essentiel de comprendre qu'en concordance avec cette pression d'ensemble du Nord roman sur le Maghreb (quelles que soient les vagues successives auxquelles on se réfère), mais notamment sur le « pont » ibéro-maghrébin⁵², la perception, la

⁵¹ Pour être exact relativement à l'espagnol, il faut aussi rappeler que l'Espagne a été très tardivement présente dans une immense portion du sud-ouest maghrébin (Sidi Ifni, ex Sahara espagnol/ Sahara occidental). Dans de tels secteurs (non abordés directement dans cet ouvrage), la présence et le poids de la langue espagnole sont toujours d'actualité.

⁵² Sans doute a-t-il existé des nuances assez profondes sur l'autre « pont », italo-tunisien. On peut penser que la distinction tient pour beaucoup (comme souvent au Maghreb) à l'organisation étatique et aux capacités militaires jugées nettement plus faibles du côté italien. De longue date

qualification même des Maghrébins, ne pouvaient qu'évoluer profondément, car dans tout rapport sociologique interculturel global le profil, la typologie identitaire de l'autre, doivent être au maximum rapprochés de l'état économique et stratégique de la relation entre les deux partenaires. Tout hiatus trop important entre ces deux plans doit être si possible raboté, normalisé, pour que les perceptions mentales soient appropriées à la situation, sachant que cela vaut bien entendu pour les deux partenaires du rapport.

Voilà pourquoi depuis le XV^e siècle notamment, et jusqu'au XX^e siècle, un nouvel ethnotype de l'Arabe (*lato sensu*) et de l'Arabo-Berbère maghrébin se révèle et se transforme en tant que de besoin⁵³. Pour les Européens, de plus en plus dominants commercialement et militairement, les identités maghrébines (sur la défensive) vont être caractérisées la plupart du temps comme des identités en retrait, sectaires et profondément engluées dans des moules ethno-religieux limitants, bloquées par des traditions pesantes et non susceptibles d'évolutions modernes, fermées aux lumières de l'Europe. Dans cette perspective, un climat de méfiance et de défiance s'instaure, car les Maghrébins sont en même temps perçus comme dissimulés, pour ne pas dire torves et hypocrites, rebelles, batailleurs et violents dès que l'occasion leur en est donné, d'où une thématique corollaire de la force qu'il faudrait en permanence savoir montrer (ou pouvoir présenter comme une menace) dans le rapport, même quand celui-ci paraît paisible et détendu. Dans ce portrait que la fin du XIX^e siècle et la colonisation française développeront amplement, il est également cohérent que « l'Arabe »⁵⁴ se montre donc rebelle à toute instruction moderne (preuve de sa fermeture et de sa pratique systématique du rejet), et qu'il soit en fin de compte brutalement animalisé ou végétalisé, ainsi qu'on le rappelle un peu plus loin.

l'Espagne est vue en revanche comme une grande puissance, en même temps perçue par les Maghrébins (non sans paradoxes) comme agressive et respectable. Vers l'est, les relations sont davantage reliées à des contacts maritimes et commerciaux anciens mais dispersés, l'Italie n'ayant en outre réalisé que très tardivement son unité politique (XIX^e), contrairement à l'Espagne.

⁵³ Pour les Espagnols ils sont de plus en plus clairement opposés à *los moros* (cf. fr. *maure*, appliqué aux populations maghrébines résultant du croisement entre Arabes et Berbères, < lat. MAURUS). Voir en parallèle les informations indirectes que donne par exemple la diffusion d'un composé comme *Mata-moros*, devenu le fr. *Matamore* (apparu au XVII^e siècle).

⁵⁴ Il s'agit bien, une fois encore, d'une adresse globale qui simplifie, réduit la personnalité collective maghrébine à sa plus simple et violente expression. C'est une mécanique usuelle de la stéréotypisation en général, qui confond ici les composantes : arabe, berbère, musulmane.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Pour les Maghrébins, de plus en plus souvent dominés, le Roman est tout d'abord l'Italien, le Sicilien⁵⁵, le Catalan, l'Espagnol ou Andalous nouveau⁵⁶. La caractérisation identitaire, culturelle et militaire est particulièrement prégnante dans la sphère ibéro-romane et castillane. Les « Espagnols »⁵⁷ sont d'autant plus perçus comme les porteurs du fer et de la croisade qu'ils affichent régulièrement cette bannière depuis leur triomphe du dernier califat de Grenade et que l'État espagnol est en phase d'affirmation très active. Les Romains dans leur ensemble, dès cette période, sont vus comme les porteurs d'un poison, celui du rejet du message coranique et du combat contre celui-ci, le message islamique constituant à rebours l'une des zones les plus facilement identifiables de riposte et de cohésion identitaire du Maghreb. Ceci vaut pour hier comme pour aujourd'hui.

Mais en même temps, au Roman est désormais associé le savoir moderne : savoir du livre, de l'étude, savoir technique militaire, force, sens de l'ordre, de l'organisation, de la systématisation⁵⁸. Comment faire pour s'inspirer de cette puissance et la contrer, réinverser le processus pour peut-être revenir à une époque où les Musulmans disposaient de ce genre de savoir et de pouvoir, ceux-là mêmes que les Espagnols, Italiens et Français ont su détourner à leur profit ? Surtout, comment espérer faire cela sans être contaminé par ce poison fondamental qui est intimement associé à l'Europe ?

*

Probablement dépassée, de plus en plus marginalisée en tout cas la perception positive de l'Islam du XIII^e siècle par les Européens ; quand la cour de Palerme accueillait humanistes venus d'Europe ou du monde musulman et ateliers de traducteurs sous le règne de Frédéric II de Hohenstaufen, dans la tradition normande de Sicile, qui pouvait associer combat identitaire/militaire et compréhension humaniste ; quand le règne d'Alphonse de Castille commençait à faire du castillan une grande langue méditerranéenne, enrichie par les traductions de

⁵⁵ Sans compter toutes les déclinaisons possibles de cet ensemble roman oriental : Génois, Amalfitains, Vénitiens etc. Ces groupes régionaux jouent des rôles plus ou moins importants suivant les accords conclus dans les comptoirs du Maghreb oriental.

⁵⁶ Qu'il faut distinguer de l'Andalous « originel », de fonctionnement culturel et politique arabo-romano-musulman.

⁵⁷ Noter à nouveau la réduction stéréotypique.

⁵⁸ À nouveau les stéréotypes se diversifient. Espagnols et Français sont perçus comme « forts », ayant des cultures et des langues qui comptent, non les Italiens comme cela a été remarqué à plusieurs reprises. Cette analyse ancienne, étayée depuis, notamment par les difficultés d'installation coloniale de l'Italie en Afrique, pèse toujours sur les évaluations maghrébines.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

l'hébreu ou de l'arabe ; quand les frères mineurs, ou franciscains, se trouvaient dans une dynamique de rencontre, pour ne pas dire œcuménique, considérant tout de même que les Sarrasins « sont comme des loups », mais des « frères loups » (Cardini 2000 : 146)⁵⁹. Derniers feux à nouveau des chances d'une rencontre positive, l'œuvre écrite et personnelle de Ramon Llull, Catalan (mort en 1316), s'attachant aux traits communs des religions du Livre, prêchant aux portes des mosquées pour convertir les infidèles, voyageant sans relâche en Méditerranée occidentale, emprisonné, expulsé du Maghreb pour ses tentatives de conversion des populations locales, finalement lapidé et évacué d'Afrique pour mourir.

Mais bien qu'il soit battu localement puis évacué progressivement d'Espagne comme on l'a rappelé, le monde musulman constitue toujours une menace directe dans la Méditerranée orientale où les puissances chrétiennes sont régulièrement en difficulté devant l'empire ottoman et ses ramifications régionales⁶⁰. Venise, malgré ses ambiguïtés chroniques de ville commerçante, est directement menacée et la prise de Constantinople (1453) fait figure de cataclysme, à peu près au moment où s'achève la « reconquête » espagnole.

La suite peut être brièvement rappelée : avancée et installation des Turcs dans les Balkans et la Morée (Péloponnèse), progressions dans

⁵⁹ Voir plus généralement Cardini (2000 : 139-149).

⁶⁰ Sans entrer dans le détail, cette entrée en scène des Ottomans changera d'assez nombreuses choses dans la perception de l'islam. Ce qui sera de plus en plus sourdement reproché aux Arabes c'est cette fameuse soudure présumée entre le peuple et la religion qu'il porte, les deux revers de la médaille, au point que de nos jours encore les opinions publiques (européennes ou arabes) ont la plus grande difficulté à admettre/tolérer que les Arabes puissent être autre chose que musulmans. C'est pourquoi, probablement, il paraît plus facile d'imaginer un Turc, un Persan autrement qu'un musulman. Cardini (2000 : 210) rappelle justement cette idée issue du Moyen Âge que les Turcs ou Perses sont quelque part les héritiers des Troyens. Un peu plus tard, alors que l'empire de Mehmet II épouvante l'Europe, le pape Pie II rédige en 1461 une surprenante *Épître à Mehmet* (jamais adressée à l'intéressé, mais dont il fut informé) qui reconnaît en somme la légitimité de ce prince à la succession des empereurs romains, face à l'incurie des princes chrétiens du temps. Encore eût-il fallu que Mehmet acceptât le baptême chrétien, comme de juste. Où l'on voit que ce qui ne peut être envisagé avec des Arabes ou des Maghrébins déclarés « sectaires » peut l'être avec les Turcs et d'autres peuples musulmans mais non arabes, ce qui concerne aussi les Berbères, comme le montreront certains rêves coloniaux de fusion. Dans l'affaire, on voit bien comment les Arabes sont isolés et victimes du feu des stéréotypes les plus violents. En revanche les jugements peuvent être plus tempérés pour le monde ottoman, et cela explique en partie l'engouement pour les turqueries du XVII^e et XVIII^e siècles. Il est vrai que ce système politico-culturel ottoman rejoignait à maints égards celui de l'Europe (voire le précédait historiquement), notamment pour ce qui concerne l'organisation sociale et politique qui pouvait inspirer l'admiration et le respect (renvoyant en outre les Maghrébins à leur « désordre » fondamental). Pour autant, la stéréotypisation était également à l'œuvre, car, pour reprendre encore Cardini (2000 : 278), le rôle principalement dévolu était le plus souvent celui « de bouffon, de nigaud ».

la mer Egée, avancées vers les Pouilles et même le Frioul durant la deuxième partie du XV^e siècle (Cardini 2000 : 196 et suiv.). Après la prise de Chypre au siècle suivant (1570) s'amorce une réaction d'ensemble, traduite par la victoire navale de Lépante (1573). Jusque-là, en dépit de toutes sortes d'atermoiements, de compromissions, la menace musulmane globale est réelle, traduite dans des œuvres et des rapports écrits qui brossent le portrait de l'Antéchrist et laissent augurer de la bataille finale. Le Musulman est celui qui n'a de cesse de fondre sur les Chrétiens, les convertir, les vendre, les passer au fil de l'épée (comme à Otrante [Pouilles] en 1480). En outre, si le monde ottoman fait pression comme on vient de le souligner, dans le même temps le Maghreb est entré dans une mécanique de piraterie (du point de vue européen) qui ne peut que charger négativement le dossier, renforçant l'idée que ces côtes sont des nids de malfaiteurs, de « vipères » pour utiliser une qualification que des francophones reprendront plus d'une fois dans l'Algérie du XIX^e siècle.

Comment faire abstraction de ce contexte historique général, qui limitera toute « islamologie » positive avant le XVII^e siècle, voire le XVIII^e.⁶¹ Mais il semble alors trop tard pour qu'une modification se produise. L'Islam, les Arabes, les Turcs (avec davantage d'ambiguïté donc) sont désormais chargés de vices fondamentaux. Comme le dit Cardini (2000 : 277), c'est désormais « un monde nocturne troué çà et là d'éclairs éblouissants et lourd d'un mystérieux silence : une religion lunaire, antirationaliste ». Les Arabes et l'Islam (depuis le Moyen Âge) sont aussi associés à l'alchimie, à la magie, voire aux filtres et à la sorcellerie, et l'arabe est perçu comme une langue cabalistique. De ce lien à l'obscurité, au secret, on passe sans difficulté à la malfaisance, d'autant que l'attaque conjointe des textes coraniques et des sociétés arabo-musulmanes (que l'on méconnaît grandement à cette époque) amène son lot de caractérisations négatives : duplicité, hypocrisie, mollesse et luxure (polygamie, sexisme), vénalité.⁶²

⁶¹ Cardini (2000 : 199-200) évoque la publication en 1480 de l'ouvrage *Des triomphes futurs des Chrétiens sur les Sarrasins* par le dominicain Annius de Viterbe. La même année paraît *De la destruction de l'Europe* (Antonio Arquato). Régulièrement seront diffusés des matériaux issus de pamphlets négatifs (Cardini 2000 : 244), tels les écrits de Denys de Ryckel, notamment vers 1452 : *Contra perfidiam Mahometi*.

⁶² Dans son *Le fanatisme ou Mahomet*, Voltaire charge le prophète Mohammed « de tous les maux, férocité, hypocrisie, mensonge, tyrannie et intolérance » (Cardini 2000 : 279). On sait que l'écrivain visait le principe même du fanatisme, notamment celui de l'Église. Mais il est vrai que la cible musulmane était alors la seule autorisée, comme plus tôt le Catharisme ou la réforme protestante. Autant dire que dans ce cadre les différentes formes d'anti-arabisme et d'anti-islamisme avaient toutes chances d'être enkystées pour longtemps

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

(.) Les montagnards du Riff sont grands chasseurs, pirates et bandits. Ils cultivent peu leur sol, d'ailleurs assez ingrat. La rapine et le meurtre ont pour eux un singulier attrait. Ils n'ont qu'un respect médiocre pour les chérifs, descendant du prophète, et sauf leur haine pour les Chrétiens, se montrent fort mauvais musulmans.

(.) S'ils ne sont pas occupés à repousser les troupes qui viennent annuellement lever chez eux les impôts, ils ont les yeux sans cesse dirigés vers une double proie : les *presidios* et les *navires* que le courant entraîne à la côte. Lorsqu'ils voient un bâtiment, que le calme a surpris, empêché de gagner le large, ils se précipitent en foule vers les rochers qui abritent leurs embarcations et se dirigent à force de rames, quelquefois avec le secours de lambeaux de toile, vers le navire, qu'ils abordent et mettent au pillage. Les femmes, les enfants, les vieillards se pressent vers le rivage et saluent par des cris enthousiastes le retour des bandits. On se partage le butin. Quant aux captifs on les maltraite, à moins qu'on ne juge opportun de les garder comme otages, en prévision de quelques revers. Dans ce cas on se contente de les insulter. Chaque année les Riffains (sic) pillent ainsi cinq ou six bâtiments marchands sans distinction de pavillon. Il arrive de temps à autre que les assaillants rencontrent un accueil imprévu. Maintes fois des capitaines ont laissé dériver vers la côte du Riff leur navire chargé de monde et bien armé. Les pillards accouraient ; puis tout à coup criblés de balles et de mitraille, ils se voyaient contraints de regagner leurs retraites, laissant en mer les débris de leur flottille, et des centaines de noyés. Mais ces exemples, trop rarement donnés à ces peuplades inhospitalières, n'ont sur elle d'autre effet que de les rendre plus habiles à guetter leur proie et d'exciter plus ardemment leurs désirs de représailles.

Illustration n°15. Portrait des Berbères rifains (1)
Narcisse Cotte (*Le Maroc contemporain*, 1860)

De nombreux segments du stéréotype global apparaissent, qu'il faut reverser dans le système tripolaire du Maghreb, car bien des caractères attribués aux Rifains par les Européens sont également, très communément, reprochés par nombre de Marocains. Peuplades jugées belliqueuses, insoumises et versatiles, d'un islam suspect etc., les groupes rifains prenant assez bien au Maroc les fonctions plus généralement assignées aux Berbères. N. C. y ajoute la haine du Chrétien et la piraterie. L'ensemble réenclenche le thème de la croisade (ici décliné sous la forme du « piège »), celui des poursuites qui conduiront ultérieurement à l'annexion du Maroc.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

(.) Les alentours des *presidios* sont pour eux un autre théâtre, où ils peuvent satisfaire à la fois leur rapacité et leurs passions belliqueuses. C'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage : *Con los moros, plomo o plata*. Du plomb et de l'argent, voilà ce qu'ils y viennent chercher. Avec cette singulière aptitude qui distingue les sauvages à se placer sans cesse sans efforts aux situations extrêmes, ils savent être chaque jour pour les Espagnols des marchands inoffensifs et des ennemis pleins de vigilance. Chaque matin ils apportent devant la citadelle des denrées de toutes sortes. Jusqu'à une heure déterminée, les soldats vont et viennent au milieu du marché, débattent avec les montagnards le prix des provisions qu'ils ont choisies. À contempler cette scène animée par les rires, les lazzis, par des incidents quelquefois burlesques, on se croirait sur un terrain où tous les cœurs sont unis par des liens paternels. (.) Tout à coup le son d'une cloche suspend les transactions. Les Maures empochent leur recette, les Espagnols rentrent dans la citadelle, dont les portes se referment aussitôt. En un clin d'œil les ânes et les mules détalent emportant corbeilles et ballots. Les vieillards en prennent soin. Les hommes et les jeunes gens vont ramasser leurs fusils dans les buissons, et ouvrent contre la place un feu de tirailleurs qui durera, sans trêve ni relâche, jusqu'au marché du lendemain. C'est là depuis des siècles, l'école de tir des jeunes gens du Riff.

Illustration n°16. Portrait des Berbères rifains (2)

Narcisse Cotte (*Le Maroc contemporain*, 1860)

On comprend bien que Narcisse Cotte, qui avait joué un rôle diplomatique au Maroc (Tanger, Rabat), poussait à l'intervention, dans un contexte aiguisé de concurrence coloniale entre Européens. L'introduction de son livre et l'ensemble de ses propos le démontrent clairement : pour lui, une croisade multiséculaire va s'achever par la défaite globale de l'Islam. Les Espagnols, qui viennent de s'imposer militairement à Tétouan (janvier 1860) constituent sans doute à ses yeux un modèle de poigne pour la France, comme le montre ici la référence à l'adage. Sans être pourtant représentatif de l'ensemble des points de vue européens, celui-ci est assez souvent partagé par des observateurs du temps et, surtout, il conforte le stéréotype ambiant d'un Maghreb hostile, en lutte perpétuelle contre l'Europe et la Chrétienté, des populations auxquelles il ne faut jamais se fier, tantôt serviles, tantôt agressives voire sauvages. Une idéologie que ne manquent pas de répercuter les pseudo-sabirs qui fleurissent à cette époque et qu'on retrouvera tout au long du XX^e siècle.

Pas de compassion pour ces populations parmi les plus pauvres du monde méditerranéen, ce que l'on voit aussi avec les Kabyles d'Algérie, souvent accablés par les mêmes jugements.

La lingua franca : des passerelles en Méditerranée occidentale ?

La *lingua franca*, qu'on a pu évoquer dès le Moyen Âge, est surtout régulièrement mentionnée entre les XVII^e et XIX^e siècles. C'est même une sorte de passage obligé pour la plupart des Européens ayant eu à séjourner relativement longtemps au Maghreb ou sur ses côtes.

Que cette langue ait existé ne fait guère de doute, le corpus est important, bien que les témoignages paraissent parfois entachés d'une volonté manifeste de rechercher la couleur locale. Cela n'est sans doute pas neutre et nous ramène à cette grande inversion des rapports de force que nous venons d'évoquer longuement. L'ensemble du système interférentiel, durant cette période, irait donc de plus en plus vers une romanisation des interlectes possibles en Méditerranée occidentale, traduisant plutôt une domination du pôle roman qu'une complémentarité (notamment entre le roman et l'arabe, mais aussi avec le berbère), complémentarité qui eût pu traduire en sens inverse une forme d'équilibre des pôles en présence.

Il faut relier cela à la grande convergence des jugements souvent amusés mais surtout négatifs portés sur *cette* ou plutôt *ces* variétés⁶³ observées par les Européens. Dans un livre récent, Jocelyne Dakhlia (2008) rapporte un grand nombre de ces observations, lesquelles sont à peu près constantes et sont égrenées depuis plus d'un siècle, notamment depuis l'article fondateur du romaniste Hugo Schuchardt (1909 [1979]), sachant que nombreux sont ceux qui se sont intéressés plus ou moins directement à cette question, en partie les créolistes (Hymes 1971, Valdman 1977, Chaudenson 1995) et bien entendu littéraires, historiens ou linguistes ayant eu à s'occuper de l'Afrique du Nord. Parmi les contemporains, noter en particulier Perego (1968), Rossetti (2002)⁶⁴ ou Queffélec (2005), parmi beaucoup d'autres.

⁶³ On aura compris, et on comprendra un peu plus encore par la suite que cette *lingua franca* ne pouvait être unie. L'idée d'une *lingua franca* homogène paraît donc totalement illusoire, car les moutures diachroniques et régionales de celle-ci, donc la variation, sont dans l'ordre logique d'une telle langue de contact. Toute homogénéisation excessive est donc *a priori* suspecte. D'ailleurs il suffit de compiler la plupart des observations pour confirmer cette modulation, cette volatilité, des interlectes de ce type. On peut donc penser que les ordres/parts des langues composantes ainsi que les proportions, reflétés par différents propos, ne relèvent pas de la seule fantaisie de qui fait le rapport. Des interlectes souples à ce point ne pouvaient que se colorer, se reconstituer différemment dans tel ou tel secteur de la Méditerranée, tout en maintenant au mieux une forme de continuité ou d'intelligibilité pan-méditerranéenne.

⁶⁴ Qui donne notamment une bonne chronologie des citations en « petit mauresque » depuis le XIII^e siècle, ainsi qu'une chronologie des descriptions de la langue franque depuis le IX^e siècle.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Le jugement le plus constant est que pour les différents observateurs ou curieux (avant les linguistes du XX^e siècle), il ne s'agit pas d'une langue. C'est évidemment normal dans une période où ne sont présumées mériter l'appellation « langue » que les « vraies » langues comparables au français, le castillan ou l'italien, pour ne citer que deux langues souvent évoquées dans ce chapitre. La langue traduit en effet une perception maximisée socialement et culturellement (notamment le français classique ou du XIX^e siècle, promis à l'universalité), et s'oppose alors aux jargons, aux patois etc. Aussi la *lingua franca* prend-elle clairement place dans une cohorte de « non-langues » qui sont en fait les variétés populaires relâchées et perçues comme non grammaticalisées, déformées, flasques, pauvres, simplistes voire arriérées, car correspondant au mode d'expression ordinaire de gens sans instruction, situés à des années-lumière de la culture haute.

On relèvera parmi une foule de citations qu'il s'agit d'un « salmigondis de langages » (Charles-Thierry Mieg⁶⁵), d'une « façon grossière de parler qui facilite les rapports journaliers entre les indigènes et les étrangers », d'un « amalgame curieux » (Auguste Cherbonneau⁶⁶). Plusieurs parlent de « baragouin, baragouinage » et l'on peut prendre comme résumé-type celui de Filippo Pananti⁶⁷, tant il s'agit d'un rituel légèrement modifié de l'un à l'autre :

[.] Sulla costa i ministri, i mercanti, gli Ebrei usano tutti un misto d'italiano, di spagnuolo e d'africano, che si chiama la lingua franca, tutta quanta in infiniti e senza preposizioni, ma con la quale i forestieri ed i nazionali s'entendon comodamente.⁶⁸

L'ensemble de cette littérature spécialisée révèle donc de fait un idiome variant dans ses proportions (c.à.d. ses « parts » romanes ou

⁶⁵ Cité par Dakhli (2008) : *Six semaines en Afrique. Souvenirs de voyage*. Paris, Michel Lévy Frères, 1861. Perspicace, cet observateur fait remarquer que l'enseignement du français progressant chez les Arabes, les Kabyles et les colons étrangers (Espagnols, Italiens, Maltais...), la menace sur la langue franque est réelle à son époque (ce que l'évolution ultérieure allait confirmer).

⁶⁶ Cité par Dakhli (2008) : « Observations sur l'origine et la formation du langage arabe africain » (Journal asiatique, 1855).

⁶⁷ Cité par Dakhli (2008) : *Relations d'un séjour à Alger contenant des observations sur l'état actuel de cette Régence*. Paris, Le Normant, 1820.

⁶⁸ Qu'on peut traduire : *Sur la côte, les ministres [officiels, fonctionnaires], les marchands, les Juifs utilisent tous un mélange d'italien, d'espagnol et d'africain, qui s'appelle la lingua franca, toute en infinitif et sans prépositions, mais avec laquelle les étrangers et les nationaux s'entendent commodément.*

non romanes), prioritairement roman, mais d'un roman réduit à des mécanismes simples, ceux-là même qui fondent par ailleurs créolisation et créolité⁶⁹. On parle donc la plupart du temps d'une langue très ou trop simplifiée, par/pour des gens simples, sans instruction, une langue sans étoffe « culturelle », uniquement apte à accompagner des situations concrètes de marchandage et de troc, *a contrario* inapte à tout envol un tant soit peu abstrait.

Sur ce point, différents observateurs remarquent, notamment au XVII^e et XVIII^e siècles, que les interlocuteurs maghrébins de qualité aiment à parler dans des langues romanes comme l'espagnol et l'italien. Ils profitent souvent de la présence d'un Roman de bonne société (captif ou voyageur) pour satisfaire ce goût. Ceci souligne bien que dans la pression croissante du pôle roman, il y a sans doute la Romania des élites et la Romania du pauvre, celle que la *lingua franca* captera en se déportant de plus en plus vers le *sabir*. Au point, comme le note le général Faidherbe (vers 1880) que « Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en se servant de ce langage, le troupière est persuadé qu'il parle arabe et l'Arabe est persuadé qu'il parle français. »⁷⁰ Les avatars divers de la *lingua franca* pourraient donc être interprétés comme des substituts populaires de la permanence du pôle roman, mais dans un processus nullement démocratique et, au contraire, manifestement producteur de caricature et d'infériorisation.

En somme, la *lingua franca*, parfois présentée (mais plutôt à tort) comme une solution de continuité, un sas, entre deux systèmes culturels et langagiers n'aura jamais été ce qu'elle aurait pu être, c'est-à-dire une vraie « langue pont » entre le Nord et le Sud. Jocelyne Dakhli (2008 : 481), dans cet ordre d'idée, écrit ceci :

N'étant jamais, ne pouvant être, une langue à soi, langue de tous et de personne, elle ne pouvait prétendre à l'universel.

⁶⁹ Laquelle, se développant sur des terrains bien plus éloignés, reprendra le même type de caractérisation négative, mais cette fois en direction de populations esclaves.

⁷⁰ Cité par Perego (1968 : 601). On parle cette fois du *sabir* répandu dans l'Algérie coloniale et notamment dans les armées. Nous avons ailleurs évoqué (notamment au chapitre 1) cette idée qu'aujourd'hui encore, en produisant des formes interférentielles, beaucoup paraissent parfois estimer qu'ils parlent la langue de l'autre. De ce point de vue les interlectes comme la *lingua franca*, ainsi que les diverses formes d'alternances de langues, se présentent donc à maints égards comme des substituts des langues romanes proprement dites. Mais cela ne rend sans doute pas compte de l'ensemble du phénomène. Ne jamais omettre, dans ce type de réflexion, qu'on se trouve à mille lieues d'une transmission culturelle, pédagogique et institutionnelle des idiomes de ce type. C'est bien d'une expansion conjoncturelle et fonctionnelle, essentiellement populaire et de terrain, qu'il s'agit.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Ajoutons à cela l'observation fondamentale qu'en tant que forme vicariante⁷¹ de la romanité, la *lingua franca* était par principe, promise à dissolution au profit de vraies langues romanes, dès lors que celles-ci toucheraient institutionnellement le Maghreb. La chose fut très nette en Algérie où la *lingua franca* se fondit rapidement dans des formes de plus en plus péjorées et caricaturales : le sabir ou pseudo-sabir, le pataouète. On peut en dire à peu près la même chose pour les territoires autrefois (protectorat) ou encore de nos jours contrôlés par l'Espagne (Ceuta, Melilla). Dans l'un et l'autre cas ce sont évidemment les deux langues romanes constitutives du processus qui bénéficient du statut de langues dominantes, chassent les interlectes éventuellement constitués après les avoir péjorés, minimisés, et déplacent finalement le contact vers les phénomènes contemporains d'alternance codique, code-switching, code-mixing (voir ci-après)⁷².

C'est peut-être ce point qu'il faut souligner le plus. Dès lors que l'inversion des représentations se produisit (depuis le XV^e siècle certainement, avant peut-être), la *lingua franca* était condamnée à une péjoration croissante et à la régression. En fin de compte, ce qui était gagné dans la progression géographique, mentale et symbolique des langues romanes proprement dites fut proportionnellement retiré à la *lingua franca*.

En fin de compte, à côté d'une fonction véhiculaire depuis le Moyen Âge⁷³, le *franco* ou *lingua franca* en vint à exprimer de plus en plus nettement une forme de « tutelle occidentale »⁷⁴, soulignant ainsi le caractère d'interface langagière et culturelle d'une partie du Maghreb (littoral et urbain), cible ancienne de toutes les puissances méditerranéennes (romanes notamment) dans leur propres logiques commerciales⁷⁵, impérialistes et culturelles, dont les puissances modernes, l'Espagne et la France en dernier lieu.

⁷¹ La vicariance est un concept parfois utilisé en linguistique interne, notamment en morpho-syntaxe et lexico-sémantique (du lat. VICARIUS « remplaçant »). On l'applique ici au fait qu'un idiome comme la *lingua franca* peut être interprété comme le substitut géodiachronique d'une ou de plusieurs langues romanes, qu'il est donc présumé « remplacer ».

⁷² Pour juger du parallélisme et plus particulièrement des phénomènes sociolinguistiques au sein des territoires espagnols de la côte marocaine, on peut notamment se reporter à Vicente (2005).

⁷³ C'est le thème de « la langue franque, logique de sas, d'espace tampon » (Dakhliya 2008 : 451).

⁷⁴ Thème évoqué par Dakhliya (2008 : 481).

⁷⁵ Ces aspects commerciaux sont certainement pertinents depuis les origines. On peut remarquer qu'au XIX^e siècle, alors que commencent les annexions européennes modernes, la Chambre de commerce de Marseille publie en 1830 un *Dictionnaire de la langue franque ou petit mauresque, suivi de quelques dialogues familiers et d'un vocabulaire de mots arabes les plus usuels ; à l'usage des Français en Afrique* (cité par Dakhliya 2008).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

T1) Lingua franca/hablar franco

(Perego, 1968, d'après Diego de Haëdo, XVII^e siècle)

Mira cane como hazer malato, mirar como mi estar barbero bono, y saber curar, si estar malato, y correr bono. Si cane dezir doler cabeça, tener febre no poder trabajar ni saber como curar, a Fé de Dio abrusar vivo ; trabajar, no parler que estar malato.

Fr. « *Regarde, chien, comme tu fais le malade. Tu vas voir à quel point je suis bon barbier (= médecin), à quel point je sais soigner si tu es malade, et comment tu vas courir. Si la tête te fait mal, si tu as de la fièvre, si tu ne peux travailler et ne sais comment te soigner, par la foi en Dieu tu brûleras vif ; travaille, ne dis pas que tu es malade.* »

T2) Pseudo-sabir colonial

Vers 1870, cité par Siblot (1991)

On jor y son barti, di camp di Mustapha,
On Zouave, on Taraillor, afic on Grancapote
Y son sassor d'Afrique qui viendra di Blida.
Y son marchi la rote di côté d'Harrach
Por andar al village qui s'appil Arbatach.

T3) Pseudo-sabir « général »

1934, cité par Siblot (1991)

Ali :

Ali, madame, achite moi... ! J'en i tot ça qui ti vox ! Ji vends di tot !

La cliente :

Tu n'as rien d'alimentaire ?

Ali :

Ali-mentaire, non, madame ! Ji souis pas Ali-mentaire...Ji souis Ali Makmal ben Zlabiya, commerçant.

*Illustration n° 17. Formes linguistiques du contact en Algérie
(Lingua franca et pseudo-sabirs)*

Brefs éléments de typologie : sabirs, pseudo-sabirs

La sociolinguistique contemporaine tend en effet à distinguer les *sabirs* (parlers de contact utilisés par les diverses communautés en présence) des *pseudo-sabirs* (parlers unilatéraux) et d'autre part des *pidgins* (souvent à base anglaise, mais pas seulement). Les sabirs mentionnés par les Français dans l'Algérie coloniale semblent être la plupart du temps des pseudo-sabirs, parlers unilatéraux facilement caricaturés et participant à différents types de péjoration/domination, que l'on retrouvera bien plus tard dans le *pataouète* et sous nos yeux encore chez certains écrivains ou comiques maghrébins.

L'illustration précédente (n° 17) révèle assez bien comment ces formes du contact des langues et des identités ont évolué à travers le temps.

Le premier texte montre tout d'abord que l'idiome présenté n'a pas grand chose à voir avec la définition trop souvent pacifiante, politiquement correcte, donnée par les dictionnaires de linguistique, celle d'une langue constituée à partir de différents éléments romans, arabes, turcs etc.⁷⁶ C'est plutôt le résultat concret d'une forme de créolisation⁷⁷ d'une ou de plusieurs langues romanes proches, qui laisse déjà peu de place aux éléments maghrébins ou turcs (puisque l'empire Turc inclut le Maghreb). Car ce texte est avant tout un texte génétiquement roman, qu'il soit simplifié ou non est secondaire.

En l'occurrence, la variété ici présentée semble principalement fondée sur le castillan (ou espagnol). Certains traits phonologiques et lexicaux ne trompent pas (*hazer, saber, trabajar*). Les lois connues de formation des langues romanes nous permettent à ce sujet de trier

⁷⁶ La plupart de ces définitions sont ambiguës et postulent une sorte d'égalité entre les langues, comme si les locuteurs prenaient de ci de là, de manière harmonieuse, équilibrée, ce qui les intéresse pour communiquer. On voit bien tout au contraire que par les langues franques s'affirme une domination sociolinguistique violente des langues romanes sur les langues « naturelles » du Maghreb, lesquelles sont dès cette époque infériorisées sous la pression des précédentes. Évidemment, aucune langue n'est intrinsèquement, typologiquement, supérieure à une autre. En revanche c'est le marché de la Méditerranée occidentale, les relations commerciales (de plus en plus inégales), politiques, culturelles, bref l'ensemble du tissu relationnel, qui attribue dès cette époque une cote très élevée aux langues romanes, bien que d'ores et déjà les cotes relatives de l'espagnol ou du français soient meilleures que celles de l'italien, du catalan ou du provençal, ce que l'on a observé plusieurs fois. Qui dit cotation dit cotation de toutes les variétés en présence. On n'y échappe pas.

⁷⁷ On réservera en principe la terminologie *créole, créolisation*, aux parlers d'esclaves des Antilles et des Mascareignes, mais de nombreux traits rapprochent visiblement mécaniques insulaires et maghrébines. En outre, il n'est pas exclu qu'existe (par la circulation maritime des XVII^e et XVIII^e siècles notamment) un lien de filiation historique entre lingua franca et créoles.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

assez efficacement, la grammaire et la lexicologie également. Pour des raisons comparables, *cane*, *bono*, *parlar* pourraient être plutôt d'origine italienne, de même que *malato*. Le catalan n'est pourtant pas bien loin (*malalt*, *parlar*)⁷⁸. Mais au fond, tel quel, le texte n'est ni de l'espagnol, ni de l'italien, ni une autre langue romane elle-même dominée (comme le sont déjà au XVII^e le catalan ou la langue d'oc). Que cette nouvelle langue tende à puiser dans un moule commun à plusieurs idiomes romans (phonétique, prosodie, lexique notamment) ne saurait surprendre. La *lingua franca* serait donc plutôt l'intersection systémique la plus commode possible dans un contexte méditerranéen ou l'on rallie les ports de Provence, de Catalogne, d'Andalousie, d'Italie (de Gênes à la Sicile) et du Maghreb, où des locuteurs d'origine romane (ou non romane) doivent s'y retrouver, non parce qu'ils sont linguistes mais bien parce qu'ils font des affaires, souvent au péril de la leur vie ou de leur liberté⁷⁹. C'est en somme une nouvelle autre langue romane consensuelle, visiblement simplifiée et fonctionnant par succession de segments et non en syntaxe romane proprement dite. Observons à ce sujet l'appauvrissement systémique des pronoms et l'élection d'une forme quasi-unique du verbe. C'est là un trait fort révélateur qui deviendra aussi l'une des caractéristiques fondamentales des créoles d'Amérique et de l'Océan Indien.

Le fait que le texte présente une franche allure hispanique au premier coup d'œil est en lui-même intéressant, car il fixe immédiatement les limites du marché. Haëdo⁸⁰ évoque les captifs espagnols, qui sont nombreux à Alger, car l'Algérie, aujourd'hui comme hier, se trouve dans une relation géographique et économique incontournable avec le sud de l'Espagne (partie valencienne et alicantine = de langue catalane, partie andalouse = de langue castillane). Là est le marché qui exige une variété de la koiné méditerranéenne un peu plus marquée par ses composantes ibéro-romanes, mais sans que pour autant le texte ne soit un véritable texte ibéro-roman⁸¹.

⁷⁸ De la même manière *saber* est tout autant catalan qu'occitan ou castillan. Voir plus haut notre réflexion sur les proximités dans le Golfe du lion.

⁷⁹ Où apparaît une autre forme de cohérence. La *lingua franca* serait celle des affaires comme des affrontements. Elle put devenir structurellement la langue des captifs et de leurs maîtres maghrébins.

⁸⁰ Cela peut être jugé accessoire, mais on signalera que la paternité de l'ouvrage est contestée. On évoque Antonio de Sosa ou son compagnon Miguel de Cervantes, captif à Alger de 1575 à 1580.

⁸¹ Auquel cas il perdrait une bonne partie de son intérêt ailleurs que dans la zone considérée. On réintroduit donc ici l'idée de « dosages » sous-régionaux des interlectes romans de la Méditerranée

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

On peut donc très légitimement concevoir que les proportions des composantes de la *lingua franca* aient pu varier en Méditerranée occidentale. La dialectologie des langues franques reste à faire. Ainsi, les variétés de l'Ouest (Maroc, Algérie) comportaient-elles probablement une majorité d'éléments espagnols ou ibéro-romans (c'est le cas du texte rapporté par Haëdo), celles de l'Est (Algérie orientale, Tunisie) un fonds italo-roman plus nettement perceptible. De tels traits ou caractéristiques manifesteraient, très logiquement, des zones de préférence commerciale et culturelle importantes pour notre sujet. Il reste encore à les lister et les vérifier. Dans le même ordre d'idée, rien n'interdit de penser que les variétés concrètement utilisées dans les ports du Maghreb aient incorporé davantage de composants chamito-sémitiques, berbères ou arabes, réajustant ou optimisant ainsi le profil des interlectes locaux suivant les nécessités.

Un dernier point ne doit pas manquer de nous alerter, il est important pour notre sujet et permet de bien mieux situer les langues romanes dans ce qui se présente bien comme une emprise sociolinguistique ancienne sur le Maghreb. Que faut-il penser en effet d'un maître qui pour adresser à son esclave des reproches utilise non sa propre langue, mais une langue qui ressemble (ou s'efforce de ressembler) à celle du captif⁸² ? Assurément, la plupart des cas de ce genre connus (on pense notamment au monde créole) suggèrent assez clairement que les maîtres s'adressent dans leur propre langue, pour différentes raisons directes qui ne se discutent pas (pouvoir sur l'autre, contrainte, violence etc.) mais aussi parce que la langue des maîtres est vue comme sociologiquement supérieure à celle des esclaves. C'est de cette base, on le sait, que partira essentiellement le processus de créolisation⁸³.

occidentale, dosages entièrement liés aux lieux et aux partenaires globalement engagés dans l'interaction.

⁸² Et l'on retrouve d'ailleurs l'argument « régional » plus haut évoqué. Le propriétaire s'adressant à un captif d'origine ibérique (comme beaucoup probablement à Alger) dispose ainsi d'un interlecte compréhensible par les deux (maître et esclave), interlecte efficace donc (c'est le but du système), sans doute à défaut de pouvoir s'adresser directement à lui en castillan « correct ».

⁸³ On a souvent souligné le fait que les captifs africains transportés en Amérique pouvaient parler des langues bien distinctes les unes des autres et fondamentalement orales (sans intercompréhension mutuelle possible dans nombre de cas). Ce phénomène, parmi d'autres, aurait facilité l'adoption du français (ou d'autres langues coloniales) par les esclaves d'origine africaine. Situation assez différente à Alger où des captifs locuteurs castillans, catalans, voire occitans ou italo-romans ne devaient pas éprouver de bien grandes difficultés à échanger en construisant automatiquement les variétés romanes « ponts » requises, du fait de la grande proximité naturelle entre ces différentes langues romanes conservatrices, relativement proches les unes des autres à cette époque.

C'est l'inverse qui semble se passer ici. Si, paradoxalement, le maître fait une grande partie du chemin en direction du captif, c'est bien parce que le groupe des langues-cibles (les langues romanes) est un groupe désormais coté, présumé homogène, et que la *lingua franca* est elle-même en amont, une sorte de langue poly-romane imposée par le marché.

Ajoutons un dernier argument. On sait que les missions de rachat des captifs étaient le plus souvent financées par des fonds issus de grandes familles à la recherche de leurs membres enlevés ici ou là, entre Espagne et Italie. L'activité semble avoir été prospère. Mais elle portait en priorité sur des captifs de bon ou de très bon niveau social (les plus dispendieux au rachat, et dont le statut pouvait être supérieur à celui du maître). Voilà qui nous éloigne encore plus de la situation évoquée des esclaves d'origine africaine⁸⁴.

On peut en partie suivre les hypothèses de Perego (1968) ou Siblot (1991, 1993). L'un et l'autre tendent à voir dans le ou les sabir(s) anciens des systèmes multilatéraux. Le développement qui précède tend toutefois à relativiser cette approche, car on voit bien que la pression des langues romanes est manifeste et qu'elle tend, dès la fin du Moyen Âge semble-t-il, à inférioriser sociolinguistiquement les communautés maghrébines, dans l'espace méditerranéen et international du moins. On ne peut donc faire moins qu'évoquer un déséquilibre en faveur des langues romanes, dès cette période.

C'est pourquoi en réalité les pseudo-sabirs, qui à première vue semblent prolonger historiquement la *lingua franca*, sont en fait des formes radicalisées de ce même déséquilibre.

Cette fois, ce que montrent les textes 2 et 3, ce n'est plus le maître d'Alger qui fait une partie du chemin, c'est le colonisé algérien qui fait entièrement le chemin, et à ses dépens. Le contexte général est celui d'une infériorisation langagière dans le cadre d'une « catégorisation ethnotypique » (Siblot, 1991, 1993). C'est désormais l'Arabo-Berbère⁸⁵, parfois sous couvert de truculence, le plus souvent sous couvert de paternalisme ou de racisme à peine déguisé (à l'époque relativement ordinaire), qui donnerait par ce type de

⁸⁴ On peut conclure ce bref rapprochement avec les créoles en observant ceci. La traite arabe ou berbère, notamment à l'époque évoquée (et par la suite), a incorporé au Maghreb une nombreuse population originaire du Sahel africain. L'arabisation ou la berbérification de ces groupes a été totale, c'est-à-dire que la langue des maîtres s'est entièrement substituée à la langue des esclaves, éliminant même progressivement l'essentiel des marques de créolisation, bien que la relation de servitude pèse lourdement sur le système tribal nord-africain.

⁸⁵ Qu'on appelle le plus souvent « Arabe », tout simplement.

production, la démonstration de son inaptitude fondamentale à la socialisation proposée au sein du système colonial institué par la France. Paul Siblot utilise à ce sujet le terme bien approprié de « néantisation » de l'Arabe (1991 : 382). On a effectivement du mal à ne pas voir qu'on est en présence d'une mécanique bien plus ample d'infériorisation anthropologique stéréotypique, aboutissement d'un long et profond processus que nous avons tenu à retracer plus haut, dans ses grandes lignes du moins.

La situation aux XIX^e et XX^e siècles est en réalité complexe et se caractérise par une organisation hiérarchique et segmentaire de la société coloniale (voir le chapitre 6) qui laissait aux communautés ethniques et aux divers segments sociaux peu de chances de se rencontrer dans une convergence positive d'ensemble. Chaque communauté se trouve automatiquement en coexistence et en rupture par rapport à d'autres, plus ou moins proches dans l'espace. Système de discrétion identitaire qui oppose donc des « Européens » à des « Arabes » (= arabo-musulmans), mais aussi des « Français » à des Espagnols, des Italiens des Maltais, des Arabes à des Berbères (ou Kabyles en Algérie) etc.

La plupart des interférences produites dans les textes 2 et 3 sont, il faut le remarquer, de l'ordre de l'accommodation phonétique, ce qui évidemment ne suffit pas à caractériser une langue nouvelle. Tout se passe comme si l'on avait ici la preuve d'une sorte d'incapacité congénitale, rédhibitoire, des indigènes d'Afrique du Nord à produire du français correct. Par l'abâtardissement qu'ils exercent sur la langue française, ces personnages typiques du panthéon nord-africain (militaires au service de la France, commerçants obséquieux ou retors, cireurs de chaussures, les Juifs aussi⁸⁶ etc.), comme les générations successives d'immigrés maghrébins en France, consacrent leur arriération quasi définitive de *blédards*⁸⁷.

⁸⁶ Jocelyne Dakhli (2008 : 438) rappelle au sujet d'Hugo Schuchardt et de certains de ses matériaux, qu'il les « recueille durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle, [et] écrit dans un moment où fleurit l'antisémitisme colonial en Algérie ».

⁸⁷ Et la cascade de désignations péjoratives ou résolument insultantes qui accompagne de telles observations langagières ponctuelles, dans la colonie mais aussi dans la France « métropolitaine » (à destination des immigrés) : *arubi*, *arbicot*, *bicot*, *bicaille*, *raton*, *tronc-de-figuier*, *bougnoul(e)* etc. On évitera pourtant toute perception déformée après coup. Comme je le relevais il y a quelques années (Manzano 2006 : 177), Germaine Tillion (2000), à propos de l'appellation « pieds-noirs » écrivait : « Expression que je ne me souviens pas avoir entendu à cette époque, pas plus d'ailleurs que celle de *bougnoul*, *nord-af* ou *bicot* – ce qui ne prouve rien, sinon que ces appellations n'étaient en tout cas pas usuelles ».

Voilà pourquoi les [p] se sonorisent en [b] (PARTIS > *barti*, T1) ou au contraire les [v] s'assourdissent en [f] (AVEC > *afic*, T1), les [y] impossibles deviennent des [i], celui-ci étant encore rejoint par d'autres voyelles (DU > *di*, DE > *di*, T1, T2, TU > *ti*, JE > *ji*, MARCHÉ > *marchi*, S'APPELLE > *sappil*, T2), les [u] s'ouvrant par ailleurs en [o] (ROUTE > *rote*, T1, TOUT > *tot*, T2) etc. Les toponymes et anthroponymes, fantaisistes ou non, augmentent cette couleur locale (*Arbatach* = ar. « quatorze », *Ben Zlabiya* < ar. *zlabiya* « gâteau au miel » (litt. « fils de Zlabiya »), *Mustapha*, *Ali*, source du jeu de mot), tout en forçant l'ethnotype stéréotypé et réducteur Arabe = pâtisserie orientale. Enfin, de la *lingua franca* ancienne, certaines formes peuvent être conservées, à la fin du XIX^e du moins. Tel est le cas semble-t-il de *andar* pour « aller » (T1).

Sur un plan général, ces textes sont bien pour l'essentiel des textes français et n'ont d'interlectal que l'accumulation caricaturale de modifications systémiques phonétiques, sociologiquement infériorisantes pour leurs producteurs. Les quelques décalages morpho-syntaxiques ou « morphonétiques » repérables (type : *y son marchi la route, y sont barti*) sont là pour souligner l'« infirmité » ainsi mise en scène⁸⁸.

Pour finir, de telles modifications sont indissociables de la manière de s'habiller, de se comporter, d'envisager le monde. De proche en proche, c'est l'ensemble du portrait stéréotypé du Maghrébin ainsi que des relations entre peuples romans et peuples maghrébins qui est posé. D'ailleurs l'ethnotypisation n'intervient pas seulement par le truchement du français. L'autre langue coloniale du Maghreb occidental, l'espagnol, la révèle aussi, avec des adages fréquents à l'époque et parfois transmis jusqu'à nous⁸⁹.

*

⁸⁸ Pour être complet et juste, on ne perdra pas de vue qu'à la fin du XIX^e siècle et durant les premières décennies du XX^e siècle, les identités et les « accents » régionaux du français sont régulièrement mis en scène. L'un des modèles du genre reste le paradigme de Tartarin, développé par Alphonse Daudet. Outre le fait d'avoir écumé les Alpilles ou les sommets des Alpes, Tartarin a également sévi en Algérie à la poursuite des derniers lions de l'Atlas. Si les transcriptions des pseudo-sabirs tournent en dérision la population autochtone du Maghreb, on voit bien qu'une attitude d'ensemble traque les parures et identités régionales au moment même où le français s'affirme comme une langue véhiculaire sur le territoire de France et dans les colonies.

⁸⁹ Outre celui que rapporte Narcisse Cotte (1860, cf. illustration n° 16), « Con los moros, plomo o plata » (Avec les Arabes [les Maures], du plomb ou de l'argent = commerce ou guérilla), je citerai celui-ci, entendu personnellement, émanant de certains Pieds-Noirs d'origine espagnole et exprimant une défiance communautaire très ordinaire : « [El moro], si no (te) la/lo hace a la entrada, (te) la/lo hace a la salida » (= L'Arabe, s'il ne (te) la/le fait pas à l'entrée, il (te) la/le fait à la sortie).

À ce stade de la réflexion, c'est probablement l'association de la péjoration, de la réduction et de la variation qui s'impose comme nœud principal de l'approche langagière et identitaire. Un bref développement relatif au *pataouète* le confirmera.

Du pataouète au français d'Afrique du Nord

Une définition possible du « pataouète » est la suivante : « Parler des Français d'Algérie, à l'époque où celle-ci était française, comportant beaucoup d'emprunts à l'arabe, à l'espagnol et à l'italien » (CNRTL, ATILF)⁹⁰. C'est une définition assez correcte, dont une illustration est fournie par Roland Bacri⁹¹ :

Donc le pataouète, c'est pas une manière de parler, l'idiome du village ou un patois comme y dit l'aute que si c'est patois c'est donc ton frère ou va sa'oir ! Le pataouète c'est une langue tellement vivante que vous avez pas besoin de la tourner sept fois dans votre bouche pour bien vous faire comprendre.

Un exemple : à un gosse qui joue, qu'est-ce que vous lui dites vous ? Gérald, attention ! tu vas salir ta belle culotte.

Nous autes, non. Belle culotte ou pas, à Bab-el-Oued, on nous disait toujours "Allez, c'est ça, pourris-toi bien !". Le langage, nous, on le prenait au mot et nos expressions, veuillez agréer qu'y leur manquait ni la parole ni le geste ! Bras d'honneur.

Qué bouffa qu'y se tient, çuilà ! Va fangoule ! Tâche moyen de pas trop te fatiguer surtout ! Ré'ar-moi-le, il est bizoutche ! Crache-moi dessus si c'est pas vrai ! Ha l'ami, ti'as vu ça ? Tu peux pas crier un peu doucement, non ? N'en casse pas une ! Le cul y me tombe si j'exagère que purée ! et j'en passe, hein, marque dommage que d'abord y en a trop et en pluss, qu'y faudrait vous expliquer, ce qui ferait deux fatigues supplémentaires⁹².

⁹⁰ Centre national de ressources textuelles et lexicales. Analyse et traitement informatique de la langue française.

⁹¹ Spécialiste reconnu du genre. Voir en particulier son dictionnaire de 1983 (Bacri 1983).

⁹² On ne reviendra pas en détail sur l'ensemble des menues mutations que présente ce texte, sorte de bande-annonce du genre. Ce sont généralement des traitements phonétiques répandus régionalement et que l'on retrouvera éventuellement plus loin, type *savoir* > [sawar], *dessus* > *dessus*, ou plus globalement en français populaire général, type (*nous*) *autres* > *nous autes*, *celui-là* > *çui-la* etc. L'essentiel de la variation, de la typicité faudrait-il dire, est porté par le lexique, d'origine française comme non française, notamment listé dans la dernière partie du texte (*bouffa*, *fangoule*, *le cul y me tombe*, *purée* etc.). Sans compter les gestes, ici évoqués par le bras d'honneur, le tout dans un esprit de truculence qui pèse, probablement à l'excès, sur le pataouète.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

De facto, le pataouète⁹³ se présente comme l'une des filiations possibles des idiomes de contact précédemment évoqués, notamment le pseudo-sabir. C'est en tout cas l'une des plus célèbres, étroitement associée à l'identité « pied-noir » au XX^e siècle, spécialement durant les phases de la décolonisation de l'Algérie et depuis l'indépendance de ce pays. Ce type d'idiome a pu en effet devenir, pour nombre de « rapatriés »⁹⁴, un vecteur de souvenir, de prolongation d'une identité déplacée et en difficulté, ou vouée à disparition⁹⁵. On peut même évoquer une forme de survalorisation et d'expansion tardive, également liée au fait que le pataouète (ou des formes issues/proches de celui-ci) a été popularisé par différents humoristes français (originaires d'Algérie principalement) et par le cinéma⁹⁶ durant la seconde moitié du XX^e siècle (Famille Hernandez⁹⁷, Guy Bedos etc.). C'est en réalité un système très souple et en prise directe sur les mécaniques sociales populaires d'Algérie et plus globalement d'Afrique du Nord. Pour cette raison il a aussi bien exprimé les charges antijuives à la fin du XIX^e (cf. *Cagayous antijuif*, étudié par

⁹³ L'étymologie du terme est loin d'être assurée, comme par ailleurs beaucoup de dénominations relatives aux Pieds-Noirs ou aux « Patos » (Français métropolitains « vus » par les Pieds-Noirs).

Est-on parti d'une base romane, celle qui se retrouve aussi dans le français *patois* et porte donc sur des parlers ruraux, locaux, difficilement intelligibles, ce qui peut également caractériser le pataouète (pour une oreille française par exemple) ? On rappellera que la *lingua franca* a été plus haut associée aux jargons, patois et autres variétés de langue généralement stigmatisées.

Ou, comme le pense Roland Bacri (1983), relayé par CNRTL, s'agirait-il d'une déformation du nom de quartier Bab-el-Oued, par l'intermédiaire de **bablouette* ou **paplouete* ? Quelle que soit la piste, il n'en demeure pas moins que l'on se situe bien dans un optique résolument populaire, de variété de langue ou de quartier, trace d'une stigmatisation supplémentaire du prolétariat algérois.

⁹⁴ On rappellera qu'il s'agit de l'appellation collective des Français d'Afrique du Nord (principalement Algérie, mais aussi Maroc et Tunisie), statutaire dans les années soixante, d'abord mal vécue par les intéressés puis progressivement assumée, voire positivée, dans un mouvement en grande partie parallèle à celui qui concerne les expressions *pataouète* ou *Pied-Noir*.

⁹⁵ Avec le développement d'internet, les sites relatifs au pataouète, à l'identité « pied noir » sont désormais nombreux. La consultation de ces sites montre à quel point la question du langage tient une place importante dans la mise en scène globale de l'affirmation d'une identité. Non sans poser de problèmes, car des manières de parler souvent stigmatisées en leur temps par les Européens d'Algérie eux-mêmes (et bien entendu par les Français métropolitains) sont aujourd'hui largement revendiquées, voire présentées après-coup comme des normes de l'Algérie du milieu du XX^e siècle. Pour comparer un peu, admettrait-on sans ciller que tous les « Marseillais » parlaient à la même époque comme Raimu ou Fernandel ? Et ceux d'aujourd'hui ?

⁹⁶ Au cinéma, le cycle du *Grand pardon* illustre bien cette composante, remettant en scène des communautés transplantées, arabe, kabyle, juive pied-noir. La filière n'est pas éteinte, elle reste attractive pour le grand public, avec les différentes moutures de *La vérité si je mens* sous nos yeux.

⁹⁷ Pièce de théâtre de la fin des années cinquante, également adaptée au cinéma. Parmi les acteurs se trouvaient Robert Castel et Lucette Sahuquet, Marthe Villalonga, membres du groupe ainsi connu qui firent carrière individuellement par la suite.

Paul Siblot 1987) que les problèmes quotidiens du petit peuple français de Bab-el-Oued avant l'indépendance⁹⁸.

Comme on le rappelle ailleurs, les communautés juives du Maghreb n'ont pas échappé à ce mouvement général. Elles furent de longue date écartelée entre socle maghrébin (arabophonie, berbérophonie⁹⁹) et aspiration francophone. Cette réalité, qui se traduit notamment par l'attribution de la nationalité française (à l'époque très discutée) aux Juifs d'Algérie¹⁰⁰, avait en outre un versant langagier, celui de la francisation galopante de ces groupes, qui maintinrent pourtant le plus longtemps possible le lien avec le tissu ethnolinguistique nord-africain. Ce lien, qui tendait structurellement à se relâcher en Algérie, s'est visiblement mieux conservé au Maroc et en Tunisie, où les productions révèlent des expositions variables à l'arabe et certaines formes assurées de bilinguisme au sein des communautés juives de ces pays.

Ceci sous-tend les productions très appréciées de différents humoristes de la fin du XX^e et du début du XXI^e, comme Elie Kakou, Michel Boujenah, Gad El Maleh, à notre époque¹⁰¹. En réalité, ces

⁹⁸ Ce quartier d'Alger, notamment, est une pierre angulaire de l'espace algérois et algérien, de nos jours comme hier. Voir à ce sujet l'illustration n° 19, et précédemment, à propos de l'origine du mot *pataouète*.

⁹⁹ Des communautés juives berbérophones ont longtemps été signalées, par exemple au Maroc où les observateurs (militaires et scientifiques) les mentionnaient et les décrivaient régulièrement jusqu'aux années soixante (sud et Atlas marocains). Après quoi, sous l'influence de différents facteurs (dont surtout l'évolution violente du conflit palestinien), ces communautés fondirent, émigrèrent, ou rejoignirent des communautés plus urbaines, au Maroc même. En milieu urbain donc, en dépit de difficultés nombreuses, ces différents groupes, souvent stigmatisés, se maintinrent un peu plus facilement. L'exode s'est pourtant révélé massif.

En Tunisie, les communautés rurales et plus généralement les communautés juives semblent avoir connu des difficultés contemporaines moins vives qu'au Maroc. Le rapport à la francité et à la langue française est donc différent, même si des traits communs apparaissent clairement. Outre la pratique assez répandue du français dans ces communautés, on trouvera tout aussi bien la trace d'élites intellectuelles favorables à la France et à la francophonie (Hagège & Zarka 2001) que celles d'intellectuels de position plus problématique. L'un des plus célèbres est sans conteste Albert Memmi (1957, 1985, 2004), Tunisien d'origine, qui reste, avec Frantz Fanon (1961, 2002), l'un des critiques les plus méticuleux et efficaces de l'entreprise coloniale.

¹⁰⁰ Cette inégalité devant la nationalité française eut des conséquences palpables. Notamment une meilleure conservation de l'arabophonie (voire accessoirement de la berbérophonie comme cela est plus haut évoqué) chez les Juifs du Maroc et de Tunisie.

¹⁰¹ Pour mesurer la constance du rapport franco-maghrébin, notamment franco-algérien, on remarquera que ce mouvement d'appel à des personnalités algériennes ou maghrébines se réactive constamment. La réussite sur la scène française d'humoristes ou d'acteurs algériens comme Fellag, Biyouna, laisse à prévoir que d'autres viendront probablement. Sans parler, bien entendu, de l'immense succès de différents Français issus de l'immigration maghrébine dont Djamel Debouze est sans doute une sorte de chef de file, humoristes qui concrétisent une partie du patrimoine langagier franco-maghrébin, mais en le diluant, en s'en éloignant progressivement pour atteindre

productions continuent prioritairement le paradigme d'aspiration, tout en montrant qu'un déplacement est toujours en cours, dans l'ordre français, non dans une éventuelle « interlangue » maghrébine, même si les colorations arabophones peuvent parfois donner l'illusion d'une langue intermédiaire.

*

Sans commenter en détail l'illustration n° 18 (ci-après), il est frappant que les deux extraits proposés (célèbres) révèlent bien le mouvement plus haut évoqué d'une mise en ordre du paysage linguistique au bénéfice des grandes langues romanes, le français en l'occurrence pour la plupart des régions du Maghreb et pour ces textes. Tels quels, ces derniers, très (ou trop) chargés, voulus représentatifs des parlures d'Afrique du Nord, sont bien en réalité des textes français, et seulement des textes français¹⁰².

Mais ces textes étant de fait des créations d'auteurs en quête de truculence, ils en ont de cela les qualités et les défauts.

Qualités, car l'un et l'autre des auteurs sait repérer et mettre en scène une série d'indicateurs sociolinguistiques, ce qui permet généralement en quelques vers de donner à voir une parlure régionale du français, soit « arabe » dans le premier cas, soit « pied-noir » dans le second. Du coup, il suffit d'accumuler ces traits pour produire, par exemple, le portrait type du francophone maghrébin « indigène ». Les traits déjà convoqués plus haut, exemplaires des arabophones, sont là : [p] > [b] (*bor blorer, bar force*), voyelles modifiées (*faire > fir, toujours > tojor, s'amuse > s'amouse*), non distinguées (*tu > ti*), non maîtrise du système des voyelles et des contextes nasals (*une > one, rien > riann*). D'autres traits enracinent cette variété dans le français populaire général (*bouffer*) ou le rattachent encore aux réductions paradigmatiques des interlectes anciens : *i fir la noce, i rire come one folle*¹⁰³.

une dimension française cette fois. Le détail de ce mouvement mériterait des études plus précises. Une partie des artistes utilise(nt) également l'arabe à des degrés divers (Caubet 2004).

¹⁰² Bien entendu, comme les textes parodiés sont des textes classiques célèbres, le rapprochement se fait facilement. Mais, plus globalement, les textes évoqués dans cette section laissent à voir que si mélange il y a, ce n'est semble-t-il que d'un mélange superficiel qu'il s'agit, par le biais de traitements phonétiques, de choix lexicaux particuliers, quelquefois de points morphosyntaxiques mineurs, mais qui ne mettent pas en péril la trame fondamentale de type français.

¹⁰³ Sur ce point, on remarquera le caractère hybride du texte, puisque le verbe est conjugué la plupart du temps, et ne l'est pas en d'autres endroits, comme on le voit ici. C'est donc bien d'un texte construit qu'il s'agit, non d'une production naturelle.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Défauts, car l'ébauche de liste qui précède montre bien que l'on accumule des traits donnés comme typiques, volontairement, et c'est ce qui fait que la pratique débouche naturellement sur l'excès. Car cette recherche de typicité, que nous avons observé très régulièrement depuis l'avènement des premiers interlectes sans doute, avait atteint un point extrême à la veille des différentes indépendances politiques au Maghreb.

Quel « Arabe » d'Algérie pouvait se reconnaître sans tiquer, s'offusquer, dans la poésie de Kaddour Ben Nitram ? Et quel Pied-Noir dans la parodie d'Edmond Brua ? Certes, beaucoup connaissaient la *rabia*, prononçaient *oir* ou *dessus*, construisaient à l'espagnole (*que chez moi l'amateur*), mangeaient ou vendaient des *brochettes* etc. une autre liste s'ouvrirait¹⁰⁴. Mais le plus important est de voir, avec un peu de recul, que ces accumulations pseudo littéraires révélaiement une séparation croissante des communautés, voire une tension palpable. Une tension entre groupes d'une part (mouvement de séparation entre « Arabes » et « Européens » d'Algérie), mais une tension aussi de chaque groupe par rapport à l'ensemble francophone. Les « Arabes » semblaient bien décidés à rester des Arabes, ce que la caricature coloniale leur renvoyait allégrement. Les Pieds-Noirs, quant à eux, se trouvaient de plus en plus en porte-à-faux par rapport au centre langagier et à la métropole, dans une quête identitaire, socio-langagière et historique qui tendait à maximiser leurs différences et leur légitimité algérienne au moment où cette communauté se jugeait repoussée ou « abandonnée » par la Métropole¹⁰⁵.

*

Face au pataouète et aux français parlés de cette région (sur lesquels nous revenons ci-après), on aurait grand tort de chercher des variétés nettes et démarquées, même si des variantes régionales se font jour (voir les illustrations 19 et 20). Mais on voit bien en même temps que cette mouvance pataouète est suffisamment souple pour recevoir

¹⁰⁴ On comprend très bien que les traits ne sont pas en cause d'un point de vue strictement interne. En revanche, ils ont une valeur, une cote relative dans un système sociolinguistique d'ensemble. Et c'est sur ce plan que se trouve la manipulation, la caricature.

¹⁰⁵ Comme on le souligne ailleurs, cette tendance n'a fait que se confirmer chez les rapatriés d'Algérie notamment. Les associations sont nombreuses et poursuivent tant bien que mal cette affirmation identitaire qui se heurte toutefois à deux obstacles : a) l'inévitable fusion dans l'ensemble français, surtout chez les jeunes qui n'ont plus que des liens mémoriels transmis à propos une région du monde qu'ils n'ont pas connu directement, b) une procédure de recréation par la mémoire : plus l'Algérie s'éloigne dans leur temporalité propre, plus la tendance consiste chez beaucoup à reprendre, s'approprier un certain nombre de poncifs liés à la littérature que nous évoquons, des poncifs que certains auraient probablement rejeté il y a 50 ans.

toutes les nuances de langues populaires du sein du Maghreb colonial. On peut aller aussi bien vers le parler des Arabes, des Pieds-Noirs, ou de telle région pied-noir, des Juifs, des Maltais etc. On peut même penser qu'avec un peu plus de temps l'ensemble des segments du tissu colonial aurait trouvé sa traduction ethnotypique, à côté sans doute d'une francophonie centrale plus épurée et passe-partout.

On peut dire tout aussi bien que le pataouète n'existe pas et que nous sommes plus probablement en présence d'un système scalaire et souple par définition, ce qui pour le coup vient rappeler la *lingua franca* et les idiomes du contact méditerranéen.

On voit bien en effet qu'il est très facile d'épaissir à volonté telle ou telle composante en tant que de besoin : arabe, romane etc. Car ces composantes sont principalement périphériques dans le système de la langue, il s'agit bien le plus souvent de prononciation (ce qu'on appelle communément l'« accent ») ou de lexique, l'une et l'autre zones dans lesquelles la substitution paradigmatique est une véritable vis sans fin. Comme le remarquait Lanly, les nombreuses innovations syntaxiques, venues des langues en contact ou d'une dynamique propre, faisaient courir un risque de « destruction du français » (Lanly 1970 : 255-320), ce qui s'accorde bien avec les tendances au creusement des différences que nous venons d'évoquer. Aussi ces innovations étaient-elles utilisées avec modération dans le pataouète mis en scène, alors qu'elles étaient bien plus spontanées dans la langue quotidienne, ainsi que le montre le texte recueilli par Albert Camus (illustration n° 19).

Dans cette logique, le pataouète (et les moutures de français parlé qui s'en inspirent) révèle(nt) des fonctionnements langagiers assez proches de ceux de l'argot, mettant d'autant plus à profit cette potentialité que le patron général reste celui du français. Ainsi peut-on creuser la différence, parfois jusqu'aux limites de l'acceptable, sans courir le risque d'une réelle destruction de la langue de référence^{106, 107}.

¹⁰⁶ On reviendra plus bas sur les phénomènes contemporains de contact et d'alternance, qui confirment bien souvent un tel fonctionnement. Dans le même ordre d'idée, il faut remarquer que nombre de Français d'Algérie ou des protectorats, sans être proprement arabophones (notamment une grande partie des urbains), ont toujours eu à disposition un certain nombre de lexies arabes. Des lexies qu'on n'utilisait pas forcément dans l'expression personnelle ordinaire pouvaient ainsi être convoquées en tant que de besoin pour manifester des cadres aussi divers que la connivence, la méfiance, la supériorité hiérarchique etc., type : *Bessif tu vas le faire !* (< locution ar. b-əs-sīf « par force », < sīf « sabre, épée »).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Kaddour Ben Nitram¹⁰⁸ : *La cigale y la formi*
[Tunisie, entre-deux guerres]

J'y conni one cigale qui tojor y rigole
Y chante, y fir la noce, y rire comme one folle,
Y s'amouse comme y faut
Tot l'temps y fi chaud.
Ma, voilà, qui fi froid !!!
- Bor blorer t'y en a le droit -
Ma, t'a riann por bouffer,
Bar force ti va criver.

Edmond Brua¹⁰⁹ : *Parodie du Cid*

DODIÈZE, l'espadrille à la main :
Qué rabbia ! Gué malheur ! Pourquoi c'est qu'on vient vieux ?
Mieux qu'on m'aurait levé d'un coup la vue des yeux !
Travailler quarante ans négociant des brochettes.
Que chez moi l'amateur toujours y s'les achète,
Pour oir un falampo qu'y me frappe en-dessur
A'c mon soufflet tout neuf qu'il est mort, ça c'est sûr !
Ce bras qu'il a tant fait le salut militaire,
Ce bras qu'il a levé des sacs de poms de terre,
Ce bras qu'il a gagné des tas de baroufas,
Ce bras, ce bras d'honneur, oilà qu'y fait chouffa !
Moi, me manger des coups? Alors ça c'est terrible !
Çuilà qui me connaît y dit : " C'est pas possible !
Gongormatz à Dodièze il y'a mis un taquet ?
Allez, va, va de là ! Ti'as lu ça dans Mickey ? "

Illustration n° 18. Formes linguistiques du contact en Algérie et en Tunisie. Moutures du « Pataouète », XX^e siècle

¹⁰⁷ Ce principe argotique porte en priorité sur la commutation lexicale et sur la connivence entre ceux qui utilisent le parler en question. Chaque composante ethnique peut donc virtuellement amener les lexies qu'elle désire et se reconnaître par elles. Mais alors que les argots proprement dits se régénèrent constamment (du fait de leur caractère cryptique), le pataouète tend au contraire à fixer un lexique particulier, de manière provocante en quelque sorte, preuve d'une affirmation identitaire bien particulière, dans un contexte typiquement colonial ou post-colonial.

¹⁰⁸ De son vrai nom Eugène-Edmond Martin (d'où l'anagramme Nitram). On pourra se reporter à Kmar Kchir-Bendana, « Kaddour Ben Nitran, chansonnier et humoriste tunisien ». *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*. 1995, 77 (: 165-173), texte disponible sur le site *Persée*.

¹⁰⁹ Journaliste et poète. Il publie des *Fables bônoises* en 1938 (Bône, actuelle Annaba) puis *La parodie du Cid* (1941), rééditée notamment en 1961. Différents écrits ont été repris et réunis en 2002 : *Œuvres soignées*. Jacques Gandini, 320 pages.

(.) Et Coco, rien qu'un y lui a donné, pas deux, un. L'autre il était par terre. « Oua, oua », qu'y faisait. Alors le monde il est venu. La bagarre, elle a commencé. Y en a un qui s'est avancé à Coco, deux, trois. Moi j'y ai dit : « Dis, tu vas toucher à mon frère ? – Qui, ton frère ? – Si c'est pas mon frère, c'est comme mon frère... ». Alors j'y ai donné un taquet. Coco y tapait, moi je tapais, Lucien y tapait. Moi j'en avais un dans un coin, et avec la tête : « Bom, bom ». Alors les agents y sont venus. Y nous ont mis les chaînes, dis. La honte à la figure, j'avais de traverser tout Bab-el-Oued (.)¹¹⁰
Albert Camus, *Noces* (1938)

*Illustration n° 19. Formes linguistiques du contact en Algérie,
Français parlé « pied-noir », Alger, XX^e siècle*

On sonna à la porte d'entrée.
Va voir qui c'est ! ordonna la Grand'mère à la Golondrina ; on peut pas êt' tranquille chez soi sans que les gens y viennent à te casser les bambans. Si c'est le facteur, les éboueurs ou les pompiers, t'y as trois billets de vingt francs sur le tiroir du porte-canne, un pour chacun ; et si y font la trompa, pasqu' y trouvent que c'est pas assez, t'y as qu'à leur dire que cette année on est mazlot et que les doublures elles se touchent. Si le facteur y te propose le calendrier, prends-le mais pas vert, pasque le vert ça me porte la poisse et qu'en matière de poisse bastanté ténemos avec toi que ni si quiéra t'y es capab' de te trouver un travail !

Gilbert Espinal¹¹¹, *Bônabé*¹¹²

[*mazlot*' « sans le sou » (< ar.), *trompa* « trompe » (< esp.), *bastante tenemos* « nous en avons assez » (< esp.), *ni siquiera* « même pas » (< esp.)], indications de l'auteur.

Le surnom Golondrina est l'espagnol *golondrina* « hirondelle »

*Illustration n° 20. Formes linguistiques du contact en Algérie,
Français parlé « pied-noir », Oran, XX^e siècle*

¹¹⁰ Albert Camus rapporte ce texte après une promenade dans Alger et dit le transcrire rapidement pour conserver ce témoignage de la verve algéroise. N'y manque que la dimension orale réelle, mais on peut assez facilement restituer l'« accent » pied-noir, qui est sans doute l'un des plus connus, au côté de son vis-à-vis marseillais notamment.

¹¹¹ Ecrivain d'origine oranaise. Il a notamment publié : *Nouvelles oranaises*. Lescane, 1983.

¹¹² Texte consulté en 2010 sur le Cerclealgerianiste2607.fr.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Les illustrations n° 19 et 20 reprennent deux textes, l'un d'Albert Camus, d'origine algéroise, l'autre de Gilbert Espinal, écrivain d'origine oranaise. Ces textes permettent d'approcher les réalités langagières des Européens d'Algérie avant l'indépendance du pays, en nous rapprochant davantage des parlers ordinaires de la colonie dans un cadre qui reste, fondamentalement, celui du contact des langues.

*

Camus insiste sur la réalité de ce qu'il transcrit avec les moyens du bord. Il ne s'agit donc pas d'une construction, contrairement à la plupart des données relatives au pataouète, qui, comme on l'a vu tendent à charger, accumuler ethnotypiquement et en viennent forcément à déformer, à caricaturer.

Nous nous trouvons donc probablement en face d'un échantillon oral de français populaire. C'est pourquoi bon nombre de traits (notamment morpho-phonétiques) peuvent être rapportés au français populaire général, non spécifiquement nord-africain. Ainsi des réductions paradigmatiques du type *il*>*y*, *lui*>*y*, qu'on retrouve en différentes régions, ou de la simplification de la négation discontinue : *ce n'est pas* = *c'est pas*.

D'autres traits, sans être exclusifs du français d'Afrique du Nord, ont ici une haute fréquence. L'un des indicateurs les plus souvent évoqués est la construction de type anaphorique (*le monde il est venu/la bagarre elle a commencé*), que l'on retrouve aussi dans le texte suivant¹¹³. On peut en dire autant de la substitution paradigmatique *frapper* > *taper* (*Coco y tapait, moi je tapais*), que l'on trouve ailleurs mais qui était ici semble-t-il en cours de fixation : *taper quelqu'un* = *frapper quelqu'un* (Lanly 1970 : 273)¹¹⁴.

D'autres traits paraissent plus significatifs encore et sont notamment signalés par Lanly, comme ce qu'il appelle *l'emploi*

¹¹³ Bien que fréquente au Maghreb, elle est également attestée en français méridional, aussi est-il difficile de mettre cette formulation sur le compte exclusif de l'arabe (idée courante) sans évoquer le domaine occitano-roman, important pour la genèse du français d'Afrique du Nord.

¹¹⁴ Ainsi naissent les traits ou indicateurs dialectaux, et c'était une idée de Lanly, dialectologue et sociolinguiste, que de pister des innovations qui, à terme, auraient probablement débouché sur une nouvelle organisation systémique. On peut ainsi se demander logiquement si l'abréviation *agent de police* > *agent* n'est pas une de ces innovations/spécialisations (*agent* plutôt que *flic*, *poulets* etc. plus attendus en français populaire général). La syntaxe n'est pas en reste, avec des dispositions (*La honte à la figure, j'avais, de traverser tout Bab-el-Oued*) qui ne manquent pas d'évoquer cette « destruction du français » qu'aborde André Lanly. Bien que de phénomènes comparables se retrouvent en français populaire général.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

étendu de la préposition à (*Y en a un qui s'est avancé à Coco*)¹¹⁵, ou le « *dis* »¹¹⁶, phatique incontestablement pied-noir, divers déplacements lexicaux, ou innovations comme le *taquet*¹¹⁷, le sémantisme local ambigu du mot *frère*. Avec ce dernier s'ouvrent les rencontres avec l'arabe, plus généralement lexicales et sémantiques que morpho-syntaxiques. L'échange rapide montre bien qu'on part d'une définition de dictionnaire (*frère = fils du même père/de la même mère*), contestée par l'adversaire (*Qui, ton frère ?*), d'où la solution (*c'est comme {si c'était} mon frère*), qui suppose bien un moment de confusion avec l'emploi de *frère lato sensu*, commun en arabe¹¹⁸.

Mais cette rencontre éventuelle du français avec l'arabe (et avec l'espagnol¹¹⁹, voire l'italien), dépasse le strict compartiment langagier. Elle est éminemment culturelle, car c'est un véritable esprit de place publique qui apparaît sous nos yeux, celui d'une société de la *honte* publique, de la *vergogne* (fr.), *verguenza* (esp.), *vergonya* (cat.), *vergogna* (it.)¹²⁰. C'est en effet moins la honte personnelle qui ressort

¹¹⁵ Une préposition passe-partout est un indice intéressant de réduction systémique, qui ne manque pas de raccorder indirectement aux réductions paradigmatiques normales de la langue franque et de toutes les variétés de contact antérieures ou à venir au Maghreb. Un créole nord-africain se préparait-il dans les dernières décennies de la colonisation française ?

¹¹⁶ Sans compter la mouillure qui n'apparaît pas à l'écrit (*dži*), tout aussi caractéristique que la lexie elle-même en discours. Ce *dis* (qui se place souvent en début ou fin d'énoncé, c'est un phatique) fait partie d'un ensemble de balises rituelles et typisantes, comme le *poh ! poh ! poh !* (devenu proprement caricatural), le *ouah !*, le *madone* etc. (*un madone de chien = un chien énorme*).

¹¹⁷ Coup de poing sec, non retenu, efficace, qui classe et valorise publiquement celui qui sait le donner (voir la réflexion relative à la « place publique »). Voir aussi la parodie de Brua. Comme il s'agit d'une altercation entre jeunes, soulignons la présence du terme *bagarre*, mot usuel à l'époque chez les jeunes (en Algérie comme en France), vraisemblablement originaire du midi (prov. *bagarro*), d'où le pronominal *se bagarrer*, très fréquent en français d'Afrique du Nord (Lanly : 186).

¹¹⁸ L'arabe *khou* [χo] est la base d'un terme d'adresse extrêmement banal au Maghreb (*khouia*). Le jeune Pied-Noir de Camus semble spontanément dans ce point de vue tout en paraissant conscient du problème lexico-sémantique.

Les rapprochements avec l'arabe, sans être toujours faciles à prouver ne manquent pas d'être intéressants. Par exemple, le renvoi à « l'autre » (*l'autre il était par terre*) n'est pas sans évoquer l'arabe dialectal, qui procède de manière comparable. [āχoR] « autre » intervient régulièrement comme forme de soutien, de mise à distance et de mépris, type : [šəffəR-l- āχoR], litt. « le voleur l'autre », qu'on pourrait aussi traduire par « cet espèce de voleur » (avec désignation physique directe ou mentale). Il y a beaucoup de cela dans le propos observé.

¹¹⁹ Lanly (1970 : 153) estime que le *qui ?* utilisé ici (*Qui, ton frère ?*) est une sorte de « mot-réflexe », ou substitution à l'espagnol *qué ?* (« quoi, lequel » etc.).

¹²⁰ Tir apparemment groupé des langues romanes, où le mot est issu du lat. VERECUNDIA « pudeur, réserve ». Le mot est resté très fonctionnel et sociologiquement significatif au sud. Mais par une mécanique fréquente, un remplacement s'est effectué en français où *honte* (issu du germanique) a généralement remplacé *vergogne* dans la plupart des cas. Ce dernier mot est passablement vieilli en français soutenu ou littéraire (on ne l'utilise pratiquement plus aujourd'hui). En revanche s'il est encore possible en français populaire, on doit remarquer que

de ce faisceau que la honte d'être vu et catalogué par les autres, comme si la société entière était présente à ce moment. Une pression sociale qui dicte les comportements : on peut « faire le coup de poing », on doit même faire le coup de poing pour être normal chez les jeunes Pieds-Noirs (c'est bien porté), mais se faire arrêter par la police (dans une Algérie française où l'on respectait fortement les cadres nationaux et républicains) est mal vu, car alors arrive aussitôt la stigmatisation sociale inscrite dans la lexie *la honte à la figure*¹²¹.

Il n'est pas neutre de souligner que la scène se déroule effectivement à Bab-el-Oued, quartier populaire d'Alger. Ce quartier fut de longue date (il est toujours d'ailleurs) une véritable mine en matière de langue et de comportements culturels populaires. Les traits que nous venons d'évoquer, le révèlent sans conteste et une certaine « permanence » du quartier peut être observée, au-delà du déplacement des langues en cours depuis l'indépendance du pays¹²².

Cet enracinement populaire des innovations nous amène aussi à évoquer l'approche fondée par Basil Bernstein (1975). On se trouve en effet dans un cadre sociolinguistique qui, par ses macro-caractéristiques, évoque fortement le « code restreint ».

La structure générale est en effet hachée, à travers des segments en outre brefs, plus accolés que reliés syntaxiquement (*Alors le monde il est venu/La bagarre elle a commencé*)¹²³ et, de plus, souvent répétés (*Coco y tapait, moi je tapais, Lucien y tapait*)¹²⁴, ou repris (*rien qu'un y lui a donné, pas deux, un*)¹²⁵. La combinaison de ces traits fournit en

l'Afrique du Nord lui a permis de se régénérer au contact de l'espagnol, de l'italien ou de l'arabe lui-même. Le qualificatif de *sans vergogne* était très courant en Algérie, notamment soutenu, sans doute favorisé par le *sin vergüenza* des Français d'origine espagnole. Un *sans vergogne* est un effronté, un dépravé, un asocial (à des degrés divers), ce que ne veut sans doute pas paraître le jeune de Camus.

¹²¹ Cette lexie a depuis été reprise comme titre d'ouvrage, celui de Elie-Georges Berreby, *La honte à la figure*, paru en 1995 (Actes Sud, Littérature/Cactus), 168 pages.

Cette manière d'évoquer une forme de « honte sociale », plus justement d'un manque de pudeur en public qui expose à la vindicte populaire trouve un écho dans la place qu'occupent les différentes locutions parallèles de l'arabe, autour du champ de la « honte » : [ħəšmə]-[ħšūma], qui traduisent la pression sociale que nous évoquons (*ħ*, spirante laryngale sourde).

¹²² Ainsi Labiba Daifallah (1998) rappelle-t-elle que le parler de quartiers d'Alger comme la Casbah ou Bab-el-Oued est perçu par des informatrices féminines comme « sec », « macho », ce qui se trouve bien dans la continuité de l'échange rapporté par Camus.

¹²³ L'une des caractérisations de Bernstein concerne l'organisation difficile d'une phrase complexe avec jeu organisé de relateurs syntaxiques et de propositions reliées.

¹²⁴ Qui pointe une forme d'inaptitude à varier les thématiques.

¹²⁵ Si l'on remarque en général le manque de précision du « code restreint », ce point particulier semble illustrer au contraire une volonté de très grande précision, mais ponctuelle en quelque sorte. Car ce que le narrateur veut souligner, c'est bien la qualité et la force du coup de poing de

effet un discours certes efficace (ou du moins largement suffisant) pour rapporter la scène, mais dans une forme extrêmement ritualisée (ou conventionnelle) et peu argumentée. On rappellera que pour Bernstein, cette forme d'expression est régulièrement liée à une « rhétorique du consentement ou de l'appel au consensus », ce qui rejoint l'approche précédente par la « place publique ». On voit bien que le narrateur parle pour une galerie plus que pour un interlocuteur, c'est l'ensemble du groupe social qu'il convoque, qu'il se donne pour public et pour juge, qu'il prend à témoin¹²⁶.

Un dernier trait doit être souligné, celui du recours direct aux objets¹²⁷. Dans une rhétorique du consensus, on serait présumé parler peu car les autres voient ce que vous voyez aussi, on peut donc faire l'économie de le dire et l'on reste prisonnier de l'objet. Évoquer l'objet peut donc suffire, et l'on voit alors que le narrateur économise encore plus en produisant une onomatopée (« *oua, oua* », *qu'y faisait*) ou en mimant le mouvement (*et avec la tête* : « *Bom, bom* »).

On sait que la question pendante de la « pauvreté » du langage a valu de nombreuses critiques à Basil Bernstein. Comme l'écrivaient Jean-Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin (1976 : 110) *langage et pauvreté* constituent sans doute une *problématique faussée*. À défaut d'évoquer une *pauvreté* du texte rapporté par Camus, on peut au moins en constater le caractère rudimentaire, économique, ce qui veut dire en même temps optimal¹²⁸. Car celui qui produit ce texte s'en tient constamment au minimum nécessaire : a) pour se faire comprendre, b) pour valoriser son identité personnelle dans le groupe de référence. C'est en ce sens que l'adjectif « optimal » peut ici commuter avec « pauvre »¹²⁹.

Coco, produisant ainsi un éloge appuyé des aptitudes de ce dernier sur la place publique déjà évoquée.

¹²⁶ C'est évidemment une des explications du fameux « dis ! » déjà évoqué.

¹²⁷ Vers cette perspective converge également la mise en relief des substantifs vedettes (plus généralement en français populaire), qui provoque une modification notable de l'ordre des mots. De telles focalisations sont fréquentes en Afrique du Nord. À *La honte, j'avais, de traverser tout Bab-el-Oued* correspond par exemple chez Cagayous : *Honte j'ai de sortir pourquoi les camarades y me font marronner* (Lanly 1970 : 237).

¹²⁸ En réalité, cette fonctionnalité du parler ordinaire n'enlève rien à l'effet d'imprécision et d'incohérence relative qu'en retirent des observateurs extérieurs à ce monde particulier. Ce point de vue est en fait celui de l'étude bernsteinienne, ce qui n'a pas été suffisamment souligné sans doute.

¹²⁹ L'un des problèmes avec la « pauvreté » est qu'elle n'est jamais que relative et donc toujours plus ou moins arbitraire (d'autant qu'on est toujours le pauvre de quelqu'un d'autre), au sein d'une société de l'écrit (Europe de l'Ouest) qui valorise les formes écrites, livresques et littéraires de la langue pour ce qui concerne l'accès au pouvoir social. En ce sens, la langue des classes sociales

*

Oran, ville marquée par son passé espagnol¹³⁰, a reçu en outre une très forte immigration coloniale d'origine hispanique. Ce flot entretenu à partir des régions méridionales d'Espagne très proches (Andalousie, Pays valencien et alicantin) a maintenu très tard ce voisinage paysager et culturel avec l'Espagne.

Variation identitaire et variation langagière, hier comme aujourd'hui, opposent vivement Algérois et Oranais, ainsi que le souligne à plusieurs reprises Albert Camus (cf. *L'Été*, 1954)¹³¹.

On pouvait ainsi repérer immédiatement un Français d'Oran notamment pour son traitement des nasales (voir ici *bambans* pour *bombons*), outre différents traits partagés avec d'autres français locaux d'Afrique du Nord (*tyas* pour *tu as*/anaphore : *les doublures elles se touchent*, rection prépositionnelle de l'infinitif complément : *les gens y viennent à te casser les bambans*) ou plus globalement le français populaire (*être* > *êt'*, *parce que* > *pasqu'*). En outre et surtout, le taux d'emprunts ou d'interférences avec l'ibéro-roman, voire l'occitano-roman¹³², était élevé, ce que l'on vérifie sans peine ici. L'espagnol fournissait naturellement bon nombre de lexies ordinaires, notamment intégrées sous leur forme primitivement andalouse ou valencienne, type *awa limon* (< esp. *agua limón*) ou *mouna* (< val. *mona*)¹³³.

dominées est parfaitement suffisante pour les besoins ordinaires de ces classes, compte tenu de la part infime de pouvoir que leur concède la société globale.

Cette réflexion incidente n'est pas sans intérêt pour le Maghreb d'hier et celui d'aujourd'hui. La survalorisation des langues écrites, dites normées (français, arabe –notamment dans ses versions les plus soutenues-) est un phénomène visible et constant. C'est aussi l'indice d'une fracture et d'un déséquilibre politique non favorables à la résolution des problèmes langagiers, culturels et économiques des trois pays considérés. Cela vaut notamment pour les positionnements autour de l'ar-(tyybe, comme aux conceptions les plus courantes du français.

¹³⁰ Oran est l'objet d'occupations militaires espagnoles et d'installations plus ou plus moins durables depuis le début du XVI^e siècle, dans la logique profonde des phénomènes de la « descente » ibéro-romane plus haut évoquée. Avec des hauts et des bas, cette présence espagnole s'est maintenue pourtant jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Espagnols cédant la ville en 1791 (c'est donc dire, finalement, quelques années seulement avant la colonisation française). Cette histoire espagnole d'Oran est très mouvementée et montre la difficulté du pouvoir espagnol à contrôler la région en profondeur. En fin de compte, avec Oran, l'Espagne fondait un système d'enclaves, tel qu'il se maintient plus à l'ouest sous nos yeux (Melilla, Ceuta).

¹³¹ On rappellera en outre que le français régional d'Algérie variait aussi dans l'Est (région de Bône/Annaba), où les phénomènes de contact avec le sicilien et l'italien lui procuraient d'autres conformations. Le parallélisme entre *oranais* (+ ibéro-roman) et *bônois* (+ italo-roman) est assez connu, chaque région ayant développé ses propres innovations, lexicales notamment.

¹³² Si l'on se base sur la théorie romanistique de Pierre Bec (1963), à laquelle nous adhérons, les parlers de Valence, d'Alicante, des Baléares (globalement : le catalan) se rattachent en effet au taxon ou groupe occitano-roman.

¹³³ Voir ici Lanly (1970 : 123 à 157) qui aborde longuement les apports du « bilinguisme hispano-français ». La réalisation [gw] > [w] est une réalisation méridionale, non conforme au castillan

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

On comprend ainsi que les variétés ibéro-romanes ont été à peu près constamment parlées à côté du français, car la source de l'alternance est souvent (mais pas toujours) un bilinguisme poussé, un rapprochement quotidien entre les langues qui échangent. Cela suppose un ensemble de conditions sociales dont la densité et le caractère grégaire des groupes en question d'une part, et une volonté réelle de rejoindre la langue de la République et de la colonie d'autre part¹³⁴. À ces deux conditions principales peut se mettre en place un français local, très complémentaire de pratiques ibéro-romanes, elles-mêmes appelées à régresser avec le temps.

Dans le texte proposé, la locutrice paraît représentative de nombre d'Oranais du milieu du XX^e siècle, sachant probablement s'exprimer en espagnol ordinaire (au moins pour les segments fondamentaux) mais n'utilisant probablement cette langue que dans certains cadres convenus (quartier, commerce, avec des amies etc.). La connaissance de cette langue doit être toutefois suffisamment bonne pour permettre des mélanges autres que lexicaux (cf. la dernière partie du texte).

*

Retenons de cette brève incursion l'idée principale que toute langue au départ extérieure au Maghreb (c'est le cas, historiquement, de l'arabe, puis du français notamment, de l'espagnol également) s'adapte aux profils historiques et sociologiques des gens qui vivent ici, c'est-à-dire à leurs origines linguistiques et culturelles comme à leurs activités économiques, leurs positionnements identitaires et leur dynamique langagière collective (la francisation en l'occurrence)¹³⁵.

soutenu. La *mona* (ou *mouna*) est une brioche ronde de Pâques, typique du sud du domaine valencien, surmontée de sucre concassé et d'un œuf. Avec les traditions collectives qui l'accompagnent, c'est assurément un des phénomènes marquants de la culture pied-noir de l'ouest algérien, à présent très répandu dans le sud de la France du fait de l'installation des « rapatriés ». D'après Lanly (1970 : 124), qui cite un article de M. Bataillon (1937), ce terme pourrait venir du latin MÜNDA, désignant un pain de luxe dans l'armée romaine. La réduction [nd] > [n] est en effet normale dans la typologie du catalan, qui réalise [munə] ou [monə].

¹³⁴ Phénomène évidemment lié à la scolarisation obligatoire, à la conscription, qui ont joué un rôle essentiel dans la production de l'ethnotype pied-noir.

¹³⁵ Comme on le voit à plusieurs reprises, la diversité anthropologique et langagière est importante, et c'est pourquoi de grands modèles ou projets globalisants apparaissent régulièrement au Maghreb pour tendre à fédérer l'ensemble. C'est le cas, bien que le rapprochement puisse paraître paradoxal, de l'arabo-islamisme comme de la colonisation. À chaque fois un projet d'ensemble est présumé faire converger des segments naturellement épars vers une identité commune. Mais en fait, aucun de ces projets ne parvient à faire converger parfaitement les segments. La variation et les forces de dispersion sont puissantes, comme le montrent bien : a) ces échantillons de français régionaux, b) les fractionnements dialectaux de l'arabe, c) la rémanence du berbère.

Un détour par le maltais

Le contact romano-sémitique qui nous interpelle à plusieurs reprises possède de fait une retombée linguistique systémique, génétique et institutionnelle rare, que nous devons évoquer si l'on veut situer plus correctement le Maghreb dans son cadre méditerranéen occidental. Il s'agit du maltais, langue sémitique ayant intégré la pression lexicale italo-romane dans son système, et à cet égard démonstration de ce qu'un long contact des langues romanes et chamito-sémitiques en Méditerranée a pu donner¹³⁶.

La nature du maltais (malt. *malti*, ou *maltese*) pose en effet différents problèmes sociolinguistiques et identitaires très significatifs de notre macro-région d'étude, d'autant que la position de l'île est stratégiquement remarquable¹³⁷. S'agit-il bien d'un rameau de l'arabe en somme légèrement déporté de sa famille originelle sous la pression d'emprunts massifs à la Romania ? ou pourquoi pas d'une forme de lente créolisation comme semblent le postuler certains ?

Cette dernière approche ne semble pas la plus appropriée car les structures fondamentales du maltais sont en grande partie celles des arabes dialectaux maghrébins. Il n'y a là rien de surprenant si l'on sait que l'arabe fut implanté à Malte par des occupations venues d'Afrique du Nord, dont en dernier lieu celle des Aghlabides puis des Fatimides en particulier, venus de Tunisie au IX^e siècle.

On a évoqué plus haut la politique des dynasties normandes sur le « pont » siculo-tunisien, aux XI^e et XII^e siècles, mêlant actions militaires vigoureuses et tolérance réelle. Après la prise de Malte par les Normands (1091), il semblerait qu'aucune action radicale ne fut conduite contre l'arabité ou l'islam, situation apparemment moins tendue qu'en Sicile (Aziz 1990). Au milieu du XIII^e siècle des estimations (Godechot 1970) laissent à penser que la population est encore musulmane à 70 % environ, 20 % chrétienne, et moins de 5 %

¹³⁶ Voir par exemple Joseph Aquilina (1959), Fernande Krier (1976, 1999). Pour des présentations récentes et ramassées, I. Badia i Capdevila (2004), J.-M. Brincat (2005). On utilise également dans cette partie des observations de Cassar-Pullicino & Galley (1981).

¹³⁷ Malte se trouve en effet au sud de la Sicile, en face de la Tunisie et de la Libye. Ces îles sont relativement peu éloignées (moins de 100 Kms pour la Sicile, environ 300 Kms pour la Tunisie et la Libye). On distingue trois îles de tailles différentes, du nord au sud : Gozo, Comino et Malte (Malta). Malte fonctionne réellement comme un verrou entre les deux bassins occidental et oriental de la Méditerranée. Comme le souligne Brincat (2005), elle se trouve au centre à peu près exact de la Méditerranée. Cette position remarquable en fait un carrefour culturel mais aussi géostratégique d'importance. La sociolinguistique maltaise que nous évoquons dans cette partie exprime parfaitement cette situation de l'île.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

juive. On retrouverait ainsi des proportions ne manquant pas d'évoquer la situation du Maghreb au même moment, avec maintien de communautés chrétiennes originelles, certes en réduction continue. Durant cette période, l'arabe a donc pu poursuivre sa stabilisation insulaire, tout en se développant sans contact direct avec l'Afrique mais en se trouvant désormais dans une attraction romane réelle. Le dernier phénomène à mentionner est celui de l'expulsion des Musulmans de Malte. La période de tolérance se termine bientôt, et Frédéric II fait expulser cette population au milieu du XIII^e siècle, avant que Ferdinand II d'Aragon, sous la domination catalano-aragonaise, ne fasse à son tour expulser les Juifs en 1492. Ces décisions rappelant celles que l'on a observé pour l'ouest ibéro-roman, ont certainement accéléré le trajet vers la chrétienté intégrale de Malte¹³⁸. Les ingrédients fondamentaux du maltais (langue et culture) sont là :

- possibilité de maintenir un idiome sémitique¹³⁹, plus justement arabe, avec décrochement entre langue arabe et islam, décrochement exploité au maximum par la collectivité, finalement comme garantie de perpétuation de l'arabe.

- absorption de la pression romane, puis de celle de l'anglais, par un taux d'emprunts exceptionnellement élevé et la production élevée de systèmes interférentiels (code-switching, alternances). Cette évolution, qui n'affecte pas fondamentalement le système typologique de reconnaissance de l'arabe est en outre une source/garantie de modernisation culturelle panchronique¹⁴⁰.

Suivant la formule de Joseph Aquilina (1959)¹⁴¹, la langue maltaise peut en effet se définir comme « sémitique de structure et romane de

¹³⁸ Ce bref rappel montre bien qu'il n'est pas possible de considérer la dynamique des langues en présence sans s'appuyer sur les versants politiques et identitaires. La logique commune observable tant à Malte qu'au Maghreb est bien celle d'une interface monde roman/ monde chamito-sémitique, mais avec des basculements identitaires d'ensemble soit vers l'islam, soit vers la chrétienté, ce qui entretient ensuite une différence comportementale autour d'objets en réalité très proches les uns des autres.

¹³⁹ À la différence du sud de l'Espagne ou de la Sicile où une intolérance plus radicale et de plus en plus articulée sur un tissu ethno-identitaire romano-chrétien dense n'ont pas laissé aux arabes régionaux la possibilité de s'établir durablement.

¹⁴⁰ Elle permet à toute époque au maltais de s'approvisionner en tant que de besoin aux sources européennes, sans tabou, comme on le verra dans cette partie.

¹⁴¹ Notamment reprise par Cassar-Pullicino & Galley (1981 : 10).

superstructure ». Mais le défaut de cette formule, pourtant relativement juste en diachronie et à première vue¹⁴², est de risquer d'approcher le maltais (et par ailleurs toute langue en diachronie) comme une sorte de millefeuilles dont les couches s'empileraient à la manière de ce que l'on voit par exemple dans une coupe archéologique. Sans trop développer ici cette théorie, il faut insister sur le fait que tous les segments constitutifs d'une langue ne jouent pas le même rôle, ne présentent pas le même degré d'adhérence au système structural de reconnaissance de ladite langue. Ainsi le lexique révèle-t-il un caractère superficiel, hybride au fond : il est libre dans la mesure où il peut se ressourcer à volonté et en tant que de besoin, il est également structurellement contraint car différents accommodements (phonologiques, morphologiques et syntaxiques) sont nécessaires pour qu'il s'insère systématiquement dans la langue qui accueille.

Il n'y a pas cette souplesse fonctionnelle et sociolinguistique pour les phénomènes de phonologie et de morphosyntaxe, ce que Joseph Aquilina appelle ici la *structure*. Une langue, son système, sa typologie, se reconnaissent aux fondements phonologiques, aux mécanismes grammaticaux fondamentaux¹⁴³. Dès lors que cette base d'ensemble, ces fondamentaux sont attaqués systématiquement, on est en passe de risquer un éclatement rapide du noyau de reconnaissance. C'est par exemple ce qui s'est produit dans la formation des langues romanes (par radicalisation des modifications de structure : déclinaisons, conjugaisons etc.). C'est également assez clair dans la formation des variétés de contact plus haut examinées et dans le cas des créoles. Le reste est affaire de degré et de cadre social. Par exemple, la *lingua franca* (qui n'a jamais touché qu'une partie des populations en contact) n'a jamais débouché sur une langue nouvelle, mais les créoles oui, ils sont des langues nouvelles, notamment du fait que leurs locuteurs sont *tous les locuteurs* (ou du moins l'immense majorité) de la société considérée. Un cap essentiel est également passé quand cette langue (le « vrai » créole donc) devient en effet langue maternelle¹⁴⁴. Les spécialistes des créoles nous pardonneront

¹⁴² La partie importante est ici celle qui affirme la structure, et donc la présence de l'arabe.

¹⁴³ De ce point de vue, et même si des réserves sont apportées sur tel ou tel point, le maltais, comme le constatent plusieurs observateurs, est bien de l'arabe (point de vue « interne » ou structuraliste). Le reconnaître, l'assumer est une autre question, comme on le soulignera plus loin (point de vue « externe » ou sociolinguistique).

¹⁴⁴ C'est pourquoi il était important de comprendre plus haut que la *lingua franca* ne fut sans doute jamais la langue maternelle de qui que ce soit. Par ailleurs, les moutures locales du français « pied-

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

de telles simplifications, mais il faut néanmoins envisager cette question, ne serait-ce que brièvement. Car l'enjeu concerne le maltais mais aussi le dépasse. Cette langue est-elle sur la voie d'une créolisation ?

On voit bien qu'à défaut de se baser sur une théorie solide du changement, beaucoup prennent l'envahissement lexical, certes massif, mais structurellement superficiel, pour un signe de créolisation, ce qu'il n'est pas. Les données sont certes impressionnantes et conduisent éventuellement à des interrogations. D'après une étude des étymologies établies sur la base du dictionnaire de J. Aquilina (1987-1990), Brincat (2005) conclut que 32,41 % des matériaux sont d'origine arabe, contre 52,46 % d'origine italo-romane et 6,12 d'origine anglaise¹⁴⁵. Comme l'écrit cet auteur c'est « une formule inhabituelle », même si l'on observe que les mots d'origine arabe sont des mots fréquents et fondamentaux (voir plus bas). D'où l'idée, en vérité peu ou incomplètement exprimée, d'une forme de saturation de la langue maltaise par du lexique d'origine européenne. Et pourtant, même avec un tel taux, le maltais reste sans doute possible de l'arabe.

L'intérêt pour nous est que Malte et le maltais constituent en fait la version extrême d'un processus régional plus vaste où se produit une compression des langues de large envergure, processus qui explique une grande partie de ce que nous observons au Maghreb. Je faisais remarquer il y a quelques années que le berbère de Djerba se trouvait dans une logique comparable, avec environ 20 % de lexique originaire de l'arabe (Manzano 1999-c). Pour autant, il s'agissait bien de berbère, mais d'un berbère plutôt cryptique, réservé à certains types de relations sociales et professionnelles. Cette approche a été confirmée récemment. D'après Gabsi [son étude] « démontre que tandis que le berbère tunisien est significativement influencé par l'arabe au niveau

noir », également évoquées, qui se trouvaient sur la même voie d'évolution systémique éventuelle, n'auront jamais eu le temps de produire leurs propres conséquences.

¹⁴⁵ Il faut ici rappeler que l'italien fut langue de culture et d'enseignement au XIX^e siècle et que l'anglais, en dépit de la domination anglaise depuis 1800-1814, n'est vraiment entré dans le système que récemment, au début du XX^e siècle et depuis l'indépendance de Malte (1964), ce qui ne manque pas de pointer des rapprochements avec certaines phases de la politique linguistique maghrébine (la langue de l'ancien colonisateur pourrait se répandre plus facilement hors tutelle). Pour l'italien, c'est la montée nationaliste et fasciste qui a finalement permis qu'on le repousse collectivement dans les années 30, bien que son influence soit restée importante et sa connaissance relativement répandue. Le tandem maltais/anglais est en place depuis cette époque.

lexical, il démontre une résistance structurale en dépit du manque de locuteurs monolingues » (Gabsi 2011 : 153).

Pour le maltais, une différence importante est qu'il est institutionnalisé, conçu comme langue identitaire et de reconnaissance collective, quel que soit son taux de lexique d'origine étrangère. Apparemment ceci le distingue du berbère, le protège et peut même, on l'aura compris, lui permettre d'affirmer sa différence culturelle par rapport à l'arabe « proprement dit ». Rien ne garantit que le berbère du sud tunisien s'en sorte aussi bien à terme (c'est plutôt le contraire), car celui-ci est fondamentalement une langue cachée, non officialisée. Ce petit développement montre pourtant qu'il serait particulièrement intéressant que des rapprochements d'études (jusqu'à présent plutôt séparées les unes des autres) se fassent bientôt. Leurs convergences seraient sans doute utiles ponctuellement quant à la connaissance des mécanismes linguistiques et identitaires dans cette partie de la Méditerranée occidentale. Mais surtout elles seraient probablement du plus haut intérêt pour la connaissance concrète des processus de fusion et de changement des langues, bref de l'un des domaines les plus passionnants de la linguistique générale.

*

Au bout de ce raisonnement, le monolinguisme fondamental de Malte est bien celui de l'arabe. Il est important de souligner que le maltais, en dépit d'influences romanes d'une telle ampleur et de son contact avec des langues véhiculaires comme l'italien ou l'anglais, reste très usuel. D'après divers recensements ou études de la fin du XX^e siècle, citées notamment par Capdevilla (2004), la quasi-totalité de la population se déclare de langue maternelle maltaise et assure pratiquer cette langue. Il sera intéressant de voir plus tard si ces taux peuvent se modifier, dès lors que Malte est clairement engagée dans une voie d'intégration, d'aspiration « anglophonique », et qu'elle participe sans réserve à la communauté européenne (espace Schengen, zone euro), le maltais étant désormais l'une des langues officielles de l'Union européenne¹⁴⁶. Des inconnues subsistent, notamment

¹⁴⁶ Situation pour le moins curieuse mais politiquement cohérente, qui a conduit l'arabe (certes « maltais »), à devenir langue officielle de l'Europe, avec seulement 400.000 habitants (c'est le plus petit État d'Europe). Ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'Union Européenne au moment où des langues de bien plus grande distribution (comme le catalan, plusieurs millions de locuteurs) ne parviennent pas à sortir de leur statut de langues régionales d'Europe. Où l'on voit que les incidences d'un paysage linguistique donné ne sont jamais parfaitement prévisibles.

concernant les aptitudes à la saturation éventuelle ultérieure du système par l'anglais¹⁴⁷.

*

La concordance entre arabe maghrébin et maltais porte sur la plupart des matériaux : conjugaisons, aspects, négation discontinue, numération et matériel syntaxique fondamental (pronoms, relateurs, adverbes). Ces différents secteurs sont clairement reconnaissables, fonctionnels, et semble-t-il très accessibles pour un locuteur d'arabe maghrébin, bien que du matériel roman soit parvenu à s'infiltrer, par exemple dans les adverbes (type *forsi* « peut-être », *dritt* « droit »). De ce point de vue général, le système semble donc la concrétisation d'une branche de l'arabe nord-africain¹⁴⁸, bien que cette branche ait évolué séparément (et donc probablement divergé) depuis plusieurs siècles et qu'on puisse qualifier cet arabe de « périphérique » (Vanhove 1993)¹⁴⁹. Compte tenu de la distance diachronique de la séparation entre maltais et dialectaux maghrébins, il est même plutôt surprenant d'observer une distance linguistique aussi tenue¹⁵⁰.

Le lexique du maltais, comme on l'a dit, témoigne de la pression ancienne des langues romanes (italo-roman en premier lieu, français à un degré moindre), à laquelle s'est ajoutée celle de l'anglais depuis le XIX^e siècle. Cette pression peut être éclairée de plusieurs manières.

Si l'on raisonne par champs notionnels, on peut remarquer ce qui suit. Le lexique fondamental originel est resté essentiellement arabe¹⁵¹ : expression des découpages temporels, jours de la semaine, terminologie géo-climatique fondamentale, parties du corps etc. Des emprunts romans sont certes possibles mais restent minoritaires, type

¹⁴⁷ On peut émettre les doutes les plus vifs concernant ce type d'hypothèse. La population maltaise a conservé son arabe parce qu'elle a su lui donner un emplacement précis (véhicule traditionnel d'expériences locales et de maîtrise du territoire, langue associée à une population profondément catholique) dans un cadre sociolinguistique et identitaire englobant, garant de cette perpétuation. Cette forme d'opiniâtreté, qui pourrait certes être bousculée dans le futur, a néanmoins quelques chances de protéger le maltais.

¹⁴⁸ En même temps, ce qui n'est pas contradictoire, on rapporte souvent le maltais à une « branche » de localisation européenne ancienne (médiévale : Sicile notamment, donc arabe « sicilien »), qui aurait globalement disparu depuis (à l'exception, précisément, du maltais).

¹⁴⁹ Cette notion d'arabe « périphérique » mériterait d'être davantage réfléchie et sans doute modulée. On la retrouve dans différentes publications, dont la présentation de Kees Versteegh (2011). Elle paraît trop réductrice à maints égards.

¹⁵⁰ Il est en outre probable que la « séparation » doive être relativisée. Le maltais semble bien être resté la langue fondamentale ou langue natale des couches populaires, ce qui peut avoir contribué à fixer largement le profil « maghrébin » de l'arabe maltais, le libérant aussi de la tutelle du « classique » qui pèse lourdement sur le Maghreb.

¹⁵¹ Tous les exemples qui suivent sont donnés dans l'orthographe usuelle du maltais.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

minuta « minute » (mais *xahar* « mois », *jum* « jour », *il-hadd* « dimanche »), *tramuntana* « nord », *punent* « ouest » (mais *ruh* « vent », *xemx* « soleil », *xita* « pluie ») *kampanja* « campagne », *muntanja* « montagne »¹⁵², *bosk* « forêt » (mais *art* « terre », *bir* « puits », *sigra* « arbre »), *pulmun* « poumon » (mais *qalb* « cœur », *ras* « tête », *widna* « oreille »)¹⁵³.

Les champs qui précèdent sont donc relativement préservés. En revanche, d'autres, en rapport avec les mouvements sociaux, la modernité, s'avèrent plus perméables. Ainsi l'économie au sens large (*socjeta* « société », *l-agrikultura* « agriculture », *trasferiment* « virement », *kambju* « change »). Dans ce type de champ, un sondage statistique montre qu'on se situe aux environs de 60 % (voire parfois nettement plus) de mots issus des langues européennes. Dans ce cas, ce sont les mots arabes qui sont les plus rares, tout en restant encore une fois proches des dialectaux maghrébins (*suq* « marché », *ħanut* « épicerie »). Différents champs complémentaires (politique, éducation, relations sociales et parenté, hôtellerie, transports, alimentation¹⁵⁴) confirment cette inversion (ou cette tendance à l'inversion) des taux. Voir pêle-mêle ces quelques exemples : *nazzjon* « nation », *gvern* « gouvernement », *skola* « école », *università* « université », *sinjur* « monsieur », *kunjom* « nom », *familja* « famille », *genituri* « parents », *breakfast* (ou) *kolazjon* « petit déjeuner », *xugaman* « serviette », *furketta* « fourchette », *mutur* « moto », *karrozza* « voiture »¹⁵⁵, *kafe* « café », *kejk* « gâteau », *birra* « bière ». Dans la plupart des cas, la source romane¹⁵⁶ (italo-roman en

¹⁵² On utilise également *ġebel* (ar.), car des doublets arabe/roman de ce type sont cohérents dans le système global. Compte tenu du statut de l'anglais (langue co-officielle), d'autres sont possibles ou sont à prévoir pour le couple arabe/anglais, notamment dans les zones sociétales les plus touchées par l'anglicisation : commerce, industrialisation, technologie, informatique etc.

¹⁵³ Dans ces différents champs, la part du roman reste peu, voire très peu élevée (quelques % au maximum), ce qui confirme une arabité fondamentale et, du même coup, une réelle proximité avec les matériaux des arabes maghrébins (intercompréhension non problématique comme le montrent aisément les quelques exemples proposés, aux quelques adaptations près).

¹⁵⁴ Si l'on a la série originelle *ħobz* « pain », *ħalib* « lait » ou *ħut* « poisson », on a par ailleurs une liste très importante de mots issus du roman (*krema* « crème », *ġelat* « glace », *mustarda* « moutarde »), ou (moins souvent) de l'anglais : *drink* « boisson », *butir* « beurre ». Enfin, pour des raisons culturelles évidentes, sont évidemment actualisées des dénominations locales relatives au porc et à ses dérivés (type *perzut* « jambon »).

¹⁵⁵ Type d'emprunt également constaté au Maghreb.

¹⁵⁶ Le maltais a également des mots d'origine française. Parmi les plus souvent évoqués, exemplaires sans doute, *bongu*, *bonswa* ou *bon appetit*. Cet échantillon nous rappelle avec force le caractère de langue policée ou de langue des relations sociales dévolu au français au cours du XIX^e siècle notamment, et aux classes sociales qui s'en inspirent.

premier lieu¹⁵⁷) est visible, la source anglaise moins fréquente donc et bien plus reliée à la modernité (ou à la technicité) que la précédente, types transparents *ċips*, *plejer*, *drajver*.

On remarquera par ailleurs que le système verbal du maltais accueille et intègre morphologiquement de nombreux lexèmes romans, dans l'optique que nous évoquons plus bas à propos du Maghreb. D'où des séries du type *tipprova* « essayer » (< it. *provare*), *tirrispondi* « répondre » (< *rispondere*), *tinjora* « ignorer » (< *ignorare*)¹⁵⁸. Un sas fonctionnel est ainsi ménagé entre les deux langues en contact, le verbe produit pouvant se moduler en aspects (accompli/inaccompli) et s'intégrer plus globalement dans le système syntaxique d'accueil. Sans doute l'ouverture est-elle potentiellement plus importante dans le système verbal du maltais qu'au Maghreb, car le premier n'a guère de tabous en matière d'enrichissement « roman » ou « anglo-saxon » (l'histoire et la culture l'expliquent), tandis que les arabes dialectaux du Maghreb, notamment reliés par une référence éducative, administrative et culturelle constante aux formes hautes, historiques ou « pures » de l'arabe (standard, classique etc.), se présentent comme plus circonspects à cet égard. Mais l'un dans l'autre, les attitudes de fait sont très proches.

*

On ne peut trop développer ce point, mais la toponymie maltaise est fondamentalement arabe, tout en accueillant une série de formations romanes (ou anglaises) notamment reliées à la culture chrétienne. D'où des formations comme *Gharb* « ouest », *Ras*¹⁵⁹ *il-Bajda* « cap blanc » [Gozo] ou *Marsa* « port », *Mdina* « ville » [Malte], en face de formations typiquement liées à l'identité catholique, comme *San Lawrenz*, *Santa Lucija* [Gozo]. Dans le cadre historique plurilingue que nous avons souligné, toutes sortes de rencontres sont ensuite possibles, du type *Ras il pelligrin* « cap du pèlerin », *Sant Julian's point*, *Ta'l-Isperanza bridge* « pont de l'espérance » etc. [Malte].

¹⁵⁷ La structure phonétique des emprunts, comme le cadre socio-culturel permettent parfois de préciser si ces emprunts sont issus avec plus ou moins d'ancienneté du sud de l'Italie, ou viennent plus récemment de l'italien de référence. Ainsi des mots comme *skola* « école », *genituri* « parents » ou *nannu* « grand-père » (absence de diphtongaison vs. it. *scuola*/ mutation o > u des atones) évoquent-ils plutôt le premier cas, et *xugaman* ou *università* (< it. *asciugamano*, *università*) le second.

¹⁵⁸ C'est ce que font plus bas un arabophone de Ceuta ainsi qu'un berbérophone d'Algérie (illustration n° 21).

¹⁵⁹ Ras est la « tête » en langue ordinaire, la « pointe », le « cap » en toponymie.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Toutes les composantes peuvent donc être mises à contribution, mais on voit bien que le matériel fondamental ordinaire (les appellatifs récurrents) est incontestablement celui de l'arabe : *wied* « rivière », *bir* « puits », *ġebel* « mont, montagne », *ghar* « caverne » etc.

*

Un dernier phénomène qu'il faut évoquer est celui de l'existence de variétés interférentielles à Malte (maltais/anglais), localement qualifiées de *maltish* et *minglish*. Sans entrer dans le détail technique des processus, la ressemblance avec ce qui s'observe au Maghreb est manifeste. Sans doute, de telles variétés touchent-elles d'abord et par principe de bons locuteurs des deux langues, notamment formés dans un cadre éducatif ou administratif bilingue. Mais il est remarquable d'observer qu'elles tendent aussi à se diffuser chez des locuteurs maltais ne maîtrisant pas, ou imparfaitement, l'anglais. Cela rejoint effectivement certaines observations faites plus bas qui permettent de penser que les variétés de contact, au Maghreb et à Malte, peuvent au fond prendre une bonne part d'autonomie par rapport aux deux langues qui les génèrent. Sur ce point on peut se référer à J.-M. Brincat (2005) :

Language switching and mixing is very common. At school one hears sentences like “id-diameter, le, mhux ir-radius” (the diameter, no, not the radius) in a maths lesson; or “l-istructure tal-leaf” (the structure of the leaf) in a Biology lesson ; at home “Ġibli n-napkin minn fuq id-dishwasher” (get me the napkin which is on the dishwasher); “Tih il-bottle lill-baby” (give the bottle to the baby), and in the office: “Il-maġġoranza tat-taxpayers ma jkollomx bżonn jimllew ir-return ta'l-income tax¹⁶⁰” (the majority of the taxpayers do not need to fill in the income tax return).¹⁶¹

*

Si pour finir nous nous déplaçons vers le plan identitaire, il est à souligner à Malte une forme plus ou moins nette de rejet de l'arabité, car l'arabité est le plus souvent associée à l'Islam (ce qu'on a souligné

¹⁶⁰ On doit distinguer dans ces énoncés le (x), phonème chuintant du maltais (type *jkollomx*), du même graphème (x), [ks] de l'anglais (type *tax*).

¹⁶¹ Dans son article bref mais heuristique, J.-M. Brincat précise qu'environ 1/3 des Maltais pratiquent de telles alternances. C'est en vérité une bien haute fréquence qui, à nouveau, prolonge en bonne partie ce qui s'observe au Maghreb. De même, à Malte comme au Maghreb, il est convenu de condamner ce genre de pratique, tout en la pratiquant spontanément. Sans doute le mélange n'est-il pas une « structure permanente », par définition, mais il est clair en même temps qu'il caractérise bien une zone de rencontre des langues et cultures, comme nous le soulignons à plusieurs reprises. Le mélange est donc par principe, naturel ou du moins automatique. Comme l'écrit cet auteur « one does not bother to search for the right word but speaks the one which comes up first, whether Maltese or English ».

à plusieurs reprises), association qui ne convient guère à une population profondément catholique. Cette manière de voir les choses est d'ailleurs corroborée par l'attitude des Maghrébins ainsi que celle qui est développée par la culture et les médias internationaux. De ce point de vue, Malte, généralement, n'est pas présumée faire partie du monde arabe¹⁶², et il est remarquable que beaucoup de Maghrébins (à l'exception des linguistes maghrébins) découvrent, à l'occasion, cette arabité de Malte qui les surprend¹⁶³. On rappellera que les Maltais eux-mêmes, ainsi que cela a été souligné plus haut à plusieurs reprises, se sont glissés positivement dans le moule de la colonisation française (Algérie, Tunisie), placés de facto¹⁶⁴ dans le camp « européen ». Au fond, le choix d'une individualisation consensuelle à travers la désignation *maltais/maltese* résout partiellement cette tension. Les pouvoirs publics semblent l'avoir compris et militent assez clairement pour l'affirmation et le maintien du maltais comme langue identitaire et, paradoxalement, comme dernier témoin, vigoureux, de l'arabe dans le sud de l'Europe¹⁶⁵.

Il y aurait donc une tendance au minimum euphémique pouvant enclencher de nombreux phénomènes secondaires, d'ordre identitaire,

¹⁶² C'est sans doute « ethnolinguistiquement » faux. Les Maltais sont vraisemblablement aussi arabes que les orientaux chrétiens (Libanais, Syriens, Egyptiens etc.) que personne ne se hasarderait à détacher du monde arabe. Ceci permet de voir apparaître un autre critère de décision : une minorité est arabe si elle parle arabe et vit dans un pays de langue majoritaire ou nationale arabe (c'est donc le cas des Maltais), mais à condition aussi d'être confrontée à un modèle musulman majoritaire (ce qui n'est évidemment pas le cas pour Malte). Voilà sans doute pourquoi les uns et les autres ne sont pas d'accord pour faire de Malte un pays « arabe ».

Dans le même ordre d'idée, on remarquera que les encyclopédies du monde arabe (type Boustani & Fargues 1990) ne prévoient généralement pas Malte, c'est-à-dire qu'elles ne considèrent donc pas ces îles comme « arabes ».

¹⁶³ Brincat (2005) toujours, fait le même type d'observation, mais côté européen : « [foreigners] are invariably struck by some sounds that recall Arabic ».

¹⁶⁴ Non sans réticences du point de vue « européen ». Tout en étant généralement distingués des « Arabes », les Maltais avaient droit dans l'Afrique du Nord française à des réserves plus ou moins nettes (suivant l'époque et les lieux), comme les Juifs par ailleurs. Cela tient certainement au caractère hyper-segmenté, déjà évoqué, de la société coloniale. On remarquerait sans doute, après coup, une attitude assez fréquente de dissimulation chez les Maltais d'Afrique du Nord, probablement plus ambiguë que la dissimulation des langues d'origine d'autres groupes comme l'espagnol, le catalan, l'italien, le sicilien etc. Il est vrai que pour les Maltais, la possession d'une langue structurellement très proche de la langue d'une grande partie des colonisés arabophones, pouvait être de manière ambivalente un instrument d'intelligibilité réciproque mais aussi de défiance et de rejet mutuel (notamment sur la base de l'opposition *catholicité vs. islam*). On peut dire que les Maltais, en Afrique du Nord et du temps de la colonisation, ont donc été placés structurellement entre le marteau et l'enclume. À maints égards, la situation actuelle des îles observées prolonge le même paradigme de difficulté d'affirmation identitaire.

¹⁶⁵ « It is also the only survivor of the Arabic dialects spoken in Spain and Sicily in the Middle Ages » (Brincat 2005).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

voire mythologique. Ainsi a-t-il existé une volonté ancienne de rattacher le maltais au punique, sans passer par la case « arabe »¹⁶⁶. Cette thèse ne semble pas résister à l'examen des faits, mais elle revient assez souvent. On comprend bien qu'elle fonctionne comme une soupape de sécurité, un mode de résolution d'un traumatisme qu'on aura sans doute identifié précédemment. Une chose est sûre : le maltais ne peut pas venir directement, principalement, du phénicien ou punique¹⁶⁷. Que la langue phénicienne ait fourni des matériaux au maltais (lexique, mutations phonétiques notamment) n'aurait rien de surprenant et confirmerait au contraire ce que nous apprend le contact diachronique des langues en Méditerranée. D'ailleurs le maltais se rapproche à cet égard des arabes dialectaux du Maghreb qui ont eux-mêmes absorbé une partie de matériaux d'origine phénicienne. Il se rapproche également, du même point de vue, de zones romanes comme la Sardaigne, le sud de la péninsule italienne, ou encore le sud de la péninsule ibérique. Dans cet ensemble régional, un substrat phénicien, pour menu qu'il soit, peut encore être éventuellement repéré dans quelques matériaux (lexique, toponymie)¹⁶⁸.

¹⁶⁶ Nouvelle proximité d'attitude entre Malte et le Maghreb. J'ai souligné ailleurs la volonté (typiquement identitaire) d'une partie des intellectuels ou décideurs maghrébins de « shunter » le français en allant directement à l'anglais, projet qui peut sembler acceptable, raisonnable, mais qui est repoussé par le système sociolinguistique et identitaire d'ensemble. De manière comparable, les Maltais (excepté les linguistes semble-t-il) tentent d'une manière ou d'une autre de fuir leur arabité, tout en la reconduisant dans les faits. C'est encore un problème de qualification et d'identité, qu'une action pédagogique appropriée devrait résoudre à l'avenir. Dans le même ordre d'idée, on remarquera la fréquence de présentation du maltais comme une « langue sémitique », plutôt que comme une « langue arabe », ou comme de « l'arabe ». L'ensemble de ces données mériterait assurément une étude d'ensemble plus approfondie.

¹⁶⁷ On peut même raisonnablement se demander si l'obsession identitaire ne va pas jusqu'à trier entre phénicien et punique. Le phénicien est en effet la langue venue de Phénicie, distincte de l'arabe et du Maghreb. Le punique est en revanche le phénicien installé et modifié par le Maghreb. L'utilisation de ce terme ne garantirait donc pas suffisamment l'isolat maltais. Il est notable en tout cas que le qualificatif de phénicien a la faveur de la plupart des écrits et approches concernant Malte.

¹⁶⁸ Des matériaux d'origine punique sont repérables dans les lexiques et les toponymies des îles italo-romanes (Bec 1971, II : 278) ainsi qu'en berbère (Haddadou 2003).

Une idée a parfois été soutenue à propos du Maghreb et peut également l'être pour Malte. C'est celle d'une arabisation relativement facile des circuits urbains (notamment), lorsque cette langue s'est répandue en Afrique du Nord. Le caractère de langue sémitique aurait alors permis à des populations bien sémitisées de s'approprier plus facilement l'arabe par la suite. Cette thèse n'est pas dépourvue de cohérence, et elle pourrait expliquer du même coup pourquoi les zones montagnardes ou désertiques (mal contrôlées par les Phéniciens/Carthaginois) seraient restées berbères. Toutefois c'est là un raisonnement, une hypothèse d'ensemble qui ne peut s'appuyer sur des preuves réelles, et qui reste de toute façon indirecte : le maltais ne « vient » toujours pas du phénicien.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Mais le fait que l'ensemble du matériel maltais soit proche de celui des dialectaux maghrébins (phonologie, morphosyntaxe surtout, et lexique fondamental) prouve sans ambages l'origine arabe du maltais. En revanche, l'idée d'une simplification des patrons arabes fait son chemin depuis des années et rapproche d'un discours sur la créolisation. Brincat (2005) évoque à ce sujet l'idée d'un arabe « drastiquement simplifié »¹⁶⁹, tandis qu'une tradition de présentation du maltais, récurrente elle-même, le présente comme « soustrait à l'ambiance arabe depuis des siècles », ayant évolué « dans des directions propres », « chargé d'apports européens » etc.

L'excellent David Cohen, qui écrivait ce qui précède, concluait néanmoins : « Mais dans ses structures morphologiques, comme dans son fonctionnement syntaxique essentiel, il est demeuré un dialecte arabe dont l'appartenance à l'ensemble maghrébin se laisse reconnaître sans peine ».^{170, 171}

*

Ce détour maltais aide indirectement à pointer plusieurs directions possibles du système sociolinguistique ouest-méditerranéen et maghrébin.

La logique d'aspiration par l'Europe romane, issue de l'histoire et d'une dynamique profondes est constamment à l'œuvre. On peut sans doute s'en offusquer mais c'est une réalité attestée tant par Malte que par le Maghreb lui-même¹⁷².

¹⁶⁹ « Grammar is mainly Arabic, although drastically simplified... ». Ainsi qu'on l'a déjà rappelé, le principe de simplification paradigmatique du noyau d'une langue est la source et la condition même de langues telles que la *lingua franca* puis des processus de créolisation (qui supposent quant à eux une appropriation collective de la langue ainsi « réduite »). Si l'on admet donc (mais encore faudrait-il le prouver per le menu) l'idée d'une simplification systémique de l'arabe à Malte, on pourrait alors se trouver effectivement face à un processus de créolisation. Faute de mesures significatives, d'approche statistiques et comparatives adaptées, on est pourtant en droit d'en douter.

¹⁷⁰ David Cohen, « La langue maltaise », dans Encyclopédie de la Pléiade, *Histoire des littératures*, cité par Cassar-Pullicino & Galley (1981 : 11).

¹⁷¹ On rappellera pour finir que le maltais s'écrit à partir de caractères latins, et surtout pas en arabe. Ce point, qu'on pourrait considérer comme secondaire, est fortement significatif de l'environnement sociolinguistique et identitaire que nous venons d'évoquer. Il nous ramène parallèlement au refus chronique de l'alphabet arabe par les réhabilitations orthographiques berbères en cours au Maroc ou en Algérie. On voit bien par ce biais que l'écriture, les choix orthographiques, sont de la plus haute importance en matière d'affirmation et de genèse culturelle. Dans un tel secteur, le rapprochement entre Malte et le Maghreb s'impose à nouveau. On ne peut que souhaiter l'établissement de passerelles concrètes dans l'avenir.

¹⁷² Sur quoi cette dynamique débouchera-t-elle ? Se brisera-t-elle à terme sur une récupération identitaire et sociolinguistique totale du Maghreb par le monde « arabe » ? Ou le Maghreb admettra-t-il plutôt sa propre diversité qui est une richesse, se rapprochant en partie de ce qui se déroule à Malte ? S'intercalera-t-il alors comme un segment indispensable, une solution de

Alternance et mixage de codes au Maghreb

Aux interlectes évoqués plus haut il convient d'ajouter la pratique très ancrée au Maghreb de l'alternance de codes ou *code-switching*¹⁷³. C'est une pratique qui frappe beaucoup ceux qui arrivent au Maghreb pour la première fois (ainsi qu'à Malte, on vient de le voir). À ce sujet, le langage étant fondamentalement interaction¹⁷⁴, mimétisme social, il n'est pas rare que la seule présence d'un étranger déclenche presque automatiquement interférences et alternances chez divers locuteurs maghrébins capables techniquement d'y recourir¹⁷⁵.

Ce qui caractérise peut-être le mieux cette pratique est son caractère automatique, le plus souvent non calculé, bien que le calcul, la décision de « switcher », puissent être souvent motivés par des considérations diverses d'emphase, de snobisme aussi, sans même compter le cas très fréquent de locuteurs qui en alternant ou « switchant » ne sont pas très éloignés de penser s'exprimer dans une seule langue, par exemple le français (mais aussi l'arabe) dont on peut estimer être assez bon locuteur dès lors qu'on émaille ses propos de segments français (ou arabes)¹⁷⁶. Tout cela semble inscrit de manière

continuité pacifiée entre Sud de l'Europe et monde africain ? Autant de questions auxquelles répondront les Maghrébins eux-mêmes, mais que la dernière partie du paragraphe nous amènera à reprendre sous quelques angles complémentaires.

¹⁷³ L'appellation *code-switching* (< angl. *to switch* « allumer/éteindre »), issue de la sociolinguistique anglo-saxonne, s'applique à l'alternance régulière de deux ou plusieurs langues au sein de communautés bilingues ou diglottes (à des degrés divers). La sociolinguistique nord-américaine s'est montrée particulièrement sensible à cet angle d'approche, notamment pour les contacts fréquents entre anglais et espagnol, dans la lignée d'un titre d'article célèbre de Shana Poplack (1980). Les études des phénomènes de *code-switching* concernent actuellement des zones de contact de langues très diverses dans le monde, et elles se sont multipliées depuis une vingtaine d'années, au Maghreb notamment. Nous n'entrerons pas ici dans la distinction entre *code-switching* et *code-mixing*, ce dernier s'appliquant plus justement à des situations où évoluent notamment de bons bilingues, ce qui est loin d'être le cas au Maghreb (où seule une élite relativement menue peut être considérée comme véritablement bilingue).

¹⁷⁴ Les recherches sur l'interaction en situations de contacts sont intimement liées aux approches que nous évoquons brièvement ici. Le tribut collectif est grand envers des chercheurs comme Gumperz (1982) ou, auparavant, Weinreich (1953), Fishman (1967), Blom & Gumperz (1972).

¹⁷⁵ Il va de soi, mais encore faut-il le rappeler fermement, que cette aptitude échappe à la masse des nombreux locuteurs monolingues d'arabe dialectal ou bilingues (berbère/arabe) dans la plupart des régions rurales des trois pays du Maghreb. Tant il est vrai que le système d'échange que nous évoquons est avant tout lié aux circuits urbains, commerciaux, touristiques aussi.

¹⁷⁶ Faidherbe avait fait des observations du même genre à propos de la lingua franca (voir plus haut). Bien entendu, sur ce point, il faut maintenir un préalable sociologique, car ce sont souvent les groupes les moins adroits en langue française qui par ce subterfuge ordinaire, se donnent plus ou moins directement une « surface » francophonique (et anglophonique de plus en plus souvent), ce qui rend « moderne », « à la page » etc. Ce phénomène nous est apparu dès la fin des années 1980, lors des retours d'enquêtes évoquées dans le chapitre 1 et ici dans l'illustration n° 21. Effectivement, on constate bien souvent que ce ne sont pas forcément les plus réellement

assez cohérente dans l'histoire du paysage sociolinguistique que nous venons d'esquisser, tout simplement parce que, de longue date, les Maghrébins ont à disposition une grande gamme de langues et de registres et qu'aucune de ces langues, à elle seule, ne permet de rendre intégralement compte de l'univers maghrébin, lui-même multiculturel structurellement. Ceci justifie autant le mixage ou la rencontre « mécanique/institutionnelle » des langues (voir plus haut : *lingua franca*, *sabirs*) que cette rencontre segmentaire à un autre degré que constitue de fait le *code-switching*.

On ajoutera que si le phénomène d'alternance des codes et des langues est en effet très remarquable dans les faits de parole du Maghreb actuel, il dut l'être vraisemblablement par le passé (les observations de ce chapitre et d'autres favorisent sérieusement cette hypothèse); et l'on peut sans difficultés majeures imaginer, en remontant dans l'histoire du Maghreb (côtier notamment), des corpus latino-puniques, berbéro-puniques, latino-berbères etc. Le plus frappant, aujourd'hui et sans doute par le passé, est que ces phénomènes d'alternance impliquent les trois pôles généralement en présence, concernant de proche en proche toutes les variétés présentes dans le système sociolinguistique général.

Ces remarques faites, on doit observer que le phénomène d'alternance a été souvent étudié à propos des trois pays du Maghreb, tant sa visibilité est grande, provocante même. Des travaux des années 1970-1980 sur le contact des langues en présence (Riahi 1970, Skik 1976, Ounali 1970-1983, Heath 1989) en passant par ceux de Laroussi (1991) Kahlouche (1992, 1993), Baccouche 1994, Charnet (1999), on en est arrivé à une nouvelle génération de chercheurs, maghrébins ou non, qui affinent le champ en intégrant de nouveaux paramètres sociaux et environnementaux, de nouveaux espaces régionaux également, au point qu'il devient difficile de connaître, suivre et citer l'ensemble des études du genre (Vicente 2003, 2005, Ziamari 2008, 2009, Sayahi 2007, 2011-b). Les corpus sont donc nombreux mais on peut se demander si la multiplication des travaux universitaires sur le

francophones qui se voient comme les plus francophones. Mais il est vrai que la part de représentation ou de déformation s'avère très importante dans les phénomènes de ce genre. Il est intéressant d'observer l'illustration inverse, de nombreux Pieds-Noirs, principalement urbains (durant la période coloniale ou encore aujourd'hui), sans être locuteurs réels de l'arabe, émaillaient leurs énoncés de segments arabes. Où l'on voit aussi qu'utiliser des fragments de l'autre langue c'est poser en somme une forme de connaissance et de connivence réciproque, ou encore de mise à distance (attention, je te connais !...) même quand (ou surtout si) on ne connaît pas véritablement la langue, la pensée et l'identité de l'autre.

code-switching au Maghreb ne relève pas d'une forme d'emballage, de mode, faisant passer au second plan des études plus profondes sur la typologie interne ou externe des langues en contact, les modes d'acquisition de ces langues etc. Sans compter les lourds tabous qui règnent en matière de description du français parlé. À défaut de légitimer le français (ou l'espagnol plus ponctuellement) comme langue(s) du terrain maghrébin, dans un cadre sociétal et politique qui refuse par principe cette hypothèse fondamentale¹⁷⁷, évoquer ces langues dans le strict cadre d'une alternance aux marges des langues en contact revient au fond à botter en touche, dans la prévision de déboucher à terme sur l'évacuation des langues « pas assez étrangères ». Un processus qui n'est pas pleinement conscient, mais sur lequel il convient, en bonne science, d'être alerté¹⁷⁸.

La planche qui suit (illustration n° 21) montre assez rapidement que les données de ce type nous amènent à identifier plus ou moins clairement des segments de l'une ou l'autre des langues. Pour deux langues L1 (arabe ou berbère par exemple) et L2 (français/espagnol/arabe), l'art consiste à interpréter la position et le rôle des segments [parties du discours, syntagmes courts] par rapport à la globalité du discours alternatif produit [congruence syntaxique]. L'un des angles d'attaque qui revient très régulièrement est celui de la « langue matrice », dès qu'on aborde des corpus d'alternances de ce genre¹⁷⁹.

¹⁷⁷ Auquel cas on évoquerait ces langues romanes plutôt sous l'angle de leurs variations locales, en quelque sorte dans la continuité des travaux initiés par Lanly pour le français (1970).

¹⁷⁸ Y a-t-il en outre une différence dans les taux d'alternance codique au Maroc, en Algérie, en Tunisie ? Il semble en effet qu'une meilleure connaissance de la masse et de la qualité des interférences de ce genre pourrait renseigner sur l'ancienneté relative, le fonctionnement et les cadres sociaux du contact des langues ou variétés. Soulignons aussi l'énorme focalisation sur les alternances français/arabe, typique de la réduction sociolinguistique souvent critiquée dans nos travaux antérieurs, et ajoutons qu'il est plus rare de voir apparaître des langues comme le berbère (pourtant bien « maghrébin ») ou d'autres évidemment comme l'espagnol ou l'italien (réputés « langues étrangères »). Depuis plusieurs années certains chercheurs comme Rabah Kahlouche (1992, 1993, 1996) déconstruisent ce genre de simplification en montrant qu'on se trouve bien face à un système circulaire (ou polaire dans notre terminologie), non dans une simplification binaire qui masque les fonctionnements réels. Depuis la fin du XX^{ème} siècle, la place du berbère dans l'alternance remonte constamment. La rectification s'effectue également depuis peu du côté des contacts avec l'espagnol (Vicente 2004, Abou-Shams 2008). Il serait bon qu'elle se produise aussi du côté de l'italo-roman, car le code-switching arabe/italien/sicilien, après avoir naturellement existé au sein de plusieurs communautés littorales de la colonie (Algérie) ou du protectorat (Tunisie), ne peut être que réactivé par les contacts migratoires sur le pont italo-tunisien. On ne le voit pas, on ne le « compte » pas, mais c'est en réalité une simple affaire de focale, de dynamique et de systémique de la recherche.

¹⁷⁹ On peut citer Ziamari (2008) qui avance en appliquant aux données marocaines le modèle de Carol Myers-Scotton (Matrix Language Frame/Markedness Model).

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Arabe/français (Maroc)¹⁸⁰

1-[ma ši valabl dūk le fraz] = Ces *phrases ne sont pas valables*
(dūk, forme réduite de *hādūk*, démonstratif d'éloignement)

2-[la lwa hiyya la lwa] = *La loi c'est la loi*

3-[waḡa ð sə vèra ḡadda fəl lil] = *Entendu, on se verra demain soir* {litt. demain dans la nuit}

Arabe/espagnol (Maroc)¹⁸¹

4-[mšīt l-ayuntamiento bāš nTəlb ayuda familiar] = *Je suis allé à la mairie pour demander l'aide familiale*

5-[ma 'andūš l-gāna] = *Il n'(en) a pas envie*

6-[aparkīti T-Tūmūbil] ? = *As-tu garé la voiture ?*

Berbère/français/arabe (Algérie)¹⁸²

7-[n tsprīpari amakan il əbni] = *Nous préparons un emplacement pour la construction*

8-[adiruh « le projet » ar lwilaya] = litt. *Il partira le projet à la préfecture, soit : Le projet partira à la préfecture*

9-« nous étions [m ə hsuv] isolés dans la forêt » = *Nous étions, c'est-à-dire, isolés dans la forêt*

10-« [akə n qqarə n] il n'arrive pas à joindre les deux bouts » = *Comme on dit : il n'arrive pas à joindre les deux bouts*

Illustration n°21. Formes linguistiques du contact au Maghreb (Code-switching, Maroc, Algérie)

¹⁸⁰ Exemples tirés d'enquêtes étudiantes inédites dirigées par l'auteur au Maroc (1985-1987). Ces trois exemples émanent de groupes d'étudiants (Meknès). Pour la commodité de la lecture, les transcriptions ont pu être simplifiées.

¹⁸¹ Exemples tirés de Al-Shams (2008 : 47), présentation mixée entre transcription phonétique et transcription usuelle. On trouvera de nombreux exemples d'alternances urbaines à Ceuta dans Vicente (2005). Si l'alternance arabe/espagnol n'est pas impossible en dehors des territoires actuellement de souveraineté espagnole (nord du Maroc) ou dans les anciens territoires sahariens de l'Espagne (où nombre de locuteurs peuvent être encore réellement hispanophones), elle est pourtant fortement liée à ces territoires. En revanche l'alternance arabe/français semble beaucoup plus profondément inscrite et diluée dans le tissu marocain, longtemps après le protectorat.

¹⁸² Exemples tirés de Rabah Kahlouche (1993), « Diglossie, norme et mélange de langues ». Les informateurs sont âgés d'une quarantaine d'années, et bilingues. Les transcriptions et traductions sont celles de R. K. lui-même.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

La réponse à cette question semble parfois aisée. Ainsi peut-on estimer que la langue principale (ou matrice) est l'arabe dans le cas des énoncés n°1, 4, 5 et 6, car dans les quatre cas le noyau syntaxique fondamental (ou « grammaire » fondamentale) est celui de l'arabe dialectal marocain (conjugaison, négation discontinue, démonstratifs, mots de liaison). On comprend notamment que la langue matrice l'emporte dans l'énoncé n°6, où le lexème d'origine espagnole (*aparcar un coche*) est totalement détourné et intégré dans la logique flexionnelle du verbe arabe¹⁸³. Mais dans ces quatre énoncés, on voit aussi clairement que les segments romans sont extérieurs, en somme secondarisés par rapport à la langue matrice, soulignant ainsi en même temps la superficialité interne du lexique et son importance en termes de marquage socio-culturel. Car dans les cas de ce genre, c'est bien le lexique (outre le principe même de l'alternance) qui ramène à ce principe de « bâtardise » qu'évoquait Salah Garmadi¹⁸⁴.

Sous le même angle, les énoncés n° 7 et 8 peuvent être réputés berbères, bien qu'ils intègrent des segments d'origine arabe (*bni* « bâtir », *wilaya* « préfecture ») ou française soit directement (*le projet*), soit encore indirectement après emprunt (< *préparer*).

Tout cela peut être admis, comme discuté. Mais que faire du n°2 ou du 3 ?

Le 2 est-il arabe parce que le démonstratif est arabe, ou est-ce une simple traduction/arabisation d'une lexie fondamentalement française, figée, et bien connue¹⁸⁵. Et n'est-ce pas justement cela que veut

¹⁸³ Au passage, ceci ne règle pas la question de la qualification sociolinguistique et culturelle de l'énoncé. Celui-ci semble en effet principalement arabe d'un point de vue interne, mais il est hybride culturellement et sans doute vu comme tel par nombre d'auditeurs.

Ajoutons en outre que le segment [Tūmūbil] est lui-même anciennement emprunté par le dialectal marocain (et d'ailleurs au français) et pour cette raison déjà bien accommodé à l'arabe, comme le prouve la réalisation emphatique (à remarquer que le locuteur n'utilise pas *coche*). Au bout du compte, on arrive ainsi à ce paradoxe que l'énoncé est bien arabe mais qu'il fait en même temps furieusement roman (avec strates diverses), type même d'énoncé que les arabophones orientaux (qui se voient comme plus « purs ») reprochent lourdement aux Maghrébins.

¹⁸⁴ On voit bien dans les différents cas proposés que par ce biais du lexique, la langue seconde exerce aussi sa pression sociolinguistique dominatrice. Chaque cas mérite d'être discuté, car chaque cas est en fait différent, ce qui entraînerait de proche en proche dans des analyses interminables. Tantôt on pensera que le locuteur aurait pu utiliser une lexie arabe équivalente (par hypothèse pour *valable*, *ayuntamiento*, *gana*, l'arabe ayant des mots pouvant correspondre à cela). S'il ne le fait pas, c'est donc qu'un autre facteur lui dicte de ne pas le faire, et ce facteur pourra être tout autant l'adaptation socio-politique (*ayuntamiento* c'est l'Espagne) que l'intellectualité « à la française » dans un raisonnement universitaire (*valable*) ou tout simplement peut-être l'habitude d'utiliser le mot fréquemment en espagnol populaire (*gana*).

¹⁸⁵ On voit en fait que l'informatrice procède à une manipulation trans-langagière en opérant sur une partie de la lexie, la traitant en somme comme une lexie variable (Pottier 1974) dont le cadre « instable » est paradoxalement la copule, qui permet le passage d'une langue à l'autre. Mais

signifier la locutrice, se référant à une conception du droit emblématiquement française ? On pourrait ainsi pencher, de manière totalement paradoxale, pour un énoncé « français ».

Le 3 est-il français, puisque son « noyau syntaxique » est français (*on se verra*) et qu'en revanche c'est cette fois l'arabe qui joue le rôle de remplisseur des compléments et expansions ? On pourrait le décider, mais alors, si l'on ne connaît pas l'arabe que signifie cette phrase ? On aura forcément un problème d'interprétation, et l'on voit bien que les parties « annexes » sont en fait très importantes quant au sens global : acquiescement (*waxa*), rendez-vous pris pour le lendemain soir (*yadda fəl lil*). Cette fois, on peut vraiment hésiter entre un rattachement et l'autre.

Cette question de la délimitation des langues trouve parfois un règlement par l'accolement des langues, ou l'incrustation. Ainsi voit-on que si l'énoncé n° 9 est fondamentalement français, l'énonciateur insère un segment berbère dont le rôle est : ou de rappeler le contexte identitaire d'une communication entre Berbères (ce qui est le cas) ou/et d'afficher la complémentarité des deux langues elles-mêmes, c'est-à-dire le principe d'alternance dans le paysage linguistique mental de ces locuteurs, à cet endroit et à cet instant.

Enfin, cas également fréquent au Maghreb, l'énoncé n° 10 affiche la disjonction des langues. Berbère et français sont en somme rapprochés, confrontés, sans être mélangés. Sans doute est-ce pour signifier un contexte de familiarité réciproque, une langue (le berbère) citant l'autre (le français). On remarquera que l'énoncé implique à nouveau (comme l'énoncé n° 2), une lexie française bien connue. Ce fait n'est pas neutre et rappelle au contraire que nombre de Maghrébins possèdent un patrimoine culturel en grande partie français, arrivé le plus souvent par l'École et pour cette raison même hautement valorisé, respecté. Il nous rappelle que le français a toujours été vu comme la langue de l'École, c'est-à-dire la langue qui va avec l'École¹⁸⁶, associée à l'instruction, au développement personnel et collectif, à la liberté et au « droit » même de la pensée et de la culture. Citer un dicton, un proverbe français, c'est donc afficher bien souvent sa « francophonie » ou « francophilie » personnelle¹⁸⁷,

comme l'arabe ne procède pas comme le français, c'est le pronom en quelque sorte emphatique *hiyya* qui fait ici l'affaire. Ce qu'on pourrait traduire par {la loi, (c'est bien) elle la loi}.

¹⁸⁶ Même si, bien évidemment, l'arabe, l'anglais, voire même le berbère ont rejoint le français sur ce terrain depuis la période coloniale.

¹⁸⁷ Parfois avec ostentation et même, pour certains, avec pédantisme.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

mais c'est poser en même temps sa connaissance de l'Europe et des valeurs positives qu'elle dispense¹⁸⁸. Pour comprendre sérieusement la profondeur de ce comportement maghrébin, on peut déporter le raisonnement vers la France elle-même. Combien de locuteurs français connaisseurs de l'espagnol par exemple¹⁸⁹, ou de toute autre langue apprise dans ce pays, seraient-ils capables de citer, ou enclins à citer des *refranes* de cette langue¹⁹⁰, en dehors de cette langue et d'un cadre purement scolaire ?

Non, décidément, le français n'est pas une langue ordinaire au Maghreb.

*

Les quelques développements qui précèdent montrent que face à ce type de matériaux on se trouve un pied dans la description purement interne et l'autre dans un faisceau très complexe de paramètres sociaux et culturels, résolument externes, et pour cette raison difficilement objectivables dans nombre de cas.

Vu depuis la région étudiée, le plus remarquable est qu'à peu près tout le monde semble conscient du phénomène, l'intégrant d'une certaine manière comme un trait spécifiquement maghrébin, autochtone presque, une « seconde nature » comme on le dit souvent. Mais cette auto-analyse révèle une profonde ambiguïté qui fait beaucoup parler, depuis des décennies.

On peut en effet la voir positivement comme la marque d'une ouverture sur l'Europe, d'une proximité mentale avec ce continent de référence, même si la colonisation est passée par là ; mais on peut la voir également négativement en l'interprétant comme la preuve d'une inféodation langagière et culturelle dangereuse¹⁹¹.

¹⁸⁸ En oubliant alors tout ce qu'elle peut par ailleurs comporter de négatif.

¹⁸⁹ Exception faite des locuteurs européens eux-mêmes issus du Maghreb. C'est le cas examiné plus haut à propos des Français d'Algérie d'origine espagnole (ou italienne pour d'autres cas). Ceux-ci procèdent de manière comparable en intégrant régulièrement à leur discours français des plaques entières d'espagnol, d'italien, voire d'arabe. À rebours, cela ne signifie-t-il pas que le locuteur maghrébin qui cite une lexie française fait en somme comme si le français était une sorte de langue personnelle pour lui, quelque chose de pleinement « naturel », comme le souligne un informateur évoqué au chapitre 1 ?

¹⁹⁰ Espagnol *refrán* « proverbe ».

¹⁹¹ Naturellement, le jugement négatif vient en priorité des arabophones exclusifs, maghrébins ou orientaux. Comme les Européens de leur côté (mais pour d'autres raisons), les orientaux repèrent immédiatement le caractère composite, interférentiel (voire impur pour certains) des pratiques langagières du Maghreb. Passer du « composite » à « l'impur » n'est évidemment pas neutre, car dans une vision réductrice, alterner est choquant et à terme difficilement acceptable.

Un univers du « mélange » ?

Les aptitudes à l'alternance, à la traduction et à l'adaptation, que nous venons d'évoquer à plusieurs reprises, révèlent en réalité un paysage sociolinguistique anciennement structuré par des langues en contact (pôles « maghrébins » et pôles réputés extérieurs). Sans doute le français n'est-il ici que la dernière langue romane déposée et intégrée, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises. Il est néanmoins une donnée fondamentale dans un système qui ne saurait être conçu comme monolithique par ses propres usagers, qu'ils l'admettent ou qu'ils le déplorent. Plus globalement est avancée par beaucoup l'idée qu'en basculant sans cesse d'un pôle à l'autre, en connaissant un peu de chaque langue, mais sans jamais connaître aucune d'elle à fond, on est en somme incompetent dans chacune des langues en présence. Argument fréquemment utilisé par les politiques depuis les différentes indépendances des trois pays.

Cette idée constitue évidemment une source d'inspiration aussi bien pour ceux qui souhaiteraient développer, stabiliser un bilinguisme efficace que pour ceux qui sont au contraire favorables à un monolinguisme arabe et au nettoyage des nombreuses variations observées.

*

Comme le résume un humoriste (page suivante), cette manière récurrente de réaliser le contact langagier par différents degrés de mixage ou de rapprochement est surprenante, typologiquement marquante, bien qu'existent d'autres zones du monde où l'alternance et l'interférence sont fameuses, ainsi qu'on l'a déjà souligné¹⁹². Aussi franchit-on ici le cap et évoque-t-on clairement un « franco-arabe », dont le versant identitaire est en même temps culturellement posé (*couscous* vs. *champagne*), lequel résume de manière économique et vivante une série d'interrogations chroniques de la francophonie maghrébine. De quel côté se trouve-t-on au juste ? De part et d'autre de la Méditerranée, à mi-chemin ? Quel avenir pour la rencontre et l'échange des langues ? Faut-il considérer ce type de production comme une langue (le « speech » [sic] tunisien ?) ou au contraire programmer au plus tôt son éradication ?

¹⁹² Notamment les États-Unis dans la rencontre ancienne mais également très actuelle entre anglais et espagnol dans plusieurs États.



Illustration n°22. Formes linguistiques du contact en Tunisie
(L'alternance des langues vue par un humoriste, 1990. « La presse
de Tunisie »)

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Cette réflexion sur le mélange est donc assez populaire et se fonde sur des réalités dont la presse fait un usage courant, en en abusant parfois.

Le recours à la rencontre linguistique et identitaire est en effet l'une des ressources constantes des médias maghrébins, qu'on le fasse par des dimensions banales, humoristiques, ou encore tendues. En voici quelques unes, qui permettant de jeter quelques bases d'une pragmatique globale du phénomène d'alternance des langues.

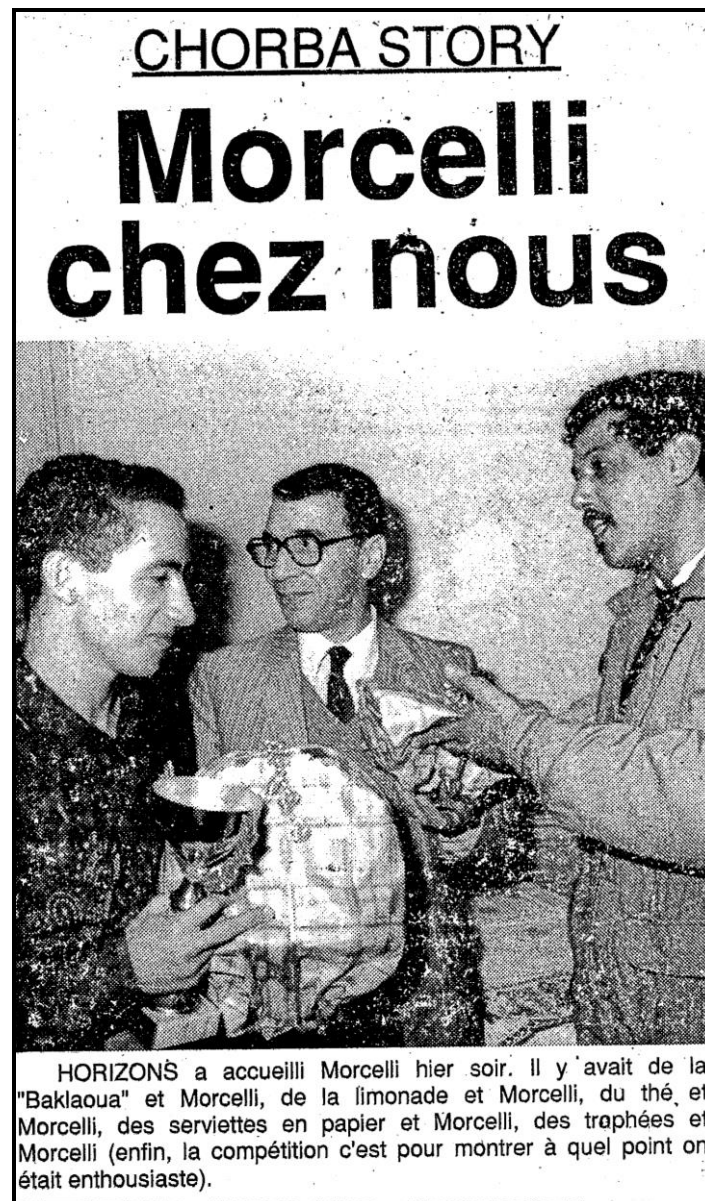


Illustration n° 23. Horizons, journal algérien.

En 1996, le champion algérien Noureddine Morceli (ou Morcelli¹⁹³) remporte le titre olympique aux jeux d'Atlanta (1500 mètres). On le voit ici reçu par une équipe du journal.

Suivant un procédé comparable à l'illustration précédente, on replace la performance dans une vision mondiale où la *chorba* (algérienne) rejoint la *story* américaine et internationale. Dans le texte d'accompagnement pointe une stratégie fréquente (déjà observée, mais dans un contexte péjoratif), celle du recours à une spécialité alimentaire, ici la *baklaoua*¹⁹⁴, mot d'ailleurs mis entre guillemets dans une perspective de citation, c'est-à-dire de sortie ponctuelle du français. On notera à ce propos un principe fonctionnel rapprochant fortement de l'argot, puisque cette partie du texte est inintelligible si l'on ne sait pas ce que désigne la *baklaoua*. La stratégie tend en effet à exclure divers francophones non maghrébins, dès lors que ceux-ci ne connaissent pas la pâtisserie en question.

En revanche, le mot devient un marqueur de connivence entre Algériens (ou Maghrébins) francophones, qui en somme se repèrent et cernent ainsi plus sûrement leur identité dans l'espace francophone global.

*

On ne peut manquer de remarquer le rôle que jouent les références alimentaires dans l'ancrage local, y compris négativement, comme on a pu le voir précédemment à travers le pseudo-sabir¹⁹⁵.

Plus généralement, les recettes des rubriques culinaires de la presse maghrébine révèlent bien l'amplitude de trajets culturels, mentaux et langagiers, qu'on aurait tort de traiter de manière purement anecdotique. Ainsi, dans la planche suivante, deux recettes issues du même journal et de la même rubrique, sont l'une purement française et passablement exotique pour nombre de Maghrébins (*Charlotte glacée aux fraises*¹⁹⁶), l'autre plus authentiquement maghrébine et ne pouvant s'exprimer qu'en arabe (*Samsa bil ouarka*, litt. « Samsa à (avec) la feuille »). Bien que l'ensemble de la recette soit énoncé en français, le titre et le mot *samsa*¹⁹⁷, plusieurs fois avancé, nous confirment dans cette double piste du fonctionnement argotique et de la connivence.


¹⁹³ L'orthographe varie elle-même dans les médias.

¹⁹⁴ Pâtisserie très prisée, notamment pour les occasions festives.

¹⁹⁵ Dans l'anthroponyme fictif *Ben Zlabiya* évoqué plus haut (pages 226-232).

¹⁹⁶ Pour la plupart des lecteurs français ou francophones non maghrébins, cette recette ne pose pas de vrai problème. C'est évidemment bien moins sûr pour un échantillon maghrébin.

¹⁹⁷ Qu'il faut rapprocher de la *samoussa*, désormais bien connue en France (restauration indienne, indochinoise ou « créole » des Mascareignes).



LA BONNE RECETTE

« Samsa bil ouarka »

Pâte : 400g de farine • 50g de beurre • 2 œufs • 1 pincée de sel.

Farce : 300g d'amandes moulues • 150g de sucre (selon goût) • 3 cuillerées à soupe d'eau de rose • 1/2 cuillerée à café de cannelle.

Sirop : • 300g de sucre • 1/2 citron.

Incorporer à la farine, le beurre ramolli, les œufs et ce qu'il faut d'eau pour obtenir une pâte, sans oublier le sel. La diviser en petites boules et laisser reposer un petit quart d'heure.

Préparer la farce : Mélanger les amandes, le sucre, la cannelle, arroser le tout avec le parfum liquide.

Fariner la planche et abaisser les petites boules au rouleau, y découper des petites rondelles. Mettre une cuillerée de farce, plier et faire des petits triangles, les déposer sur un plateau fariné. Continuer jusqu'à épuisement de la pâte et de la farce.

Faire dorer les «Samsa» dans la grande friture bien chaude.

Laisser égoutter sur papier absorbant.

Faire cuire le sirop.

Tremper les «Samsa» dans le sirop chaud et les égoutter.

Servir chaud.

LA BONNE RECETTE

« Charlotte glacée aux fraises »

10 biscuits à la cuillère • 1 kg de fraises (pour la glace) • 200g de fraises (pour la décoration) • 60g de sucre en poudre • 2 cl de jus d'orange • 1 cuillerée à café de jus de citron • 5 cl d'eau • 10 cl de crème fraîche épaisse • parfum liquide.

Dans une casserole verser le jus d'orange, de citron, l'eau et le sucre. Faire cuire pendant 5 minutes après le début de l'ébullition, retirer du feu.

Nettoyer les fraises, les égoutter, les passer au mixer. Mélanger la purée de fraises obtenue et le sirop. Fouetter la crème fraîche, l'ajouter à la préparation. Verser dans un bol et le placer au freezer (ou mieux au congélateur).

Tapiser le fond d'un moule à charlotte de biscuits à la cuillère, face bombée sur le fond.

Les imbiber légèrement de parfum liquide. Disposer des biscuits tout autour du moule en les retaillant côté arrondi en haut, les imbiber de parfum liquide. Placer la glace aux fraises au milieu, jusqu'à 1 cm du bord.

Disposer une couche de biscuits imbibés sur le dessus. Recouvrir d'un papier d'aluminium.

Placer la charlotte au congélateur quelques heures avant de servir.

*Illustration n° 24. Deux recettes
(Presse francophone, Tunisie, fin des années 80)*

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Chacun peut voir comment la première recette est *a priori* exécutable, même si le lecteur n'est pas Tunisien ou Maghrébin. Mais, à deux reprises, le mot-clef « Samsa »¹⁹⁸ vient en quelque sorte pour réaliser la connivence maghrébine. D'autre part, même si le lecteur a compris que ces « Samsa » sont le résultat des étapes précédentes, l'expression conserve quelque chose du principe de verrou argotique.

*

Quelques bandeaux et sous-titres de la presse francophone montrent bien divers profits tirés du contact des langues dans des directions souvent polémiques, *a minima* tendues.

Ainsi, à la veille des élections législatives de 1991, le Front Islamique du Salut semble en passe de devenir une force politique de premier plan. Ceci sera d'ailleurs bientôt confirmé par les législatives évoquées, après quoi le FIS sera dissous. Ce contexte politique est brièvement rappelé dans le chapitre 1 (note 38).

TOUROUQIA
L'URNE ET LE DIWAN

Confréries : combatte l'OPA, sur l'Islam; pour cela s'unir et dénoncer l'Islam décrété par les Oulémas...

... Ce faqir a une superbe définition de la tariqa : «c'est le meilleur chemin pour entendre des «voies», nous avons tenté d'être à l'écoute.

LE MARKETING DE LA BOQALA

FITNA A BADJARA

A la veille des législatives, la mosquée est en passe de devenir un enjeu politique de premier plan.

Illustration n° 25. Mélange des langues et des références culturelles (Presse algérienne, années 90)

¹⁹⁸ Noter qu'il est mis à distance (citation entre guillemets), procédé qu'on retrouve plus loin.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

On procède alors en opposant l'ancien « algérien », « arabe », ou collectif réputé théocratique (*diwan*¹⁹⁹, *oulémas*, *confréries*)²⁰⁰, à l'option démocratique d'inspiration européenne, vue comme algérienne moderne (*urne*). On peut même fonder un jeu stylistique sur les mots : homonymie probable de *voix* et *voie* (ar. *tariqa*) pour évoquer l'irruption du religieux et de l'irrationnel dans la vie politique, ainsi que l'exprime clairement plus bas la référence à la *mosquée* comme lieu politique.

L'emploi du terme *faqir* n'est pas neutre et s'avère révélateur du bilinguisme évoqué. Il est probable que l'on en suggère ici le signifié le plus courant en langue française puisque ce mot y existe (et qu'on y connaît bien ses valeurs), un *fakir* (ou *faquir*) étant le plus souvent un ascète, un mystique. Mais la langue française pousse le mot vers l'illusionnisme et la prestidigitation. Sans parler de la mortification, régulièrement associée à ce terme. Mais au total, l'ensemble agit donc pragmatiquement pour ramener au terrain religieux et aux dangers de celui-ci dans l'esprit de celui qui écrit²⁰¹.

Parmi les références également importantes se trouvent l'*islah* « réforme » (*décrétée par les oulémas*), ou encore la *fitna* « sédition, guerre civile entre Musulmans », avec références à des lieux et quartiers concrets, comme celui de *Badjarah* au sud d'Alger, où convergent les courants d'immigration rurale, ensemble de bidonvilles et quartiers neufs où prospèrent les mouvements fondamentalistes.

¹⁹⁹ Le mot, issu du persan, désigne en arabe un « bureau de douane », un « lieu de pouvoir » *lato sensu*, un « cabinet ». Le turc, du fait de la présence ottomane au Maghreb, a joué un rôle dans l'enracinement de cette association à un lieu de décision politique. C'est ce mot qui est à l'origine des mots romans comme it. *dogana*, fr. *douane*, ainsi que du fr. *divan*.

²⁰⁰ Classiquement, les confréries religieuses jouent un rôle social important dans les rouages culturels et culturels du Maghreb. Elles portent régulièrement le nom de *Tariqa*, car elles sont conçues comme des « voies » (ensemble de doctrines et de pratiques attendues des fidèles), ce qui nous ramène au jeu de mot. Les adeptes peuvent être qualifiés de « frères » et se réunissent notamment dans une *zaouia* (ar. *zāwīya*), l'ensemble sous la conduite d'un *cheikh*, héritier du fondateur de la confrérie. Les grands mouvements historiques comme celui des Almoravides (plus haut évoqué) sont ainsi partis de véritables monastères-confréries ascétiques. C'est dire la puissance de tels réseaux. Quant aux *oulémas* (mot issu d'un pluriel arabe, appliqué aux maîtres en théologie islamique), ils sont régulièrement critiqués depuis la colonisation française, car associés à l'enseignement islamique et aux travers qu'on lui impute régulièrement.

²⁰¹ Observer aussi que la graphie choisie (avec un *q*) ne manque pas d'évoquer une version arabe dialectale maghrébine [fāqīR], laquelle peut aussi désigner un « pauvre » ou quelqu'un qui fait montre de pauvreté. On ne peut donc totalement exclure une vision négative supplémentaire du dépouillement « missionnaire » usuel chez les prédicateurs.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Plus généralement, l'utilisation de lexies de type français ou para-anglaises bien mémorisées par les bilingues et intellectuels (*OPA*²⁰², *marketing*) permet d'associer les mouvements religieux ou mystiques à des organes qui manipulent, vendent une idéologie, en produisant un modèle de choc entre fond arabo-musulman et modernité, cette dernière beaucoup liée aux mots et concepts de l'Europe, français en premier lieu. On alliera de même ponctuellement *marketing* et *boqala*, pratique plutôt confinée, voire ésotérique, de la région algéroise²⁰³.

La période étant particulièrement tendue, l'exacerbation de la paire *arabe vs. français* pose très normalement cette dernière en matrice fondamentale d'une analyse politique ou sociologique du pays et de sa culture. Quel que soit le cas, on se trouve bien en présence d'un tissu de référents algériens et/ou maghrébins, mais principalement portés par la langue française dans une mécanique qui dépasse visiblement les contours « moyens » de la francophonie. On est alors condamné à passer régulièrement d'un pôle à un autre, à interpréter, et c'est peut-être cette aptitude au passage qui fait en l'occurrence l'« algérianité » des matériaux exposés ou de l'attitude langagière elle-même.

C'est en effet une alternance collective organisée qui révèle des ressorts langagiers et culturels proprement algériens, que seuls peuvent comprendre valablement (et donc manipuler) des Algériens bilingues. Ce même tissu nous rapproche à nouveau d'un cadre socio-langagier comparable à celui de l'argot : ne le comprennent véritablement que ceux qui en sont.

*

Les procédés que nous venons d'évoquer sont relativement fréquents d'un bout à l'autre du Maghreb²⁰⁴.

Un dernier type d'alternance peut être signalé, que l'on voit apparaître dans deux illustrations issues de la presse tunisienne (n° 26 et 27, quelques mois après la prise de pouvoir de Zine El Abidine Ben Ali). C'est en somme celui de l'accolement des langues en présence.

²⁰² Voir ainsi l'évocation d'une *OPA sur l'islam*, qui raccorde (comme *marketing*) aux conceptions économiques libérales les plus dures (< *Offre publique d'achat*).

²⁰³ Réunions féminines, d'ordre poétique et magique. Les deux pôles de la tradition et du monde « moderne » sont ainsi rapprochés. Avec le développement des communications sur le Web, nombre de sites et de correspondances concernent désormais cet aspect de la vie communautaire algérienne, en Algérie comme en France.

²⁰⁴ Le corpus algérien semble toutefois en pointe, comme on l'a vu, compte tenu sans doute d'une histoire coloniale et post-coloniale particulière, d'une histoire politique également très différente de celle des voisins marocain et tunisien.

La photo de la semaine



Observons bien cette photo. Il y a à peine cinq ans, toutes ces personnalités donnaient l'impression d'être inamovibles, puissantes, promises chacune à un destin politique exceptionnel.

Mohammed Mzali était Premier ministre, Rachid Sfar était ministre de l'Economie, Fethia Mzali ministre de la Condition de la Femme ou présidente de l'UNFT, Mezri Chkir était ministre de la Fonction publique, Mohammed Sayah ministre de l'Equipement et de l'Habitat, Abdelmajid Karoui, directeur du Protocole

et « Al Majda » Wassila Ben Ammar, Première Dame de Tunisie.

Qui eut pu penser ou imaginer, parmi eux, que cinq ans plus tard, ... Zine El Abidine Ben Ali sera élu par la Providence, pour succéder à Bourguiba ! Personne,

Comme quoi en politique :

« *اللي بحسب وعهدو يفضله* »

*Illustration n° 26. L'arabe et le français en contact
(Presse tunisienne francophone, fin des années 80)*

La photo de la semaine



Illustration n° 27. L'arabe et le français en contact
(Presse tunisienne francophone, fin des années 80)

Dans le premier cas (n° 26), après un laïus (en français) et une photo qui évoquent rituellement²⁰⁵ la captation du pouvoir par Wassila Ben Ammar, on passe directement à l'arabe.

Le cas suivant (n° 27) est encore plus frappant. Cette fois, bien qu'il s'agisse d'un organe francophone (c'est la même rubrique du même journal), le français ne fait plus tampon, on va directement de l'image à l'arabe. C'est un modèle de la discrétion/séparation des langues qui est ainsi posé. On ne s'étonnera guère de le voir exprimé dans un pays alors réputé très francophone, mais qui allait de plus en plus s'engager dans une arabisation active (Manzano 2011-a).

Pour conclure

Ces derniers documents ne synthétisent-ils pas *l'un* des avènements possibles du Maghreb ? Un avenir dans lequel langue française et langue arabe prendraient leurs distances, dans un processus de séparation et au fond d'épuration (c'est le thème de la « brèche » que nous évoquons en titre). Deux langues qui tendraient à devenir à terme parfaitement étanches, sans interactions réciproques, dans une relation volontairement aseptisée, en contradiction profonde avec la dynamique évoquée longuement dans cet ouvrage (celle d'une « interface » en Méditerranée). Un français converti, de force ou de gré, en langue étrangère.

C'est en effet une direction que la Tunisie, un peu plus que ses deux voisins, donne à voir depuis plusieurs années. Paradoxe apparent que ce pays où la francophonie est assurément bien installée au sein d'élites anciennes (en outre sans cesse réactivées par une instruction publique très efficace), mais qui dans le même temps semble régulièrement prête à basculer dans une arabisation d'ampleur. Certains, sans doute, tendraient à considérer cette arabisation comme superficielle, sorte de vitrine portant sur les textes et circuits officiels, qui permettrait de masquer le maintien d'une francophonie traditionnelle dans les réalités. Rien n'est moins assuré. Certes, les réformes politiques de statuts des langues ne parviennent pas à

²⁰⁵ Le sujet est en effet très récurrent dans une presse bien contrôlée par le pouvoir. Il faut alors convaincre des dérives de la présidence bourguibienne. Le commentaire de la photo est explicite.

modifier rapidement un paysage sociolinguistique en profondeur. Mais dans la longueur des décennies, pourquoi pas ?

Une arabisation mieux réussie des circuits de formation collective produirait sans doute davantage de citoyens moins imprégnés, moins qualifiés en langue française, et se reconnaissant forcément de mieux en mieux dans un système de valeurs langagières et identitaires arabo-islamiques. L'évolution politique actuelle de ce pays donne différents signes d'une évolution possible dans ce sens, et comme on l'a souligné, la quasi absence du berbère comme facteur de diversité tendrait plutôt à faciliter une telle évolution.

Les écueils que peut rencontrer cette voie sont néanmoins de deux ordres, principalement. Économique tout d'abord, car c'est pour beaucoup le marché des interactions économiques qui fait le marché langagier. À cet égard, un recul trop prononcé du français, non compensé par le positionnement efficace d'une autre langue internationale, poserait évidemment, et rapidement, de réels problèmes d'insertion pour un pays maghrébin choisissant un voie à ce point tendue. Sauf à définir une stratégie de rupture, qui pour le coup ne cadrerait pas avec la géohistoire maghrébine dans son ensemble, et tunisienne en particulier.

Le deuxième écueil est celui de la « discontinuité ». Les politiques linguistiques et éducatives, de longue date, sont particulièrement hésitantes et le plus souvent liées à des conjonctures politiques passagères. C'est un système pendulaire, rarement linéaire, tout le monde en a conscience au Maghreb, et en Tunisie en particulier. Ainsi, nombre d'acteurs des mutations en cours depuis la Présidence Ben Ali et sous nos yeux encore, sont passés par les réformes dites « Mzali »²⁰⁶, accentuant un temps l'arabité et l'arabo-islamité de la Tunisie (première partie des années 80). Ce sur quoi on est en bonne partie revenu par la suite²⁰⁷.

Ce système en accordéon est effectivement très courant au Maghreb, ce qui révèle *de facto* une personnalité collective multiculturelle. Laquelle est certainement une chance.

²⁰⁶ Premier Ministre de 1980 à 1986.

²⁰⁷ Une grande partie des jeunes gens formés à cette époque ont aujourd'hui entre 40 et 60 ans, ils participent directement aux évolutions actuelles. De plus jeunes, à nouveau repris par une formation semble-t-il plus équilibrée à la fin du XX^e siècle, arriveront ensuite et, naturellement, leur vision du monde sera en bonne partie différente.

7. UNE INTERFACE EN MÉDITERRANÉE

Effectivement les allers-retours, les inversions, les changements de rythme ont été également nombreux au Maroc et en Algérie où l'on peut assister à des fluctuations manifestes, car les politiques linguistiques des États maghrébins se font le plus souvent au coup par coup et révèlent indirectement la discontinuité même des élites qui proposent les réformes, dans des conditions économiques et politiques où c'est généralement le court terme qui est privilégié²⁰⁸.

Pour l'Ouest du Maghreb, cet ouvrage le dit souvent, le paysage linguistique et identitaire reste fondamentalement tripolaire, ce qui favorise et favorisera mécaniquement une meilleure considération du français²⁰⁹ et du berbère en même temps. Ce dernier est devenu langue nationale dans ses deux pays de productivité maximale, par des étapes différentes mais voisines²¹⁰. Mais il reste encore à trouver des solutions politico-langagières plus acceptables tant par les berbérophones eux-mêmes que par ceux qui ne le sont pas.

Les dossiers ne sont donc pas clos, et loin de l'être, visiblement. On peut simplement souhaiter pour finir que les réflexions de fond prennent bientôt le pas sur les considérations épidermiques²¹¹. Car c'est probablement à cette condition que des solutions viables et cohérentes pourront être trouvées.

Le Maghreb pourra-t-il tirer d'une situation géo-historique très particulière les forces qui pourraient en faire, selon l'une de mes formules (2005), un « laboratoire » non seulement de la francophonie, mais surtout de l'avenir du contact des langues en Méditerranée occidentale ?

²⁰⁸ Après différents travaux sur les réalités de l'arabophonie au Maroc (Nissabouri 1999), cet auteur (2005) montrait par exemple (à la suite de Bnoussina 2002) qu'au début du XXI^e siècle toujours, des enquêtes et sondages divers révélaient que 56 % des fonctionnaires étaient favorables à l'arabisation totale de l'administration, mais que 42 % s'y opposaient en raison des caractères technologiques, économiques du français, de la richesse du vocabulaire scientifique français, mais aussi en raison de la « facilité » de cette langue. On voit donc bien que les caractérisations sociolinguistiques du français sont tenaces et compréhensibles sur le long-terme, même quand les évolutions de surface donnent ou paraissent donner un avantage apparent à la langue arabe et à l'arabisation.

²⁰⁹ Lequel reste présent dans les faits et sociolinguistiquement/économiquement valorisé, même s'il est statistiquement minoritaire à l'échelle des deux pays.

²¹⁰ En dépit de points communs évidents dans les paysages concernés, les démarches, les conditions globales varient au Maroc et en Algérie, comme également les choix effectués, par exemple ceux de l'écriture de la langue (alphabets tifinagh au Maroc, roman en Algérie).

²¹¹ Il est vrai que l'histoire souvent violente et douloureuse du Maghreb a favorisé de telles attitudes tendues, cet ouvrage en rappelle plus d'une fois les étiologies : histoire culturelle profonde, colonisations, dépréciations, stigmatisations.

Bibliographie générale

On s'est borné à regrouper dans cette bibliographie les références principalement évoquées dans l'ouvrage ou ayant aidé à la maturation de l'approche tripolaire du Maghreb, notamment les articles et ouvrages initiaux à l'époque de leur parution, non sans compléments plus récents.

Une perception globale du Maghreb, comme de tout autre sujet de recherche, suppose un grand nombre de lectures engrangées jour après jour, de type universitaire ou non, dont une partie seulement apparaît ici. Elle suppose surtout une connaissance concrète, des expériences de terrain qu'une bibliographie étaye certes, mais ne remplace pas.

La masse bibliographique relative au Maghreb est en réalité impressionnante, surtout si l'on croise linguistique, ethno- sociolinguistique et anthropologie, et ce d'autant que l'information se fragmente par ailleurs à travers les trois pôles évoqués dans cet ouvrage (et les segments divers qui constituent ces mêmes pôles). C'est peut-être une preuve supplémentaire de l'exemplarité de ce secteur de la Méditerranée occidentale pour les sciences humaines en général, pour l'Europe aussi, tout simplement. Il faut donc faire le choix de ne pas revenir sur l'ensemble des références qui conduisent à une modélisation cohérente du paysage sociolinguistique et culturel de l'Afrique du Nord. Toutefois, dans les optiques qui sont les miennes, j'encourage tout lecteur désireux d'approfondir ces questions à se reporter aux travaux fondateurs de Gilbert Grandguillaume, notamment Grandguillaume (1983), suivis de plusieurs autres. Ce chercheur fut certainement l'un des premiers à comprendre et à poser dans les faits que la segmentation disciplinaire et intra-disciplinaire ne permet pas une compréhension correcte de l'anthropologie maghrébine et de la question des langues en présence. On dispose aussi depuis l'année 2004 d'un corpus linguistique et sociolinguistique complet relatif au Maghreb (Compte-rendu : Manzano, 2004-b). On le trouvera plus bas (à l'adresse de Queffélec Ambroise), lequel a coordonné, en relation avec plusieurs chercheurs maghrébins ou européens, un travail de tout premier plan pour qui veut pénétrer un peu plus les problématiques de la francophonie maghrébine.

Je signale à ce propos que la Revue *Le français en Afrique*, également dirigée par Ambroise Queffélec, a procédé régulièrement à la recension des travaux relatifs au Maghreb et à l'Afrique francophone. On possède avec ces ajustements une multiplicité de tiroirs d'entrée dans la francophonie maghrébine, mais de proche en proche on verrait aussi que d'autres centres, en France, au Maghreb, ailleurs, tentent régulièrement de procéder à cet état des lieux bibliographique et méthodologique.

BIBLIOGRAPHIE

Le nombre de centres travaillant en effet sur les langues et cultures du Maghreb est révélateur de l'intérêt, voire de la passion de la recherche française pour l'Afrique du Nord. Ce sont souvent des centres de haute qualité et souvent anciennement spécialistes de la matière maghrébine (comme l'INALCO, le GREMAMO à Paris, l'IREMAM à Aix-en-Provence, etc.), mais en même temps, bien souvent, des centres spécialisés par langues et groupes de langues, ce qui logiquement n'est pas propice aux vues d'ensemble¹.

Il existe aussi d'autres pistes que l'on tend malheureusement à négliger, tant l'information est dispersée. L'une d'entre elles est la littérature du genre en langues romanes notamment, mais aussi en anglais. Preuve indirecte de ce qui est évoqué à plusieurs reprises dans ce volume, les sociétés romanes du nord de la Méditerranée (Espagne, Italie) sont particulièrement attentives et expertes, tant par la proximité ou le rôle colonial qu'elles ont joué par le passé que par le fait qu'elles constituent désormais une interface politique majeure de l'Europe politique dans les relations quotidiennes avec l'Afrique et le Maghreb. Les travaux en langue espagnole sur le Maghreb sont très nombreux et, la plupart du temps, inconnus ou méconnus des universitaires français. Il en est de même de travaux et de chercheurs italiens, comme ceux de Michele Brondino dont j'ai pris connaissance lors de mon exercice professionnel en Tunisie (fin des années 80), et beaucoup d'autres que je n'aurais probablement pas connu autrement. On peut espérer qu'une meilleure circulation de l'information scientifique se fera dans un avenir proche.

La toile *Internet*, dont on sait qu'elle apporte du bon comme du mauvais, aide souvent à repérer quelques unes de ces voies qui s'ignorent réciproquement. Tout le monde aurait donc à gagner à un grand projet de rassemblement, de tri et de synthèse de l'information, mais celui ou ceux qui s'attellerai(en)t à ce travail y consacrerai(en)t certainement des années².

Cette bibliographie n'est donc pas et ne peut être exhaustive. En revanche elle aidera peut-être à pointer quelques directions pluridisciplinaires pour qui veut appréhender le Maghreb dans sa complexité.

¹ De nombreux ouvrages paraissent en outre depuis quelques années chez des éditeurs relativement spécialisés. Je pense notamment aux éditions de l'Harmattan au catalogue desquels on pourra se reporter très utilement.

² Depuis quelques années, le développement de l'archive ouverte pluridisciplinaire Hyper Articles en Ligne [HAL] (<http://hal.archives-ouvertes.fr>) a permis et permettra à des chercheurs, parfois isolés, de mettre en ligne des travaux qui viennent renforcer notre connaissance de cette région du monde. C'est aussi le cas des sites [Researchgate] ou [Academia]. D'autres portails, comme Persée (www.persee.fr), apportent également des informations et des publications très utiles dans ce domaine.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOU-SHAMS, Leila (2008). « Préstamos de lenguas europeas en árabe marroquí : francés, español e inglés ». Dans *Actas del segundo congreso Árabe Marroquí* (F. Moscoso García, L.-M. Pérez Cañada, N.-H. Nouaouri eds.), pages 33 à 53. Publicaciones de la Universidad de Cádiz, 219 pages.
- AGERON, Charles-Robert (1979). *Histoire de l'Algérie contemporaine*. Deux tomes. Paris, Presses Universitaires de France. 642 et 643 pages.
- (1993). *L'Algérie des Français*. Paris, Le Seuil. 371 pages.
- AÏT LEMKADEM, Ben Youssef (1999). « Le berbère dans le paysage linguistique et culturel marocain ». Dans Manzano (1999), pages 25 à 36.
- ALBERT, Christiane (1999, dir.). *Francophonie et identités culturelles*. Paris, Karthala, 338 pages.
- AL IDRISI, HADJ SADOK (1983), *Le Maghreb au VI^e siècle de l'Hégire (XII^e siècle de l'ère chrétienne)*. Publisud, OPU. 174 pages.
- AQUILINA, Joseph (1959). *The structure of Maltese : a study in mixed grammar and vocabulary*. Royal University of Malta, 358 pages.
- (1987-1990). *Maltese-English Dictionary*. 2 vol. Malta, Midsea Books. 1673 pages.
- ARANJO, Daniel (1999). « Quelques aspects de la francophonie chez Rachid Boudjedra », dans Ch. Albert (1999), pages 31-37.
- AZIZ, Ahmad (1990). *La Sicile islamique*. Paris, Publisud, 143 pages.
- BACCOUCHE, Taïeb (1994). *L'emprunt en arabe moderne*. Carthage, Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts, Beït al-Hikma. Tunis, Institut Bourguiba des Langues Vivantes. 544 pages.
- (2004), avec Mejri, Salah. *Les questionnaires de l'atlas linguistique de Tunisie*. Sud-Editions, Maisonneuve et Larose. 103 pages + 4 cartes.
- BACRI, Roland (1983). *Trésor des racines pataouètes*. Paris, Belin, 224 pages.
- BADIA I CAPDEVILA, Ignasi (2004). « A view of the linguistic situation in Malta ». *Noves SL. Revista de sociolingüística catalana*. Spring-summer 2004. 8 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- BAL, Willy (1966). *Introduction aux études de linguistique romane, avec considération spéciale de la linguistique française*. Paris, Didier, 275 pages.
- BENNASSAR, Bartolomé (1992). *Histoire des Espagnols, VI^e – XX^e siècle*. Robert Laffont, Bouquins, 1132 pages.
- BENZAKOUR Fouzia, GAADI Driss, QUEFFÉLEC, Ambroise (2000). *Le français au Maroc. Lexique et contact des langues*. Bruxelles, Duculot. Voir Queffélec (2000).
- BEC, Pierre (1963). *La langue occitane*. Paris, PUF, « Que sais-je ? ». 125 pages.
- (1971). *Manuel pratique de philologie romane*. Paris, Picard, 2 volumes, 569 et 556 pages.
- BEKRI, Tahar (1999). *De la littérature tunisienne et maghrébine*. Paris, L'Harmattan, 1999. 133 pages.
- (1999-a). « Ecrire en deux langues ou le principe des vases communicants », dans Bekri (1999), pages 109 à 119.
- BEN JEMIA, Mohamed Nejib (1987). *La langue des derniers Musulmans d'Espagne*. Publications de l'Université de Tunis, 138 pages.
- BENRABAH, Mohamed (1993). « L'arabe algérien, véhicule de la modernité ». CLS, Rouen, n° 22 *Minoration linguistique au Maghreb*, dirigé par Foued Laroussi. Pages 33 à 43.
- (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier/ Les colonnes d'Hercule, 350 pages.
- BERNARD, Marius (non daté, fin XIX^e). *Les côtes barbaresques. De Tunis à Alger*. Paris, Renouard, Laurens. Collection : Autour de la Méditerranée. 364 pages.
- BERNSTEIN, Basil (1975). *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Paris, Editions de Minuit, 347 pages. Original anglais de 1971.
- BERTHOLON, Lucien & CHANTRE, Ernest (1913). *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale (Tripolitaine, Tunisie, Algérie)*. Ouvrage devenu rare.
CR Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris (1914, vol. 5, n°5-2, pages 150 à 159).

BIBLIOGRAPHIE

[Les bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris sont numérisés et disponibles à l'adresse : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/bmsap>]

- BLOM, Jan-Petter & GUMPERZ, John (1972). « Social meaning in linguistic structures : Code switching in northern Norway ». Dans J. Gumperz & D. Hymes, *Directions in Sociolinguistics : the ethnography of communication* (pages 407-434). New York, Holt, Rinehart & Winston.
- BNOUSSINA, Khadija (2002). « Les langues en contact dans l'administration au Maroc » (257-264). Dans *Aspects of dialects of Arabic today* (colloque international de l'AIDA - International Arabic Dialectology Association, Marrakech, 2000), en l'honneur de David Cohen. Rabat, Amapatril, 474 pages.
- BONNASSIE, Pierre (1992). « Émergence de la Catalogne ». Dans Bennassar (1992), pages 152-175.
- BOUSTANI, Rafic & FARGUES, Philippe (1990). *Atlas du monde arabe. Géopolitique et société*. Paris, Bordas, 144 pages.
- BRAUDEL, Fernand (1996). *Autour de la Méditerranée*. Livre de Poche, Références. [Différents articles depuis les premières recherches de F. B. en 1927], 698 pages. Dont sont notamment utilisés :
- « Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577 » [1928, Revue Africaine]
- « Remarques sur la Méditerranée au XVII^e siècle » [1956, Cahiers de Tunisie]
- BRINCAT, Joseph M. (2005). « Maltese, an unusual formula ». *Med Magazine*, n°27, février.
- BRONDINO, Michele (1990). *Le Grand Maghreb, mythe et réalités*. Traduction française d'un original italien (1988). Tunis, Alif. 217 pages.
- BRUNOT, Louis (1949). « Emprunts dialectaux arabes à la langue française ». *Revue Hespéris*, Institut des Hautes Etudes Marocaines, Tome XXXVI. Pages 347-430.
- CAMPS, Gabriel (1983). « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* n°35, Aix-en-Provence.
<http://www.mondeberbere.com/histoire/camps/arabisation/arabisation.htm>

BIBLIOGRAPHIE

- (2007). *Les Berbères, Mémoire et identité*. Actes Sud, Léméac, 351 pages.
- CARDINI, Franco (2000). *Europe et Islam*. Paris, Seuil, « Faire l'Europe ». 332 pages.
- CARIOU, Didier (1997). *La Méditerranée au XII^e siècle*. PUF, « Que sais-je ? », 127 pages.
- CASSAR-PULLICINO, Joseph & GALLEY, Micheline (1981). *Femmes de Malte dans les chants traditionnels*. Paris, éditions du CNRS, 151 pages.
- CAUBET, Dominique & CANUT Cécile (2002). *Comment les langues se mélangent*. Paris, L'Harmattan. 182 pages.
- (2004). *Les mots du bled*. Paris, L'Harmattan. Espaces discursifs, 242 pages.
- CHAKER, Salem (1987, dir.). *Berbères, une identité en construction*. Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n°44. Aix-en-Provence, Edisud, 151 pages.
- (1987-a). « L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900 : constantes et mutations », pages 13 à 34.
- (1991). *Manuel de linguistique berbère I*. Alger, Bouchène, 291 pages.
- (1993). « Langue et culture berbères en Algérie depuis 1988 : rupture ou continuité ». Dans Laroussi (1993), pages 103-111.
- (1995). *Linguistique berbère*. Paris, Peeters, 273 pages.
- (1998). *Berbères aujourd'hui*. Edition révisée et augmentée (1^{ère} édition 1989). Paris, L'Harmattan, 221 pages.
- (1999). « La langue berbère : entre marginalisation et affirmation ». Dans Manzano (1999), pages 11-24.
- (2000). *Hommes et femmes de Kabylie*. Edisud, 207 pages.
- CHAMI, Moussa (1987). *L'enseignement du français au Maroc. Diagnostic des difficultés et implications didactiques*. Casablanca, Najah El Jadida, 191 pages.
- CHARNET, Chantal (1999). « Anâ je pose la question, ou quelques façons de parler de locuteurs marocains : étude de manifestations de contact linguistique ». Dans Manzano (1999), pages 135 à 154.
- CHAUDENSON, Robert (1995). *Les créoles*. Paris, Presses Universitaires de France. « Que sais-je ? » n° 2970.

BIBLIOGRAPHIE

- CLOT, André (2004). *L'Espagne musulmane*. Perrin, collection « Tempus », 430 pages.
- CNRTL, CNRS-ATILF. Centre national de ressources textuelles et lexicales. Portail créé en 2005, site : <http://www.cnrtl.fr>
- COLONNA, Fanny (1975). *Instituteurs algériens, 1883-1939*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques. 239 pages.
- COTTE, Narcisse (1860). *Le Maroc contemporain*. Paris, Charpentier. 291 pages.
- COURTINAT, Roland (2003). *La piraterie barbaresque en Méditerranée : XVI^e – XIX^e siècles*. Jacques Gandini. 140 pages.
- COURTOIS, Christian (1945). « Grégoire VII et l'Afrique du Nord ». *Revue historique*, CXCIV, pages 97-122.
- (1950). « Saint Augustin et la survivance de la langue punique ». *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1950, pp. 305-307.
- CUQ Jean-Pierre & GRUCA, Isabelle (2002, 2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble, 454 pages.
- DAIFALLAH, Labiba (1998). « Les représentations des langues de locuteurs algériens », dans Cécile Canut (dir.), *Imaginaires linguistiques en Afrique*. L'Harmattan/Inalco. Pages 83 à 90.
- DAKHLIA, Jocelyne (2008), *Lingua franca*. Actes Sud, novembre 2008. 540 pages.
- DAOUD, Zakia (2002-a). *Gibraltar, croisée des mondes*. Séguier, Les Colonnes d'Hercule. 377 pages.
- (2002-b) *Gibraltar, improbable frontière*. Séguier, Les Colonnes d'Hercule. 306 pages.
- DÉJEUX, Jean (1982). *Culture algérienne dans les textes*. Alger-Paris, OPU, Publisud. 166 pages.
- (1992), *La littérature maghrébine d'expression française*. Paris, PUF, « Que sais-je ? ». 127 pages.
- DELPARD, Raphaël (2002). *L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie*. Paris, Michel Lafon. 306 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- DUFOURCQ, Charles-Emmanuel (1966). *L'Espagne catalane et le Maghrib aux XIII^e et XI^e siècles*. Paris, PUF, 664 pages.
- (1976). *La vie quotidienne dans les ports méditerranéens au Moyen Âge*. Paris, Hachette, 251 pages.
 - (1978). *La vie quotidienne dans l'Europe médiévale sous domination arabe*. Paris, Hachette, 287 pages.
- EL MEDLAOUI, Mohamed (2011). « Le groupe berbère » (pages 243-260), dans E. Bonvini, J. Busutil, A. Peyraube (2011). *Dictionnaire des langues*. Quadrige, PUF, 1705 pages.
- ELLYAS, Akram & STORA, Benjamin (1999). *Les 100 portes du Maghreb*. Les Editions de l'Atelier, Points d'appuis. 304 pages.
- FANON, Frantz (1961, 2002). *Les damnés de la terre*. Paris, La Découverte-Poche. 313 pages.
- FERAOUN, Mouloud (1954). *Jours de Kabylie*. Alger, Baconnier. Réédition Paris, Seuil, 2006. 136 pages.
- FISHMAN, Josua (1967). « Bilingualism with or without diglossia ; Diglossia with or without bilingualism ». *Journal of Social Issues* 23 (2): 29–38.
- FONCIN, Pierre (1882). « L'enseignement en Tunisie », cité par Lanier (1889).
- (1900). *La langue française dans le monde*. Paris, Siège social de l'Alliance française. 299 pages.
- GABSI, Zouhir (2011). « Attrition and maintenance of the Berber language in Tunisia ». *International Journal of the Sociology of Language (IJSL)*, n°211 (pages 135 à 164).
- GODECHOT, Jacques (1970). *Histoire de Malte*. Paris, PUF, coll. Que sais-je ? n° 509, 1970.
- GONTARD, Marc (1981). *La violence du texte : littérature marocaine d'expression française*. Paris, L'Harmattan, 169 pages.
- GOURDIN, Philippe & MARTINEZ-GROS, Gabriel (2001). *Pays d'Islam et monde latin*. Atlande, 383 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- GRANDGUILLAUME, Gilbert (1977). « Pour une anthropologie de l'arabisation au Maghreb ». *Peuples méditerranéens*, n°1, pages 95 à 120.
- (1979). « Langue, identité et culture nationale au Maghreb ». *Revue Peuples méditerranéens*, 1979. Repris dans *Language in Tunisia* (Payne 1983).
- (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*. Paris, Maisonneuve & Larose. 214 pages.
- (1996). « La confrontation par les langues ». *Anthropologie et sociétés*, vol. 20. Pages 37-57.
- GUERRA, François-Xavier (1974). *La péninsule Ibérique, de l'Antiquité au Siècle d'or*. Paris, PUF, 267 pages.
- GUICHARD, Pierre (1992). « Paysans d'Al-Andalus, XI^e-XIV^e siècle » (124-152). Dans Bennisar (1992).
- GUMPERZ, John (1982). *Discourse strategies*. Cambridge University Press, 225 pages.
- HADDADOU, Mohand Akli (2003). « Les emprunts anciens en berbère : pour un examen critique de la question » (pages 13 à 33). Dans *Identité, langue et État*, ouvrage collectif. Alger, Bibliothèque Nationale d'Algérie (2003, 220 pages).
- HAËDO, Fray Diego de (1612). *Topographia e historia general de Argel*. Valladolid. Plusieurs traductions en français, dernièrement : *Topographie et histoire générale d'Alger*. Paris, Bouchène, 240 pages.
- HAGÈGE, Claude & ZARKA, Benjamin (2001). « Les Juifs et la France en Tunisie. Les bénéfices d'une relation triangulaire ». *Le mouvement social*, n°197, pages 9-28.
- HANOTEAU, Adolphe & LETOURNEUX, Aristide (1872). *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Challamel, 3 vol. Première édition. Réédité récemment aux éditions Bouchène (2003).
- HARBI, Mohammed & STORA, Benjamin (2004). *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*. Paris, R. Laffont. 728 pages.
- HEATH, Jeffrey (1989). *From code-switching to borrowing : foreign and diglossic mixing in Moroccan Arabic*. London & New York : Kegan Paul International. 328 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- HEERS, Jacques (2008). *Le Moyen Age, une imposture*. Paris, Perrin, collection « Tempus », 384 pages.
- HYMES, Dell (éd.) (1971). *Pidginization and Creolization of Languages*. Cambridge University Press. 535 pages.
- IBN KHALDOUN, Abd-er-Rahmân (1852). *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord*. Alger, Imprimerie du Gouvernement. 3 volumes, traduction De Slane 1852, 480 pages ; 1854, 635 pages ; 1856, 528 pages.
- IBN KHORDADBEH (1865). *Le Livre des routes et des provinces*. Publié, traduit et annoté par C. Barbier de Meynard, Paris, Imprimerie impériale, Journal Asiatique (Janvier/Février), 283 pages.
<http://remacle.org/bloodwolf/arabe/khordadbeh/routes.htm>
- IDRIS, Hady Roger (1962). *La Berbérie orientale sous les Zirides, X^e-XII^e siècles*. Librairie d'Amérique et d'Orient, A. Maisonneuve, 2 volumes. 763 pages.
- JEHEL, Georges (1992). *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*. PUF, « Que sais-je ? », 191 pages.
- & RACINET, Philippe (2000). *Relations des pays d'islam avec le monde latin, du X^e siècle au milieu du XIII^e siècle*. Editions du Temps, 255 pages.
- JULIEN, Charles-André (1964). *Histoire de l'Algérie contemporaine. 1) Conquête et colonisation*. Paris, PUF, réédition 1986, 639 pages.
- KAHLOUCHE, Rabah (1992). *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français*. Thèse pour le Doctorat d'Etat. Alger, 2 volumes.
- (1993), « Diglossie, norme et mélange de langues ». Dans Laroussi (1993), pages 73 à 89.
- (1996), « Critère d'identification des emprunts en berbère (kabyle) ». Dans Laroussi (1996), pages 99 à 111.
- (1999). « La vitalité du berbère en Kabylie. Aperçu socio-historique ». Dans Manzano (1999), pages 37 à 45.
- KATEB, Kamel (2001). *Européens, indigènes et Juifs en Algérie : 1830-1962*. Paris, Ined, PUF, 386 pages.
- KCHIR-BENDANA, Kmar (1995). « Kaddour Ben Nitram, chansonnier et humoriste tunisien ». *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, vol. 77, pages 165-173.

BIBLIOGRAPHIE

- KESTELOOT, Lilyan (1999). « Négritude et créolité », dans Ch. Albert (1999), pages 39-48.
- KREMnitz, Georg (1981). « Du “bilinguisme” au “conflit linguistique”, cheminement de termes et de concepts ». Dans Marcellesi (1981), pages 63 à 74.
- KRIER, Fernande (1976). *Le maltais au contact de l'italien*. Hamburg, Buske. 150 pages.
- (1999). « À propos du trilinguisme “stabilisé” à Malte ». Dans Manzano (1999), pages 129 à 134.
- LAFONT, Robert (1988). « Code-switching et production du sens ». Montpellier, revue *Lengas*, n°24, pages 7 à 18.
- LANIER, Lucien (1889). *L'Afrique, choix de lectures de géographie*. Paris Belin. Pages.
- LANLY, André (1970). *Le français d'Afrique du Nord. Etude linguistique*. Paris, Bordas, Etudes Supérieures. 367 pages.
- LAOUST, Émile (1920). *Mots et choses berbères*. Société Marocaine d'Édition, réédition, « Calques ». 531 pages.
- LAROUSSE, Foued (1991). *L'alternance de codes arabe dialectal-français*. Thèse, Rouen. 2 tomes, 402 pages.
- (1993), dir. *Minoration linguistique au Maghreb*. Cahiers de linguistique sociale/CNRS URA 1164. Université de Rouen. 125 pages.
- (1996), dir. *Linguistique et anthropologie [Rouen – Tizi-Ouzou]*. Cahiers de linguistique sociale/CNRS URA 1164, Université de Rouen. 156 pages.
- (1997), dir. *Plurilinguisme et identités au Maghreb*. Publications de l'université de Rouen, n°233, 129 pages.
- (1999). « Un nouveau regard sur la situation linguistique tunisienne ». Dans Manzano (1999), pages 155 à 168.
- LENTHÉRIC, Charles Pierre-Marie (1883). *Les villes mortes du Golfe du Lion*. Plon, 524 pages.
- LORCIN, Patricia M. E. (2004). *Kabyles, Arabes, Français : identités coloniales*. Pulim (Presses universitaires de Limoges), 379 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- MACKEY, William F. (1976). *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976. 534 pages.
- MAHJOUBI, Amor (1966). « Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI^e siècle ». *AFRICA-I*, 1966, pages 87-96.
- MANZANO, Francis (1987). *Etude typologique de toponymie méditerranéenne. Contribution aux études du mouvement spatial dans les Pyrénées méditerranéennes*. Thèse pour le Doctorat d'Etat. Université Toulouse 2, 1987.
- (1993). « Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord. », 17 pages. *Cahiers de linguistique sociale* (Rouen, 1993) n° 22 *Minoration linguistique au Maghreb*, dirigé par Foued Laroussi.
 - (1995), « La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité. » 13 pages. Dans *Le français au Maghreb*, Publications de l'Université de Provence, 1995. 272 pages.
 - (1996), « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord. » *Langage et Société*, n°75, mars 1996, 38 pages.
 - (1998), « De la francophonie d'Afrique du Nord. » Revue *Le Français aujourd'hui*, numéro spécial « Orientales », 1998, 8 pages.
 - (1999), *Langues du Maghreb et du sud méditerranéen*. Cahiers de Sociolinguistique n° 4 (collectif), dirigé par F. Manzano et Fernande Krier. 170 pages, 1er semestre 1999. Presses universitaires de Rennes.
 - (1999-b), « Eléments d'archéologie du paysage sociolinguistique d'Afrique du Nord : quelques considérations sur les contours proto-romans avant arabisation (Tunisie, Algérie orientale) ». *Cahiers de Sociolinguistique n°4*, 1999, 13 pages.
 - (1999-c), « La fin du berbère à Djerba (Tunisie) ». *Cahiers de sociolinguistique n°4*, 1999, 28 pp.
 - (2003), « Diglossie, contacts et conflits de langues... A l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb ». 15 pages. *Cahier de sociolinguistique n°8, 4^{ème} trimestre 2003, Langues, contacts, complexité*, sous la direction de Philippe Blanchet et Didier de Robillard, 327 pages.
 - (2004-b), « À propos d'un corpus de sociolinguistique maghrébine ». CR de H. Naffati & A. Queffélec, *Le français en Tunisie. Glottopol*, Rouen, 2004, 8 pages.
 - (2005), « Le Maghreb, laboratoire de la francophonie ? ». In A.-O. Alami & Valat C., *La francophonie arabe : pour une approche de la littérature*

BIBLIOGRAPHIE

- arabe francophone. Horizons maghrébins*, 52/205. Presses Universitaires du Mirail. 14 pages.
- (2006), *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques*. Cahiers de Sociolinguistique n° 11, sous la direction de F. Manzano. Presses Universitaires de Rennes, 216 pages.
 - (2006-a), « Berbères, berbérité. Noms, territoires, identités. Considérations anthropologiques, lexicographiques et onomastiques en suivant Germaine Tillion et quelques autres ». In F. Manzano dir., *Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques*.
 - (2007), « Sur l'implantation du français au Maghreb ». Revue « Le français en Afrique », n°, 2007, pages 5 à 42.
 - (2011-a), « Le français en Tunisie, enracinement, forces et fragilités systémiques ». *International Journal of the Sociology of Language (IJSL)*, n°211 (pages 53 à 81).
 - (2011-b), « Langues minoritaires ou régionales de la Méditerranée occidentale : modèles de gestion et perspectives » (pages 257-298). *Unité et diversité de la linguistique* (F. Manzano, éd.), publications du Centre d'Etudes Linguistiques, nouvelle série 2011-1. 302 pages.
 - (2017), « Sur le paysage sociolinguistique et identitaire d'al-Andalus : observations historiques, systémiques, et voies de recherche », II^e Forum euro-amazigh, Granada (Espagne), mai 2017.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02501041v1>
 - (2020), « 1880-1980, un siècle d'études de la variation des langues : Linguistique comparée, dialectologie, ethnographie, structuralisme, avec considération particulière des domaines français, roman et méditerranéen... » <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02522685v1>
- MARÇAIS, William (1938). « Comment l'Afrique du Nord a été arabisée. I-L'arabisation des villes ». *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales d'Alger*. Tome IV : 1-22.
- MARÇAIS, Philippe (1977). *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris, Adrien Maisonneuve, 284 pages.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste (1981). *Bilinguisme et diglossie*. Revue *Langages*. Paris, Larousse, 1981. 127 pages.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste & GARDIN, Bernard (1976). *Introduction à la socio-linguistique. La linguistique sociale*. Paris, Larousse, 264 pages.
- MARTIN, Jean-François (1993). *La Tunisie, de Ferry à Bourguiba*. Paris, L'Harmattan, 199 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- MARZOUKI, Samir (2007). « Splendeurs et misères du bilinguisme chez l'écrivain arabe francophone ». *The French review*, vol. 80, n° 3, pages 608-619.
- MAS LATRIE (DE), Louis (1868). *Traité de Paix et de Commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au Moyen Age*. Paris, Plon, 403 pages.
- (1886). *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Magreb [sic] avec les nations chrétiennes au Moyen Age*. Paris, Firmin-Didot, 550 pages.
- MEJRI, Salah (2011). « L'Atlas Linguistique de Tunisie ». *International Journal of the Sociology of Language (IJSL)*, n° 211 (pages 35 à 51).
- MELLIANI, Fabienne (2000). *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez des jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise*. L'Harmattan, 220 pages.
- MEMMI, Albert (1957, 1985). *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*. Corrèa, 1957. Réédition Paris, Gallimard (Folio Actuel), 1985, 163 pages.
- (2004). *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres*. Paris, Gallimard, Folio Actuel, 223 pages.
- MEYNIER, Gilbert (2007). *L'Algérie des origines : de la préhistoire à l'avènement de l'Islam*. Paris, La Découverte. 235 pages.
- MONCEAUX, Paul (1901). *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*. 7 volumes.
- NAFFATI, Habiba & QUEFFÉLEC, Ambroise (2004). *Le français en Tunisie*. Voir Queffélec (2004).
- NISSABOURI, Abdelfattah (1999). « État des lieux et dynamiques multilingues en arabe marocain ». Dans Manzano (1999), pages 109 à 127.
- (2005). « L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc » (213-238). Dans Martine Shuwer, dir. (2005), 2. *Parole et pouvoir. Enjeux politiques et identitaires*. Presses Universitaires de Rennes, 271 pages.
- OUNALI, Mohamed Habib (1970, 1983). « La langue des étudiants », dans R.-M. Payne (1983), pages 103-138. Réédition d'un article du CERES, 1970, 3 : 167-213.

BIBLIOGRAPHIE

- PAYNE, R.-M. (1983 éd.). *Language in Tunisia*. Tunis, Bourguiba Institute of Modern Languages. 321 pages.
- PEREA, Maria Pilar (2007). « Dedialectalization or the Death of a Dialect: The Case of the Catalan Subdialect Spoken in the Costa Brava ». *Dialectologia et Geolinguistica*. 15/2007.
- PEREGO, Pierre (1968). « Les sabirs ». *Encyclopédie de la Pléiade. Le langage*, sous la direction d'André Martinet. Pages 597-207.
- PINTA, Pierre (2006). *La Libye*. Paris, Karthala, 346 pages.
- PIRENNE, Henri (1937, rééd. 1992). *Mahomet et Charlemagne*. Paris, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige », 224 pages.
- POPLACK, Shana (1980). « Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español: toward a typology of code-switching ». *Linguistics* 18: 581-618.
- POTTIER, Bernard (1974). *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris, Klincksieck, 340 pages.
- PRUDENT-LAMBERT, Félix (1981). « Diglossie et interlecte », dans Marcellesi (1981), pages 13-38.
- QUEFFÉLEC, Ambroise, et co-auteurs :
- (1998), B. Ould Zein et A. Queffélec, *Le Français en Mauritanie*, Paris, AUPELF-Hachette-EDICEF, 191 pages.
 - (2000), F. Benzakour, D. Gaadi et A. Queffélec, *Le Français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Louvain-la-Neuve. De Boeck-Duculot-AUPELF. 358 pages.
 - (2002), A. Queffélec, Y. Derradji, V. Debov, D. Smaali, Y. Cherrad-Bencheffra, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF, 589 p.
 - (2004), Habiba Naffati et Ambroise Queffélec, *Le Français en Tunisie*, Nice, UMR 6039, Revue *Le français en Afrique*, n°18. 453 pages.
 - (2004), « Multilinguisme et lingua franca dans les régences barbaresques (1516-1830) ». Dans Gil, A. Osthus, D. et Polzin-Haumann, C. (éds), *Romanische Sprachwissenschaft. Zeugnisse für Vielfalt und Profil eines Faches. Festschrift für Christian Schmitt zum 60. Geburtstag*, Bern-Frankfurt, Lang. Pages 303-317.

BIBLIOGRAPHIE

- (2005), « Le franco, une langue panméditerranéenne » in Arnavielle T. (dir.), *Langues : histoire et usages dans l'aire méditerranéenne*. Paris, L'Harmattan, pages 281-294.
- REVAULT, Jacques (1984). « Le fondouk des Français et les Consuls de France à Tunis (1660-1860) ». Editions Recherches sur les civilisations, mémoire n°43. Paris, 101 pages. CR : Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée (: 178-179).
- RIAHI, Zohra (1983). « L'emploi de l'arabe et du français par les élèves du secondaire ». Tunis, Cahiers du CERES, 3, pages 99-165.
- RIVET, Daniel (2003). *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*. Paris, Hachette Littératures. 459 pages.
- ROSSETTI, Roberto (2002), « La lingua franca : une langue méditerranéenne à travers les siècles ». Université de Nantes, Chaire Du Bellay de l'Académie de la Méditerranée.
<https://pantherfile.uwm.edu/corre/www/index.html>
« An introduction to lingua franca » (non daté)
<https://pantherfile.uwm.edu/corre/www/franca/edition3/lingua5.html#opening2>
- SANCHIS GUARNER, Manuel (1980). *Aproximació a la història de la llengua catalana*. Barcelona, Salvat. 251 pages.
- SAYAHI, Lotfi (2007). « Diglossia and contact-induced language change ». *International Journal of Multilingualism* 4 (1), pages 38-51.
- (2011-a), dir. *The sociolinguistics of Tunisia*. De Gruyter Mouton, *International Journal of the Sociology of Language* 87. 171 pages.
- (2011-b). « Code-switching in Tunisia ». De Gruyter Mouton, *International Journal of the Sociology of Language* 87, pages 87-98.
- SCHUCHARDT, Hugo (1918). *Die Romanischen Lehnwörter im Berberischen*. Wien, A. Hölder. 80 pages.
- SEBAG, Paul (1998). *Tunis : histoire d'une ville*. Paris, L'Harmattan. 585 pages.
- SIBEUD, Emmanuelle (1993). « Le centenaire raté de l'Algérie française ». Dans Ageron (1993). Voir *L'Histoire*, n°140, 66-67.

BIBLIOGRAPHIE

- SIBLOT, Paul (1987). « Cagayous antijuif. Un discours colonial en proie à la racisation ». *Revue Mots*, 1987, 15, pages 59 à 75.
- (1990). « Sabir, pataouète et français d'Algérie ». *Cahiers du Gremamo*, n°7, pages 206-215.
 - (1991). « Représentations de la langue et production d'ethnotype ». 27 pages, dans *Les Français et leurs langues*. Aix-en-Provence, 1991.
 - (1993). « De l'opprobre à la glorification : le cas des sabirs d'Afrique du Nord ». Dans Laroussi 1993, pages 109 à 123.
 - (2006). « La bataille des noms de rues d'Alger ». Dans Manzano 2006 (pages 145-174).
- SKIK, Hichem (1976). « Le passage d'une langue à l'autre chez des cadres tunisiens bilingues ». *Revue Tunisienne de Sciences Sociales*, 45, pp. 140-165.
- SOUBIAS, Pierre (1999). « Entre langue de l'autre et langue à soi », dans Ch. Albert (1999), pages 119-135.
- SOUMILLE, Pierre (2000). « L'enseignement du français dans la Tunisie du XIX^e siècle avant le Protectorat (1840-1883). Dans Dubois, Kasbarian, Queffélec, *L'expansion du français dans les Suds*. Presses Universitaires de Provence : 199-210.
- SRAIEB, Noureddine (1995). *Le Collège Sadiki de Tunis 1875-1956 : enseignement et nationalisme*. Paris, CNRS, 346 pages.
- (2000), « Place et fonction de la langue française en Tunisie ». Dans Dubois, Kasbarian, Queffélec, *L'expansion du français dans les Suds*. Presses Universitaires de Provence : 211-219.
- STORA, Benjamin (2004). « L'impossible neutralité des Juifs d'Algérie », dans Harbi & Stora (2004). Pages 287-315.
- TCHIHATCHEF (DE) [Petr Aleksandrovitch Chikhachev] (1880). *Espagne, Algérie, Tunisie*. Baillière et fils, 595 pages.
- TILLION, Germaine (2000). *Il était une fois l'ethnographie*. Paris, Seuil, 292 pages.
- TRABELSI, Chedia (1991). « De quelques aspects du langage des femmes de Tunis ». De Gruyter Mouton, *International Journal of the Sociology of Language* 87, pages 87-98.

BIBLIOGRAPHIE

- VALDMAN, Albert (1977). *Pidgin and creole linguistics*. Indiana University Press, 399 pages.
- VANHOVE, Martine (1993). *La langue maltaise. Études syntaxiques d'un dialecte arabe « périphérique »*. Wiesbaden : Harrassovits, Semitica viva. 535 pages.
[Outre cet ouvrage de description des fonctionnements du maltais, M. Vanhove a déposé sur le serveur internet HAL, Hyper Articles en Ligne plusieurs articles scientifiques permettant de mieux cerner les tenants et aboutissants de cette variété de langue arabe]
- VERMEREN, Pierre (2004). *Maghreb, la démocratie impossible ?* Paris, Fayard, 421 pages.
- (2009). *Le Maroc de Mohamed VI. La transition inachevée*. Paris, La Découverte. 321 pages.
- (2010). *Le Maghreb, Idées reçues*. Paris, Le cavalier Bleu, 128 pages.
- VERSTEEGH, Kees (2011). « Les dialectes arabes » (pages 336-346), dans E. Bonvini, J. Busutil, A. Peyraube (2011). *Dictionnaire des langues*. Quadrige, PUF, 1705 pages.
- VICENTE, Àngeles (2004). « Le parler arabe des jeunes musulmans de Ceuta. Un effet du processus de koinéisation marocaine ». Pages 61-73, Cahier de sociolinguistique n°9 (Presses Universitaires de Rennes), *Les parlers jeunes*, Thierry Bulot dir.
- (2005). *Ceuta : une ville entre deux langues. Une étude sociolinguistique de sa communauté musulmane*. L'Harmattan, 224 pages.
- WAGNER, Max Leopold (1936). *Restos de latinidad en el norte de Africa*. Universidade de Coimbra. 43 pages.
- WEINREICH, Uriel (1953). *Languages in contact : finding and problems*. Rééd. Mouton, The Hague, 1963. 161 pages.
- ZIAMARI, Karima (2008). *Le code-switching arabe marocain-français au Maroc : analyse linguistique*. Paris, L'harmattan, 296 pages.
- (2009). « Moroccan Arabic-French code-switching and information structure », dans *Information Structure in Spoken Arabic*, J. Owens & A. Elgibali eds, Routledge (Taylor & Francis), London-New York, pages 189 à 206.